



Maître d'Ouvrage :
SOCIÉTÉ D'EXPLOITATION DU PARC ÉOLIEN « DES NOUES »

**PARC ÉOLIEN DE LA SEPE «DES NOUES»
COMMUNE DE BLACY**

**Pièces 1 et 6
DEMANDE D'AUTORISATION UNIQUE
Pièces complémentaires**



I'M IN ARCHITECTURE
80, RUE DU FAUBOURG SAINT DENIS 75010 PARIS
t 01 42 08 96 20
email : im.in.archi@gmx.com
site internet : im-in-architecture.com



Maître d'Ouvrage :
SOCIÉTÉ D'EXPLOITATION DU PARC ÉOLIEN « DES NOUES »

**DEMANDE D'INSTALLATION DE 7 ÉOLIENNES
BL-01 à BL-07
ET D'UN POSTE DE LIVRAISON
COMMUNE DE BLACY**

PIECES CONSTITUTIVES DU DOSSIER 1/2

- Formulaire de demande d'autorisation unique
- Bordereau de dépôt des pièces jointes à la demande d'autorisation unique
- Déclaration nécessaire au calcul des impositions pour la demande d'autorisation unique
- Accord des propriétaires

- **AU 1** - Description des procédés de fabrication mis en oeuvre
- **AU 2** - Description des capacités techniques et financières
- **AU 3** - Plans de situation du terrain.....
 - Carte de situation au 1/250 000ème
 - Carte de situation ICPE au 1/50 000ème
 - Carte de situation avec le PLU au 1/30 0000ème
 - Carte de situation ICPE au 1/25 000ème
 - Vue aérienne au 1/10 000ème
 - Plans cadastraux au 1/12 500 ème et 1/5000ème

- **AU 4** - Plan des abords de l'installation au 1/2500ème
- **AU 5** - Plans d'ensemble au 1/250ème
- **AU 6** - Etude d'impact
- **AU 7** - Résumé non technique de l'étude d'impact
- **AU 8** - Évaluation des incidences Natura 2000
- **AU 9** - Étude de dangers

DEMANDE D'AUTORISATION UNIQUE PIECES COMPLEMENTAIRES

SIGNATURE :

I'M IN ARCHITECTURE
80 rue du Faubourg Saint Denis 75010 PARIS
06 71 15 45 63 // im.in.archi@gmx.com
SARL au capital de 16500€
533 863 940 R.C.S. PARIS

PARC EOLIEN
«DE LA SEPE DES NOUES»
COMMUNE DE BLACY

MAITRE D'OUVRAGE:

S.E.P.E. «DES NOUES»
1, Rue de Berne - Espace Européen de
l'entreprise - Les Terrasses de l'Europe -
67300 Schiltigheim
S.A.R.L. au capital de 15 000,000€
RCS de Strasbourg TI sous le n° 808 404 263

LEGENDE :

**PIECES CONSTITUTIVES
DU DOSSIER**

PIECES CONSTITUTIVES DU DOSSIER 2/2

AU 10 - Le projet architectural

- **AU 10.1** - Notice descriptive du site et présentant le projet et ses aménagements
- **AU 10.2** - Plans de masse.....
 - Plan de masse phase travaux au 1/2000ème
 - Plan de masse phase exploitation au 1/2000ème
 - Emprise des éoliennes au 1/1000ème
 - Raccordement au réseau électrique existant au 1/10000ème et au 1/2000ème
 - Principe d'aménagement des abords d'une éolienne phase travaux au 1/750ème
 - Principe d'aménagement des abords d'une éolienne phase exploitation au 1/750ème
- **AU 10.3** - Plans des façades et des toitures
- **AU 10.4** - Plan en coupe du terrain et de la construction - Planche des détails des accès et des fondations
- **AU 10.5** - Insertion du projet dans son environnement
- **AU 10.6** - Environnement proche
- **AU 10.7** - Paysage lointain
- **PJ 5** - Avis du propriétaire sur la remise en état du site après démantèlement du parc éolien
- **PJ 6** - Avis du maire sur la remise en état du site après démantèlement du parc éolien
- **Annexes**
 - Accord du gestionnaire
 - Dossier technique
 - Notices de sécurité et d'accessibilité
 - Kbis de la S.E.P.E. « Des Noues » et attestation Ordre des Architectes

DEMANDE D'AUTORISATION UNIQUE PIECES COMPLEMENTAIRES

SIGNATURE :

I'M IN ARCHITECTURE
80 rue du Faubourg Saint Denis 75010 PARIS
06 71 15 45 63 / im.in.archi@gmx.com
SARL au capital de 16500€
533 863 940 R.C.S. PARIS

**PARC EOLIEN
«DE LA SEPE DES NOUES»
COMMUNE DE BLACY**

MAITRE D'OUVRAGE:

S.E.P.E. «DES NOUES»
1, Rue de Berne - Espace Européen de
l'entreprise - Les Terrasses de l'Europe -
67300 Schiltigheim
S.A.R.L. au capital de 15 000,000€
RCS de Strasbourg TI sous le n° 808 404 263

LEGENDE :

**PIECES CONSTITUTIVES
DU DOSSIER**

Parc Eolien «DE LA SEPE DES NOUES»
Commune de BLACY

**FORMULAIRE
DE DEMANDE D'AUTORISATION UNIQUE**

**DEMANDE
D'AUTORISATION UNIQUE
PIECES COMPLEMENTAIRES**

SIGNATURE :


I'M IN ARCHITECTURE
80 rue du Faubourg Saint Denis 75010 PARIS
06 71 15 45 63 / im.in.archi@gmx.com
SARL au capital de 16500€
533 863 940 R.C.S. PARIS

**PARC EOLIEN
«DE LA SEPE DES NOUES»
COMMUNE DE BLACY**

MAITRE D'OUVRAGE:

S.E.P.E. «DES NOUES»
1, Rue de Berne - Espace Européen de
l'entreprise - Les Terrasses de l'Europe -
67300 Schiltigheim
S.A.R.L. au capital de 15 000,000€
RCS de Strasbourg TI sous le n° 808 404 263

LEGENDE :

Demande d'autorisation unique pour

Installation de production d'électricité utilisant
l'énergie mécanique du vent (éoliennes)

Installation de méthanisation

Installation de production d'électricité ou de
biométhane à partir de biogaz



N° 15293*01

Décret n° 2014-450 du 2 mai 2014 relatif à l'expérimentation d'une autorisation unique en matière
d'installations classées pour la protection de l'environnement

1. Procédures concernées par l'autorisation unique sollicitée

Outre une autorisation d'exploiter au titre des ICPE définie à l'article L.512-1 du code de l'environnement et un permis de construire défini à l'article L.421-1 du code de l'urbanisme, votre projet nécessite :

une autorisation de défrichement au titre des articles L. 214-13 et L. 341-3 du code forestier

une autorisation d'exploiter au titre de l'article L. 311-1 du code de l'énergie

une approbation de projet d'ouvrage privé de raccordement au titre de l'article L. 323-11 du code de l'énergie

une dérogation « espèces protégées » au titre du 4° de l'article L. 411-2 du code de l'environnement

2. Informations générales sur le projet

2.1 Critère du projet Nouveau site Extension Modification de capacité

2.2 Adresse du projet

N° voie Type de voie Nom de la voie
Lieu-dit ou BP La Tome, Les Putois, Noue Adnet,
L'Homme Tué, Les Parquets
Code postal 51300 Localité BLACY

2.3 Précisez les références cadastrales

| Commune d'implantation | Code postal | N° de section | N° de parcelle | Superficie de la parcelle | Emprise du projet sur la parcelle |
|------------------------|-------------|---------------|----------------|---------------------------|-----------------------------------|
| BLACY | 51300 | ZA | 45 | 267 788,02 | 40,36 |
| BLACY | 51300 | ZA | 51 | 27 583,00 | 40,36 |
| BLACY | 51300 | ZA | 9 | 437 443,86 | 113,72 |
| BLACY | 51300 | ZA | 17 | 101 814,78 | 80,72 |
| BLACY | 51300 | ZA | 63 | 237 027,92 | 40,36 |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |

2.4 Certificat de projet éventuellement délivré

Disposez-vous d'un arrêté préfectoral de certificat de projet ? Oui Non Décision en cours

Si oui, précisez le numéro d'enregistrement de la décision n° AP : n° CP :

3. Identification du demandeur (remplir le 3.1.a pour un particulier, remplir le 3.1.b pour une entreprise)

3.1.a Personne physique (vous êtes un particulier) :

Madame Monsieur

Nom, prénom Date de naissance

Lieu de naissance Pays

3.1.b Personne morale (vous êtes une entreprise)

Dénomination S.E.P.E. « DES NOUES » Raison sociale SARL

N° SIRET 808 404 263 00010 Forme juridique 5498

3.2 Adresse

N° voie 1 Type de voie Nom de voie Rue de Berne

Espace Européen de l'entreprise - Les Terrasses de l'Europe Lieu-dit ou BP

Code postal 67300 Localité SCHILTIGHEIM

Si le demandeur habite à l'étranger Pays Province/Région

N° de téléphone 03 90 22 73 44 Adresse électronique lachenal@ostwind.fr

3.3 Référent en charge du dossier représentant le pétitionnaire

Madame Monsieur

Cocher la case si coordonnées identiques que celles du pétitionnaire (3.1)

Nom, prénom LACHENAL, CEDRIC Raison sociale OSTWIND International

Service Fonction

Adresse

N° voie Type de voie Nom de voie

Lieu-dit ou BP

Code postal Localité

N° de téléphone Adresse électronique

4. Informations sur le projet

4.1 Description. Courte description de votre projet :

Construction de 7 éoliennes comprenant :

Mât tubulaire en acier

3 pâles en composite résine et fibre de carbone de 49 mètres

Diamètre de rotor : 100m

BL-01:

Hauteur de moyeu : 80m

Hauteur en bout de pâles : 130m

BL-02 à BL-07:

Hauteur de moyeu : 100m

Hauteur en bout de pâles : 150m

Teinte blanche

Construction d'un poste de livraison électrique

Dimensions 12 mètres de longueur, 2,75 mètres de largeur // Hauteur : 2,73mètres

RAL Façades : Vert Jonc 6013

4.2 Activité

Précisez la nature et le volume des activités ainsi que la ou les rubrique(s) de la nomenclature des installations classées dans lesquelles l'installation doit être rangée :

| Numéro des rubriques concernées | Libellés des rubriques avec seuil | Désignation des installations avec taille exprimées avec les unités des critères de classement | Régime |
|---------------------------------|---|--|--------|
| 2980-1 | «Installation terrestre de production d'électricité à partir de l'énergie mécanique du vent et regroupant un ou plusieurs aérogénérateurs comprenant au moins un aérogénérateur dont le mât a une hauteur supérieure ou égale à 50 m» | 7 éoliennes Diamètre de rotor : 100m Hauteur de moyeu (BL-01) : 80m Hauteur en bout de pâles (BL-01) : 130m Hauteur de moyeu (BL-02 à BL07) : 100m Hauteur en bout de pâles (BL-02 à BL07) : 150m Puissance nominale de 2 MW 1 Poste de livraison électrique Dimensions 12 mètres de longueur, 2,75 mètres de largeur Hauteur : 2,73 mètres RAL Façades : Vert Jonc 6013 | A |

5. Informations architecturales et urbanistiques sur le projet

5.1 Architecte


Vous avez eu recours à un architecte : Oui Non

Si oui, vous devez lui faire compléter les rubriques ci-dessous et lui faire apposer son cachet

| | | | |
|--|----------------|----------------------|---------------------|
| Nom de l'architecte | RAES | Prénom | VINCENT |
| N° voie | 80 | Type de voie | |
| RUE DU FAUBOURG SAINT DENIS | | Nom de voie | |
| | | Lieu-dit ou BP | |
| Code postal | 75010 | Localité | PARIS |
| N° d'inscription sur le tableau de l'ordre | S14812 | | |
| Conseil Régional de | ILE DE FRANCE | | |
| N° de téléphone | 01 42 08 96 20 | Adresse électronique | im.in.archi@gmx.com |

En application de l'article R*. 431-2 du code de l'urbanisme, j'ai pris connaissance des règles générales de construction prévues par le chapitre premier du titre premier du livre premier du code de la construction et de l'habitation et notamment, lorsque la construction y est soumise, les règles d'accessibilité fixées en application de l'article L. 111-7 de ce code.

Signature de l'architecte



Cachet de l'architecte

I'M IN ARCHITECTURE
80 rue du Faubourg Saint Denis 75010 PARIS
06 71 15 45 63 // im.in.archi@gmx.com
SARL au capital de 16500€
533 863 940 R.C.S. PARIS

Si vous n'avez pas eu recours à un architecte (ou un agréé en architecture), veuillez cocher la case ci-dessous :

Je déclare sur l'honneur que mon projet entre dans l'une des situations pour lesquelles le recours à l'architecte n'est pas obligatoire

5.2 Destination des constructions et tableaux des surfaces

Nature du projet envisagé :

Nouvelle construction

Travaux sur construction existante

| Destinations | Surfaces existantes avant travaux (A) | Surfaces créées (B) | Surfaces créées par changement de destination (C) | Surface supprimée (D) | Surface supprimée par changement de destination (E) | Surface totale = (A) + (B) + (C) - (D) - (E) |
|---|---------------------------------------|---------------------|---|-----------------------|---|--|
| Bureaux | | | | | | |
| Industrie | | 315,52 | | | | 315,52 |
| Entrepôt | | | | | | |
| Surfaces totales (m²) | | 315,52 | | | | 315,52 |

Si votre projet nécessite une puissance électrique supérieure à 12 kVA monophasé (ou 36 KVA triphasé), indiquez la puissance électrique nécessaire à votre projet :

5.3 A remplir lorsque le projet nécessite des démolitions

Date(s) approximative(s) à laquelle le ou les bâtiments dont la démolition est envisagée ont été construits :

Démolition totale

Démolition partielle

En cas de démolition partielle, veuillez décrire les travaux qui seront, le cas échéant, effectués sur les constructions restantes :

6. Engagement du demandeur

J'atteste avoir qualité pour demander la présente autorisation

Je soussigné(e) auteur de la demande, certifie exacts les renseignements fournis.

Je suis informée(e) que les renseignements figurant dans cette demande serviront au calcul des impositions prévues par le code de l'urbanisme.

A

Le

Signature du demandeur

Parc Eolien «DE LA SEPE DES NOUES» Commune de BLACY

BORDEREAU DE DÉPÔT DES PIÈCES JOINTES À UNE DEMANDE D'AUTORISATION UNIQUE

DEMANDE D'AUTORISATION UNIQUE PIECES COMPLEMENTAIRES

SIGNATURE :


I'M IN ARCHITECTURE
80 rue du Faubourg Saint Denis 75010 PARIS
06 71 15 45 63 / im.in.archi@gmx.com
SARL au capital de 16500€
533 863 940 R.C.S. PARIS

**PARC EOLIEN
«DE LA SEPE DES NOUES»
COMMUNE DE BLACY**

MAITRE D'OUVRAGE:

S.E.P.E. «DES NOUES»
1, Rue de Berne - Espace Européen de
l'entreprise - Les Terrasses de l'Europe -
67300 Schiltigheim
S.A.R.L. au capital de 15 000,000€
RCS de Strasbourg TI sous le n° 808 404 263

LEGENDE :

Bordereau de dépôt des pièces jointes à la demande d'autorisation unique

Pour toute précision sur le contenu exact des pièces à joindre à votre demande, vous pouvez vous renseigner auprès de la préfecture de département.

Sauf dématérialisation (un seul dossier papier), vous devez fournir sept dossiers complets constitués chacun d'un exemplaire du formulaire de demande accompagné des pièces nécessaires à l'instruction de votre autorisation, parmi celles énumérées ci-dessous.

1) Pièces obligatoires pour tous les dossiers :

| | |
|---|-------------------------------------|
| AU 1. - Une description des procédés de fabrication mis en œuvre, les matières utilisées, les produits fabriqués afin d'apprécier les dangers ou inconvénients de l'installation. Cette description peut être complétée avec celle de l'étude d'impact (AU 6.1) [2° du I de l'art. 4 du décret n° 2014-450 et 4° de l'art. R. 512-3 du code de l'environnement] | <input checked="" type="checkbox"/> |
| AU 2. - Une description de vos capacités techniques et financières [2° du I de l'art. 4 du décret n° 2014-450 et 5° de l'art. R. 512-3 du code de l'environnement] | <input checked="" type="checkbox"/> |
| AU 3. - Une carte au 1/25 000 ou, à défaut, au 1/50 000 sur laquelle sera indiqué l'emplacement de l'installation projetée [1° du I de l'art. 4 du décret n° 2014-450 et 1° du I de l'art. R. 512-6 du code de l'environnement] | <input checked="" type="checkbox"/> |
| AU 4. - Un plan à l'échelle de 1/2 500 au minimum des abords de l'installation jusqu'à une distance qui est au moins égale au dixième du rayon d'affichage fixé dans la nomenclature des installations classées pour la rubrique dans laquelle l'installation doit être rangée, sans pouvoir être inférieure à 100 mètres. Sur ce plan sont indiqués tous bâtiments avec leur affectation, les voies de chemin de fer, les voies publiques, les points d'eau, canaux et cours d'eau [1° du I de l'art. 4 du décret n° 2014-450 et 2° du I de l'art. R. 512-6 du code de l'environnement] | <input checked="" type="checkbox"/> |
| AU 5. - Un plan d'ensemble à l'échelle de 1/200 au minimum indiquant les dispositions projetées de l'installation ainsi que, jusqu'à 35 mètres au moins de celle-ci, l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que le tracé de tous les réseaux enterrés existants ¹ [1° du I de l'art. 4 du décret n° 2014-450 et 3° du I de l'art. R. 512-6 du code de l'environnement] | <input checked="" type="checkbox"/> |
| AU 6. - L'étude d'impact prévue à l'article L. 122-1 du code de l'environnement [1° du I de l'art. 4 du décret n° 2014-450 et 4° du I de l'art. R. 512-6 du code de l'environnement]. Le contenu de l'étude d'impact : - Doit être en relation avec l'importance de l'installation projetée et avec ses incidences prévisibles sur l'environnement [1° du I de l'art. 4 du décret n° 2014-450 et I de l'art. R. 512-8 du code de l'environnement] ; - Est proportionné à la sensibilité environnementale de la zone susceptible d'être affectée par le projet, à l'importance et la nature des travaux, ouvrages et aménagements projetés et à leurs incidences prévisibles sur l'environnement ou la santé humaine [1° du I de l'art. 4 du décret n° 2014-450, II de l'art. R. 512-8 et I de l'art. R. 122-5 du code de l'environnement] L'étude d'impact présente : | <input checked="" type="checkbox"/> |
| AU 6.1. - Une description du projet comportant des informations relatives à sa conception et à ses dimensions, y compris, en particulier, une description des caractéristiques physiques de l'ensemble du projet et des exigences techniques en matière d'utilisation du sol lors des phases de construction et de fonctionnement et, le cas échéant, une description des principales caractéristiques des procédés de stockage, de production et de fabrication, notamment mis en œuvre pendant l'exploitation, telles que la nature et la quantité des matériaux utilisés, ainsi qu'une estimation des types et des quantités des résidus et des émissions attendus résultant du fonctionnement du projet proposé [1° du I de l'art. 4 du décret n° 2014-450, II de l'art. R. 512-8 et 1° du II de l'art. R. 122-5 du code de l'environnement] | <input checked="" type="checkbox"/> |
| AU 6.2. - Une analyse de l'état initial de la zone et des milieux susceptibles d'être affectés par le projet, portant notamment sur la population, la faune et la flore, les habitats naturels, les sites et paysages, les biens matériels, les continuités écologiques telles que définies par l'article L. 371-1, les équilibres biologiques, les facteurs climatiques, le patrimoine culturel et archéologique, le sol, l'eau, l'air, le bruit, les espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ou de loisirs, ainsi que les interrelations entre ces éléments [1° du I de l'art. 4 du décret n° 2014-450, II de l'art. R. 512-8 et au 2° du II de l'art. R. 122-5 du code de l'environnement] | <input checked="" type="checkbox"/> |
| AU 6.3. - Une analyse des effets négatifs et positifs, directs et indirects, temporaires (y compris pendant la phase des travaux) et permanents, à court, moyen et long terme, du projet sur l'environnement, en particulier sur les éléments énumérés en AU 6.2. et sur la consommation énergétique, la commodité du voisinage (bruits, vibrations, odeurs, émissions lumineuses), l'hygiène, la santé, la sécurité, la salubrité publique, ainsi que l'addition et l'interaction de ces effets entre eux [1° du I de l'art. 4 du décret n° 2014-450, II de l'art. R. 512-8 et au 3° du II de l'art. R. 122-5 du code de l'environnement]. Cette analyse doit préciser, en tant que de besoin, l'origine, la nature et la gravité des pollutions de l'air, de l'eau et des sols, les effets sur le climat le volume et le caractère polluant des déchets, le niveau acoustique des appareils qui seront employés ainsi que les vibrations qu'ils peuvent provoquer, le mode et les conditions d'approvisionnement en eau et d'utilisation de l'eau [1° du I de l'art. 4 du décret n° 2014-450, 1° du II de l'art. R. 512-8 du code de l'environnement] | <input checked="" type="checkbox"/> |

| | |
|--|-------------------------------------|
| AU 6.4. - Une analyse des effets cumulés du projet avec d'autres projets connus ² [1° du I de l'art. 4 du décret n° 2014-450, II de l'art. R. 512-8 et 4° du I de l'art. R. 122-5 II 4° du code de l'environnement]. Ces projets sont ceux qui, lors du dépôt de l'étude d'impact : - ont fait l'objet d'un document d'incidences au titre de l'article R. 214-6 et d'une enquête publique - ont fait l'objet d'une étude d'impact au titre du présent code et pour lesquels un avis de l'autorité administrative de l'État compétente en matière d'environnement a été rendu public | <input checked="" type="checkbox"/> |
| AU 6.5. - Une esquisse des principales solutions de substitution examinées par le pétitionnaire ou le maître d'ouvrage et les raisons pour lesquelles, eu égard aux effets sur l'environnement ou la santé humaine, le projet présenté a été retenu [1° du I de l'art. 4 du décret n° 2014-450, II de l'art. R. 512-8 et 5° du II de l'art. R. 122-5 du code de l'environnement] | <input checked="" type="checkbox"/> |
| AU 6.6. - Une esquisse des principales solutions de substitution examinées par le pétitionnaire ou le maître d'ouvrage et les raisons pour lesquelles, eu égard aux effets sur l'environnement ou la santé humaine, le projet présenté a été retenu [1° du I de l'art. 4 du décret n° 2014-450, II de l'art. R. 512-8 et 5° du II de l'art. R. 122-5 du code de l'environnement] | <input checked="" type="checkbox"/> |
| AU 6.7. - Les éléments permettant d'apprécier la compatibilité du projet avec l'affectation des sols définie par le document d'urbanisme opposable, ainsi que, si nécessaire, son articulation avec les plans, schémas et programmes mentionnés à l'article R. 122-17 du code de l'environnement, et la prise en compte du schéma régional de cohérence écologique dans les cas mentionnés à l'article L. 371-3 du même code [1° du I de l'art. 4 du décret n° 2014-450, II de l'art. R. 512-8 et 6° du II de l'art. R. 122-5 du code de l'environnement] | <input checked="" type="checkbox"/> |
| AU 6.8. - Les mesures prévues par le pétitionnaire ou le maître de l'ouvrage pour [1° du I de l'art. 4 du décret n° 2014-450, II de l'art. R. 512-8 et 7° du II de l'art. R. 122-5 du code de l'environnement] : - Éviter les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine et réduire les effets n'ayant pu être évités ; - Compenser, lorsque cela est possible, les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine qui n'ont pu être ni évités ni suffisamment réduits. S'il n'est pas possible de compenser ces effets, le pétitionnaire ou le maître d'ouvrage justifie cette impossibilité. La description de ces mesures doit être accompagnée de : - De l'estimation des dépenses correspondantes, - De l'exposé des effets attendus de ces mesures à l'égard des impacts du projet sur les éléments demandés en AU 6.3. D'une présentation des principales modalités de suivi de ces mesures et du suivi de leurs effets sur les éléments demandés en AU 6.3 | <input checked="" type="checkbox"/> |
| AU 6.9. - Les mesures réductrices et compensatoires doivent faire l'objet d'une description des performances attendues, notamment en ce qui concerne la protection des eaux souterraines, l'épuration et l'évacuation des eaux résiduelles et des émanations gazeuses ainsi que leur surveillance, l'élimination des déchets et résidus de l'exploitation, les conditions d'apport à l'installation des matières destinées à y être traitées, du transport des produits fabriqués et de l'utilisation rationnelle de l'énergie [1° du I de l'art. 4 du décret n° 2014-450, 2° du II de l'art. R. 512-8 du code de l'environnement] | <input checked="" type="checkbox"/> |
| AU 6.10. - Une présentation des méthodes utilisées pour établir l'état initial mentionné en AU 6.2 et évaluer les effets du projet sur l'environnement et, lorsque plusieurs méthodes sont disponibles, une explication des raisons ayant conduit au choix opéré [1° du I de l'art. 4 du décret n° 2014-450, II de l'art. R. 512-8 et 8° du II de l'art. R. 122-5 du code de l'environnement] | <input checked="" type="checkbox"/> |
| AU 6.11. - Une description des difficultés éventuelles, de nature technique ou scientifique, rencontrées par le maître d'ouvrage pour réaliser cette étude [1° du I de l'art. 4 du décret n° 2014-450, II de l'art. R. 512-8 et 9° du II de l'art. R. 122-5 du code de l'environnement] | <input checked="" type="checkbox"/> |
| AU 6.12. - Les noms et qualités précises et complètes du ou des auteurs de l'étude d'impact et des études qui ont contribué à sa réalisation [1° du I de l'art. 4 du décret n° 2014-450, II de l'art. R. 512-8 et 10° du II de l'art. R. 122-5 du code de l'environnement] | <input checked="" type="checkbox"/> |
| AU 6.13. - Lorsque certains des éléments requis en AU 6.1 à AU 6.15 figurent dans l'étude des dangers mentionnée en AU 9., l'étude d'impact le précise [1° du I de l'art. 4 du décret n° 2014-450, II de l'art. R. 512-8 et 11° du II de l'art. R. 122-5 du code de l'environnement] | <input checked="" type="checkbox"/> |
| AU 6.14. - Lorsque le projet concourt à la réalisation d'un programme de travaux dont la réalisation est échelonnée dans le temps, l'étude d'impact comprend une appréciation des impacts de l'ensemble du programme [1° du I de l'art. 4 du décret n° 2014-450, II de l'art. R. 512-8 et 12° du II de l'art. R. 122-5 du code de l'environnement] | <input checked="" type="checkbox"/> |
| AU 6.15. - L'étude d'impact présente les conditions de remise en état du site après exploitation [1° du I de l'art. 4 du décret n° 2014-450 et 3° du II de l'art. R. 512-8 du code de l'environnement] | <input checked="" type="checkbox"/> |
| AU 7. - Un résumé non technique de l'étude d'impact mentionnée en AU 6.1 à AU 6.15. Ce résumé peut faire l'objet d'un document indépendant [1° du I de l'art. 4 du décret n° 2014-450, II de l'art. R. 512-8 et IV de l'art. R. 122-5 du code de l'environnement] | <input checked="" type="checkbox"/> |
| AU 8. - L'évaluation des incidences Natura 2000 [article 1° du I de l'art. R. 414-19 du code de l'environnement]. Cette évaluation est proportionnée à l'importance du projet et aux enjeux de conservation des habitats et des espèces en présence [Art. R. 414-23 du code de l'environnement]. L'étude d'impact mentionnée en AU 6.1 à AU 6.15 vaut évaluation des incidences Natura 2000 si elle contient les éléments exigés par l'article R. 414-23 du code de l'environnement [1° du I de l'art. 4 du décret n° 2014-450, II de l'art. R. 512-8 et VI de l'art. R. 122-5 du code de l'environnement] : | <input checked="" type="checkbox"/> |

² Sont exclus les projets ayant fait l'objet d'un arrêté au titre des articles R. 214-6 à R. 214-31 du code de l'environnement mentionnant un délai et devenu caduc, ceux dont la décision d'autorisation, d'approbation ou d'exécution est devenue caduque, dont l'enquête publique n'est plus valable ainsi que ceux qui ont été officiellement abandonnés par le pétitionnaire ou le maître d'ouvrage

¹ Une échelle réduite peut, à la requête du demandeur, être admise par l'administration

| | |
|--|---|
| AU 8.1. - Une description du projet accompagnée d'une carte permettant de localiser l'espace terrestre ou marin sur lequel il peut avoir des effets et les sites Natura 2000 susceptibles d'être concernés par ces effets ; lorsque le projet est à réaliser dans le périmètre d'un site Natura 2000, un plan de situation détaillé est fourni ; [1° du I de l'art. R. 414-23 du code de l'environnement] | ⊗ |
| AU 8.2. Un exposé sommaire des raisons pour lesquelles le projet est ou non susceptible d'avoir une incidence sur un ou plusieurs sites Natura 2000 [2° du I de l'art. R. 414-23 du code de l'environnement]. Dans l'affirmative, cet exposé précise la liste des sites Natura 2000 susceptibles d'être affectés, compte tenu de la nature et de l'importance du projet, de sa localisation dans un site Natura 2000 ou de la distance qui le sépare du ou des sites Natura 2000, de la topographie, de l'hydrographie, du fonctionnement des écosystèmes, des caractéristiques du ou des sites Natura 2000 et de leurs objectifs de conservation [2° du I de l'art. R. 414-23 du code de l'environnement]. | ⊗ |
| AU 8.3. Dans l'hypothèse où un ou plusieurs sites Natura 2000 sont susceptibles d'être affectés, le dossier comprend également une analyse des effets temporaires ou permanents, directs ou indirects, que le projet peut avoir, individuellement ou en raison de ses effets cumulés avec d'autres projets dont vous êtes responsable, sur l'état de conservation des habitats naturels et des espèces qui ont justifié la désignation du ou des sites [II de l'art. R. 414-23 du code de l'environnement]. | ⊗ |
| AU 8.4. S'il résulte de l'analyse mentionnée au AU 8.3 que le projet peut avoir des effets significatifs dommageables, pendant ou après sa réalisation, sur l'état de conservation des habitats naturels et des espèces qui ont justifié la désignation du ou des sites, le dossier comprend un exposé des mesures qui seront prises pour supprimer ou réduire ces effets dommageables [III de l'art. R. 414-23 du code de l'environnement]. | ⊗ |
| AU 8.5. Lorsque, malgré les mesures prévues en AU 8.4, des effets significatifs dommageables subsistent sur l'état de conservation des habitats naturels et des espèces qui ont justifié la désignation du ou des sites, le dossier d'évaluation expose, en outre [IV de l'art. R. 414-23 du code de l'environnement] : | ⊗ |
| - AU 8.5.1 La description des solutions alternatives envisageables, les raisons pour lesquelles il n'existe pas d'autre solution que celle retenue et les éléments qui permettent de justifier la réalisation du projet, dans les conditions prévues aux VII et VIII de l'article L. 414-4 du code de l'environnement ; [1° du IV de l'art. R. 414-23 du code de l'environnement] | ⊗ |
| - AU 8.5.2 La description des mesures envisagées pour compenser les effets dommageables que les mesures prévues au AU 8.4 ci-dessus ne peuvent supprimer. Les mesures compensatoires permettent une compensation efficace et proportionnée au regard de l'atteinte portée aux objectifs de conservation du ou des sites Natura 2000 concernés et du maintien de la cohérence globale du réseau Natura 2000. Ces mesures compensatoires sont mises en place selon un calendrier permettant d'assurer une continuité dans les capacités du réseau Natura 2000 à assurer la conservation des habitats naturels et des espèces. Lorsque ces mesures compensatoires sont fractionnées dans le temps et dans l'espace, elles résultent d'une approche d'ensemble, permettant d'assurer cette continuité ; [2° du IV de l'art. R. 414-23 du code de l'environnement] | ⊗ |
| - AU 8.5.3 L'estimation des dépenses correspondantes et les modalités de prise en charge des mesures compensatoires, qui sont assumées par vous [3° du IV de l'art. R. 414-23 du code de l'environnement]. | ⊗ |
| AU 9. - L'étude de dangers ³ justifiant que le projet permet d'atteindre, dans des conditions économiquement acceptables, un niveau de risque aussi bas que possible, compte tenu de l'état des connaissances et des pratiques et de la vulnérabilité de l'environnement de l'installation [1° du I de l'art. 4 du décret n° 2014-450, art. L. 512-1,5° de l'art. R.512-6 et I de l'art. R. 512-9 du code de l'environnement]. | ⊗ |
| Le contenu de l'étude de dangers doit être en relation avec l'importance des risques engendrés par l'installation, compte tenu de son environnement et de la vulnérabilité des intérêts mentionnés aux articles L. 211-1 et L. 511-1 du code de l'environnement [1° du I de l'art. 4 du décret n° 2014-450, art. L. 512-1,5° de l'art. R.512-6 et I de l'art. R. 512-9 du code de l'environnement]. | ⊗ |
| Cette étude précise, notamment, la nature et l'organisation des moyens de secours dont vous disposez ou dont vous vous êtes assuré le concours en vue de combattre les effets d'un éventuel sinistre [1° du I de l'art. 4 du décret n° 2014-450, art. L. 512-1,5° de l'art. R.512-6 et II de l'art. R. 512-9 du code de l'environnement]. | ⊗ |
| L'étude comporte : | |
| - AU 9.1 Un résumé non technique explicitant la probabilité, la cinétique et les zones d'effets des accidents potentiels, [1° du I de l'art. 4 du décret n° 2014-450 et II de l'art. R. 512-9 du code de l'environnement] | ⊗ |
| - AU 9.2 Une cartographie des zones de risques significatifs [1° du I de l'art. 4 du décret n° 2014-450 et II de l'art. R. 512-9 du code de l'environnement]. | ⊗ |
| AU 10. - Le projet architectural [3° du I de l'art. 4 du décret n° 2014-450 et b de l'article R.* 431-7 du code de l'urbanisme] comprenant : | ⊗ |
| AU 10.1. - Une notice décrivant [3° du I de l'art. 4 du décret n° 2014-450 et l'art. R*. 431-8 du code de l'urbanisme] : | ⊗ |
| - 10.1.1 L'état initial du terrain et de ses abords indiquant, s'il y a lieu, les constructions, la | ⊗ |

³ Les critères techniques et méthodologiques à prendre en compte pour l'établissement des études de dangers sont précisés dans l'arrêté du 29 septembre 2005 relatif à l'évaluation et à la prise en compte de la probabilité d'occurrence, de la cinétique, de l'intensité des effets et de la gravité des conséquences des accidents potentiels dans les études de dangers des installations classées soumises à autorisation

| | |
|--|---|
| végétation et les éléments paysagers existants ; | |
| - 10.1.2 Les partis retenus pour assurer l'insertion du projet dans son environnement et la prise en compte des paysages, faisant apparaître, en fonction des caractéristiques du projet : | ⊗ |
| 10.1.2.1 L'aménagement du terrain, en indiquant ce qui est modifié ou supprimé ; | ⊗ |
| 10.1.2.2 L'implantation, l'organisation, la composition et le volume des constructions nouvelles, notamment par rapport aux constructions ou paysages avoisinants ; | ⊗ |
| 10.1.2.3 Le traitement des constructions, clôtures, végétations ou aménagements situés en limite de terrain ; | ⊗ |
| 10.1.2.4 Les matériaux et les couleurs des constructions ; | ⊗ |
| 10.1.2.5 Le traitement des espaces libres, notamment les plantations à conserver ou à créer ; | ⊗ |
| 10.1.2.6 L'organisation et l'aménagement des accès au terrain, aux constructions et aux aires de stationnement. | ⊗ |
| AU 10.2. - - Un plan de masse des constructions à édifier ou à modifier dans les trois dimensions [3° du I de l'art. 4 du décret n° 2014-450 et art. R*. 431-9 du code de l'urbanisme] : | ⊗ |
| 10.2.1 Lorsque le projet est situé dans une zone inondable délimitée par un plan de prévention des risques, les cotes du plan de masse sont rattachées au système altimétrique de référence de ce plan. | ⊗ |
| 10.2.2 Le plan de masse fait apparaître les travaux extérieurs aux constructions, les plantations maintenues, supprimées ou créées et, le cas échéant, les constructions existantes dont le maintien est prévu. | ⊗ |
| 10.2.3 Le plan de masse indique, le cas échéant, les modalités selon lesquelles les bâtiments ou ouvrages seront raccordés aux réseaux publics ou, à défaut d'équipements publics, les équipements privés prévus, notamment pour l'alimentation en eau et l'assainissement. | ⊗ |
| 10.2.4 Lorsque le terrain n'est pas directement desservi par une voie ouverte à la circulation publique, le plan de masse indique l'emplacement et les caractéristiques de la servitude de passage permettant d'y accéder. | ⊗ |
| AU 10.3. - - Un plan des façades et des toitures [3° du I de l'art. 4 du décret n° 2014-450 et le a) de l'art. R*. 431-10 du code de l'urbanisme]. Lorsque le projet a pour effet de modifier les façades ou les toitures d'un bâtiment existant, ce plan fait apparaître l'état initial et l'état futur. | ⊗ |
| AU 10.4. - - Un plan en coupe précisant l'implantation de la construction par rapport au profil du terrain [3° du I de l'art. 4 du décret n° 2014-450 et le b) de l'art. R*. 431-10 du code de l'urbanisme] Lorsque les travaux ont pour effet de modifier le profil du terrain, ce plan fait apparaître l'état initial et l'état futur | ⊗ |
| AU 10.5. - - Un document graphique permettant d'apprécier l'insertion du projet de construction par rapport aux constructions avoisinantes et aux paysages, son impact visuel ainsi que le traitement des accès et du terrain [3° du I de l'art. 4 du décret n° 2014-450 et le c) de l'art. R*. 431-10 du code de l'urbanisme] ⁴ | ⊗ |
| AU 10.6. - Une photographie permettant de situer le terrain dans l'environnement proche [3° du I de l'art. 4 du décret n° 2014-450 et le d) de l'art. R*. 431-10 du code de l'urbanisme] ⁴ Les points et les angles des prises de vue sont reportés sur le plan de situation et le plan de masse en AU 10.2 | ⊗ |
| AU 10.7. - Une photographie permettant de situer le terrain dans le paysage lointain [3° du I de l'art. 4 du décret n° 2014-450 et le d) de l'art. R*. 431-10 du code de l'urbanisme] ⁴ Les points et les angles des prises de vue sont reportés sur le plan de masse en AU 10.2 | ⊗ |

⁴ Cette pièce n'est pas exigée si votre projet se situe dans un périmètre ayant fait l'objet d'un permis d'aménager

2) Pièces à joindre selon la nature ou la situation du projet :

Si votre projet nécessite une autorisation de défrichement au titre des articles L. 214-13 et L. 341-3 du code forestier :

PJ 1. - L'étude d'impact prévue en AU 6. précise les caractéristiques du défrichement, ses incidences et les éventuelles mesures compensatoires [art. 5 du décret n° 2014-450]

Si votre projet nécessite une autorisation d'exploiter au titre de l'article L. 311-1 du code de l'énergie

PJ 2. - L'étude d'impact prévue en AU 6. précise les caractéristiques énergétiques du projet, notamment sa capacité de production, les techniques utilisées, ses rendements énergétiques et les durées prévues de fonctionnement [I de l'art. 6 du décret n° 2014-450]

Si votre projet nécessite une approbation de projet d'ouvrage privé au titre de l'article L. 323-11 du code de l'énergie :

PJ 3. - L'étude des dangers prévue en AU 9. comporte les éléments justifiant de la conformité des liaisons électriques intérieures avec la réglementation technique en vigueur [II de l'art.6 du décret n° 2014-450]

Si votre projet nécessite une dérogation « espèces protégées » au titre du 4° de l'article L. 411-2 du code de l'environnement :

PJ 4. - L'étude d'impact prévue en AU 6. précise la description, en fonction de la nature de l'opération projetée [art.7 du décret n° 2014-450] :

Du programme d'activité dans lequel s'inscrit la demande, de sa finalité et de son objectif ;

Des espèces (nom scientifique et nom commun) concernées ;

Du nombre et du sexe des spécimens de chacune des espèces faisant l'objet de la demande ;

De la période ou des dates d'intervention ;

Des lieux d'intervention ;

S'il y a lieu, des mesures d'atténuation ou de compensation mises en œuvre, ayant des conséquences bénéfiques pour les espèces concernées ;

De la qualification des personnes amenées à intervenir ;

Du protocole des interventions : modalités techniques, modalités d'enregistrement des données obtenues ;

Des modalités de compte rendu des interventions

Si votre projet se situe sur un site nouveau :

PJ 5. - L'avis du propriétaire, si vous n'êtes pas propriétaire du terrain, sur l'état dans lequel devra être remis le site lors de l'arrêt définitif de l'installation [1° du I de l'art. 4 du décret n° 2014-450 et le 7° du I de l'art. R. 512-6 du code de l'environnement]

PJ 6. - L'avis du maire ou du président de l'établissement public de coopération intercommunale compétent en matière d'urbanisme, sur l'état dans lequel devra être remis le site lors de l'arrêt définitif de l'installation [1° du I de l'art. 4 du décret n° 2014-450 et le 7° du I de l'art. R. 512-6 du code de l'environnement]

PJ 7. - Si vous demandez l'institution de servitudes d'utilité publique prévues à l'article L. 515-8 du code de l'environnement, précisez le périmètre et les règles souhaités [2° du I de l'art. 4 du décret n° 2014-450 et le 3° de l'art. R. 512-3 du code de l'environnement]

Si l'installation pour laquelle vous demandez l'autorisation unique est destinée au traitement de déchets :

PJ 8. - L'origine géographique prévue des déchets [2° du I de l'art. 4 du décret n° 2014-450 et le 6° de l'art. R. 512-3 du code de l'environnement]

PJ 9. - La manière dont le projet est compatible avec les plans prévus aux articles L. 541-11, L. 541-11-1, L. 541-13, L. 541-14 et L. 541-14-1 du code de l'environnement [2° du I de l'art. 4 du décret n° 2014-450 et le 6° de l'art. R. 512-3 du code de l'environnement]

Si l'installation pour laquelle vous demandez l'autorisation unique est une installation soumise à garanties financières (installation mentionnée aux articles R. 516-1 ou R. 553-1 du code de l'environnement) :

PJ 10. - Les modalités des garanties financières destinées à assurer la surveillance du site et le maintien en sécurité de l'installation, les interventions éventuelles en cas d'accident avant ou après la fermeture, et la remise en état après fermeture [1° du I de l'art. 4 du décret n° 2014-450 et art. R. 512-5 du code de l'environnement]

PJ 11. - Lorsque le dossier est déposé dans le cadre d'une demande de modification substantielle en application du II de l'article R. 512-33 du code de l'environnement, un état de la pollution des sols sur lesquels est sise votre installation [1° du I de l'art. 4 du décret n° 2014-450 et le 4° de l'art. R. 512-4 du code de l'environnement]

Lorsque cet état de pollution des sols met en évidence une pollution présentant des dangers ou inconvénients pour la santé, la sécurité, la salubrité publiques ou de nature à porter atteinte aux autres intérêts mentionnés à l'article L. 511-1 de l'environnement, proposez :

- Soit les mesures de nature à éviter, réduire ou compenser cette pollution ainsi que le calendrier correspondant que vous souhaitez mettre en œuvre afin d'appliquer ces mesures [1° du I de l'art. 4 du décret n° 2014-450 et le 4° de l'art. R. 512-4 du code de l'environnement]

- Soit le programme des études nécessaires à la définition de telles mesures [1° du I de l'art. 4 du décret n° 2014-450 et le 4° de l'art. R. 512-4 du code de l'environnement]

Si l'installation pour laquelle vous demandez l'autorisation unique est une installation soumise à quotas d'émission de gaz à effet de serre (installation relevant des dispositions des articles L. 229-5 et L. 229-6 du code de l'environnement) :

PJ 12. - Les matières premières, combustibles et auxiliaires susceptibles d'émettre du dioxyde de carbone [1° du I de l'art. 4 du décret n° 2014-450 et le a) du 3° de l'art. R. 512-4 du code de l'environnement]

PJ 13. - Les différentes sources d'émissions de dioxyde de carbone de l'installation [1° du I de l'art. 4 du décret n° 2014-450 et le b) du 3° de l'art. R. 512-4 du code de l'environnement]

PJ 14. - Les mesures prises pour quantifier les émissions à travers un plan de surveillance qui réponde aux exigences du règlement visé à l'article 14 de la directive 2003/87/ CE du 13 octobre 2003 modifiée [1° du I de l'art. 4 du décret n° 2014-450 et le c) du 3° de l'art. R. 512-4 du code de l'environnement]

PJ 15. - Un résumé non technique des informations mentionnées en PJ 15 à PJ 17 [1° du I de l'art. 4 du décret n° 2014-450 et le 3° de l'art. R. 512-4 du code de l'environnement]

Si l'installation pour laquelle vous demandez l'autorisation unique est une installation IED (installations visées à l'annexe I de la directive 2010/75/ UE du 24 novembre 2010 relative aux émissions industrielles : rubriques 3000)

PJ 16. - Une proposition de rubrique principale choisie parmi les rubriques 3000 à 3999 [1° du I de l'art. 4 du décret n° 2014-450 et le II de l'art. R. 515-59 du code de l'environnement]

PJ 17. - Motivation de ce choix de rubrique principale [1° du I de l'art. 4 du décret n° 2014-450 et le II de l'art. R. 515-59 du code de l'environnement]

PJ 18. - Propositions de conclusions sur les meilleures techniques disponibles relatives à la rubrique principale [1° du I de l'art. 4 du décret n° 2014-450 et le II de l'art. R. 515-59 du code de l'environnement]

PJ 19. - Motivation de ce choix de conclusions [1° du I de l'art. 4 du décret n° 2014-450 et le II de l'art. R. 515-59 du code de l'environnement]

PJ 20. - Le contenu de l'étude d'impact mentionnée en AU 6. comporte en outre les éléments suivants :

PJ 20.1. - La description des mesures prévues pour l'application des meilleures techniques disponibles (MTD). Cette description complète la description des mesures réductrices et compensatoires mentionnées en AU 6.9. [1° du I de l'art. 4 du décret n° 2014-450 et le 1° du I de l'art. R. 515-59 du code de l'environnement]
 Cette description comprend - pour chaque activité et chaque type de procédé - une comparaison⁵ du fonctionnement de l'installation avec :

PJ 20.1.1. - Les MTD décrites dans les conclusions sur les MTD.
 En l'absence de ces conclusions sur les MTD, les MTD figurant au sein des BREFs (documents de référence sur les meilleures techniques disponibles) adoptés par la Commission européenne avant le 7 janvier 2013

PJ 20.1.2. - Si vous souhaitez que les prescriptions de l'autorisation soient fixées sur la base d'une MTD qui n'est décrite dans aucune des conclusions sur les MTD applicables cette comparaison est complétée par :
 - une proposition de MTD et
 - une justification de cette proposition
 en accordant une attention particulière aux critères fixés par l'article 3 de l'arrêté du 2 mai 2013 relatif aux définitions, liste et critères de la directive 2010/75/UE du 24 novembre 2010 relative aux émissions industrielles

PJ 20.1.3. - Lorsque l'activité ou le type de procédé de production utilisé n'est couvert par aucune des conclusions sur les MTD ou si ces conclusions ne prennent pas en considération toutes les incidences possibles de l'activité ou du procédé utilisé sur l'environnement, la comparaison est remplacée par :
 - une proposition de meilleure technique disponible (MTD) et
 - une justification de cette proposition
 en accordant une attention particulière aux critères fixés par l'article 3 de l'arrêté du 2 mai 2013 relatif aux définitions, liste et critères de la directive 2010/75/UE du 24 novembre 2010 relative aux émissions industrielles

⁵ Cette comparaison positionne les niveaux des rejets par rapport aux niveaux d'émission associés aux meilleures techniques disponibles figurant dans les conclusions sur les MTD et les Brefs (documents de référence sur les meilleures techniques disponibles adoptés par la Commission européenne avant le 7 janvier 2013)

PJ 20.2. - Si vous souhaitez bénéficier des dispositions de dérogation de l'article R. 515-68 du code de l'environnement, l'évaluation coût bénéfice prévue à cet article [1° du I de l'art. 4 du décret n° 2014-450 et le 2° du I de l'art. R. 515-59 du code de l'environnement]

PJ 20.3. - Le rapport de base mentionné à l'article L. 515-30 du code de l'environnement, lorsque l'activité implique l'utilisation, la production ou le rejet de substances ou de mélanges dangereux pertinents mentionnés à l'article 3 du règlement (CE) n° 1272/2008 du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges (dit règlement CLP), et un risque de contamination du sol et des eaux souterraines sur le site de l'exploitation [1° du I de l'art. 4 du décret n° 2014-450 et le 3° du I de l'art. R. 515-59 du code de l'environnement].

Ce rapport⁶ contient les informations nécessaires pour comparer l'état de pollution du sol et des eaux souterraines avec l'état du site d'exploitation lors de la mise à l'arrêt définitif de l'installation. Il comprend au minimum :

- Des informations relatives à l'utilisation actuelle et, si elles existent, aux utilisations précédentes du site ;
- Les informations disponibles sur les mesures de pollution du sol et des eaux souterraines à l'époque de l'établissement du rapport ou, à défaut, de nouvelles mesures de cette pollution eu égard à

Si l'installation pour laquelle vous demandez l'autorisation unique est une installation impliquant l'utilisation, la fabrication ou le stockage de substances dangereuses (Seveso seuil bas et seuil haut : rubriques 4000) :

PJ 21. - L'étude de dangers mentionnée en AU 9 contient les mesures d'organisation et de gestion propres à réduire la probabilité et les effets d'un accident majeur [1° du I de l'art. 4 du décret n° 2014-450, le II de l'art. R. 512-9 du code de l'environnement et l'arrêté du 10 mai 2000 relatif à la prévention des accidents majeurs impliquant des substances ou des préparations dangereuses présentes dans certaines catégories d'installations classées pour la protection de l'environnement soumises à autorisation].

Si l'installation pour laquelle vous demandez l'autorisation unique est une installation figurant sur la liste prévue à l'article L. 515-8 du code de l'environnement (installation Seveso seuil haut) :

PJ 22. - L'étude des dangers mentionnée en AU 9 contient les éléments indispensables pour l'élaboration par les autorités publiques d'un plan particulier d'intervention (PPI) [1° du I de l'art. 4 du décret n° 2014-450 et le II de l'art. R. 512-9 du code de l'environnement].

Si votre projet porte sur des travaux exécutés à l'intérieur d'un bâtiment situé dans un secteur sauvegardé ou à l'intérieur d'un immeuble inscrit au titre des monuments historiques :

PJ 23. - Un document graphique faisant apparaître l'état initial et l'état futur de chacune des parties du bâtiment faisant l'objet des travaux. [3° de l'art. 4 du décret n° 2014-450, le b) de l'art. R.* 431-7 et le b) de l'art. R.* 431-11 du code de l'urbanisme]

Si votre projet est tenu de respecter les règles parasismiques et paracycloniques :

PJ 24. - L'attestation d'un contrôleur technique [III de l'art. 4 du décret n° 2014-450 et d) de l'art. R.* 431-16 du code de l'urbanisme]

Si votre projet se situe dans une zone où un plan de prévention des risques impose la réalisation d'une étude :

PJ 25. - L'attestation de l'architecte ou de l'expert certifiant que l'étude a été réalisée et que le projet la prend en compte [III de l'art. 4 du décret n° 2014-450 et e) de l'art. R.* 431-16 du code de l'urbanisme]

⁶ Un [guide méthodologique pour l'élaboration du rapport de base prévu par la Directive IED](#) est à votre disposition pour réaliser ce rapport de base.

Parc Eolien «DE LA SEPE DES NOUES» Commune de BLACY

DÉCLARATION DES ÉLÉMENTS NÉCESSAIRES AU CALCUL DES IMPOSITIONS POUR LA DEMANDE D'AUTORISATION UNIQUE

DEMANDE D'AUTORISATION UNIQUE PIECES COMPLEMENTAIRES

SIGNATURE :


I'M IN ARCHITECTURE
80 rue du Faubourg Saint Denis 75010 PARIS
06 71 15 45 63 / im.in.archi@gmx.com
SARL au capital de 16500€
533 863 940 R.C.S. PARIS

**PARC EOLIEN
«DE LA SEPE DES NOUES»
COMMUNE DE BLACY**

MAITRE D'OUVRAGE:

S.E.P.E. «DES NOUES»
1, Rue de Berne - Espace Européen de
l'entreprise - Les Terrasses de l'Europe -
67300 Schiltigheim
S.A.R.L. au capital de 15 000,000€
RCS de Strasbourg TI sous le n° 808 404 263

LEGENDE :

Déclaration des éléments nécessaires au calcul des impositions pour la demande d'autorisation unique

Informations nécessaires en application du 4° du I de l'article 4 du décret n°2014- du mai 2014 relatif à l'expérimentation d'une autorisation unique en matière d'installations classées pour la protection de l'environnement

Cette déclaration sert de base au calcul des impositions dont vous êtes éventuellement redevable au titre de votre projet. Remplissez soigneusement les cadres ci-dessous et n'oubliez pas de joindre le cas échéant les documents complémentaires figurant au cadre 4. Cela peut vous permettre de bénéficier d'impositions plus favorables. Conservez soigneusement les justificatifs afférents à vos déclarations. Ils pourront vous être demandés ultérieurement

| Cadre réservé à la mairie où est situé le projet | | | | | | | | | |
|--|-------------|---------|-------|-------------------|--|--|--|--|--|
| | | | | | | | | | |
| AU | Département | Commune | Année | Numéro de dossier | | | | | |

1. Renseignements concernant les constructions ou les aménagements

1.1 - Les lignes ci-dessous doivent être obligatoirement renseignées, quelle que soit la nature de la construction

Surface taxable (1) totale créée de la ou des construction(s), hormis les surfaces de stationnement closes et couvertes (2bis)

Surface taxable des locaux clos et couverts (2 bis) à usage de stationnement 0 m²

1.2 - Destination des constructions et tableau des surfaces taxables (1) 33 m²

1.2.1 - Création de locaux destinés à l'habitation

| Dont | | Nombre de logements créés | Surfaces créées (1) hormis les surfaces de stationnement closes et couvertes (2 bis) | Surfaces créées pour le stationnement clos et couvert (2 bis) |
|--|--|---------------------------|--|---|
| Locaux à usage d'habitation principale et leurs annexes (2) | Ne bénéficiant pas de prêt aidé (3) | | | |
| | Bénéficiant d'un PLAI ou LLTS (4) | | | |
| | Bénéficiant d'un prêt à taux zéro plus (PTZ+)(5) | | | |
| | Bénéficiant d'autres prêts aidés (PLUS, LES, PSLA, PLS, LLS) (6) | | | |
| Locaux à usage d'habitation secondaire et leurs annexes (2) | | | | |
| Locaux à usage d'hébergement (7) et leurs annexes (2) | Ne bénéficiant pas de prêt aidé | | | |
| | Bénéficiant d'un PLAI ou LLTS | | | |
| | Bénéficiant d'autres prêts aidés | | | |
| Nombre total de logements créés | | | | |

1.2.2 - Extension (8) de l'habitation principale, création d'un bâtiment annexe à cette habitation ou d'un garage clos et couvert.

Pour la réalisation de ces travaux, bénéficiez-vous d'un prêt aidé (4) (5) (6) ? Oui Non

Si oui, lesquels ?

Quelle est la surface taxable (1) existante conservée ? Quel est le nombre de logements existants ?

1.2.3 - Création ou extension de locaux non destinés à l'habitation

| | Nombre créé | Surfaces créées (1) hormis les surfaces de stationnement closes et couvertes (2bis) | Surfaces créées pour le stationnement clos et couvert (2bis) |
|--|-------------|---|--|
| Nombre de commerces dont la surface de vente est inférieure à 400 m ² (9) | | | |
| Total des surfaces créées, y compris les surfaces annexes | | | |
| Locaux industriels et leurs annexes | | 33 | |
| Locaux artisanaux et leurs annexes | | | |
| Entrepôts et hangars faisant l'objet d'une exploitation commerciale et non ouverts au public (10) | | | |
| Dans les exploitations et coopératives agricoles : | | | |
| Surfaces de plancher des serres de production, des locaux destinés à abriter les récoltes, héberger les animaux, ranger et entretenir le matériel agricole, des locaux de production et de stockage des produits à usage agricole, des locaux de transformation et de conditionnement des produits provenant de l'exploitation (11) | | | |
| | | Surfaces créées | |
| Parcs de stationnement couverts faisant l'objet d'une exploitation commerciale (12) | | | |

1.3 - Autres éléments créés soumis à la taxe d'aménagement

Nombre de places de stationnement non couvertes ou non closes (13) :

Nombre d'éoliennes dont la hauteur est supérieure à 12 m : 7

Superficie des panneaux photovoltaïques posés au sol : m²

1.4 - Redevance d'archéologie préventive

Détaillez les parties du projet qui n'affectent pas le sous-sol. Les fondations ou les travaux n'affectent pas le sous-sol si leur profondeur est inférieure à 0,50 m.

Surface concernée au titre des locaux : m² de surface taxable créée

Nombre d'emplacements de stationnement concernés (13) : créé (s)

Nombre d'éoliennes dont la hauteur est supérieure à 12 m concernées 7 créé (s)

1.5 - Cas particuliers

Les travaux projetés sont-ils réalisés suite à des prescriptions résultant d'un Plan de Prévention des Risques naturels, technologiques ou miniers ? Oui Non

La construction projetée concerne t-elle un immeuble classé parmi les monuments historiques ou inscrit à l'inventaire des monuments historiques ? Oui Non

2 - Autres renseignements

2.1 - Versement pour sous-densité (VSD) (14)

Demandez à la mairie si un seuil minimal de densité (SMD) est institué dans le secteur de la commune où vous construisez.

Si oui, la superficie de la construction projetée est-elle égale ou supérieure au seuil minimal de densité (15) ? Oui Non

Dans le cas où la surface de plancher de votre projet est inférieure au seuil minimal de densité, indiquez ici :

La superficie de votre unité foncière : m²

La superficie de l'unité foncière effectivement constructible (16) m²

La valeur du m² de terrain nu et libre : €/m²

Les surfaces de plancher des constructions existantes non destinées à être démolies (en m²) (17) m²

Si vous avez bénéficié avant le dépôt de votre demande d'un rescrit fiscal (18), indiquez sa date

2.2 - Plafond légal de densité (PLD) (19)

Demandez à la mairie si un plafond légal de densité des constructions est institué dans la commune et si les constructions prévues sur votre terrain dépassent ce plafond

Si oui, indiquez ici la valeur du m² de terrain nu et libre €

Pour bénéficier le cas échéant de droits acquis, précisez si des constructions existant sur votre terrain avant le 1^{er} avril 1976 ont été démolies Oui Non

Si oui, indiquez ici la surface démolie (20) m²

3 - Pièces à joindre selon la nature ou la situation du projet :

| Pièces | Nombre d'exemplaires à fournir |
|---|---|
| Si votre projet se situe dans une commune ayant instauré un seuil minimal de densité et si votre terrain est un lot de lotissement : | |
| F1. Le certificat fourni par le lotisseur [Art. R*. 442-11 2 ^{ème} alinéa du code de l'urbanisme] | <input type="checkbox"/> 1 exemplaire par dossier |
| Si votre projet se situe dans une commune ayant instauré un seuil minimal de densité et si vous avez bénéficié d'un rescrit fiscal : | |
| F2. Le rescrit fiscal [article R. 331-23 du code de l'urbanisme] | <input type="checkbox"/> 1 exemplaire par dossier |
| Si votre projet se situe dans une commune ayant instauré un plafond légal de densité et si votre projet dépasse ce plafond : | |
| F3. Un extrait de la matrice cadastrale [Ancien art. R. 333-3 du code de l'urbanisme] | <input type="checkbox"/> 1 exemplaire par dossier |
| F4. Un extrait du plan cadastral [Ancien art. R. 333-3 du code de l'urbanisme] | <input type="checkbox"/> 1 exemplaire par dossier |

4 - Pièces à joindre selon la nature ou la situation du projet :

| Pièces | Nombre d'exemplaires à fournir |
|--|---|
| Si votre projet se situe dans une opération d'intérêt national et que vous pensez bénéficier de l'exonération prévue à l'article L. 331-7 4° (opération d'intérêt national) du code de l'urbanisme | |
| F5. L'attestation de l'aménageur certifiant que ce dernier a réalisé ou réalisera l'intégralité des travaux mis à sa charge (articles R. 331-5 et R. 431-23-1 du code de l'urbanisme) | <input type="checkbox"/> 1 exemplaire par dossier |
| Si votre projet se situe dans un périmètre de projet urbain partenarial et que vous pensez bénéficier de l'exonération prévue à l'article L. 331-7 6° (projet urbain partenarial) du code de l'urbanisme : | |
| F6. Copie de la convention de projet urbain partenarial (article R. 431-23-2 du code de l'urbanisme) | <input type="checkbox"/> 1 exemplaire par dossier |
| Si vous faites une reconstruction suite à une destruction ou suite à une démolition ou suite à un sinistre et que vous pensez bénéficier de l'exonération prévue à l'article L. 331-7 8° du code de l'urbanisme : | |
| F7. La justification de la date de la destruction, de la démolition ou du sinistre | <input type="checkbox"/> 1 exemplaire par dossier |
| F8. En cas de sinistre, l'attestation de l'assureur, que les indemnités versées en réparation des dommages ne comprennent pas le montant des taxes d'urbanisme | <input type="checkbox"/> 1 exemplaire par dossier |
| Si votre projet affecte le sous-sol et que vous pensez bénéficier de l'exonération prévue à l'article L. 524-6 du code du patrimoine (21) : | |
| F9. L'attestation de paiement d'une redevance d'archéologie préventive au titre de la réalisation d'un diagnostic suite une demande volontaire de fouilles, ou au titre de la loi du 1er août 2003 | <input type="checkbox"/> 1 exemplaire par dossier |

5 - Autres renseignements

(Informations complémentaires et justificatifs éventuels (notamment l'attestation bancaire au prêt à taux zéro +) pouvant vous permettre de bénéficier d'impositions plus favorables) :

6 - Engagement du déclarant

Fait le 22 Mars 2017

Nom et signature du déclarant

M.Fabien KAYSER, pour la SEPE «Des Noues»



Parc Eolien «DE LA SEPE DES NOUES» Commune de BLACY

ACCORD DES PROPRIETAIRES

DEMANDE D'AUTORISATION UNIQUE PIECES COMPLEMENTAIRES

SIGNATURE :


I'M IN ARCHITECTURE
80 rue du Faubourg Saint Denis 75010 PARIS
06 71 15 45 63 / im.in.archi@gmx.com
SARL au capital de 16500€
533 863 940 R.C.S. PARIS

**PARC EOLIEN
«DE LA SEPE DES NOUES»
COMMUNE DE BLACY**

MAITRE D'OUVRAGE:

S.E.P.E. «DES NOUES»
1, Rue de Berne - Espace Européen de
l'entreprise - Les Terrasses de l'Europe -
67300 Schiltigheim
S.A.R.L. au capital de 15 000,000€
RCS de Strasbourg TI sous le n° 808 404 263

LEGENDE :

DEMANDE
D'AUTORISATION UNIQUE
PIECES COMPLEMENTAIRES

SIGNATURE :

I'M IN ARCHITECTURE
80 rue du Faubourg Saint Denis 75010 PARIS
06 71 15 45 63 // im.in.archi@gmx.com
SARL au capital de 16500€
533 863 940 R.C.S. PARIS

PARC EOLIEN
«DE LA SEPE DES NOUES»
COMMUNE DE BLACY

MAITRE D'OUVRAGE:

S.E.P.E. «DES NOUES»
1, Rue de Berne - Espace Européen de
l'entreprise - Les Terrasses de l'Europe -
67300 Schiltigheim
S.A.R.L. au capital de 15 000,000€
RCS de Strasbourg TI sous le n° 808 404 263

LEGENDE :

| Numéro de l'Eolienne | Servitude(s) | Commune | section cadastrale | Parcelle | Propriétaire(s) concerné(s) | | | | | |
|----------------------|---|---------------------|--------------------|----------|--|-------------------|-------|----|----|--------------------------------------|
| BL-01 | Implantation éolienne + aire de grutage + câble + angle de braquage | Blacy | ZA | 45 | Rallet Marie-Paule | | | | | |
| | | | | | Rallet Aurélien (nu) | | | | | |
| | | | | | Rallet Aubin (nu, représenté par sa maman) | | | | | |
| / | Câble | Blacy | ZA | 46 | Blanchard Françoise (usu) | | | | | |
| | | | | | Miriaux Pascale (Nu) | | | | | |
| / | Câble | Blacy | ZA | 47 | Oudart Bernard | | | | | |
| BL-02 | Implantation éolienne + aire de grutage + câble + angle de braquage | Blacy | ZA | 51 | Cartier Gilbert | | | | | |
| | | | | | / | câble | Blacy | ZA | 50 | Blanchard Françoise |
| | | | | | / | cable + surplomb | Blacy | ZA | 52 | Monsieur Cartier |
| | | | | | / | Câble | Blacy | ZA | 53 | Feuilly Laurant Feuilly Geneviève |
| BL-03 | Implantation éolienne + aire de grutage + câble | Blacy | ZA | 9 | GFA GERARD-PESTRE | | | | | |
| BL-04 | Implantation éolienne + aire de grutage + câble + PDL | Blacy | ZA | 9 | GFA GERARD-PESTRE | | | | | |
| BL-05 | Implantation éolienne + aire de grutage + câble | Blacy | ZA | 17 | Girardin Françoise | | | | | |
| BL-06 | Implantation éolienne + aire de grutage + câble | Blacy | ZA | 17 | Girardin Françoise | | | | | |
| / | surplomb * 2 de BL05 et BL06 | Blacy | ZA | 16 | Matras George | | | | | |
| / | surplomb * 2 de BL05 et BL06 | Blacy | ZA | 15 | Ducharme Pierre | | | | | |
| / | Angle de braquage | Blacy | ZA | 69 | GFA GERARD-PESTRE | | | | | |
| / | Angle de braquage + cable | Blacy | ZA | 18 | Madame Barbier | | | | | |
| / | câble | Blacy | ZA | 64 | Lefèvre Jean Lefèvre Claude | | | | | |
| | | | | | Bertron Solange Valentin Elisabeth | | | | | |
| / | Angle de braquage | Blacy | ZA | 26 | | | | | | |
| BL-07 | Implantation éolienne + aire de grutage + câble + angle de braquage | Blacy | ZA | 63 | Lefèvre Claude | | | | | |
| | | | | | / | Angle de braquage | Blacy | ZB | 54 | GFA de la Perrière |
| / | Convois + câble | Blacy | | | AF : Jean Lefèvre | | | | | |
| / | Convois | Maison en Champagne | | | AF : Rallet Dominique | | | | | |
| / | Convois + câble | Blacy | | | Commune : Maire M. Fontaine | | | | | |

**ACCORD
DU PROPRIÉTAIRE**

Nom et adresse

VALENTIN Solange - 64 rue du 11 Novembre 1918
51400 MOURMELON le PETIT

DECORNE Elisabeth née VALENTIN 64 rue du 11 Novembre 1918
51400 Mourmelon le Petit
SEPE des Noues

Le 20 février 2015

Objet : accord sur la connexité du parc éolien des Noues, parcelle ~~426~~ de la section ZA01

Monsieur,

Je fais suite à nos différents échanges relatifs au développement d'un projet éolien sur le territoire de la commune de Blacy et vous confirme, par la présente, mon accord à l'implantation et à l'exploitation de :

- Une éolienne
- Un câble
- Un chemin
- Une plateforme
- Un rayon de braquage

Sur la parcelle ~~426~~ dont je suis propriétaire, selon les modalités figurées sur le plan annexé.

Je vous prie de croire, Monsieur, en l'assurance de ma considération distinguée.

Signature

Solange Valentin
Decorne

DEMANDE
D'AUTORISATION UNIQUE
PIECES COMPLEMENTAIRES

SIGNATURE :

I'M IN ARCHITECTURE

80 rue du Faubourg Saint Denis 75010 PARIS
06 71 15 45 63 / im.in.archi@gmx.com
SARL au capital de 16500€
533 863 940 R.C.S. PARIS

PARC EOLIEN
«DE LA SEPE DES NOUES»
COMMUNE DE BLACY

MAITRE D'OUVRAGE:

S.E.P.E. «DES NOUES»
1, Rue de Berne - Espace Européen de
l'entreprise - Les Terrasses de l'Europe -
67300 Schiltigheim
S.A.R.L. au capital de 15 000,000€
RCS de Strasbourg TI sous le n° 808 404 263

LEGENDE :

**ACCORD
DU PROPRIÉTAIRE
PARCELLE ZA26**

DEMANDE
D'AUTORISATION UNIQUE
PIECES COMPLEMENTAIRES

SIGNATURE :

I'M IN ARCHITECTURE
80 rue du Faubourg Saint Denis 75010 PARIS
06 71 15 45 63 / im.in.archi@gmx.com
SARL au capital de 16500€
533 863 940 R.C.S. PARIS

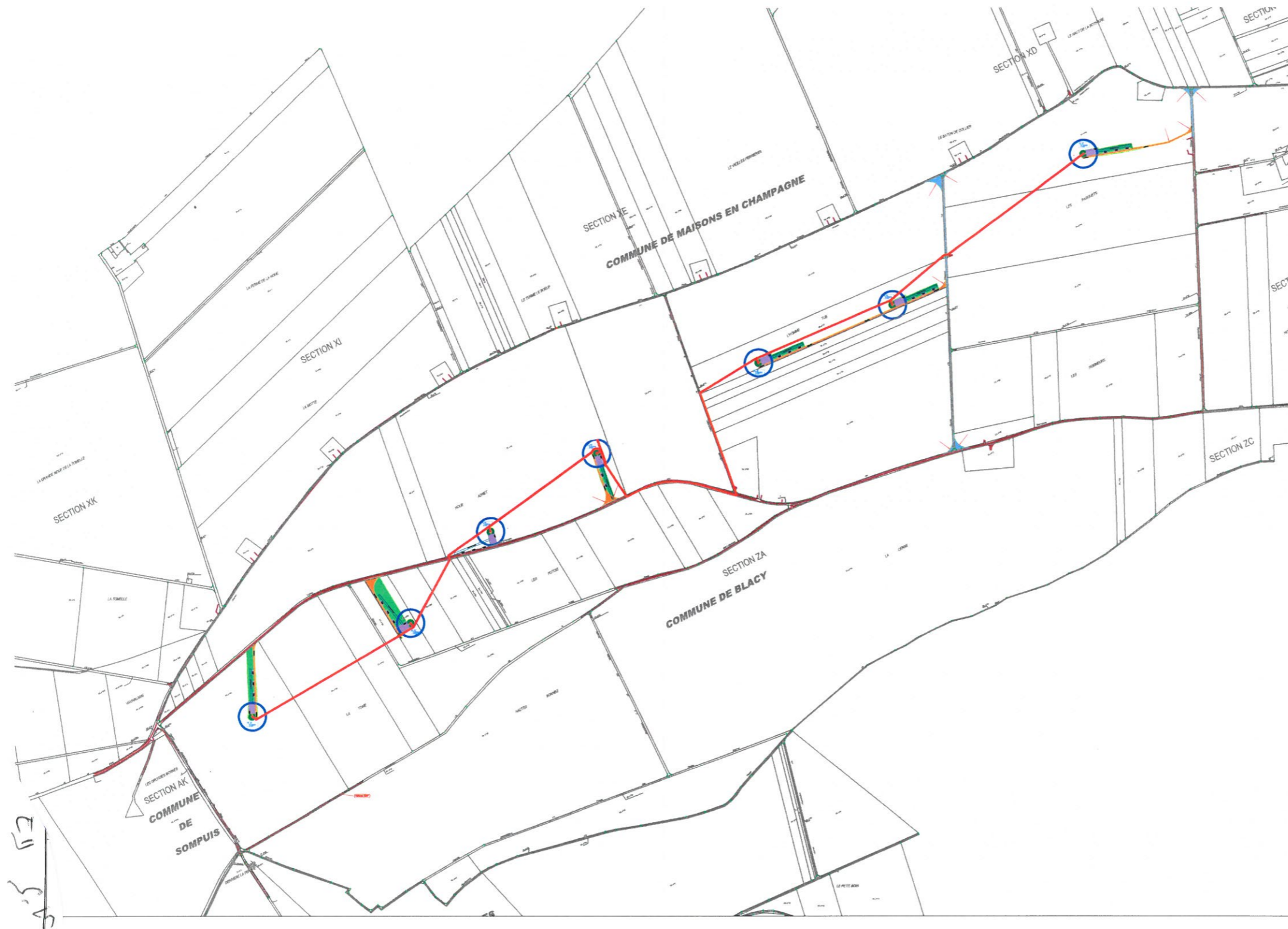
**PARC EOLIEN
«DE LA SEPE DES NOUES»
COMMUNE DE BLACY**

MAITRE D'OUVRAGE:

S.E.P.E. «DES NOUES»
1, Rue de Berne - Espace Européen de
l'entreprise - Les Terrasses de l'Europe -
67300 Schiltigheim
S.A.R.L. au capital de 15 000,000€
RCS de Strasbourg TI sous le n° 808 404 263

LEGENDE :

**ACCORD
DU PROPRIETAIRE
PARCELLE ZA26**



Nom et adresse
RALLET Marie-Bule
RALLET Aurelien
RALLET Aubin
11 rue de Flancoert
57300 Noizons en ch. SEPE des Noues

Le 11-03-16

Objet : accord sur la connexité du parc éolien des Noues, parcelle 45 de la section ZA01

Monsieur,

Je fais suite à nos différents échanges relatifs au développement d'un projet éolien sur le territoire de la commune de Blacy et vous confirme, par la présente, mon accord à l'implantation et à l'exploitation de :

- Une éolienne
- Un câble
- Un chemin
- Une plateforme
- Un rayon de braquage

Sur la parcelle 45 dont je suis ^{ou} propriétaire, selon les modalités figurées sur le plan annexé.
ou usufruitière

Je vous prie de croire, Monsieur, en l'assurance de ma considération distinguée.

Signature

DEMANDE
D'AUTORISATION UNIQUE
PIECES COMPLEMENTAIRES

SIGNATURE :


I'M IN ARCHITECTURE
80 rue du Faubourg Saint Denis 75010 PARIS
06 71 15 45 63 / im.in.archi@gmx.com
SARL au capital de 16500€
533 863 940 R.C.S. PARIS

PARC EOLIEN
«DE LA SEPE DES NOUES»
COMMUNE DE BLACY

MAITRE D'OUVRAGE:

S.E.P.E. «DES NOUES»
1, Rue de Berne - Espace Européen de
l'entreprise - Les Terrasses de l'Europe -
67300 Schiltigheim
S.A.R.L. au capital de 15 000,000€
RCS de Strasbourg TI sous le n° 808 404 263

LEGENDE :

**ACCORD
DU PROPRIÉTAIRE**

DEMANDE
D'AUTORISATION UNIQUE
PIECES COMPLEMENTAIRES

SIGNATURE :

[Signature]
I'M IN ARCHITECTURE
80 rue du Faubourg Saint Denis 75010 PARIS
06 71 15 45 63 / im.in.archi@gmx.com
SARL au capital de 16500€
533 863 940 R.C.S. PARIS

PARC EOLIEN
«DE LA SEPE DES NOUES»
COMMUNE DE BLACY

MAITRE D'OUVRAGE:

S.E.P.E. «DES NOUES»
1, Rue de Berne - Espace Européen de
l'entreprise - Les Terrasses de l'Europe -
67300 Schiltigheim
S.A.R.L. au capital de 15 000,000€
RCS de Strasbourg TI sous le n° 808 404 263

LEGENDE :

**ACCORD
DU PROPRIÉTAIRE**



Amélien RALLET
11 Rue de flancourt
51300 Maisons en ch.
né le 20/02/95 à V.L.F

le 15 février 2015

Objet: pouvoir

Je soussigné Amélien RALLET, né le 20 février 1995 à Vitry-le-François (51) domicilié à Maisons en Champagne au 11 rue de flancourt, Je donne pouvoir à mon père Dominique RALLET ou à ma mère Marie-Paule RALLET, concernant le projet éolien sur la commune de Blacy et qui va toucher la parcelle "la tour" section ZA 45 dont je suis un propriétaire avec mon père et dont ma mère est usufructière.

le 15/02/15

Rallet

DEMANDE
D'AUTORISATION UNIQUE
PIECES COMPLEMENTAIRES

SIGNATURE :

I'M IN ARCHITECTURE
80 rue du Faubourg Saint Denis 75010 PARIS
06 71 15 45 63 / im.in.archi@gmx.com
SARL au capital de 16500€
533 863 940 R.C.S. PARIS

PARC EOLIEN
«DE LA SEPE DES NOUES»
COMMUNE DE BLACY

MAITRE D'OUVRAGE:

S.E.P.E. «DES NOUES»
1, Rue de Berne - Espace Européen de
l'entreprise - Les Terrasses de l'Europe -
67300 Schiltigheim
S.A.R.L. au capital de 15 000,000€
RCS de Strasbourg TI sous le n° 808 404 263

LEGENDE :

**ACCORD
DU PROPRIÉTAIRE**

Aubin
rue de Plancourt
300 Maisons-en-champagne
le 02/04/1997 à
Vitry-le-François

le 15 février 2015

Objet: pouvoir

Je soussigné RALLET Aubin, né le 02 avril 1997, à Vitry-le-François (51) domicilié à Maisons-en-champagne au 11 rue de Plancourt. Donne pouvoir à mon père RALLET Dominique ou à ma mère Rallet Marie-Paule, concernant le projet éolien sur le territoire de Blacy qui touchera la parcelle dite "la ton section ZA45 dont je suis nu propriétaire avec mon frère RALLET Aurélien et dont ma mère est usufruitière.

le 15/02/15

Rallet

DEMANDE
D'AUTORISATION UNIQUE
PIECES COMPLEMENTAIRES

SIGNATURE :

I'M IN ARCHITECTURE
80 rue du Faubourg Saint Denis 75010 PARIS
06 71 15 45 63 / im.in.archi@gmx.com
SARL au capital de 16500€
533 863 940 R.C.S. PARIS

PARC EOLIEN
«DE LA SEPE DES NOUES»
COMMUNE DE BLACY

MAITRE D'OUVRAGE:

S.E.P.E. «DES NOUES»
1, Rue de Berne - Espace Européen de
l'entreprise - Les Terrasses de l'Europe -
67300 Schiltigheim
S.A.R.L. au capital de 15 000,000€
RCS de Strasbourg TI sous le n° 808 404 263

LEGENDE :

**ACCORD
DU PROPRIÉTAIRE**

Nom et adresse Mme Blanchard Françoise (parcelles 46+50)
26 rue des Bûchettes - 51300 VITRY LE FRANCOIS .

Mme Miraux Pascale (parcelle 46)
15 Rue des Tilleuls
51300 BLACY

SEPE des Noues

Le 19 Juin 2016

Objet : accord sur la connexité du parc éolien des Noues, parcelle 46+50 de la section ZA01

Monsieur,

Je fais suite à nos différents échanges relatifs au développement d'un projet éolien sur le territoire de la commune de Blacy et vous confirme, par la présente, mon accord à l'implantation et à l'exploitation de :

- Une éolienne
- Un câble
- Un chemin
- Une plateforme
- Un rayon de braquage
- Un surplomb.

Sur la parcelle 46+50 dont je suis propriétaire, selon les modalités figurées sur le plan annexé.

Je vous prie de croire, Monsieur, en l'assurance de ma considération distinguée.

Signature

Miraux

Blanchard

DEMANDE
D'AUTORISATION UNIQUE
PIECES COMPLEMENTAIRES

SIGNATURE :

I'M IN ARCHITECTURE
80 rue du Faubourg Saint Denis 75010 PARIS
06 71 15 45 63 / im.in.archi@gmx.com
SARL au capital de 16500€
533 863 940 R.C.S. PARIS

PARC EOLIEN
«DE LA SEPE DES NOUES»
COMMUNE DE BLACY

MAITRE D'OUVRAGE:

S.E.P.E. «DES NOUES»
1, Rue de Berne - Espace Européen de
l'entreprise - Les Terrasses de l'Europe -
67300 Schiltigheim
S.A.R.L. au capital de 15 000,000€
RCS de Strasbourg TI sous le n° 808 404 263

LEGENDE :

**ACCORD
DU PROPRIÉTAIRE**

**DEMANDE
D'AUTORISATION UNIQUE
PIECES COMPLEMENTAIRES**

SIGNATURE :

I'M IN ARCHITECTURE

80 rue du Faubourg Saint Denis 75010 PARIS
06 71 15 45 63 / im.in.archi@gmx.com
SARL au capital de 16500€
533 863 940 R.C.S. PARIS

**PARC EOLIEN
«DE LA SEPE DES NOUES»
COMMUNE DE BLACY**

MAITRE D'OUVRAGE:

S.E.P.E. «DES NOUES»
1, Rue de Berne - Espace Européen de
l'entreprise - Les Terrasses de l'Europe -
67300 Schiltigheim
S.A.R.L. au capital de 15 000,000€
RCS de Strasbourg TI sous le n° 808 404 263

LEGENDE :

**ACCORD
DU PROPRIÉTAIRE**



Nom et adresse *OUDDART Bernard*
57 rue de la Pentecôte 51300 Blacy

SEPE des Noues

Le *27/02/2016*

Objet : accord sur la connexité du parc éolien des Noues, parcelle *47* de la section ZA01

Monsieur,

Je fais suite à nos différents échanges relatifs au développement d'un projet éolien sur le territoire de la commune de Blacy et vous confirme, par la présente, mon accord à l'implantation et à l'exploitation de :

- Une éolienne
- Un câble
- Un chemin
- Une plateforme
- Un rayon de braquage

Sur la parcelle *47* dont je suis propriétaire, selon les modalités figurées sur le plan annexé.

Je vous prie de croire, Monsieur, en l'assurance de ma considération distinguée.

Signature
B. Oudart

**DEMANDE
D'AUTORISATION UNIQUE
PIECES COMPLEMENTAIRES**

SIGNATURE :

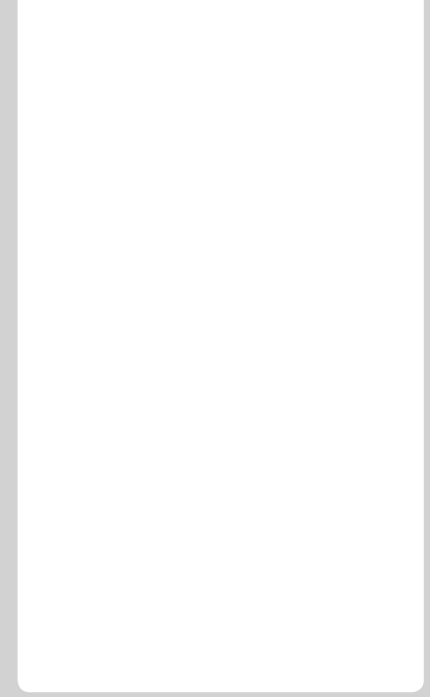
[Signature]
I'M IN ARCHITECTURE
80 rue du Faubourg Saint Denis 75010 PARIS
06 71 15 45 63 / im.in.archi@gmx.com
SARL au capital de 16500€
533 863 940 R.C.S. PARIS

**PARC EOLIEN
«DE LA SEPE DES NOUES»
COMMUNE DE BLACY**

MAITRE D'OUVRAGE:

S.E.P.E. «DES NOUES»
1, Rue de Berne - Espace Européen de
l'entreprise - Les Terrasses de l'Europe -
67300 Schiltigheim
S.A.R.L. au capital de 15 000,000€
RCS de Strasbourg TI sous le n° 808 404 263

LEGENDE :



**ACCORD
DU PROPRIÉTAIRE**

DEMANDE
D'AUTORISATION UNIQUE
PIECES COMPLEMENTAIRES

SIGNATURE :

I'M IN ARCHITECTURE
80 rue du Faubourg Saint Denis 75010 PARIS
06 71 15 45 63 / im.in.archi@gmx.com
SARL au capital de 16500€
533 863 940 R.C.S. PARIS

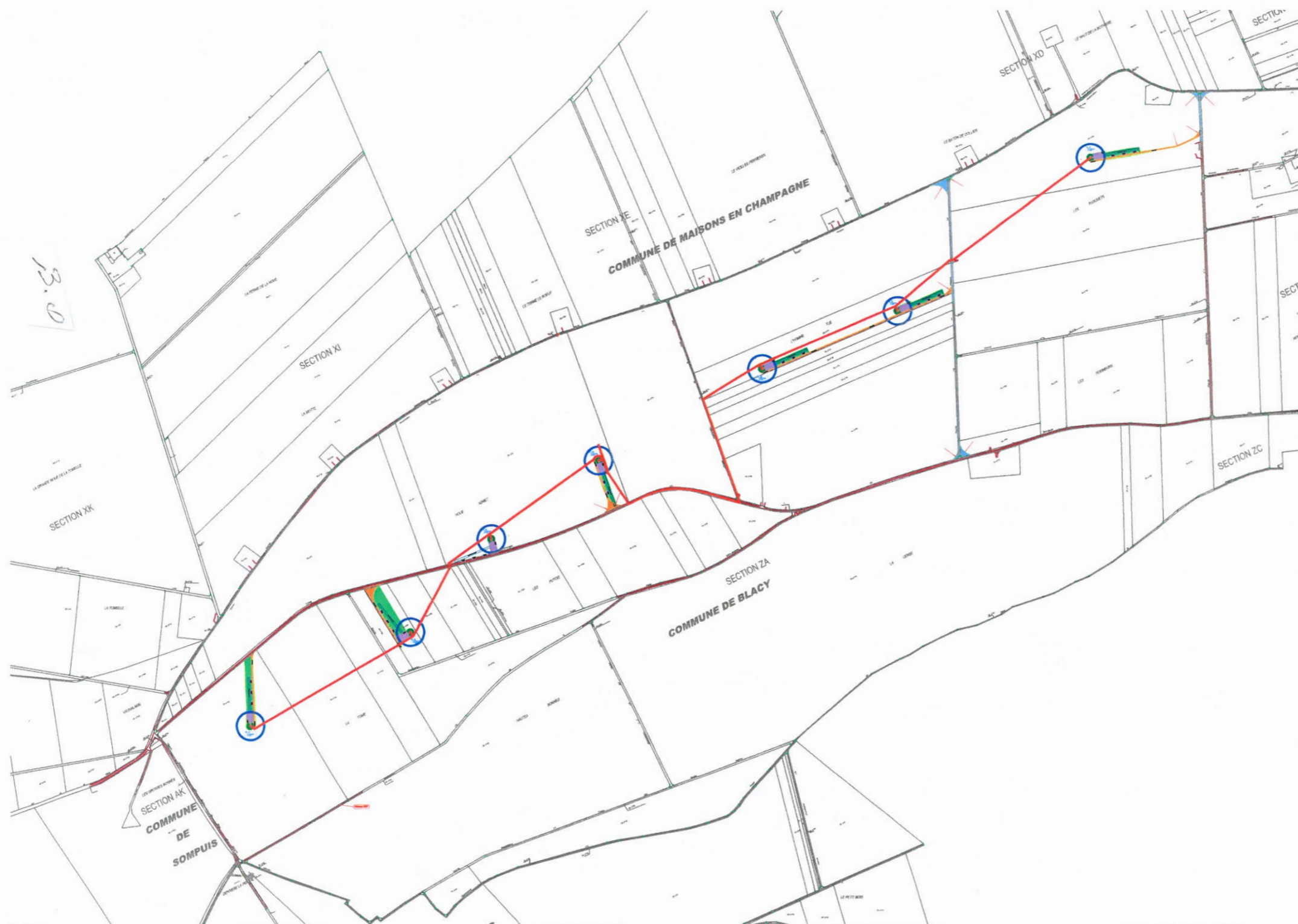
PARC EOLIEN
«DE LA SEPE DES NOUES»
COMMUNE DE BLACY

MAITRE D'OUVRAGE:

S.E.P.E. «DES NOUES»
1, Rue de Berne - Espace Européen de
l'entreprise - Les Terrasses de l'Europe -
67300 Schiltigheim
S.A.R.L. au capital de 15 000,000€
RCS de Strasbourg TI sous le n° 808 404 263

LEGENDE :

**ACCORD
DU PROPRIÉTAIRE**



Nom et adresse *CARTIER Jacques*
21 Rue de Sompuis
51300 BLACY

SEPE des Noues

Le *3/04/16*

Objet : accord sur la connexité du parc éolien des Noues, parcelle *51/52* de la section ZA01

Monsieur,

Je fais suite à nos différents échanges relatifs au développement d'un projet éolien sur le territoire de la commune de Blacy et vous confirme, par la présente, mon accord à l'implantation et à l'exploitation de :

- Une éolienne
- Un câble
- Un chemin
- Une plateforme
- Un rayon de braquage

Sur la parcelle *51/52* dont je suis propriétaire, selon les modalités figurées sur le plan annexé.

Je vous prie de croire, Monsieur, en l'assurance de ma considération distinguée.

Signature



**DEMANDE
D'AUTORISATION UNIQUE
PIECES COMPLEMENTAIRES**

SIGNATURE :

I'M IN ARCHITECTURE
80 rue du Faubourg Saint Denis 75010 PARIS
06 71 15 45 63 / im.in.archi@gmx.com
SARL au capital de 16500€
533 863 940 R.C.S. PARIS

**PARC EOLIEN
«DE LA SEPE DES NOUES»
COMMUNE DE BLACY**

MAITRE D'OUVRAGE:

S.E.P.E. «DES NOUES»
1, Rue de Berne - Espace Européen de
l'entreprise - Les Terrasses de l'Europe -
67300 Schiltigheim
S.A.R.L. au capital de 15 000,000€
RCS de Strasbourg TI sous le n° 808 404 263

LEGENDE :

**ACCORD
DU PROPRIÉTAIRE**

DEMANDE
D'AUTORISATION UNIQUE
PIECES COMPLEMENTAIRES

SIGNATURE :

I'M IN ARCHITECTURE

80 rue du Faubourg Saint Denis 75010 PARIS
06 71 15 45 63 / im.in.archi@gmx.com
SARL au capital de 16500€
533 863 940 R.C.S. PARIS

**PARC EOLIEN
«DE LA SEPE DES NOUES»
COMMUNE DE BLACY**

MAITRE D'OUVRAGE:

S.E.P.E. «DES NOUES»
1, Rue de Berne - Espace Européen de
l'entreprise - Les Terrasses de l'Europe -
67300 Schiltigheim
S.A.R.L. au capital de 15 000,000€
RCS de Strasbourg TI sous le n° 808 404 263

LEGENDE :

**ACCORD
DU PROPRIÉTAIRE**



Droit d'Enregistrement
sur état 2.500 €

L'AN DEUX MILLE QUATORZE
Le VINGT TROIS JANVIER

Maître Philippe LEPAGE, membre d'une Société Civile Professionnelle dénommée 'Philippe LEPAGE et Arnaud LEFEVRE Notaires associés' titulaire d'un office notarial ayant son siège à VITRY-LE-FRANCOIS (Marne), 28 Rue Aristide Briand, soussigné.

A RECU le présent acte authentique à la requête des parties ci-après identifiées, contenant :

PROCURATION GENERALE

Par

Monsieur Gilbert Alfred CARTIER, Agriculteur retraité, époux de Madame Madeleine Marcelle JACQUINOT demeurant à BLACY (Marne) 1 Rue de la Bourrelière.

Né à BLACY (Marne) le 27 décembre 1924.

Marié sous le régime de la communauté réduite aux acquêts aux termes de son contrat de mariage reçu par Maître LAMBERT notaire à VITRY LE FRANCOIS (Marne) le 24 septembre 1946 préalable à son union célébrée à la Mairie de BLACY (Marne) le 28 septembre 1946.

Ce régime non modifié.

De nationalité française.

Ayant la qualité de 'Résident' au sens de la réglementation fiscale.

Ci-après dénommé «LE MANDANT».

Au profit de

1/Monsieur Jacques Pierre CARTIER, Agriculteur Retraité, époux de Madame Marie-Claude HUGOT demeurant à BLACY (Marne) 21 rue de Sompuis.

Né à VITRY LE FRANCOIS (Marne) le 2 décembre 1949.

Marié sous le régime de la communauté légale de biens réduite aux acquêts à défaut de contrat préalable à son union célébrée à la mairie de POGNY (Marne) le 2 octobre 1971.

Ce régime non modifié.

De nationalité française.

Ayant la qualité de 'Résident' au sens de la réglementation fiscale.

C.G. ⚡

DEMANDE
D'AUTORISATION UNIQUE
PIECES COMPLEMENTAIRES

SIGNATURE :

I'M IN ARCHITECTURE
80 rue du Faubourg Saint Denis 75010 PARIS
06 71 15 45 63 / im.in.archi@gmx.com
SARL au capital de 16500€
533 863 940 R.C.S. PARIS

PARC EOLIEN
«DE LA SEPE DES NOUES»
COMMUNE DE BLACY

MAITRE D'OUVRAGE:

S.E.P.E. «DES NOUES»
1, Rue de Berne - Espace Européen de
l'entreprise - Les Terrasses de l'Europe -
67300 Schiltigheim
S.A.R.L. au capital de 15 000,000€
RCS de Strasbourg TI sous le n° 808 404 263

LEGENDE :

**ACCORD
DU PROPRIÉTAIRE**

2/Madame Chantal Marie Gilberte CARTIER, Professeur retraitée, demeurant à BLACY (Marne) 7 rue de Sompuis, divorcée, non remariée, de Monsieur Daniel Lucien Eugène DAUTEL suivant jugement du Tribunal de grande instance de CHALONS EN CHAMPAGNE (Marne) en date du 1er juillet 1999.

Née à VITRY LE FRANCOIS (Marne) le 3 juillet 1947.

De nationalité française.

Ayant la qualité de 'Résident' au sens de la réglementation fiscale.

N'ayant pas signé de pacte civil de solidarité, ainsi déclaré.

Ci-après dénommés 'LE MANDATAIRE'

Avec faculté d'agir ensemble ou séparément.

Avec l'obligation d'agir ensemble pour toute décision ou tout engagement financier d'un montant de plus de TROIS MILLE EUROS (3.000.00 €).

A qui il donne pouvoir, pour lui et en son nom, de :

- REGIR, gérer et administrer, tant activement que passivement tous les biens et affaires présents et à venir du MANDANT, soit qu'ils lui appartiennent dès à présent en son nom, soit qu'ils dépendent de succession ou il peut et pourrait être intéressé, soit qu'ils lui proviennent de toute autre manière, sans aucune exception.

EN CONSEQUENCE :

- LOUER et affermer par telle forme, à telles personnes, pour le temps et aux prix, charges et conditions que le mandataire jugera convenables, tout ou partie des biens meubles et immeubles qui appartiennent et appartiendront par la suite au MANDANT ou dans lesquels il pourrait avoir des droits.

- PASSER, proroger, renouveler et accepter tous baux ; les résilier, même ceux existant avec ou sans indemnité ; donner et accepter tous congés ; faire dresser et reconnaître tous états de lieux ; faire toutes cessions de baux et toutes sous-locations.

- FAIRE faire toutes réparations et reconstructions ; arrêter tous devis et marchés ; régler tous mémoires d'ouvriers ou d'entrepreneurs ; exiger des locataires et fermiers les réparations à leur charge. Faire assurer contre l'incendie et autres risques tous biens meubles et immeubles, signer à cet effet toutes polices d'assurances, contracter tous engagements à cet égard.

C.G. /

DEMANDE
D'AUTORISATION UNIQUE
PIECES COMPLEMENTAIRES

SIGNATURE :

I'M IN ARCHITECTURE
80 rue du Faubourg Saint Denis 75010 PARIS
06 71 15 45 63 / im.in.archi@gmx.com
SARL au capital de 16500€
533 863 940 R.C.S. PARIS

PARC EOLIEN
«DE LA SEPE DES NOUES»
COMMUNE DE BLACY

MAITRE D'OUVRAGE:

S.E.P.E. «DES NOUES»
1, Rue de Berne - Espace Européen de
l'entreprise - Les Terrasses de l'Europe -
67300 Schiltigheim
S.A.R.L. au capital de 15 000,000€
RCS de Strasbourg TI sous le n° 808 404 263

LEGENDE :

**ACCORD
DU PROPRIÉTAIRE**

Nom et adresse

M. Feuilly Laurent et Mme Feuilly Genevieve
15 chemin de La Haute Voie 25, rue de La Peulecôte
51300 Louy l'Neuve 51300 Blacy

SEPE des Noues

Le 29/02/2016

Objet : accord sur la connexité du parc éolien des Noues, parcelle 53 de la section ZA01

Monsieur,

Je fais suite à nos différents échanges relatifs au développement d'un projet éolien sur le territoire de la commune de Blacy et vous confirme, par la présente, mon accord à l'implantation et à l'exploitation de :

- Une éolienne
- Un câble
- Un chemin
- Une plateforme
- Un rayon de braquage

Sur la parcelle 53 dont je suis propriétaire, selon les modalités figurées sur le plan annexé.

Je vous prie de croire, Monsieur, en l'assurance de ma considération distinguée.

Signature



DEMANDE
D'AUTORISATION UNIQUE
PIECES COMPLEMENTAIRES

SIGNATURE :

I'M IN ARCHITECTURE
80 rue du Faubourg Saint Denis 75010 PARIS
06 71 15 45 63 / im.in.archi@gmx.com
SARL au capital de 16500€
533 863 940 R.C.S. PARIS

PARC EOLIEN
«DE LA SEPE DES NOUES»
COMMUNE DE BLACY

MAITRE D'OUVRAGE:

S.E.P.E. «DES NOUES»
1, Rue de Berne - Espace Européen de
l'entreprise - Les Terrasses de l'Europe -
67300 Schiltigheim
S.A.R.L. au capital de 15 000,000€
RCS de Strasbourg TI sous le n° 808 404 263

LEGENDE :

**ACCORD
DU PROPRIÉTAIRE**

**DEMANDE
D'AUTORISATION UNIQUE
PIECES COMPLEMENTAIRES**

SIGNATURE :

I'M IN ARCHITECTURE

80 rue du Faubourg Saint Denis 75010 PARIS
06 71 15 45 63 / im.in.archi@gmx.com
SARL au capital de 16500€
533 863 940 R.C.S. PARIS

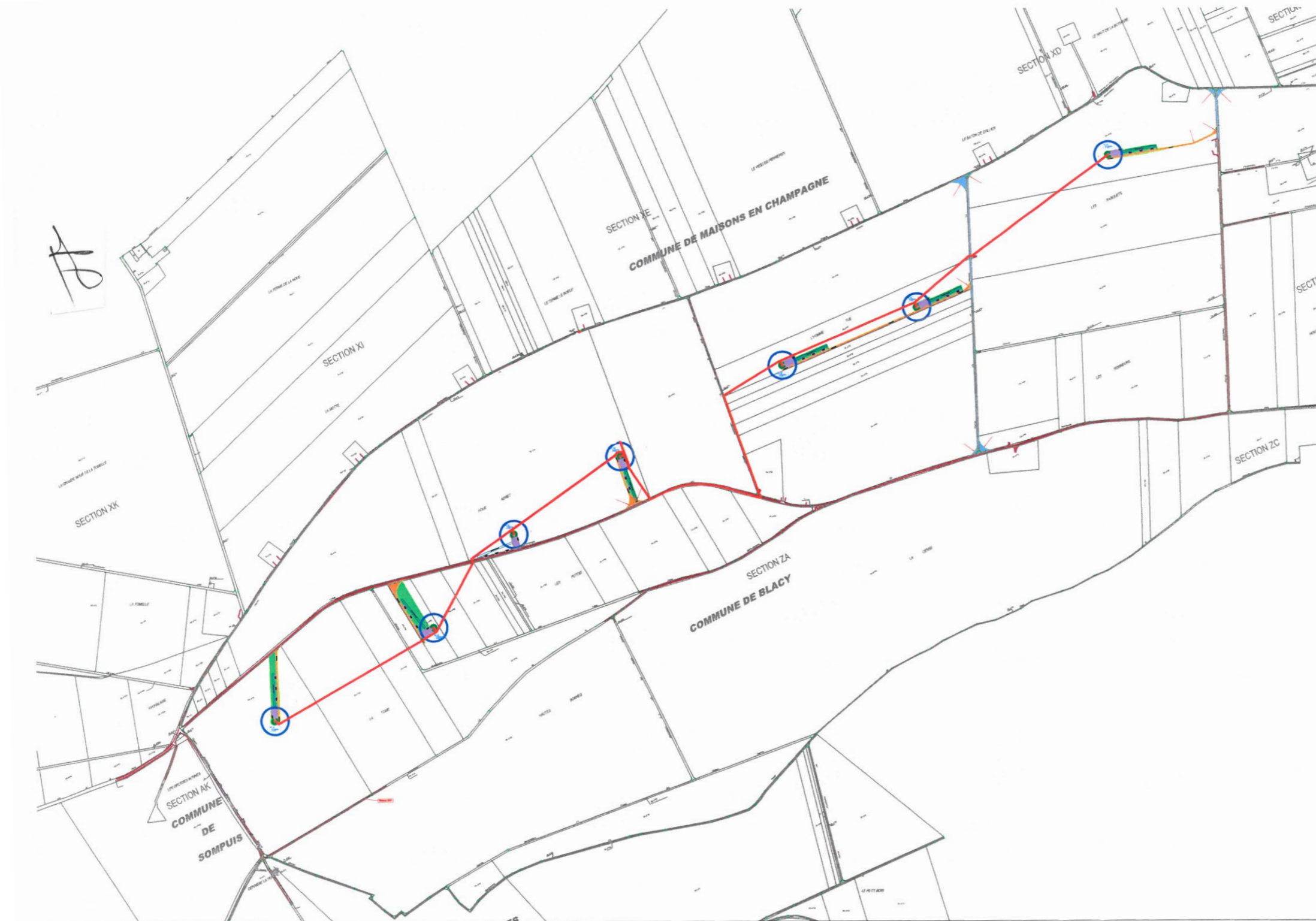
**PARC EOLIEN
«DE LA SEPE DES NOUES»
COMMUNE DE BLACY**

MAITRE D'OUVRAGE:

S.E.P.E. «DES NOUES»
1, Rue de Berne - Espace Européen de
l'entreprise - Les Terrasses de l'Europe -
67300 Schiltigheim
S.A.R.L. au capital de 15 000,000€
RCS de Strasbourg TI sous le n° 808 404 263

LEGENDE :

**ACCORD
DU PROPRIÉTAIRE**



Blacy le 24 février 2015

Madame Feutly Geneviève demeurant
25, rue de la peulécôte atteste donner les
pouvoirs de la représenter, et de signer
à mon fils M^r Feutly Laurent demeurant
15 chemin de la haute voie 51300 Louy sur
Orne par et une étude de la Société
"OST Wind" qui a lieu sur le territoire
"SEPE des Noues"
de la commune de Blacy pour l'installation
d'un parc éolien

Feutly

DEMANDE
D'AUTORISATION UNIQUE
PIECES COMPLEMENTAIRES

SIGNATURE :

I'M IN ARCHITECTURE
80 rue du Faubourg Saint Denis 75010 PARIS
06 71 15 45 63 / im.in.archi@gmx.com
SARL au capital de 16500€
533 863 940 R.C.S. PARIS

PARC EOLIEN
«DE LA SEPE DES NOUES»
COMMUNE DE BLACY

MAITRE D'OUVRAGE:

S.E.P.E. «DES NOUES»
1, Rue de Berne - Espace Européen de
l'entreprise - Les Terrasses de l'Europe -
67300 Schiltigheim
S.A.R.L. au capital de 15 000,000€
RCS de Strasbourg TI sous le n° 808 404 263

LEGENDE :

**ACCORD
DU PROPRIÉTAIRE**

Nom et adresse

GFA GERARD-PESTRE
27 rue saint-Hilaire
51300 Eciennes

SEPE des Noues

Le 26/02/2016

Objet : accord sur la connexité du parc éolien des Noues, parcelle⁹₆₉ de la section ZA01

Monsieur,

Je fais suite à nos différents échanges relatifs au développement d'un projet éolien sur le territoire de la commune de Blacy et vous confirme, par la présente, mon accord à l'implantation et à l'exploitation de :

- Une éolienne
- Un câble
- Un chemin
- Une plateforme
- Un rayon de braquage

Sur la parcelle⁹₆₉ dont je suis propriétaire, selon les modalités figurées sur le plan annexé.

Je vous prie de croire, Monsieur, en l'assurance de ma considération distinguée.

Signature

C. Gebald

DEMANDE
D'AUTORISATION UNIQUE
PIECES COMPLEMENTAIRES

SIGNATURE :

I'M IN ARCHITECTURE
80 rue du Faubourg Saint Denis 75010 PARIS
06 71 15 45 63 / im.in.archi@gmx.com
SARL au capital de 16500€
533 863 940 R.C.S. PARIS

PARC EOLIEN
«DE LA SEPE DES NOUES»
COMMUNE DE BLACY

MAITRE D'OUVRAGE:

S.E.P.E. «DES NOUES»
1, Rue de Berne - Espace Européen de
l'entreprise - Les Terrasses de l'Europe -
67300 Schiltigheim
S.A.R.L. au capital de 15 000,000€
RCS de Strasbourg TI sous le n° 808 404 263

LEGENDE :

**ACCORD
DU PROPRIÉTAIRE**

DEMANDE
D'AUTORISATION UNIQUE
PIECES COMPLEMENTAIRES

SIGNATURE :

I'M IN ARCHITECTURE

80 rue du Faubourg Saint Denis 75010 PARIS
06 71 15 45 63 / im.in.archi@gmx.com
SARL au capital de 16500€
533 863 940 R.C.S. PARIS

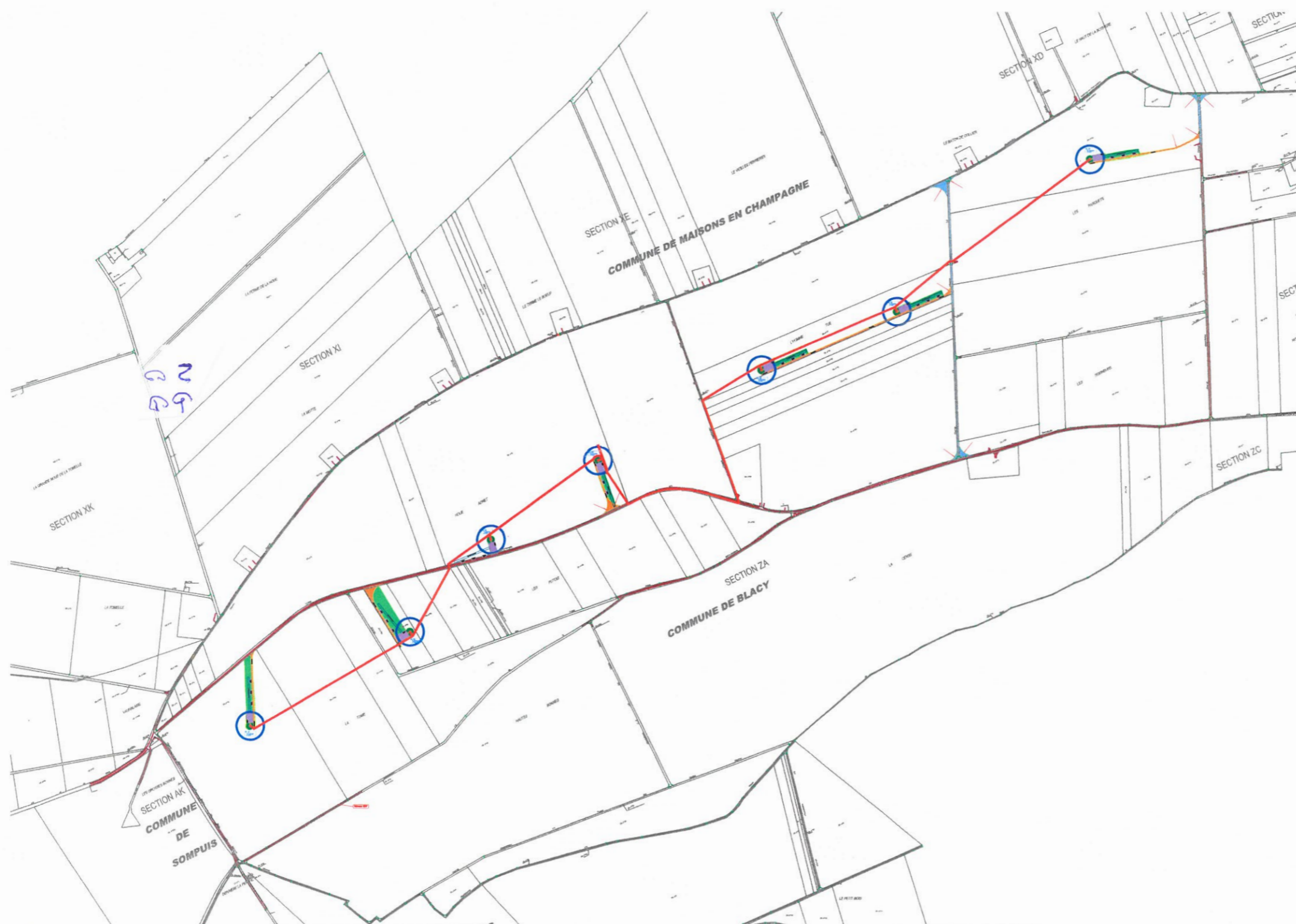
**PARC EOLIEN
«DE LA SEPE DES NOUES»
COMMUNE DE BLACY**

MAITRE D'OUVRAGE:

S.E.P.E. «DES NOUES»
1, Rue de Berne - Espace Européen de
l'entreprise - Les Terrasses de l'Europe -
67300 Schiltigheim
S.A.R.L. au capital de 15 000,000€
RCS de Strasbourg TI sous le n° 808 404 263

LEGENDE :

**ACCORD
DU PROPRIÉTAIRE**



Nom et adresse

MATRAS Georges.
1 rue Ferdinand BUISSON
51500 VITRY-LE-FRANCOIS

SEPE des Noues

Le 18.02.2016

Objet : accord sur la connexité du parc éolien des Noues, parcelle ¹⁶ de la section ZA01

Monsieur,

Je fais suite à nos différents échanges relatifs au développement d'un projet éolien sur le territoire de la commune de Blacy et vous confirme, par la présente, mon accord à l'implantation et à l'exploitation de :

- Une éolienne
- Un câble
- Un chemin
- Une plateforme
- Un rayon de braquage
- Un surplomb (x2)

Sur la parcelle ¹⁶ dont je suis propriétaire, selon les modalités figurées sur le plan annexé.

Je vous prie de croire, Monsieur, en l'assurance de ma considération distinguée.


Signature

DEMANDE
D'AUTORISATION UNIQUE
PIECES COMPLEMENTAIRES

SIGNATURE :


I'M IN ARCHITECTURE
80 rue du Faubourg Saint Denis 75010 PARIS
06 71 15 45 63 / im.in.archi@gmx.com
SARL au capital de 16500€
533 863 940 R.C.S. PARIS

PARC EOLIEN
«DE LA SEPE DES NOUES»
COMMUNE DE BLACY

MAITRE D'OUVRAGE:

S.E.P.E. «DES NOUES»
1, Rue de Berne - Espace Européen de
l'entreprise - Les Terrasses de l'Europe -
67300 Schiltigheim
S.A.R.L. au capital de 15 000,000€
RCS de Strasbourg TI sous le n° 808 404 263

LEGENDE :

**ACCORD
DU PROPRIÉTAIRE**

DEMANDE
D'AUTORISATION UNIQUE
PIECES COMPLEMENTAIRES

SIGNATURE :

I'M IN ARCHITECTURE

80 rue du Faubourg Saint Denis 75010 PARIS
06 71 15 45 63 / im.in.archi@gmx.com
SARL au capital de 16500€
533 863 940 R.C.S. PARIS

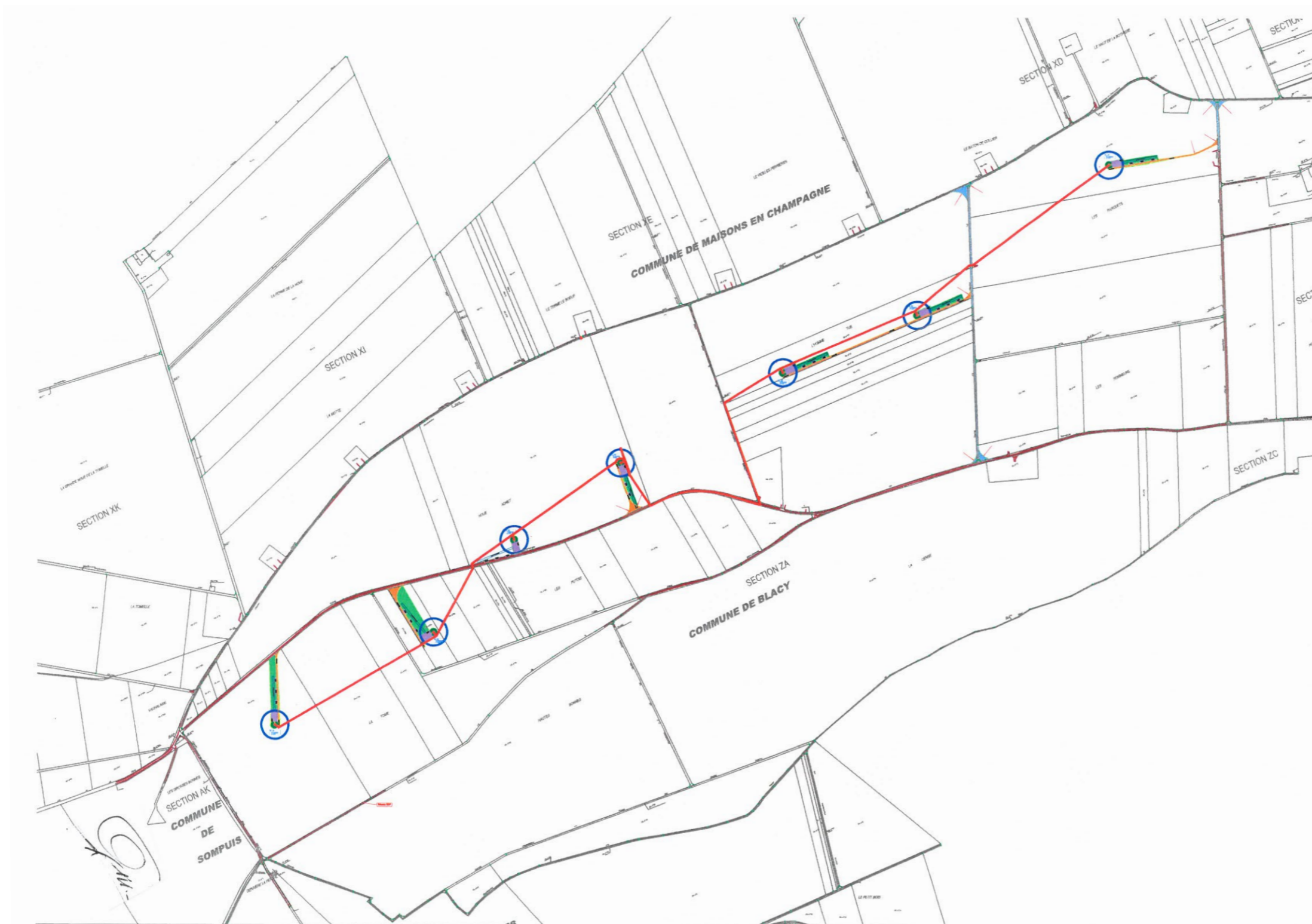
**PARC EOLIEN
«DE LA SEPE DES NOUES»
COMMUNE DE BLACY**

MAITRE D'OUVRAGE:

S.E.P.E. «DES NOUES»
1, Rue de Berne - Espace Européen de
l'entreprise - Les Terrasses de l'Europe -
67300 Schiltigheim
S.A.R.L. au capital de 15 000,000€
RCS de Strasbourg TI sous le n° 808 404 263

LEGENDE :

**ACCORD
DU PROPRIÉTAIRE**



Nom et adresse

Madame Piene
H 6 rue des Noues
51300 Blacy

SEPE des Noues

Le 26. Février 2016

Objet : accord sur la connexité du parc éolien des Noues, parcelle ...IS.. de la section ZA01

Monsieur,

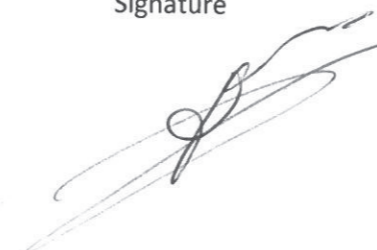
Je fais suite à nos différents échanges relatifs au développement d'un projet éolien sur le territoire de la commune de Blacy et vous confirme, par la présente, mon accord à l'implantation et à l'exploitation de :

- Une éolienne
- Un câble
- Un chemin
- Une plateforme
- Un rayon de braquage
- Un surplomb (x2)

Sur la parcelle IS.... dont je suis propriétaire, selon les modalités figurées sur le plan annexé.

Je vous prie de croire, Monsieur, en l'assurance de ma considération distinguée.

Signature



DEMANDE
D'AUTORISATION UNIQUE
PIECES COMPLEMENTAIRES

SIGNATURE :

I'M IN ARCHITECTURE
80 rue du Faubourg Saint Denis 75010 PARIS
06 71 15 45 63 / im.in.archi@gmx.com
SARL au capital de 16500€
533 863 940 R.C.S. PARIS

PARC EOLIEN
«DE LA SEPE DES NOUES»
COMMUNE DE BLACY

MAITRE D'OUVRAGE:

S.E.P.E. «DES NOUES»
1, Rue de Berne - Espace Européen de
l'entreprise - Les Terrasses de l'Europe -
67300 Schiltigheim
S.A.R.L. au capital de 15 000,000€
RCS de Strasbourg TI sous le n° 808 404 263

LEGENDE :

**ACCORD
DU PROPRIÉTAIRE**

**DEMANDE
D'AUTORISATION UNIQUE
PIECES COMPLEMENTAIRES**

SIGNATURE :

I'M IN ARCHITECTURE
80 rue du Faubourg Saint Denis 75010 PARIS
06 71 15 45 63 / im.in.archi@gmx.com
SARL au capital de 16500€
533 863 940 R.C.S. PARIS

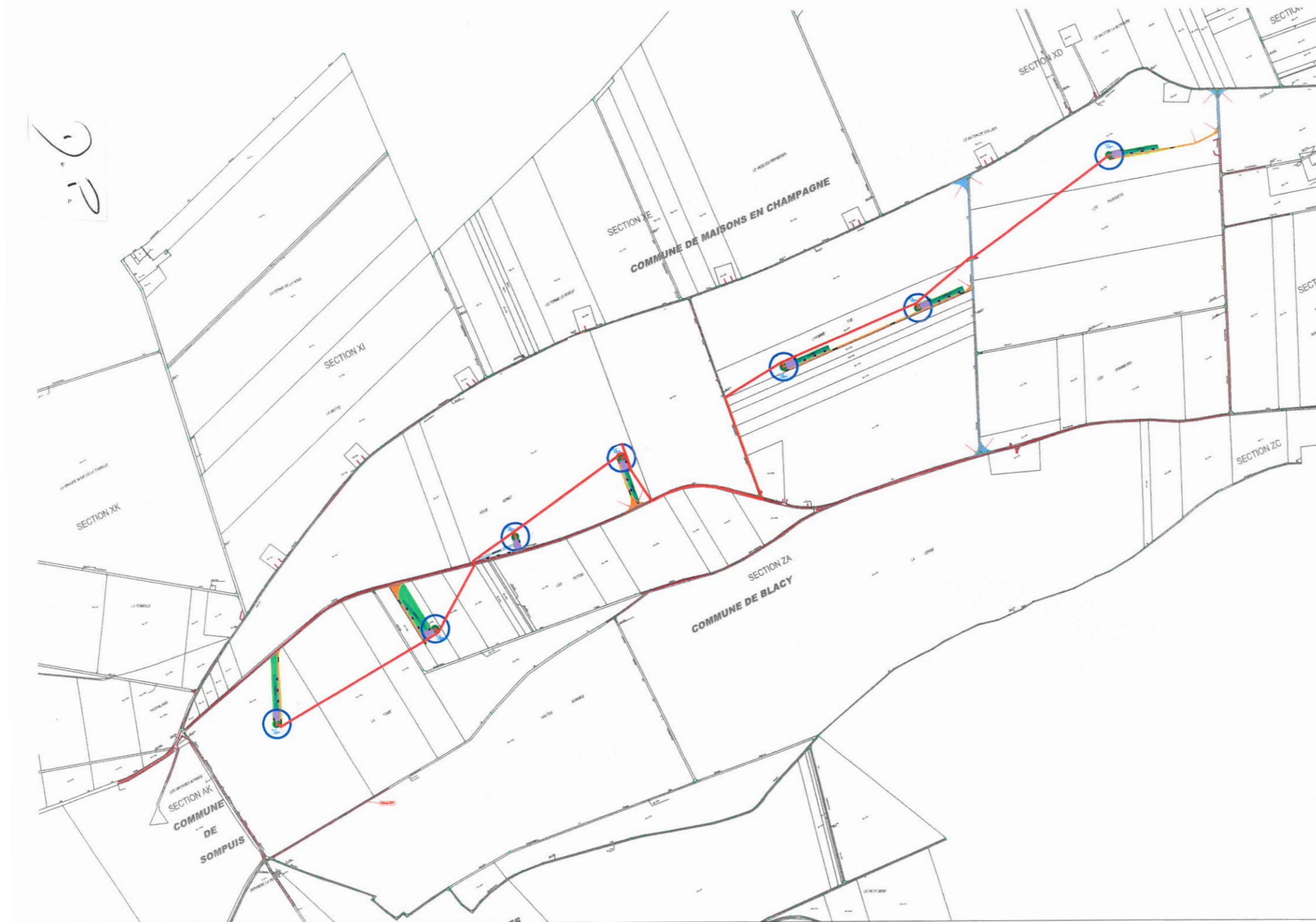
**PARC EOLIEN
«DE LA SEPE DES NOUES»
COMMUNE DE BLACY**

MAITRE D'OUVRAGE:

S.E.P.E. «DES NOUES»
1, Rue de Berne - Espace Européen de
l'entreprise - Les Terrasses de l'Europe -
67300 Schiltigheim
S.A.R.L. au capital de 15 000,000€
RCS de Strasbourg TI sous le n° 808 404 263

LEGENDE :

**ACCORD
DU PROPRIÉTAIRE**



Nom et adresse

GIRARDIN Françoise
Hame de Taillepiéd
51300 COURDEMANCHES

SEPE des Noues

Le 19 Février 2016

Objet : accord sur la connexité du parc éolien des Noues, parcelle 17 de la section ZA01

Monsieur,

Je fais suite à nos différents échanges relatifs au développement d'un projet éolien sur le territoire de la commune de Blacy et vous confirme, par la présente, mon accord à l'implantation et à l'exploitation de :

- Une éolienne
- Un câble
- Un chemin
- Une plateforme
- Un rayon de braquage

Sur la parcelle 17 dont je suis propriétaire, selon les modalités figurées sur le plan annexé.

Je vous prie de croire, Monsieur, en l'assurance de ma considération distinguée.

Signature



DEMANDE
D'AUTORISATION UNIQUE
PIECES COMPLEMENTAIRES

SIGNATURE :

I'M IN ARCHITECTURE
80 rue du Faubourg Saint Denis 75010 PARIS
06 71 15 45 63 / im.in.archi@gmx.com
SARL au capital de 16500€
533 863 940 R.C.S. PARIS

PARC EOLIEN
«DE LA SEPE DES NOUES»
COMMUNE DE BLACY

MAITRE D'OUVRAGE:

S.E.P.E. «DES NOUES»
1, Rue de Berne - Espace Européen de
l'entreprise - Les Terrasses de l'Europe -
67300 Schiltigheim
S.A.R.L. au capital de 15 000,000€
RCS de Strasbourg TI sous le n° 808 404 263

LEGENDE :

**ACCORD
DU PROPRIÉTAIRE**

DEMANDE
D'AUTORISATION UNIQUE
PIECES COMPLEMENTAIRES

SIGNATURE :

I'M IN ARCHITECTURE

80 rue du Faubourg Saint Denis 75010 PARIS
06 71 15 45 63 / im.in.archi@gmx.com
SARL au capital de 16500€
533 863 940 R.C.S. PARIS

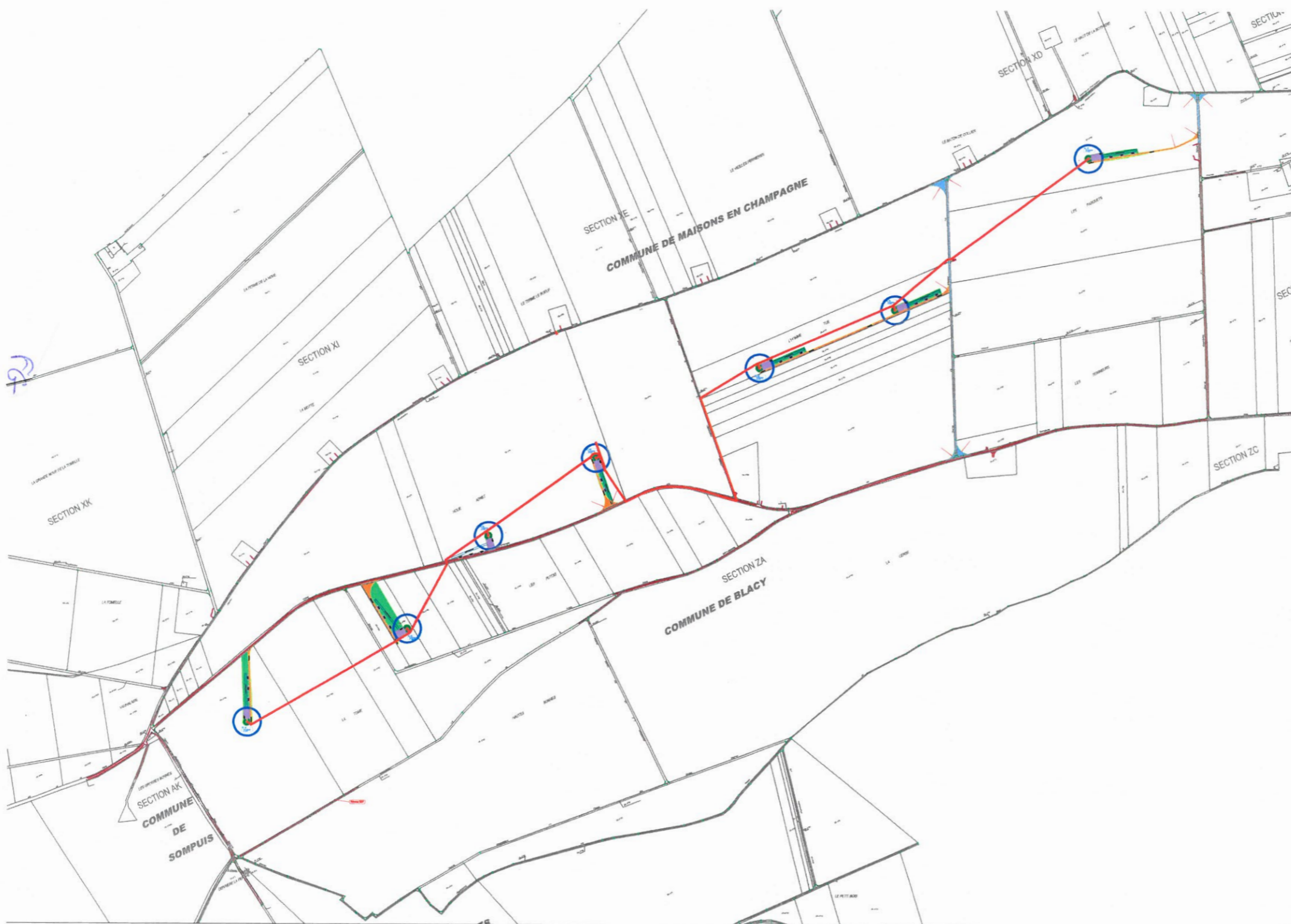
**PARC EOLIEN
«DE LA SEPE DES NOUES»
COMMUNE DE BLACY**

MAITRE D'OUVRAGE:

S.E.P.E. «DES NOUES»
1, Rue de Berne - Espace Européen de
l'entreprise - Les Terrasses de l'Europe -
67300 Schiltigheim
S.A.R.L. au capital de 15 000,000€
RCS de Strasbourg TI sous le n° 808 404 263

LEGENDE :

**ACCORD
DU PROPRIÉTAIRE**



Nom et adresse *BARBIER Gisèle*
9 rue du 11 Novembre
51530 Chouilly

SEPE des Noues

Le *26 février 2015*

Objet : accord sur la connexité du parc éolien des Noues, parcelle *18* de la section ZA01

Monsieur,

Je fais suite à nos différents échanges relatifs au développement d'un projet éolien sur le territoire de la commune de Blacy et vous confirme, par la présente, mon accord à l'implantation et à l'exploitation de :

- ~~Une éolienne~~
- Un câble
- ~~Un chemin~~
- ~~Une plateforme~~
- Un rayon de braquage

Sur la parcelle *18* dont je suis propriétaire, selon les modalités figurées sur le plan annexé.

Je vous prie de croire, Monsieur, en l'assurance de ma considération distinguée.

Signature

cb^{me} Marice

DEMANDE
D'AUTORISATION UNIQUE
PIECES COMPLEMENTAIRES

SIGNATURE :

[Signature]
I'M IN ARCHITECTURE
80 rue du Faubourg Saint Denis 75010 PARIS
06 71 15 45 63 / im.in.archi@gmx.com
SARL au capital de 16500€
533 863 940 R.C.S. PARIS

PARC EOLIEN
«DE LA SEPE DES NOUES»
COMMUNE DE BLACY

MAITRE D'OUVRAGE:

S.E.P.E. «DES NOUES»
1, Rue de Berne - Espace Européen de
l'entreprise - Les Terrasses de l'Europe -
67300 Schiltigheim
S.A.R.L. au capital de 15 000,000€
RCS de Strasbourg TI sous le n° 808 404 263

LEGENDE :

**ACCORD
DU PROPRIÉTAIRE**

DEMANDE
D'AUTORISATION UNIQUE
PIECES COMPLEMENTAIRES

SIGNATURE :

I'M IN ARCHITECTURE

80 rue du Faubourg Saint Denis 75010 PARIS
06 71 15 45 63 / im.in.archi@gmx.com
SARL au capital de 16500€
533 863 940 R.C.S. PARIS

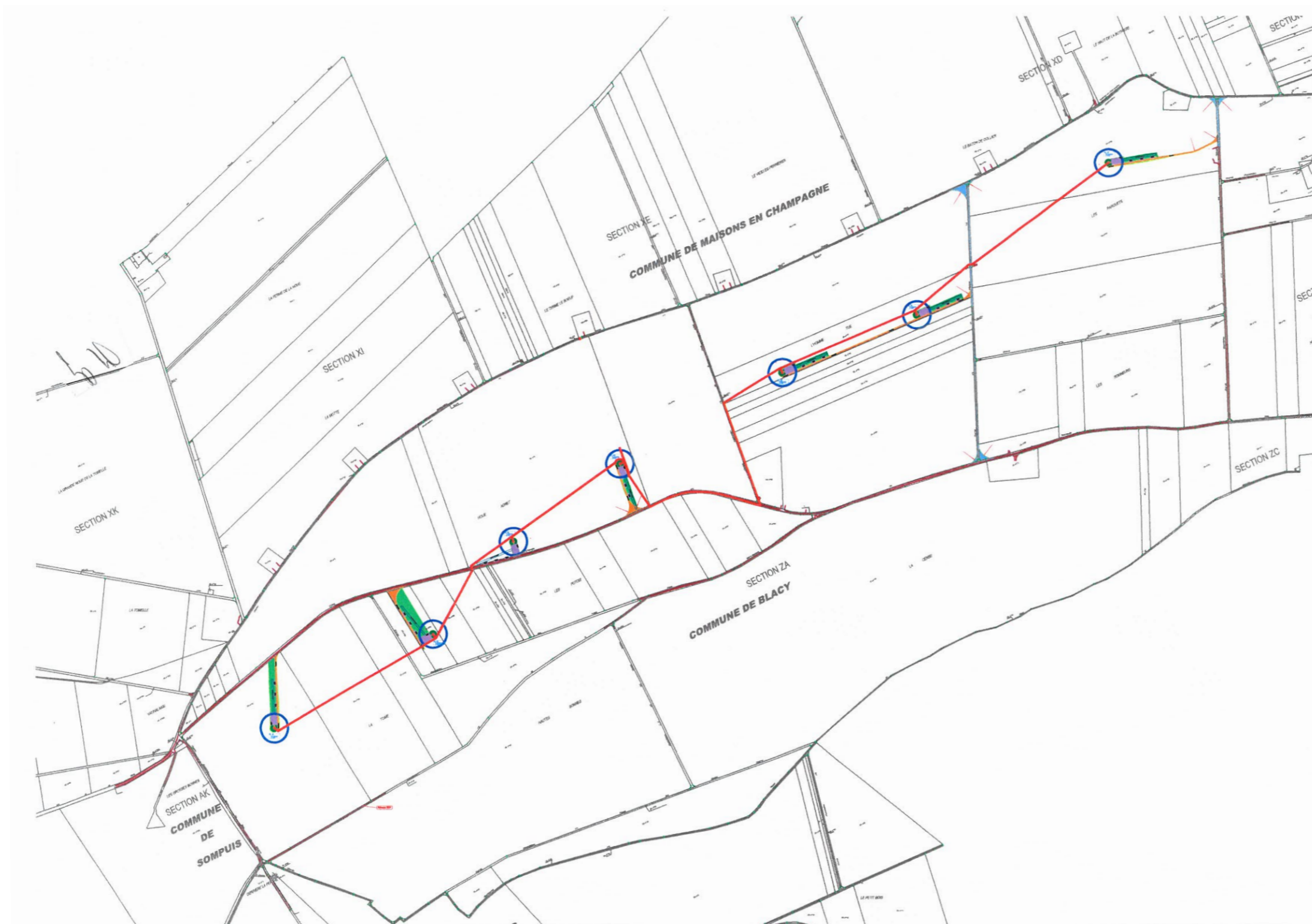
**PARC EOLIEN
«DE LA SEPE DES NOUES»
COMMUNE DE BLACY**

MAITRE D'OUVRAGE:

S.E.P.E. «DES NOUES»
1, Rue de Berne - Espace Européen de
l'entreprise - Les Terrasses de l'Europe -
67300 Schiltigheim
S.A.R.L. au capital de 15 000,000€
RCS de Strasbourg TI sous le n° 808 404 263

LEGENDE :

**ACCORD
DU PROPRIÉTAIRE**



Nom et adresse

LEFEVRE Claude (ZA 63 et 64)
GFA de la Pinière (ZB 54)
Ferme des Pinières 51300 Blacy
SEPE des Noues

Le 26 Janvier 2016

Objet : accord sur la connexité du parc éolien des Noues, parcelle 63.64 de la section ZA01
54 section ZB 01

Monsieur,

Je fais suite à nos différents échanges relatifs au développement d'un projet éolien sur le territoire de la commune de Blacy et vous confirme, par la présente, mon accord à l'implantation et à l'exploitation de :

- Une éolienne (ZA 63)
- Un câble (ZA 63 et 64)
- Un chemin (ZA 63)
- Une plateforme (ZA 63)
- Un rayon de braquage (ZB 54) + (ZA 63)

Sur la parcelle 63.64 dont je suis propriétaire, selon les modalités figurées sur le plan annexé.
54 section ZB 01

Je vous prie de croire, Monsieur, en l'assurance de ma considération distinguée.

Signature

DEMANDE
D'AUTORISATION UNIQUE
PIECES COMPLEMENTAIRES

SIGNATURE :

I'M IN ARCHITECTURE
80 rue du Faubourg Saint Denis 75010 PARIS
06 71 15 45 63 / im.in.archi@gmx.com
SARL au capital de 16500€
533 863 940 R.C.S. PARIS

PARC EOLIEN
«DE LA SEPE DES NOUES»
COMMUNE DE BLACY

MAITRE D'OUVRAGE:

S.E.P.E. «DES NOUES»
1, Rue de Berne - Espace Européen de
l'entreprise - Les Terrasses de l'Europe -
67300 Schiltigheim
S.A.R.L. au capital de 15 000,000€
RCS de Strasbourg TI sous le n° 808 404 263

LEGENDE :

**ACCORD
DU PROPRIÉTAIRE**

DEMANDE
D'AUTORISATION UNIQUE
PIECES COMPLEMENTAIRES

SIGNATURE :



I'M IN ARCHITECTURE

80 rue du Faubourg Saint Denis 75010 PARIS
06 71 15 45 63 / im.in.archi@gmx.com
SARL au capital de 16500€
533 863 940 R.C.S. PARIS

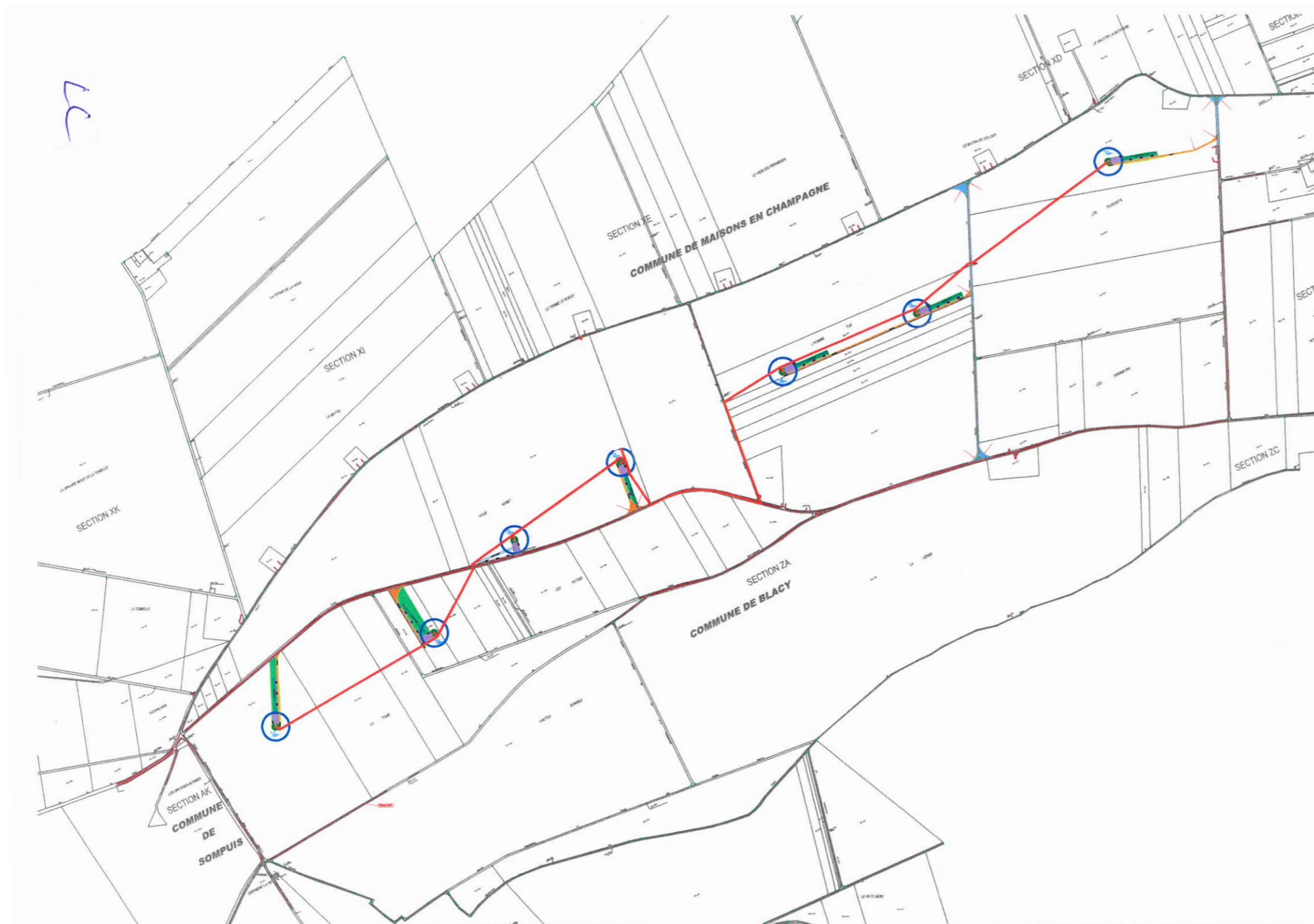
**PARC EOLIEN
«DE LA SEPE DES NOUES»
COMMUNE DE BLACY**

MAITRE D'OUVRAGE:

S.E.P.E. «DES NOUES»
1, Rue de Berne - Espace Européen de
l'entreprise - Les Terrasses de l'Europe -
67300 Schiltigheim
S.A.R.L. au capital de 15 000,000€
RCS de Strasbourg TI sous le n° 808 404 263

LEGENDE :

**ACCORD
DU PROPRIÉTAIRE**



Nom et adresse

LEFEVRE Jean
4 rue Bellême 51300 Blacy.

SEPE des Noues

Le 26 Février 2018

Objet : accord sur la connexité du parc éolien des Noues, parcelle ZA⁶⁴ de la section ZA01

Monsieur,

Je fais suite à nos différents échanges relatifs au développement d'un projet éolien sur le territoire de la commune de Blacy et vous confirme, par la présente, mon accord à l'implantation et à l'exploitation de :

- ~~Une éolienne~~
- Un câble
- ~~Un chemin~~
- ~~Une plateforme~~
- ~~Un rayon de braquage~~

Sur la parcelle ZA⁶⁴ dont je suis propriétaire, selon les modalités figurées sur le plan annexé.

Je vous prie de croire, Monsieur, en l'assurance de ma considération distinguée.

Signature



DEMANDE
D'AUTORISATION UNIQUE
PIECES COMPLEMENTAIRES

SIGNATURE :

I'M IN ARCHITECTURE
80 rue du Faubourg Saint Denis 75010 PARIS
06 71 15 45 63 / im.in.archi@gmx.com
SARL au capital de 16500€
533 863 940 R.C.S. PARIS

PARC EOLIEN
«DE LA SEPE DES NOUES»
COMMUNE DE BLACY

MAITRE D'OUVRAGE:

S.E.P.E. «DES NOUES»
1, Rue de Berne - Espace Européen de
l'entreprise - Les Terrasses de l'Europe -
67300 Schiltigheim
S.A.R.L. au capital de 15 000,000€
RCS de Strasbourg TI sous le n° 808 404 263

LEGENDE :

**ACCORD
DU PROPRIÉTAIRE**

DEMANDE
D'AUTORISATION UNIQUE
PIECES COMPLEMENTAIRES

SIGNATURE :

I'M IN ARCHITECTURE

80 rue du Faubourg Saint Denis 75010 PARIS
06 71 15 45 63 / im.in.archi@gmx.com
SARL au capital de 16500€
533 863 940 R.C.S. PARIS

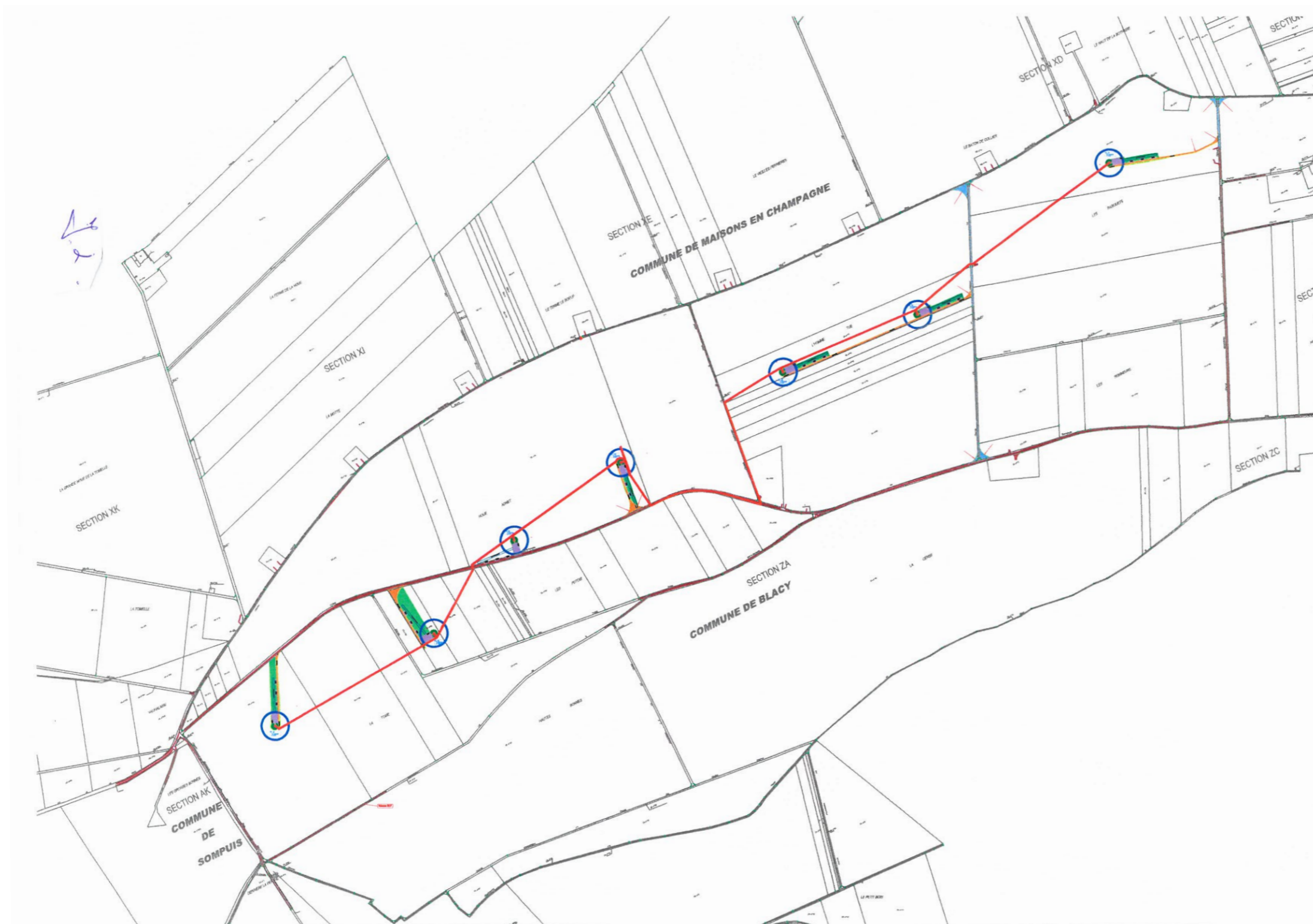
PARC EOLIEN
«DE LA SEPE DES NOUES»
COMMUNE DE BLACY

MAITRE D'OUVRAGE:

S.E.P.E. «DES NOUES»
1, Rue de Berne - Espace Européen de
l'entreprise - Les Terrasses de l'Europe -
67300 Schiltigheim
S.A.R.L. au capital de 15 000,000€
RCS de Strasbourg TI sous le n° 808 404 263

LEGENDE :

**ACCORD
DU PROPRIÉTAIRE**



Parc Eolien «DE LA SEPE DES NOUES»
Commune de BLACY

**AU 1. DESCRIPTION DES PROCÉDÉS
DE FABRICATION MIS EN OEUVRE
(Voir document joint)**

Parc Eolien «DE LA SEPE DES NOUES»
Commune de BLACY

**AU 2. DESCRIPTION DES CAPACITÉS
TECHNIQUES ET FINANCIÈRES
(Voir document joint)**

Parc Eolien «DE LA SEPE DES NOUES» Commune de BLACY

AU 3. CARTES DE SITUATION DU TERRAIN

DEMANDE D'AUTORISATION UNIQUE PIECES COMPLEMENTAIRES

SIGNATURE :


I'M IN ARCHITECTURE
80 rue du Faubourg Saint Denis 75010 PARIS
06 71 15 45 63 / im.in.archi@gmx.com
SARL au capital de 16500€
533 863 940 R.C.S. PARIS

**PARC EOLIEN
«DE LA SEPE DES NOUES»
COMMUNE DE BLACY**

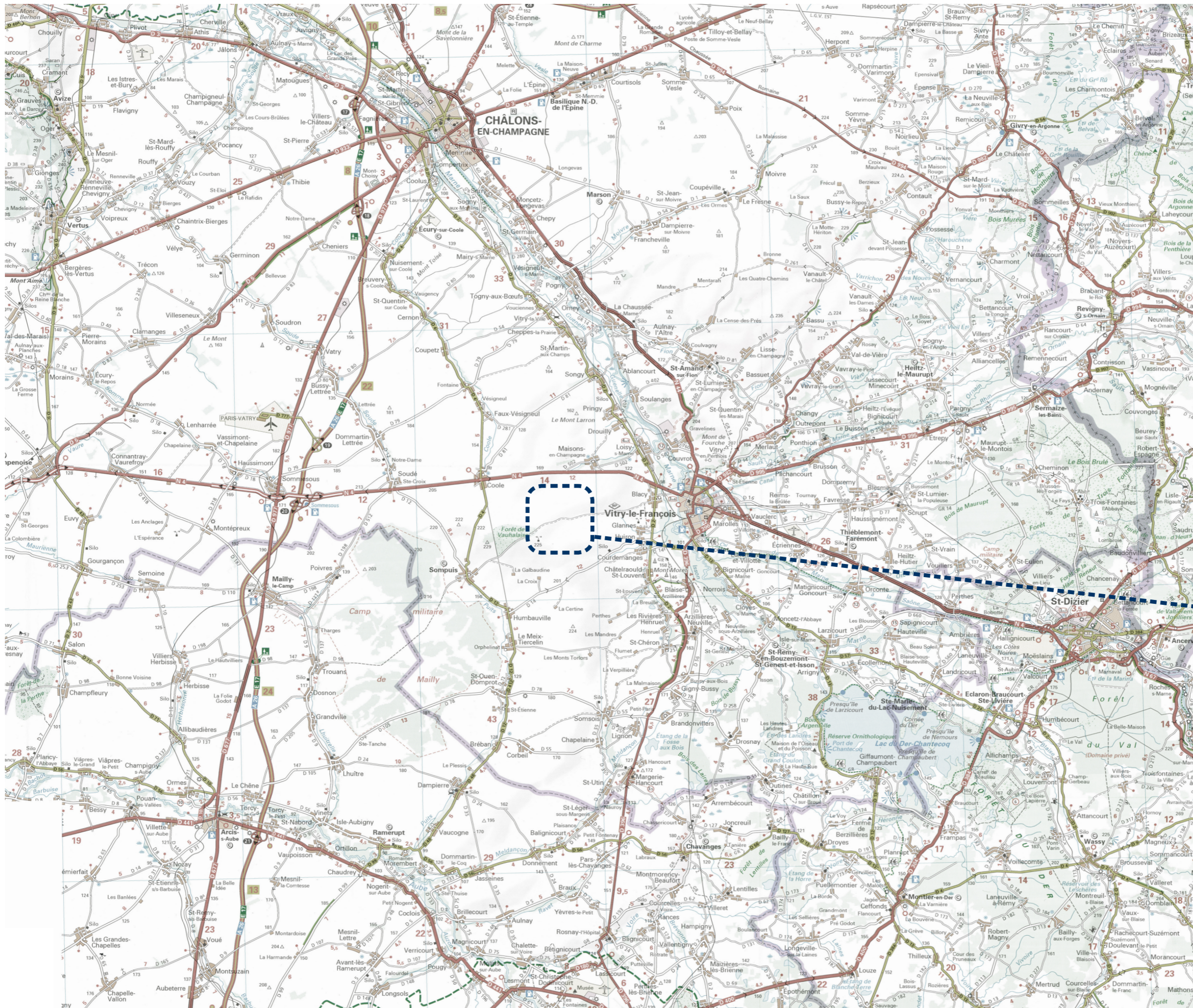
MAITRE D'OUVRAGE:

S.E.P.E. «DES NOUES»
1, Rue de Berne - Espace Européen de
l'entreprise - Les Terrasses de l'Europe -
67300 Schiltigheim
S.A.R.L. au capital de 15 000,000€
RCS de Strasbourg TI sous le n° 808 404 263

LEGENDE :

AU 3

PAGE 50 / 221



**DEMANDE
D'AUTORISATION UNIQUE
PIECES COMPLEMENTAIRES**


SIGNATURE : 

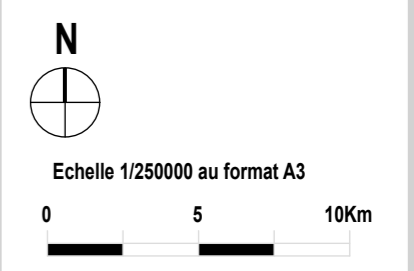
I'M IN ARCHITECTURE
80 rue du Faubourg Saint Denis 75010 PARIS
06 71 15 45 63 / im.in.archi@gmx.com
SARL au capital de 16500€
533 863 940 R.C.S. PARIS

**PARC EOLIEN
«DE LA SEPE DES NOUES»
COMMUNE DE BLACY**

MAITRE D'OUVRAGE:

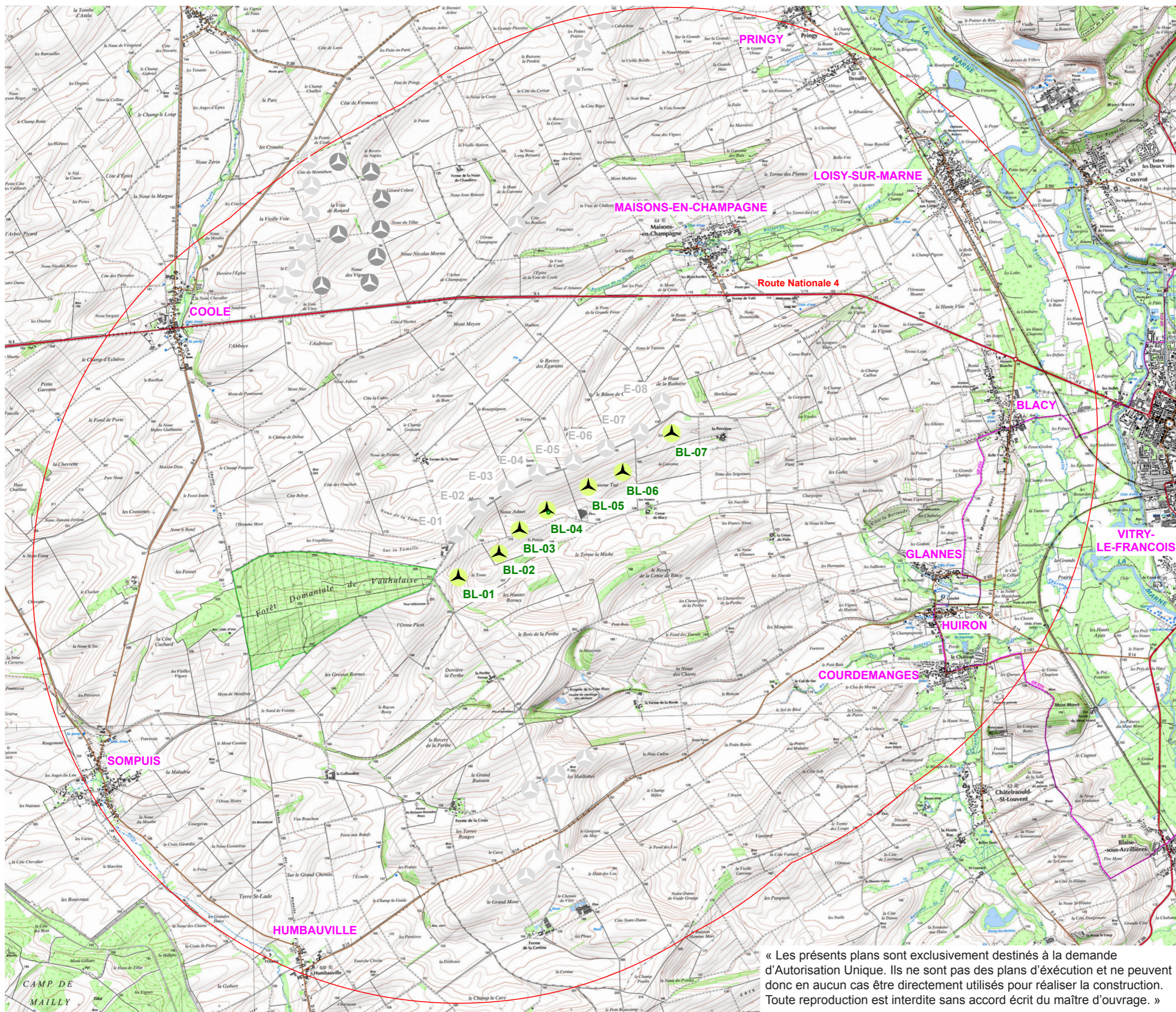
S.E.P.E. «DES NOUES»
1, Rue de Berne - Espace Européen de
l'entreprise - Les Terrasses de l'Europe -
67300 Schiltigheim
S.A.R.L. au capital de 15 000,000€
RCS de Strasbourg TI sous le n° 808 404 263

LEGENDE :  **PROJET**



**CARTE DE SITUATION
DU PARC EOLIEN
«DE LA SEPE DES NOUES»**

« Les présents plans sont exclusivement destinés à la demande d'Autorisation Unique. Ils ne sont pas des plans d'exécution et ne peuvent donc en aucun cas être directement utilisés pour réaliser la construction. Toute reproduction est interdite sans accord écrit du maître d'ouvrage. »



**DEMANDE
D'AUTORISATION UNIQUE
PIECES COMPLEMENTAIRES**

SIGNATURE : 









I'M IN ARCHITECTURE
80 rue du Faubourg Saint Denis 75010 PARIS
06 71 15 45 63 // im.in.archi@gmx.com
SARL au capital de 16500€
533 863 940 R.C.S. PARIS

**PARC EOLIEN
«DE LA SEPE DES NOUES»
COMMUNE DE BLACY**

MAITRE D'OUVRAGE:

S.E.P.E. «DES NOUES»
1, Rue de Berne - Espace Européen de
l'entreprise - Les Terrasses de l'Europe -
67300 Schiltigheim
S.A.R.L. au capital de 15 000,000€
RCS de Strasbourg TI sous le n° 808 404 263

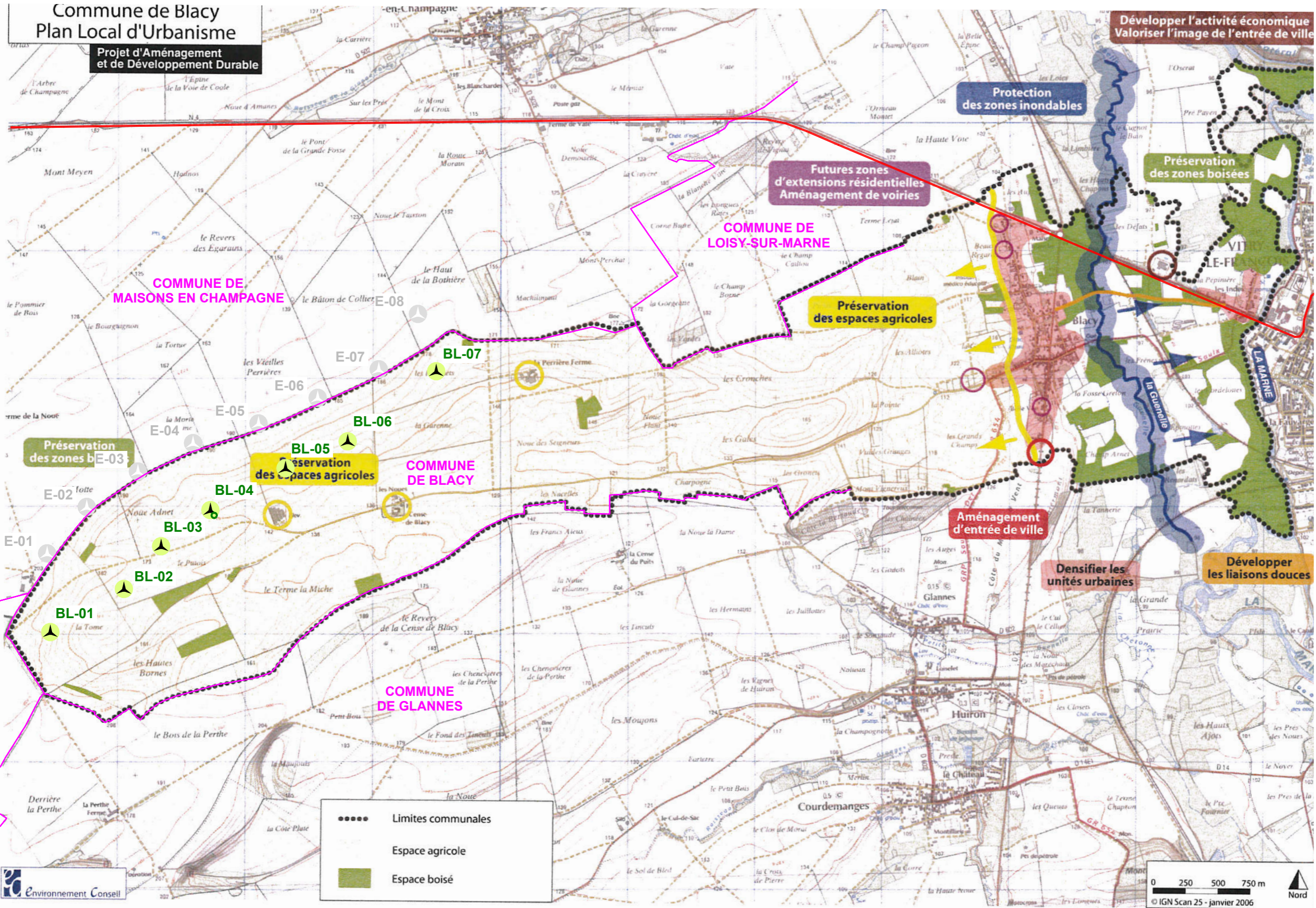
LEGENDE :

- Eoliennes concernées par la Demande d'Autorisation Unique**
-  Eolienne
- La représentation des éoliennes est symbolique, leur emplacement est exact
- Eoliennes existantes**
-  Eolienne construite
-  Eolienne PC accordé
-  Rayon d'affichage 6km
-  Limite communale
-  Poste de Livraison
-  N
-  Echelle 1/50 000 au format A3

**CARTE ICPE
AU 1/50 000ème**

« Les présents plans sont exclusivement destinés à la demande d'Autorisation Unique. Ils ne sont pas des plans d'exécution et ne peuvent donc en aucun cas être directement utilisés pour réaliser la construction. Toute reproduction est interdite sans accord écrit du maître d'ouvrage. »

Commune de Blacy
Plan Local d'Urbanisme
Projet d'Aménagement
et de Développement Durable



DEMANDE
D'AUTORISATION UNIQUE
PIECES COMPLEMENTAIRES

SIGNATURE : 







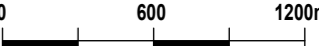
I'M IN ARCHITECTURE
 80 rue du Faubourg Saint Denis 75010 PARIS
 06 71 15 45 63 / im.in.archi@gmx.com
 SARL au capital de 16500€
 533 863 940 R.C.S. PARIS

PARC EOLIEN
«DE LA SEPE DES NOUES»
COMMUNE DE BLACY

MAITRE D'OUVRAGE:

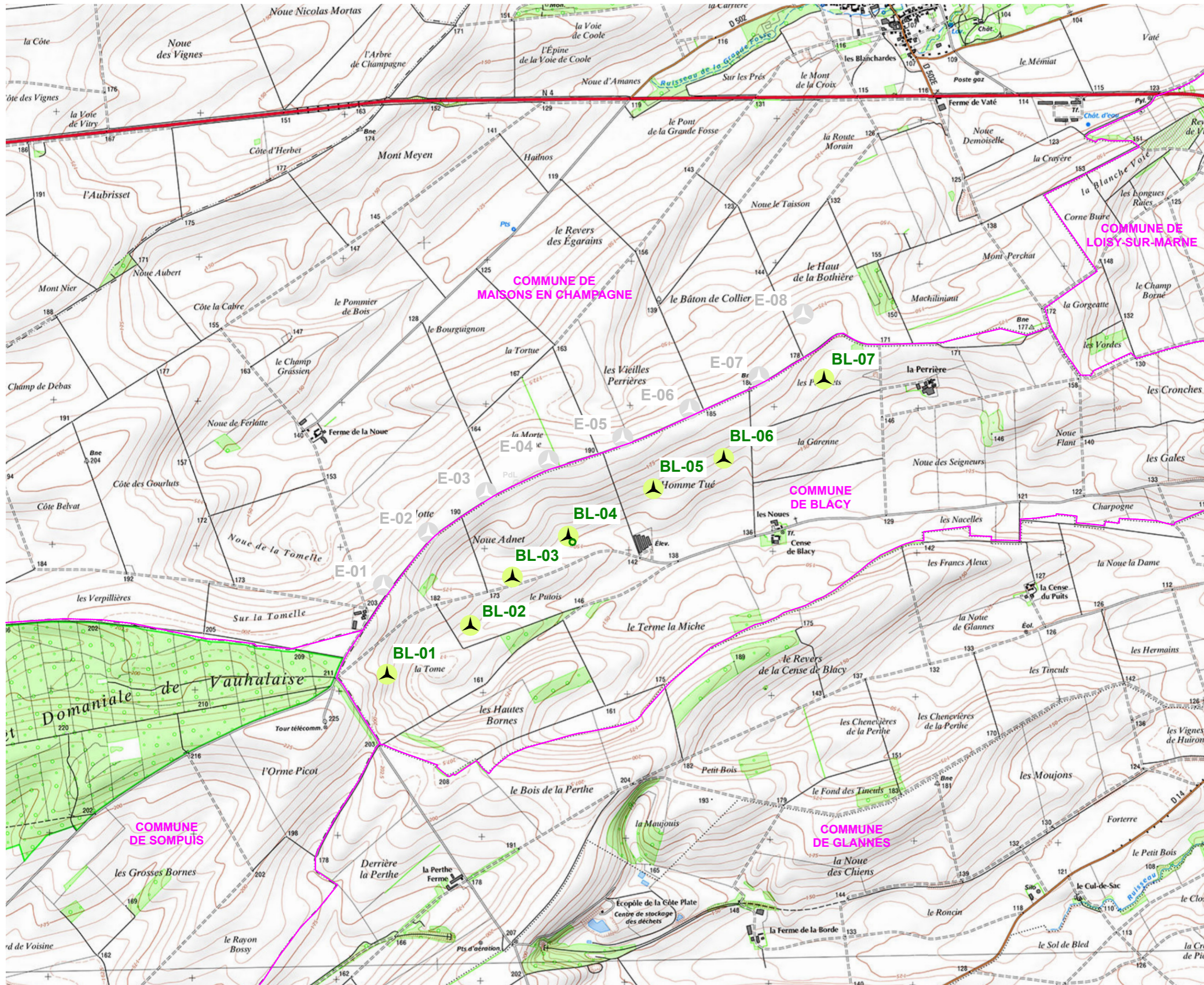
S.E.P.E. «DES NOUES»
 1, Rue de Berne - Espace Européen de
 l'entreprise - Les Terrasses de l'Europe -
 67300 Schiltigheim
 S.A.R.L. au capital de 15 000,000€
 RCS de Strasbourg TI sous le n° 808 404 263

LEGENDE :
Eoliennes concernées par la Demande
d'Autorisation Unique


-  Eolienne
- La représentation des éoliennes est symbolique, leur emplacement est exact
- Eoliennes existantes**
-  Eolienne
-  Limite communale
-  Route Nationale 4
-  Poste de Livraison
- N
-  Echelle 1/30 000 au format A3
- 

CARTE DE SITUATION
AVEC PLU
AU 1/30 000ème

« Les présents plans sont exclusivement destinés à la demande d'Autorisation Unique. Ils ne sont pas des plans d'exécution et ne peuvent donc en aucun cas être directement utilisés pour réaliser la construction. Toute reproduction est interdite sans accord écrit du maître d'ouvrage. »



DEMANDE D'AUTORISATION UNIQUE
PIECES COMPLEMENTAIRES

SIGNATURE : 

I'M IN ARCHITECTURE
 80 rue du Faubourg Saint Denis 75010 PARIS
 06 71 15 45 63 / im.in.archi@gmx.com
 SARL au capital de 16500€
 533 863 940 R.C.S. PARIS


PARC EOLIEN «DE LA SEPE DES NOUES»
COMMUNE DE BLACY

MAITRE D'OUVRAGE:

S.E.P.E. «DES NOUES»
 1, Rue de Berne - Espace Européen de l'entreprise - Les Terrasses de l'Europe - 67300 Schiltigheim
 S.A.R.L. au capital de 15 000,000€
 RCS de Strasbourg TI sous le n° 808 404 263




LEGENDE :

Eoliennes concernées par la Demande d'Autorisation Unique

-  Eolienne

La représentation des éoliennes est symbolique, leur emplacement est exact

Eoliennes existantes

-  Eolienne
-  Limite communale
-  Route Nationale 4
-  Poste de Livraison

N

Echelle 1/25 000 au format A3

0 500 1000m

CARTE ICPE
AU 1/25 000ème

AU 3
 PAGE 54 / 221

« Les présents plans sont exclusivement destinés à la demande d'Autorisation Unique. Ils ne sont pas des plans d'exécution et ne peuvent donc en aucun cas être directement utilisés pour réaliser la construction. Toute reproduction est interdite sans accord écrit du maître d'ouvrage. »



**DEMANDE
D'AUTORISATION UNIQUE
PIECES COMPLEMENTAIRES**

SIGNATURE :

I'M IN ARCHITECTURE
80 rue du Faubourg Saint Denis 75010 PARIS
06 71 15 45 63 / im.in.archi@gmx.com
SARL au capital de 16500€
533 863 940 R.C.S. PARIS

**PARC EOLIEN
«DE LA SEPE DES NOUES»
COMMUNE DE BLACY**

MAITRE D'OUVRAGE:

S.E.P.E. «DES NOUES»
1, Rue de Berne - Espace Européen de
l'entreprise - Les Terrasses de l'Europe -
67300 Schiltigheim
S.A.R.L. au capital de 15 000,000€
RCS de Strasbourg TI sous le n° 808 404 263

LEGENDE :

**Eoliennes concernées par la Demande
d'Autorisation Unique**

Zone de survol des pales
Mât de l'éolienne

Eoliennes existantes

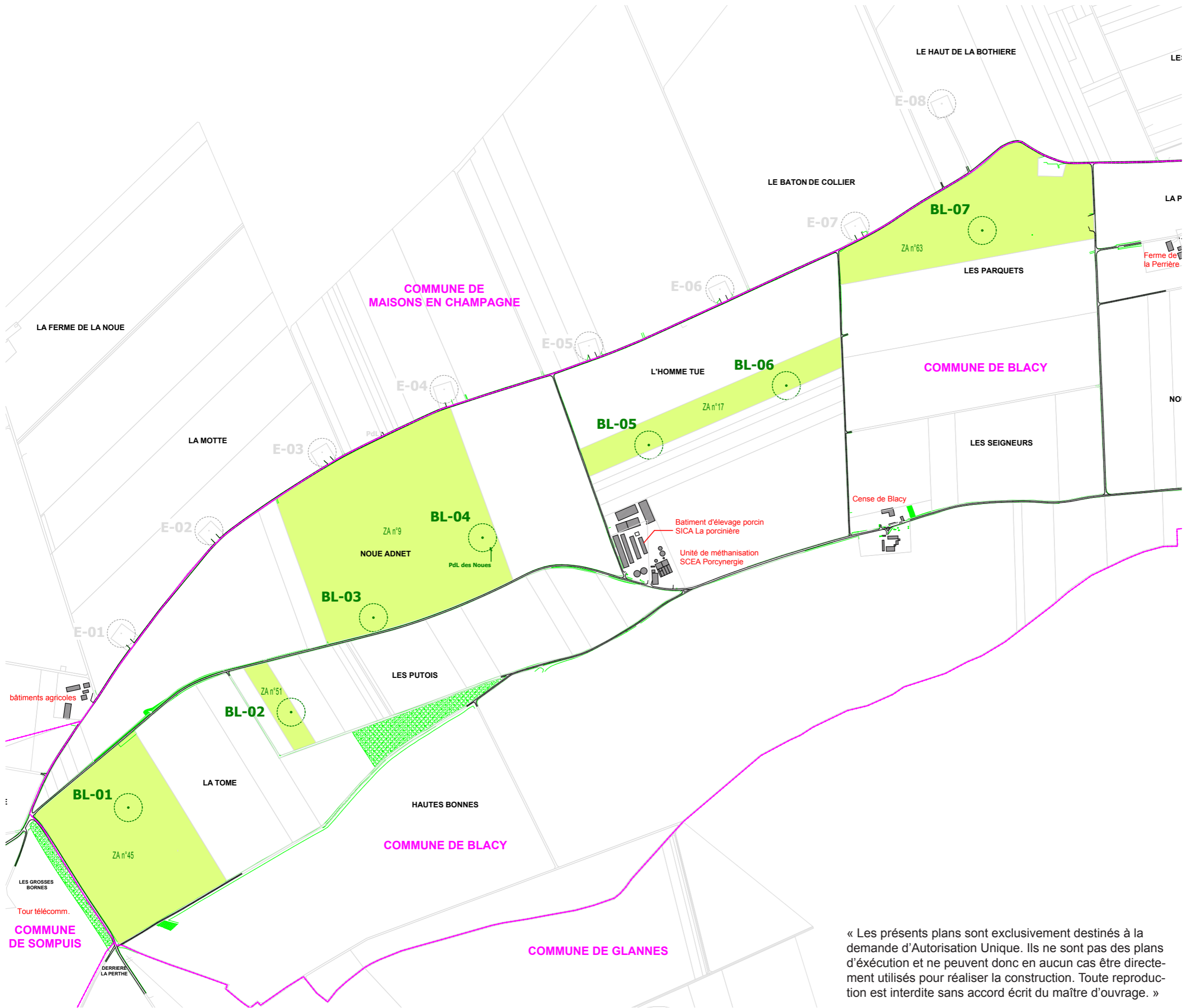
Zone de survol des pales
Mât de l'éolienne

—+— Limite communale



**VUE AERIENNE
AU 1/10 000ème**

AU 3



**DEMANDE D'AUTORISATION UNIQUE
PIECES COMPLEMENTAIRES**

SIGNATURE : 

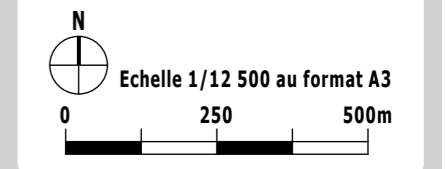
I'M IN ARCHITECTURE
80 rue du Faubourg Saint Denis 75010 PARIS
06 71 15 45 63 / im.in.archi@gmx.com
SARL au capital de 16500€
533 863 940 R.C.S. PARIS

**PARC EOLIEN
«DE LA SEPE DES NOUES»
COMMUNE DE BLACY**

MAITRE D'OUVRAGE:

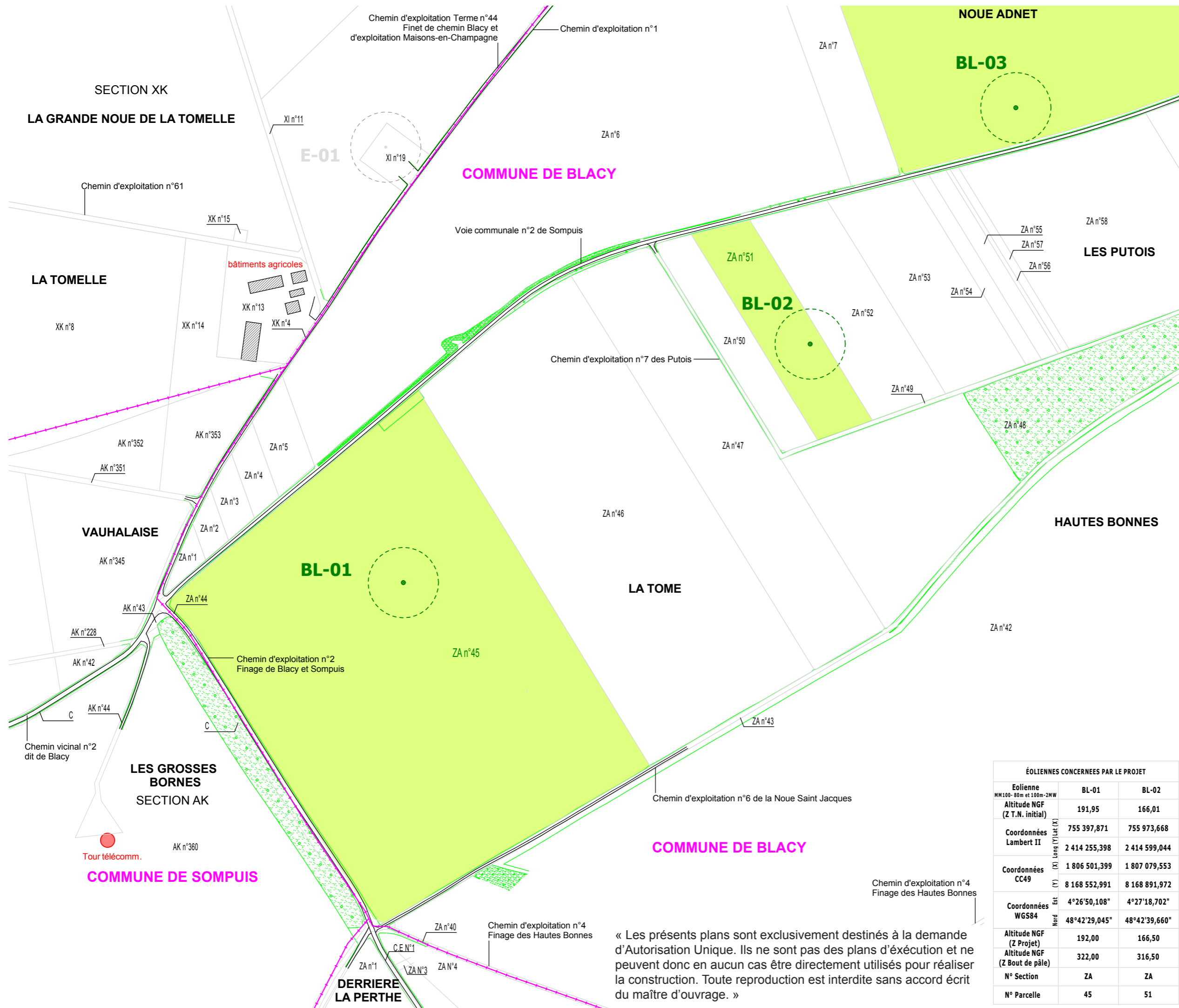
S.E.P.E. «DES NOUES»
1, Rue de Berne - Espace Européen de l'entreprise - Les Terrasses de l'Europe - 67300 Schiltigheim
S.A.R.L. au capital de 15 000,000€
RCS de Strasbourg TI sous le n° 808 404 263

- LEGENDE :**
- Eoliennes concernées par la Demande d'Autorisation Unique**
 - Zone de survol des pales
 - Mât de l'éolienne
 - Parcelle d'implantation du projet
 - Eoliennes existantes**
 - Zone de survol des pales
 - Mât de l'éolienne
 - Limite communale
 - Bâtiment existant
 - Espace boisé



**PLAN CADASTRAL
AU 1/12 500ème**

« Les présents plans sont exclusivement destinés à la demande d'Autorisation Unique. Ils ne sont pas des plans d'exécution et ne peuvent donc en aucun cas être directement utilisés pour réaliser la construction. Toute reproduction est interdite sans accord écrit du maître d'ouvrage. »



« Les présents plans sont exclusivement destinés à la demande d'Autorisation Unique. Ils ne sont pas des plans d'exécution et ne peuvent donc en aucun cas être directement utilisés pour réaliser la construction. Toute reproduction est interdite sans accord écrit du maître d'ouvrage. »

| ÉOLIENNES CONCERNÉES PAR LE PROJET | | |
|------------------------------------|---------------|---------------|
| Eolienne | BL-01 | BL-02 |
| MM100-80m et 100m-2MW | | |
| Altitude NGF (Z T.N. initial) | 191,95 | 166,01 |
| Coordonnées Lambert II | 755 397,871 | 755 973,668 |
| Coordonnées CC49 | 2 414 255,398 | 2 414 599,044 |
| Coordonnées WGS84 | 1 806 501,399 | 1 807 079,553 |
| Coordonnées Nord Est | 4°26'50,108" | 4°27'18,702" |
| | 48°42'29,045" | 48°42'39,660" |
| Altitude NGF (Z Projet) | 192,00 | 166,50 |
| Altitude NGF (Z Bout de pale) | 322,00 | 316,50 |
| N° Section | ZA | ZA |
| N° Parcelle | 45 | 51 |

DEMANDE D'AUTORISATION UNIQUE
PIECES COMPLEMENTAIRES

SIGNATURE :

I'M IN ARCHITECTURE
80 rue du Faubourg Saint Denis 75010 PARIS
06 71 15 45 63 / im.in.archi@gmx.com
SARL au capital de 16500€
533 863 940 R.C.S. PARIS

PARC EOLIEN «DE LA SEPE DES NOUES»
COMMUNE DE BLACY

MAITRE D'OUVRAGE:

S.E.P.E. «DES NOUES»
1, Rue de Berne - Espace Européen de l'entreprise - Les Terrasses de l'Europe - 67300 Schiltigheim
S.A.R.L. au capital de 15 000,000€
RCS de Strasbourg TI sous le n° 808 404 263

LEGENDE :

- Éoliennes concernées par la Demande d'Autorisation Unique
 - Zone de survol des pales
 - Mât de l'éolienne
- Parcelle d'implantation du projet
- Éoliennes existantes
 - Zone de survol des pales
 - Mât de l'éolienne
- Limite communale
- Bâtiment existant
- Espace boisé

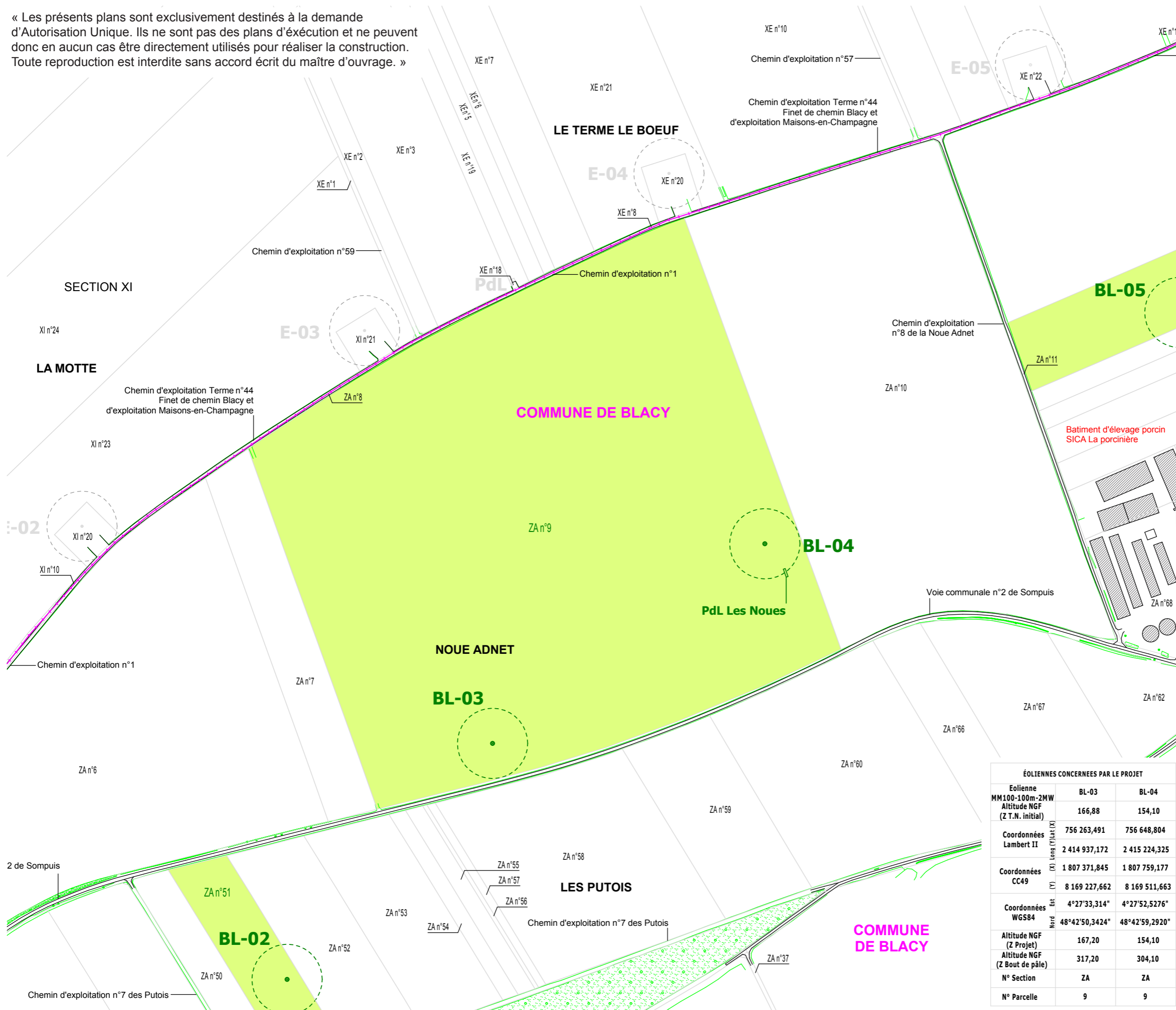
N

Echelle 1/5000 au format A3

PLAN CADASTRAL
BL-01 et BL-02
AU 1/5000ème

AU 3
PAGE 57 / 221

« Les présents plans sont exclusivement destinés à la demande d'Autorisation Unique. Ils ne sont pas des plans d'exécution et ne peuvent donc en aucun cas être directement utilisés pour réaliser la construction. Toute reproduction est interdite sans accord écrit du maître d'ouvrage. »



| ÉOLIENNES CONCERNÉES PAR LE PROJET | | |
|------------------------------------|----------------|----------------|
| Éolienne | BL-03 | BL-04 |
| MM100-100m-2MW | | |
| Altitude NGF (Z.T.N. initial) | 166,88 | 154,10 |
| Coordonnées Lambert II | | |
| (X) long (Y) lat (X) | 756 263,491 | 756 648,804 |
| (Y) | 2 414 937,172 | 2 415 224,325 |
| Coordonnées CC49 | | |
| (X) long (Y) lat (X) | 1 807 371,845 | 1 807 759,177 |
| (Y) | 8 169 227,662 | 8 169 511,663 |
| Coordonnées WGS84 | | |
| Est | 4°27'33,314" | 4°27'52,5276" |
| Nord | 48°42'50,3424" | 48°42'59,2920" |
| Altitude NGF (Z Projet) | 167,20 | 154,10 |
| Altitude NGF (Z Bout de pale) | 317,20 | 304,10 |
| N° Section | ZA | ZA |
| N° Parcelle | 9 | 9 |

DEMANDE D'AUTORISATION UNIQUE
PIECES COMPLEMENTAIRES

SIGNATURE :

I'M IN ARCHITECTURE
80 rue du Faubourg Saint Denis 75010 PARIS
06 71 15 45 63 / im.in.archi@gmx.com
SARL au capital de 16500€
533 863 940 R.C.S. PARIS

PARC EOLIEN «DE LA SEPE DES NOUES»
COMMUNE DE BLACY

MAITRE D'OUVRAGE:

S.E.P.E. «DES NOUES»
1, Rue de Berne - Espace Européen de l'entreprise - Les Terrasses de l'Europe - 67300 Schiltigheim
S.A.R.L. au capital de 15 000,000€
RCS de Strasbourg TI sous le n° 808 404 263

LEGENDE :

- Éoliennes concernées par la Demande d'Autorisation Unique
 - Zone de survol des pales
 - Mât de l'éolienne
- Parcelle d'implantation du projet
- Éoliennes existantes
 - Zone de survol des pales
 - Mât de l'éolienne
- Limite communale
- Bâtiment existant
- Espace boisé

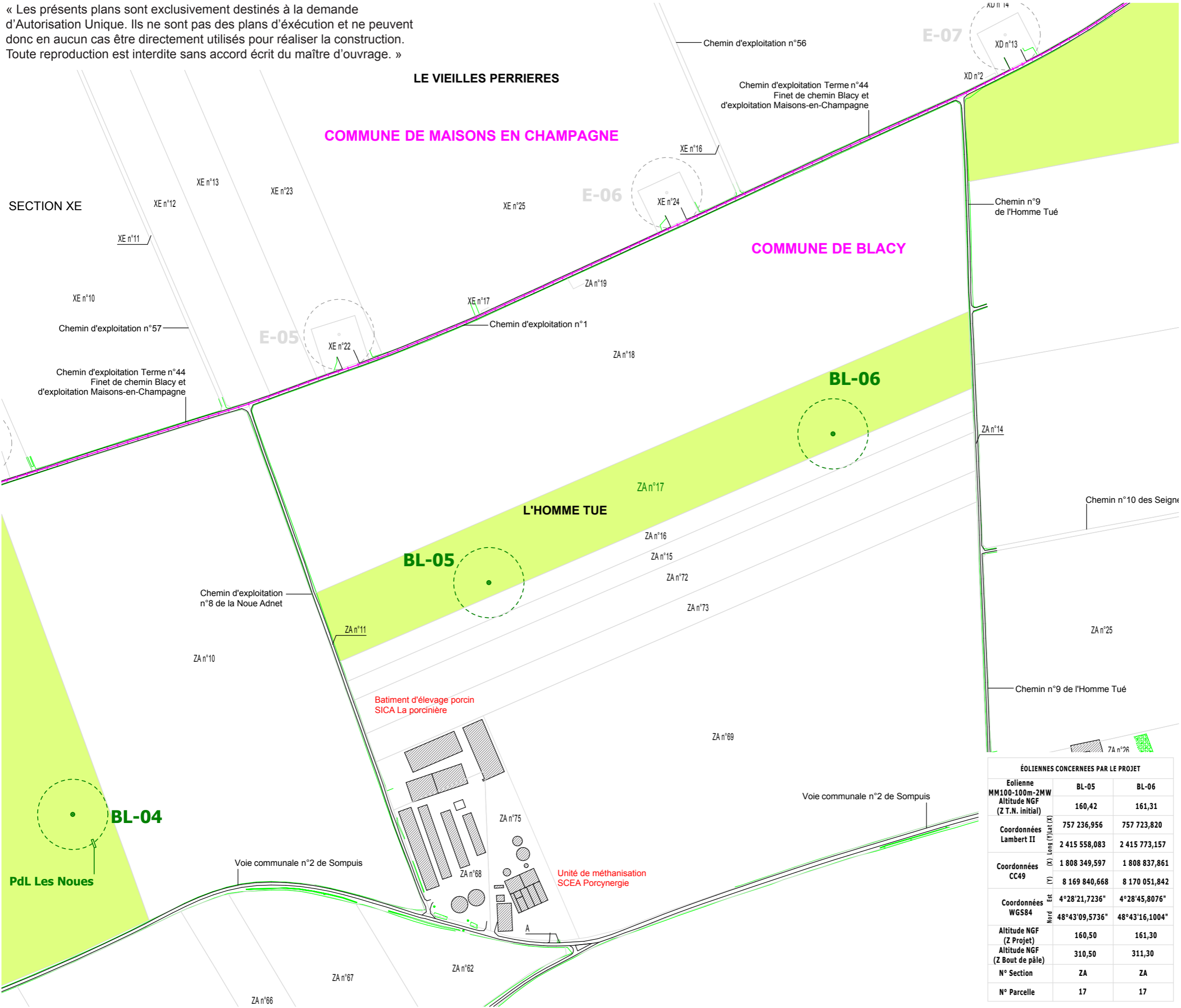
N

Echelle 1/5000 au format A3

PLAN CADASTRAL
BL-03 et BL-04
AU 1/5000ème

AU 3
PAGE 58 / 221

« Les présents plans sont exclusivement destinés à la demande d'Autorisation Unique. Ils ne sont pas des plans d'exécution et ne peuvent donc en aucun cas être directement utilisés pour réaliser la construction. Toute reproduction est interdite sans accord écrit du maître d'ouvrage. »



DEMANDE D'AUTORISATION UNIQUE
PIECES COMPLEMENTAIRES

SIGNATURE :

I'M IN ARCHITECTURE
80 rue du Faubourg Saint Denis 75010 PARIS
06 71 15 45 63 / im.in.archi@gmx.com
SARL au capital de 16500€
533 863 940 R.C.S. PARIS

PARC EOLIEN «DE LA SEPE DES NOUES»
COMMUNE DE BLACY

MAITRE D'OUVRAGE:

S.E.P.E. «DES NOUES»
1, Rue de Berne - Espace Européen de l'entreprise - Les Terrasses de l'Europe - 67300 Schiltigheim
S.A.R.L. au capital de 15 000,000€
RCS de Strasbourg TI sous le n° 808 404 263

LEGENDE :

Eoliennes concernées par la Demande d'Autorisation Unique

- Zone de survol des pales
- Mât de l'éolienne

Eoliennes existantes

- Zone de survol des pales
- Mât de l'éolienne

- Limite communale
- Bâtiment existant
- Espace boisé

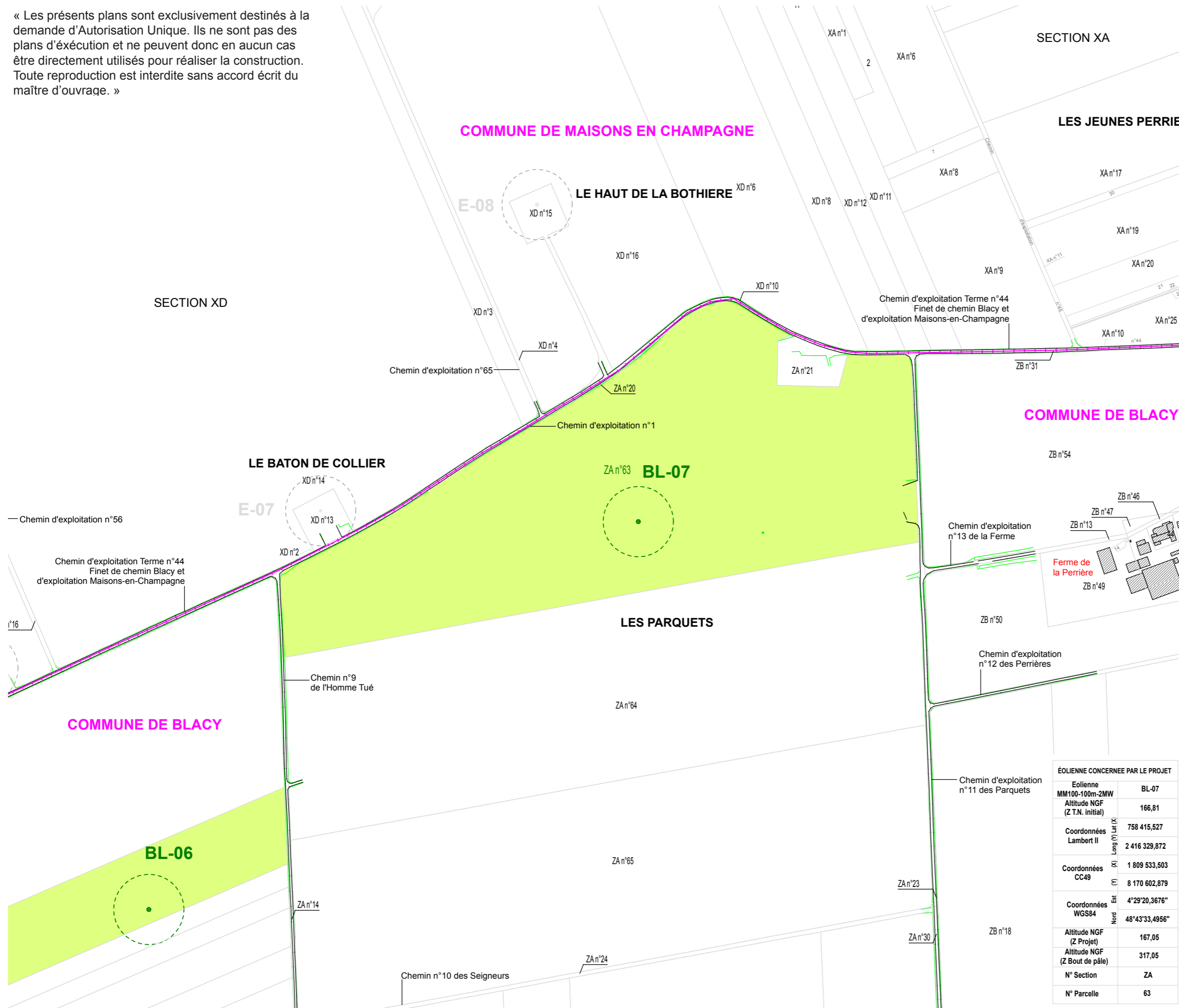
Echelle 1/5000 au format A3

| ÉOLIENNES CONCERNÉES PAR LE PROJET | | |
|------------------------------------|---------------|----------------|
| Eolienne | BL-05 | BL-06 |
| MM100-100m-2MW | | |
| Altitude NGF (Z T.N. initial) | 160,42 | 161,31 |
| Coordonnées Lambert II | 757 236,956 | 757 723,820 |
| Coordonnées CC49 | 2 415 558,083 | 2 415 773,157 |
| Coordonnées WGS84 | 8 169 840,668 | 8 170 051,842 |
| Coordonnées WGS84 | Est | 4°28'21,7236" |
| | Nord | 48°43'09,5736" |
| Altitude NGF (Z Projet) | 160,50 | 161,30 |
| Altitude NGF (Z Bout de pale) | 310,50 | 311,30 |
| N° Section | ZA | ZA |
| N° Parcelle | 17 | 17 |

PLAN CADASTRAL
BL-05 et BL-06
AU 1/5000ème

AU 3
PAGE 59 / 221

« Les présents plans sont exclusivement destinés à la demande d'Autorisation Unique. Ils ne sont pas des plans d'exécution et ne peuvent donc en aucun cas être directement utilisés pour réaliser la construction. Toute reproduction est interdite sans accord écrit du maître d'ouvrage. »



| ÉOLIENNE CONCERNÉE PAR LE PROJET | |
|----------------------------------|----------------|
| Eolienne | BL-07 |
| MM100-100m-2MW | |
| Altitude NGF (Z.T.N. initial) | 166,81 |
| Coordonnées Lambert II | 758 415,527 |
| | 2 416 329,872 |
| Coordonnées CC49 | 1 809 533,503 |
| | 8 170 602,879 |
| Coordonnées WGS84 | 4°29'20,3676" |
| | 48°43'33,4956" |
| Altitude NGF (Z Projet) | 167,05 |
| Altitude NGF (Z Bout de pale) | 317,05 |
| N° Section | ZA |
| N° Parcelle | 63 |

DEMANDE D'AUTORISATION UNIQUE
PIECES COMPLEMENTAIRES

SIGNATURE :

I'M IN ARCHITECTURE
80 rue du Faubourg Saint Denis 75010 PARIS
06 71 15 45 63 / im.in.archi@gmx.com
SARL au capital de 16500€
533 863 940 R.C.S. PARIS

PARC EOLIEN «DE LA SEPE DES NOUES»
COMMUNE DE BLACY

MAITRE D'OUVRAGE:

S.E.P.E. «DES NOUES»
1, Rue de Berne - Espace Européen de l'entreprise - Les Terrasses de l'Europe - 67300 Schiltigheim
S.A.R.L. au capital de 15 000,000€
RCS de Strasbourg TI sous le n° 808 404 263

LEGENDE :

Eoliennes concernées par la Demande d'Autorisation Unique

- Zone de survol des pales
- Mât de l'éolienne
- Parcelle d'implantation du projet

Eoliennes existantes

- Zone de survol des pales
- Mât de l'éolienne
- Limite communale
- Bâtiment existant
- Espace boisé

N

Echelle 1/5000 au format A3

PLAN CADASTRAL
BL-07
AU 1/5000ème

AU 3
PAGE 60 / 221

**Parc Eolien «DE LA SEPE DES NOUES»
Commune de BLACY**

**AU 4. PLANS DES ABORDS DE L'INSTALLATION AU 1/2500E
(Voir documents joint)**

**DEMANDE
D'AUTORISATION UNIQUE
PIECES COMPLEMENTAIRES**

SIGNATURE :

I'M IN ARCHITECTURE
80 rue du Faubourg Saint Denis 75010 PARIS
06 71 15 45 63 / im.in.archi@gmx.com
SARL au capital de 16500€
533 863 940 R.C.S. PARIS

**PARC EOLIEN
«DE LA SEPE DES NOUES»
COMMUNE DE BLACY**

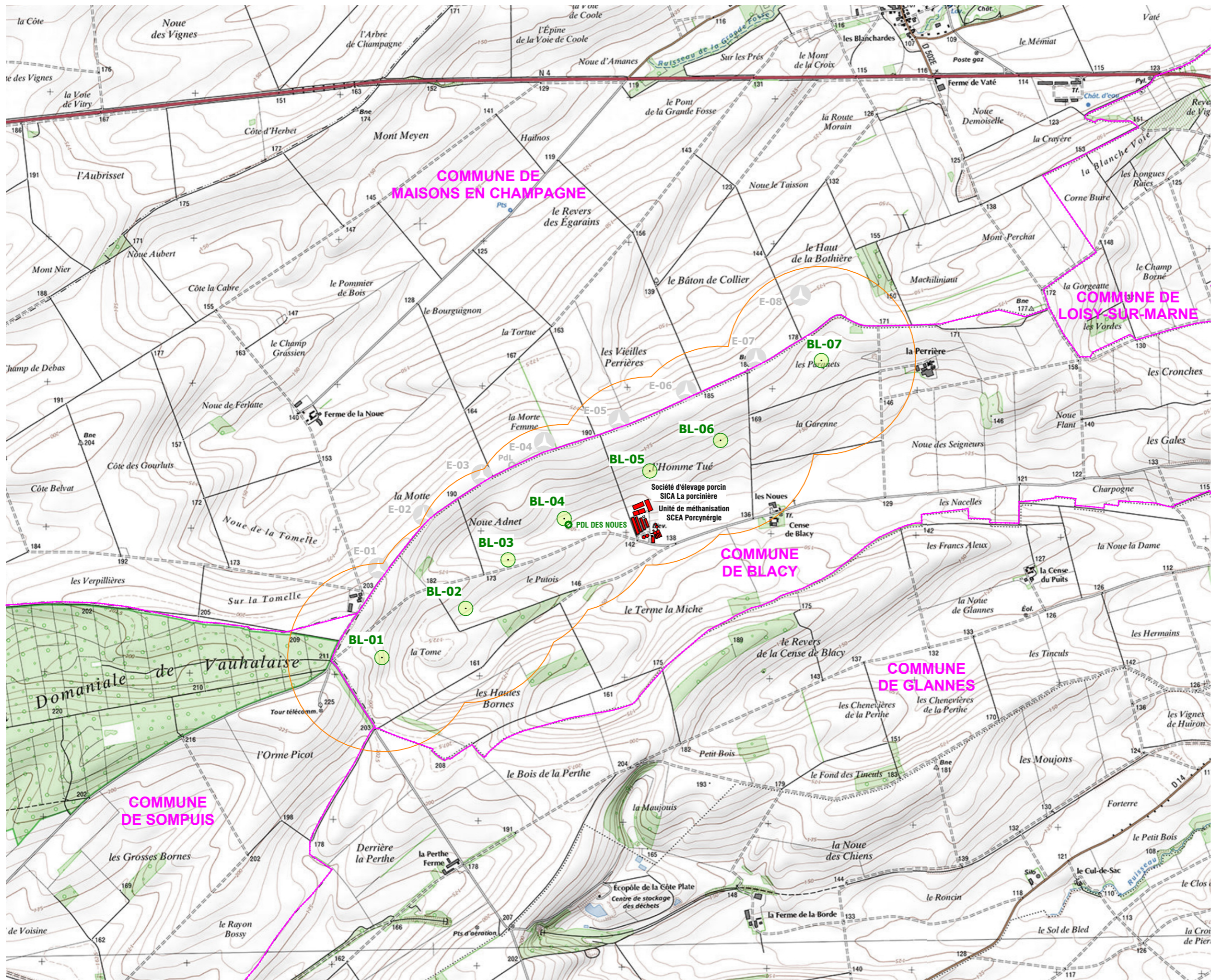
MAITRE D'OUVRAGE:

S.E.P.E. «DES NOUES»
1, Rue de Berne - Espace Européen de
l'entreprise - Les Terrasses de l'Europe -
67300 Schiltigheim
S.A.R.L. au capital de 15 000,000€
RCS de Strasbourg TI sous le n° 808 404 263

LEGENDE :

AU 4

PAGE 61 / 221



**DEMANDE
D'AUTORISATION UNIQUE
PIECES COMPLEMENTAIRES**

SIGNATURE :

I'M IN ARCHITECTURE
80 rue du Faubourg Saint Denis 75010 PARIS
06 71 15 45 63 / im.in.archi@gmx.com
SARL au capital de 16500€
533 863 940 R.C.S. PARIS

**PARC EOLIEN
«DE LA SEPE DES NOUES»
COMMUNE DE BLACY**

MAITRE D'OUVRAGE:

S.E.P.E. «DES NOUES»
1, Rue de Berne - Espace Européen de
l'entreprise - Les Terrasses de l'Europe -
67300 Schiltigheim
S.A.R.L. au capital de 15 000,000€
RCS de Strasbourg TI sous le n° 808 404 263

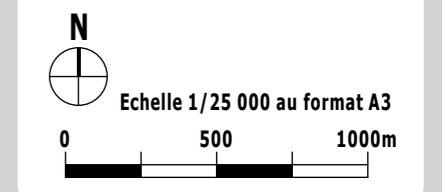
LEGENDE :

**Eoliennes concernées par la Demande
d'Autorisation Unique**

- Zone de survol des pales
- Mât de l'éolienne
- Zone de 600m
- Limite communale
- PDL = Poste de livraison

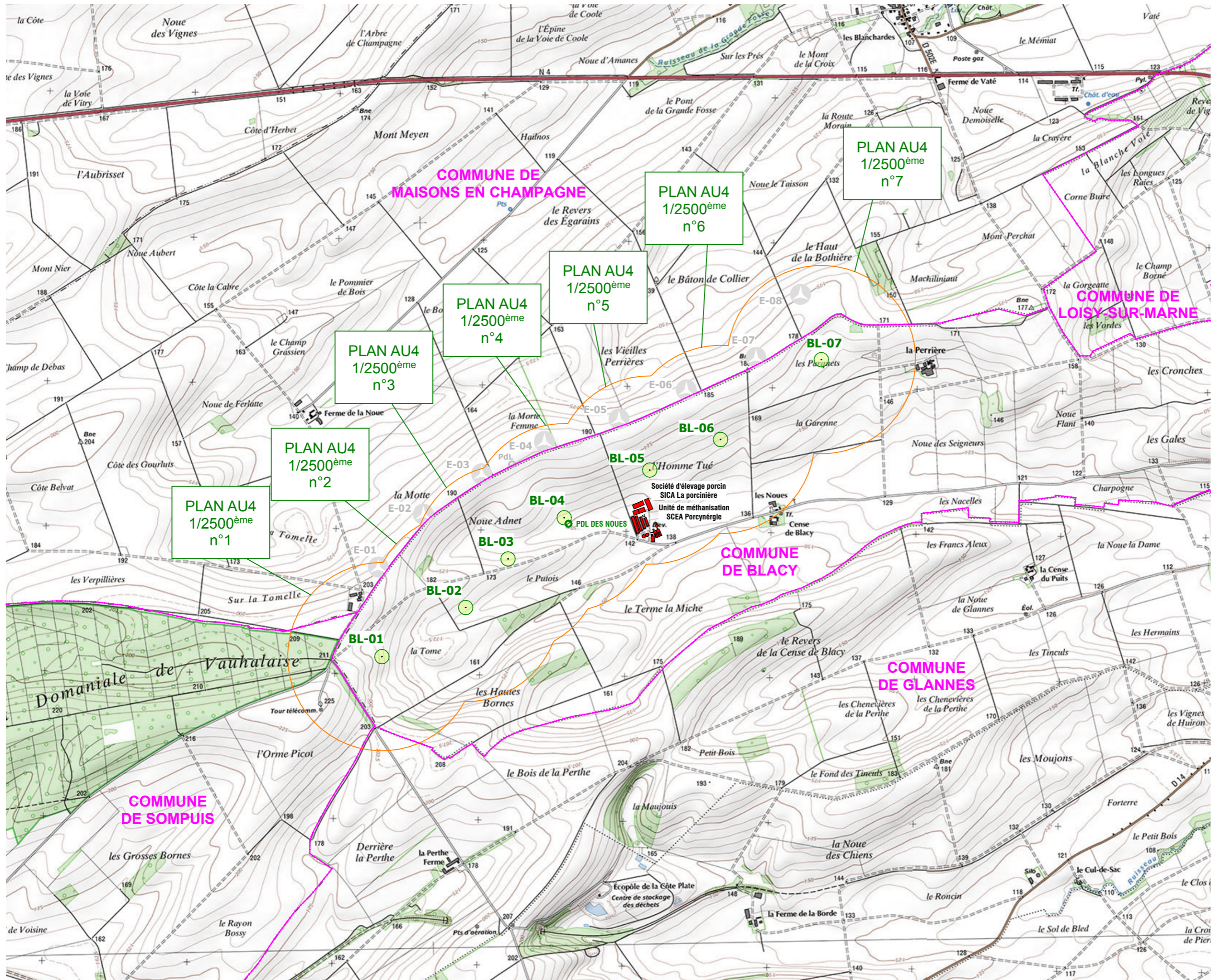
**Eoliennes non concernées par la
Demande d'Autorisation Unique**

- E-01 Eolienne existante



**PLAN DE SITUATION
DES ÉOLIENNES AU
1/25 000ème**

« Les présents plans sont exclusivement destinés à la demande d'Autorisation Unique. Ils ne sont pas des plans d'exécution et ne peuvent donc en aucun cas être directement utilisés pour réaliser la construction. Toute reproduction est interdite sans accord écrit du maître d'ouvrage. »



DEMANDE D'AUTORISATION UNIQUE
PIECES COMPLEMENTAIRES

SIGNATURE : 




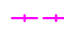


I'M IN ARCHITECTURE
80 rue du Faubourg Saint Denis 75010 PARIS
06 71 15 45 63 / im.in.archi@gmx.com
SARL au capital de 16500€
533 863 940 R.C.S. PARIS

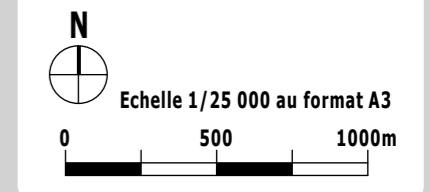
PARC EOLIEN «DE LA SEPE DES NOUES»
COMMUNE DE BLACY

MAITRE D'OUVRAGE:

S.E.P.E. «DES NOUES»
1, Rue de Berne - Espace Européen de l'entreprise - Les Terrasses de l'Europe - 67300 Schiltigheim
S.A.R.L. au capital de 15 000,000€
RCS de Strasbourg TI sous le n° 808 404 263

LEGENDE :

- Eoliennes concernées par la Demande d'Autorisation Unique**
-  Zone de survol des pales
 -  Mât de l'éolienne
 -  Zone de 600m
 -  Limite communale
 -  PDL = Poste de livraison
- Eoliennes non concernées par la Demande d'Autorisation Unique**
-  E-01 Eolienne existante



PLAN GÉNÉRAL DE RÉFÉRENCE DES PLANS AU 4

« Les présents plans sont exclusivement destinés à la demande d'Autorisation Unique. Ils ne sont pas des plans d'exécution et ne peuvent donc en aucun cas être directement utilisés pour réaliser la construction. Toute reproduction est interdite sans accord écrit du maître d'ouvrage. »

**Parc Eolien «DE LA SEPE DES NOUES»
Commune de BLACY**

**AU 5. PLAN D'ENSEMBLE AU 1/250E
(Voir documents joint)**

**DEMANDE
D'AUTORISATION UNIQUE
PIECES COMPLEMENTAIRES**

SIGNATURE :

I'M IN ARCHITECTURE
80 rue du Faubourg Saint Denis 75010 PARIS
06 71 15 45 63 / im.in.archi@gmx.com
SARL au capital de 16500€
533 863 940 R.C.S. PARIS

**PARC EOLIEN
«DE LA SEPE DES NOUES»
COMMUNE DE BLACY**

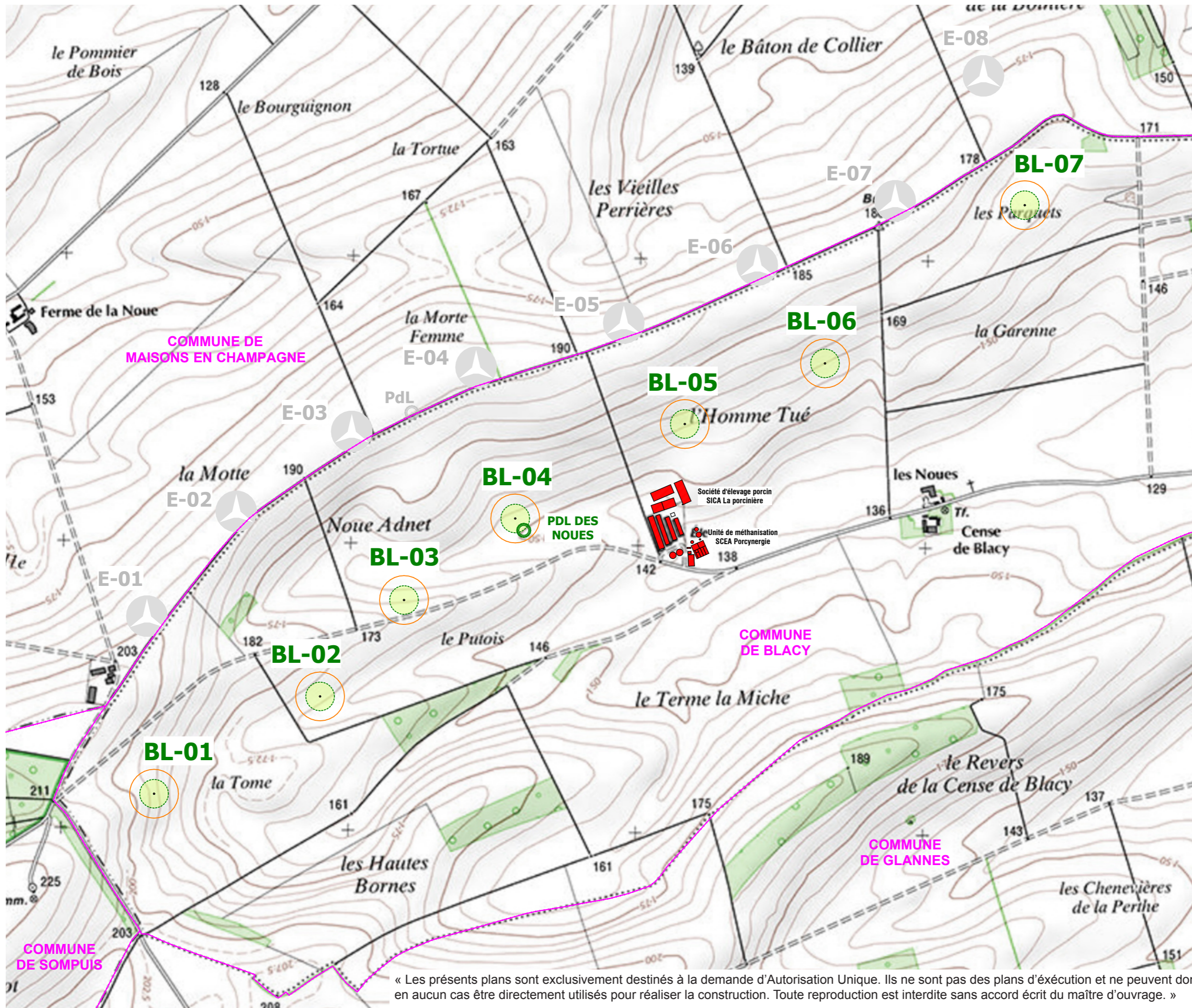
MAITRE D'OUVRAGE:

S.E.P.E. «DES NOUES»
1, Rue de Berne - Espace Européen de
l'entreprise - Les Terrasses de l'Europe -
67300 Schiltigheim
S.A.R.L. au capital de 15 000,000€
RCS de Strasbourg TI sous le n° 808 404 263

LEGENDE :

AU 5

PAGE 64 / 221



**DEMANDE
D'AUTORISATION UNIQUE
PIECES COMPLEMENTAIRES**

SIGNATURE : 







I'M IN ARCHITECTURE
80 rue du Faubourg Saint Denis 75010 PARIS
06 71 15 45 63 / im.in.archi@gmx.com
SARL au capital de 16500€
533 863 940 R.C.S. PARIS

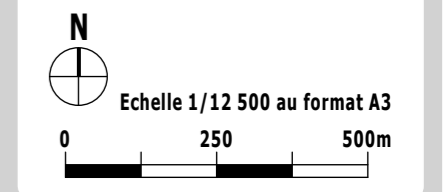
**PARC EOLIEN
«DE LA SEPE DES NOUES»
COMMUNE DE BLACY**

MAITRE D'OUVRAGE:

S.E.P.E. «DES NOUES»
1, Rue de Berne - Espace Européen de
l'entreprise - Les Terrasses de l'Europe -
67300 Schiltigheim
S.A.R.L. au capital de 15 000,000€
RCS de Strasbourg TI sous le n° 808 404 263

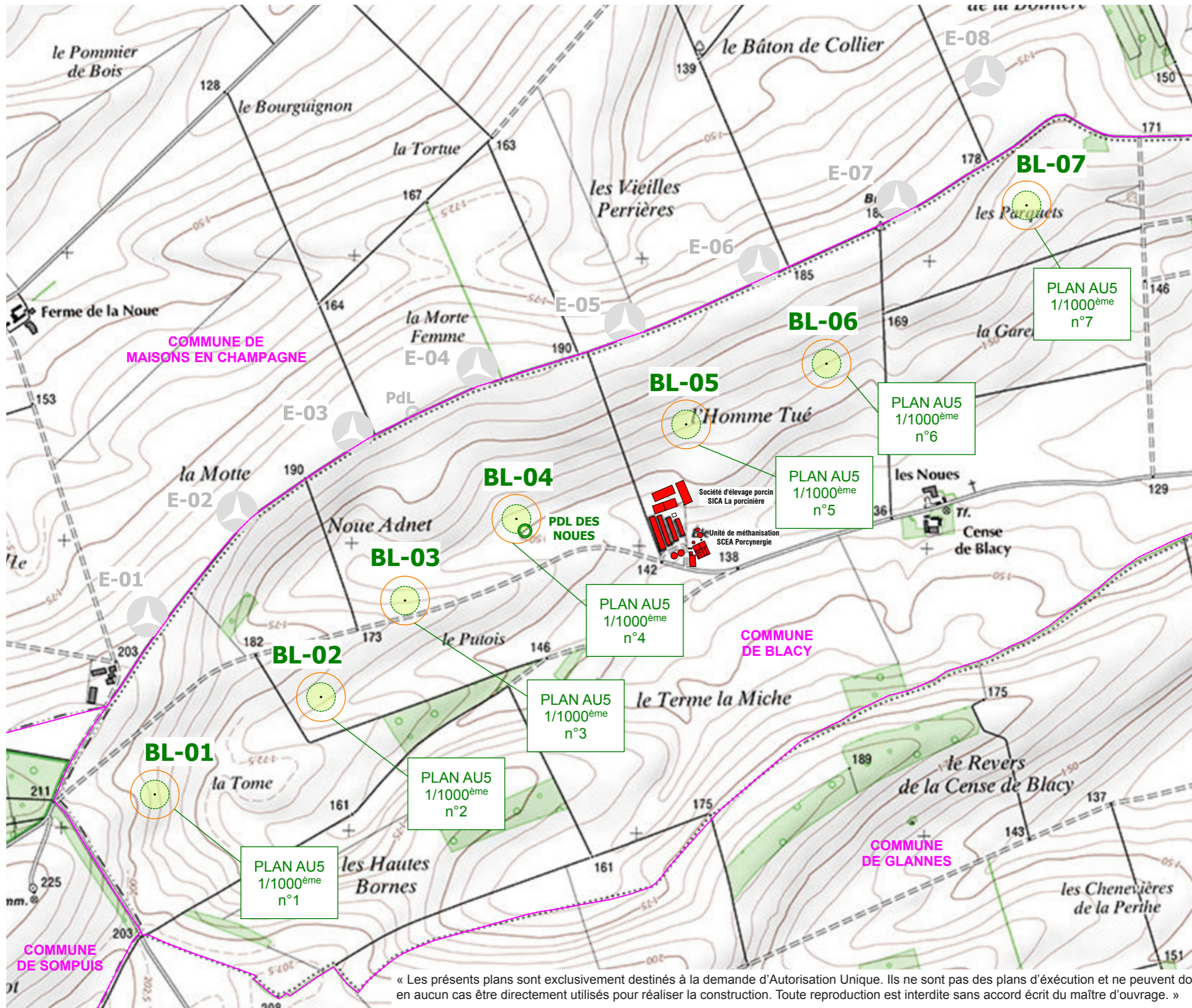
LEGENDE :

- Eoliennes concernées par la Demande d'Autorisation Unique**
-  Zone de survol des pales
 -  Mât de l'éolienne
 -  Rayon de 35m
 -  Limite communale
 -  PDL = Poste de livraison
- Eoliennes non concernées par la Demande d'Autorisation Unique**
-  E-01 — Eolienne existante



**PLAN DE SITUATION
DES ÉOLIENNES AU
1/12500ème**

« Les présents plans sont exclusivement destinés à la demande d'Autorisation Unique. Ils ne sont pas des plans d'exécution et ne peuvent donc en aucun cas être directement utilisés pour réaliser la construction. Toute reproduction est interdite sans accord écrit du maître d'ouvrage. »



DEMANDE D'AUTORISATION UNIQUE
PIECES COMPLEMENTAIRES

SIGNATURE :

I'M IN ARCHITECTURE
80 rue du Faubourg Saint Denis 75010 PARIS
06 71 15 45 63 / im.in.archi@gmx.com
SARL au capital de 16500€
533 863 940 R.C.S. PARIS

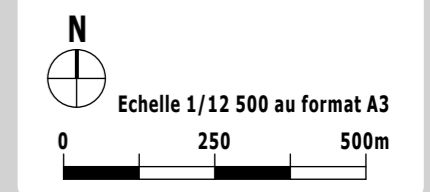
PARC EOLIEN «DE LA SEPE DES NOUES»
COMMUNE DE BLACY

MAITRE D'OUVRAGE:

S.E.P.E. «DES NOUES»
1, Rue de Berne - Espace Européen de l'entreprise - Les Terrasses de l'Europe - 67300 Schiltigheim
S.A.R.L. au capital de 15 000,000€
RCS de Strasbourg TI sous le n° 808 404 263

LEGENDE :

- Eoliennes concernées par la Demande d'Autorisation Unique**
- Zone de survol des pales
 - Mât de l'éolienne
 - Rayon de 35m
 - Limite communale
 - PDL = Poste de livraison
- Eoliennes non concernées par la Demande d'Autorisation Unique**
- E-01 Eolienne existante



PLAN GÉNÉRAL DE RÉFÉRENCE DES PLANS AU 5

« Les présents plans sont exclusivement destinés à la demande d'Autorisation Unique. Ils ne sont pas des plans d'exécution et ne peuvent donc en aucun cas être directement utilisés pour réaliser la construction. Toute reproduction est interdite sans accord écrit du maître d'ouvrage. »

**Parc Eolien «DE LA SEPE DES NOUES»
Commune de BLACY**

**AU 6. ÉTUDE D'IMPACT
(Voir document joint)**

Parc Eolien «DE LA SEPE DES NOUES»
Commune de BLACY

**AU 7. RÉSUMÉ NON TECHNIQUE
DE L'ÉTUDE D'IMPACT
(Voir document joint)**

Parc Eolien «DE LA SEPE DES NOUES»
Commune de BLACY

**AU 8. ÉTUDE D'ÉVALUATION
DES INCIDENCES NATURA 2000
(Voir document joint)**

**Parc Eolien «DE LA SEPE DES NOUES»
Commune de BLACY**

**AU 9. ÉTUDE DE DANGERS
(Voir document joint)**

**Parc Eolien «DE LA SEPE DES NOUES»
Commune de BLACY**

**AU 10.1. NOTICE DESCRIPTIVE DU SITE ET PRÉSENTANT
LE PROJET AVEC SES AMÉNAGEMENTS**

**DEMANDE
D'AUTORISATION UNIQUE
PIECES COMPLEMENTAIRES**

SIGNATURE :

I'M IN ARCHITECTURE
80 rue du Faubourg Saint Denis 75010 PARIS
06 71 15 45 63 / im.in.archi@gmx.com
SARL au capital de 16500€
533 863 940 R.C.S. PARIS

**PARC EOLIEN
«DE LA SEPE DES NOUES»
COMMUNE DE BLACY**

MAITRE D'OUVRAGE:

S.E.P.E. «DES NOUES»
1, Rue de Berne - Espace Européen de
l'entreprise - Les Terrasses de l'Europe -
67300 Schiltigheim
S.A.R.L. au capital de 15 000,000€
RCS de Strasbourg TI sous le n° 808 404 263

LEGENDE :

Le projet éolien de la SEPE des Noues est composé de sept éoliennes. Le site s'implante sur la commune de Blacy. Au-delà de ses limites communales, il s'inscrit dans le territoire de la Communauté de communes de Vitry, Champagne et Der, dans des paysages ouverts de type open-fields entrecoupés de vallées étroites (hormis vallée de la Marne).

Le paysage, de grande échelle, est apte à l'implantation d'éoliennes du fait d'une absence de repères visuels verticaux. La présence d'éoliennes déjà en fonctionnement sur le site d'étude offre la possibilité de créer un pôle de densification de l'éolien, évitant les effets de mitage.

Le site d'implantation est un territoire rural cadré entre les vallées de la Guenelle, de la Chéronne et de la Marne à l'Est et du Puit à l'Ouest. Le relief adopte une ondulation souple parallèle à ces vallées et s'élevant proportionnellement vers le Sud. Les vallées humides et encaissées forment des micro paysages dans lesquels viennent se loger les bourgs et villages. Ces micro-paysages fonctionnent avec des haies et des boisements de type ripisylve et forment un paysage plus intimiste et tranquille. Les boisements sont implantés sur le territoire uniquement en bordure des vallées et vallons. A quelques centaines de mètres à l'Ouest de la zone de projet, la forêt de Vauhalaise puis le Camps Mailly. A l'échelle du site, les éoliennes sont envisagées sur une ligne de force topographique. L'altitude moyenne est comprise entre 165 et 200 m.

Les infrastructures majeures se situent à plus de 2 kilomètres du site d'implantation. Les axes routiers principaux sont la N 4 au Nord reliant Sommesous à Vitry-le-François, la N 44 à l'Est reliant Châlons-en-Champagne et Vitry-le-François et l'autoroute A26 à l'Ouest. Ces voies offrent une multitude de perceptions du projet et sur le pôle éolien existant.

Le parc projeté s'insère également dans le paysage éolien existant. Les 7 éoliennes sont positionnées en une courbe Est/Ouest parallèle au Parc des Perrières bien identifiable depuis les points de vues proches. Cette disposition architecturale vise également à dessiner une double ligne dense et structurée pour les vues plus lointaines et en lien avec les autres entités éoliennes des côtes bouchères et des 4 Vallées II dont les structures et orientations sont similaires.

Cette structure dense vise à éviter l'étalement du parc dans le paysage et limite les effets de saturation et d'enfermements des villages proches en maintenant des respirations visuelles de plus de 165 °.

La typologie de machine est identique pour les éoliennes BL-02 à BL-07 au sein de l'implantation (MM100 de 2 MW) dont les caractéristiques sont les suivantes, une hauteur totale 150 m maximum avec une nacelle rectangulaire à 100 m et un diamètre de rotor de 100 m.

La typologie de machine de l'éolienne BL-01 se différencie par un mât de 80 m (MM100 de 2 MW) dont les caractéristiques sont les suivantes, une hauteur totale 130 m maximum avec une nacelle rectangulaire à 80 m et un diamètre de rotor de 100 m.

Les éoliennes sont de tailles importantes, mais restent en corrélation avec les grandes ouvertures visuelles de ce territoire, sans repères verticaux majeurs autres que les autres parcs éoliens. Ces dimensions sont également en corrélation avec les parcs éoliens voisins évoluant entre 125 et 150 m de hauteur. Les proportions esthétiques des éoliennes sont de qualité et avoisinent des proportions par tiers. La tour est composée d'éléments tubulaires en acier de même couleur blanche que les pales pour une plus grande cohérence visuelle et une meilleure intégration au paysage environnant.

Le maillage des chemins agricoles existants et la configuration de l'implantation permet de minimiser la création d'accès. Les cheminements existants seront ré-exploités dans leur totalité (11 km depuis la forêt de Vauhalaise). Les dessertes vers le cœur des parcelles sont nouvellement créées, soit près de 1250 m de nouvelles structures pour desservir les éoliennes.

Un poste de livraison sera installé en pied de l'éolienne BL-04. Afin de minimiser sa présence, sa couleur, sera de teinte neutre et désaturée à dominante verte ou brune. Sa perception restera très faible étant donné la distance de plus de 2000m le séparant de la RN 4 au Nord.

DEMANDE D'AUTORISATION UNIQUE PIECES COMPLEMENTAIRES

SIGNATURE :


I'M IN ARCHITECTURE
80 rue du Faubourg Saint Denis 75010 PARIS
06 71 15 45 63 / im.in.archi@gmx.com
SARL au capital de 16500€
533 863 940 R.C.S. PARIS

PARC EOLIEN «DE LA SEPE DES NOUES» COMMUNE DE BLACY

MAITRE D'OUVRAGE:

S.E.P.E. «DES NOUES»
1, Rue de Berne - Espace Européen de
l'entreprise - Les Terrasses de l'Europe -
67300 Schiltigheim
S.A.R.L. au capital de 15 000,000€
RCS de Strasbourg TI sous le n° 808 404 263

LEGENDE :

**NOTICE DU SITE
PRESENTANT LE
PROJET AVEC SES
AMENAGEMENTS**

AU 10.1
PAGE 72 / 221

Parc Eolien «DE LA SEPE DES NOUES» Commune de BLACY

AU 10.2. PLANS DE MASSE AU 1/2000ÈME

DEMANDE D'AUTORISATION UNIQUE PIECES COMPLEMENTAIRES

SIGNATURE :

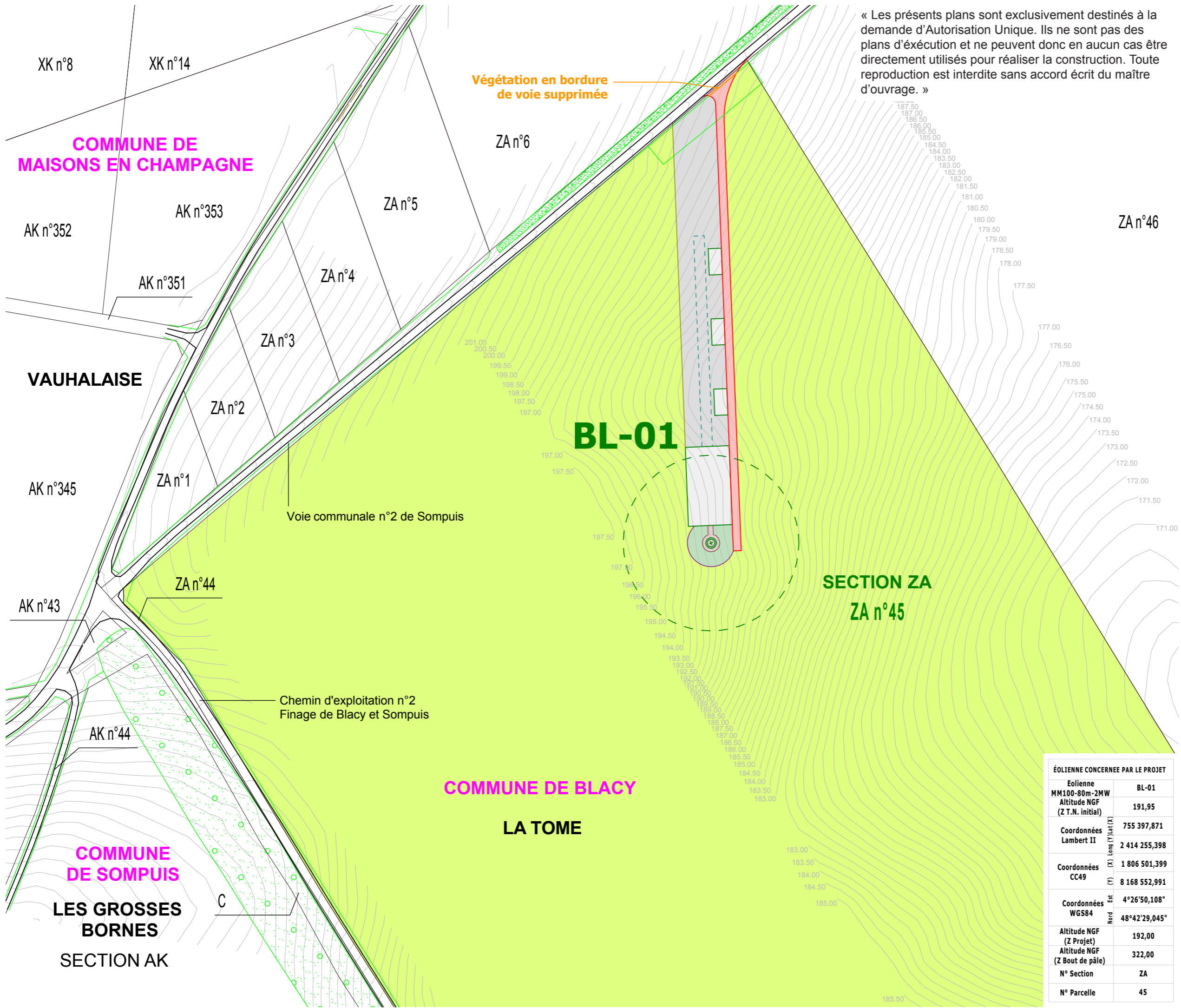

I'M IN ARCHITECTURE
80 rue du Faubourg Saint Denis 75010 PARIS
06 71 15 45 63 / im.in.archi@gmx.com
SARL au capital de 16500€
533 863 940 R.C.S. PARIS

PARC EOLIEN
«DE LA SEPE DES NOUES»
COMMUNE DE BLACY

MAITRE D'OUVRAGE:

S.E.P.E. «DES NOUES»
1, Rue de Berne - Espace Européen de
l'entreprise - Les Terrasses de l'Europe -
67300 Schiltigheim
S.A.R.L. au capital de 15 000,000€
RCS de Strasbourg TI sous le n° 808 404 263

LEGENDE :



« Les présents plans sont exclusivement destinés à la demande d'Autorisation Unique. Ils ne sont pas des plans d'exécution et ne peuvent en aucun cas être directement utilisés pour réaliser la construction. Toute reproduction est interdite sans accord écrit du maître d'ouvrage. »

DEMANDE D'AUTORISATION UNIQUE
PIECES COMPLEMENTAIRES

SIGNATURE :

I'M IN ARCHITECTURE
80 rue du Faubourg Saint Denis 75010 PARIS
06 71 15 45 63 / im.in.archi@gmx.com
SARL au capital de 16500€
533 863 940 R.C.S. PARIS

PARC EOLIEN «DE LA SEPE DES NOUES»
COMMUNE DE BLACY

MAITRE D'OUVRAGE:

S.E.P.E. «DES NOUES»
1, Rue de Berne - Espace Européen de l'entreprise - Les Terrasses de l'Europe - 67300 Schiltigheim
S.A.R.L. au capital de 15 000,000€
RCS de Strasbourg TI sous le n° 808 404 263

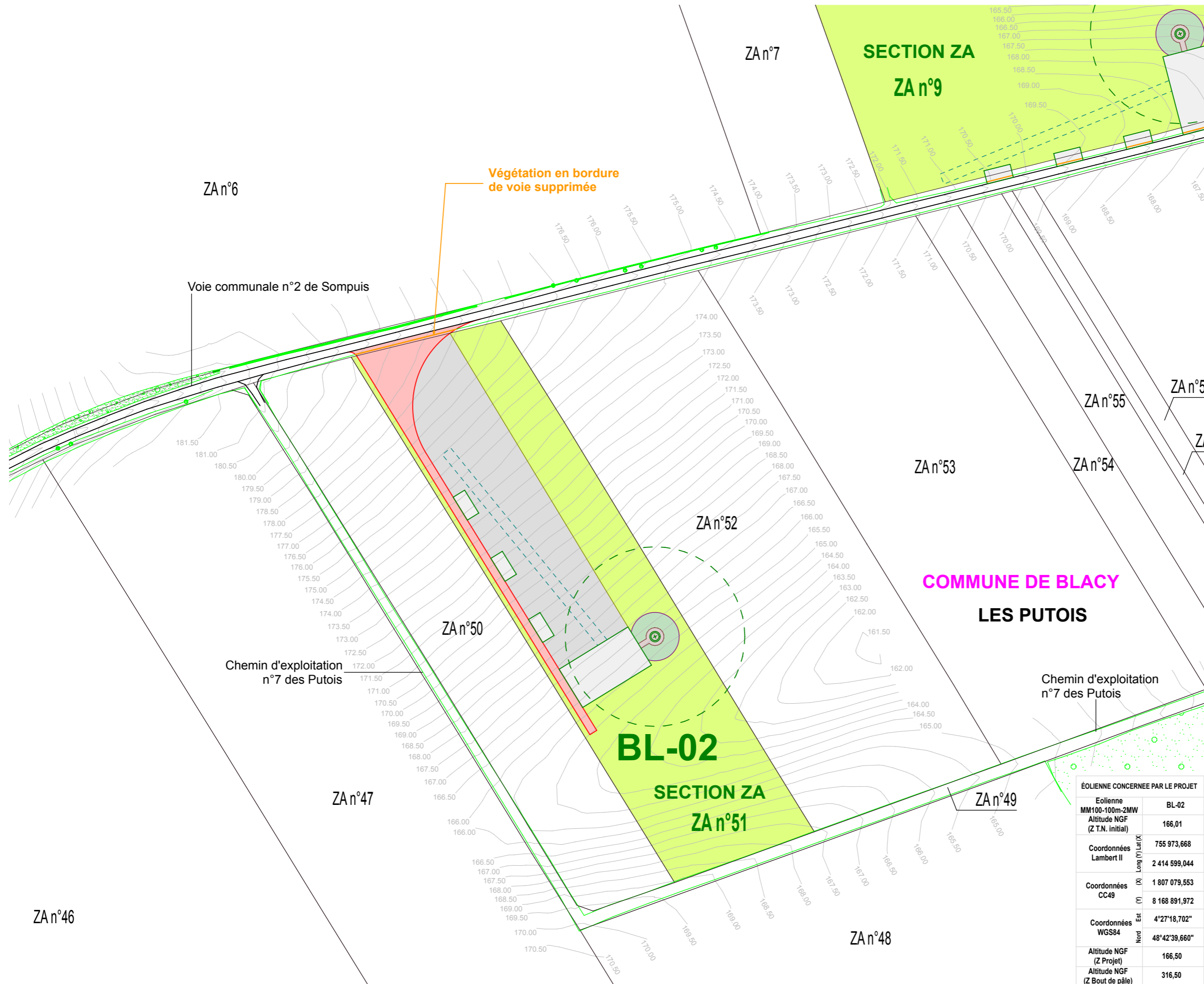
LEGENDE :

- Eolienne concernée par la Demande d'Autorisation Unique
- Zone de survol des pales
- Mât de l'éolienne
- Parcelle d'implantation du projet
- Accès existant
- Accès existant à modifier
- Accès à créer
- Aire de montage flèche
- Terrassement accès à créer
- Terrassement accès à modifier
- Terrassement aire de grutage
- Terrassement accès machine
- Terrassement fondation
- Terrassement aire de montage de la grue
- Végétation

Echelle 1/2000 au format A3

| ÉOLIENNE CONCERNÉE PAR LE PROJET | |
|----------------------------------|---------------|
| Eolienne | BL-01 |
| MM100-80m-2MW | |
| Altitude NGF (Z.T.N. initial) | 191,95 |
| Coordonnées Lambert II | 755 397,871 |
| | 2 414 255,398 |
| Coordonnées CC49 | 1 806 501,399 |
| | 8 168 552,991 |
| Coordonnées WGS84 | 4°26'50,108" |
| | 48°42'29,045" |
| Altitude NGF (Z.Projet) | 192,00 |
| Altitude NGF (Z.Bout de pale) | 322,00 |
| N° Section | ZA |
| N° Parcelle | 45 |

PLAN DE MASSE PHASE TRAVAUX
AU 1/2000ème
BL-01



**DEMANDE
D'AUTORISATION UNIQUE
PIECES COMPLEMENTAIRES**

SIGNATURE :

I'M IN ARCHITECTURE
80 rue du Faubourg Saint Denis 75010 PARIS
06 71 15 45 63 / im.in.archi@gmx.com
SARL au capital de 16500€
533 863 940 R.C.S. PARIS

**PARC EOLIEN
«DE LA SEPE DES NOUES»
COMMUNE DE BLACY**

MAITRE D'OUVRAGE:

S.E.P.E. «DES NOUES»
1, Rue de Berne - Espace Européen de
l'entreprise - Les Terrasses de l'Europe -
67300 Schiltigheim
S.A.R.L. au capital de 15 000,000€
RCS de Strasbourg TI sous le n° 808 404 263

LEGENDE :

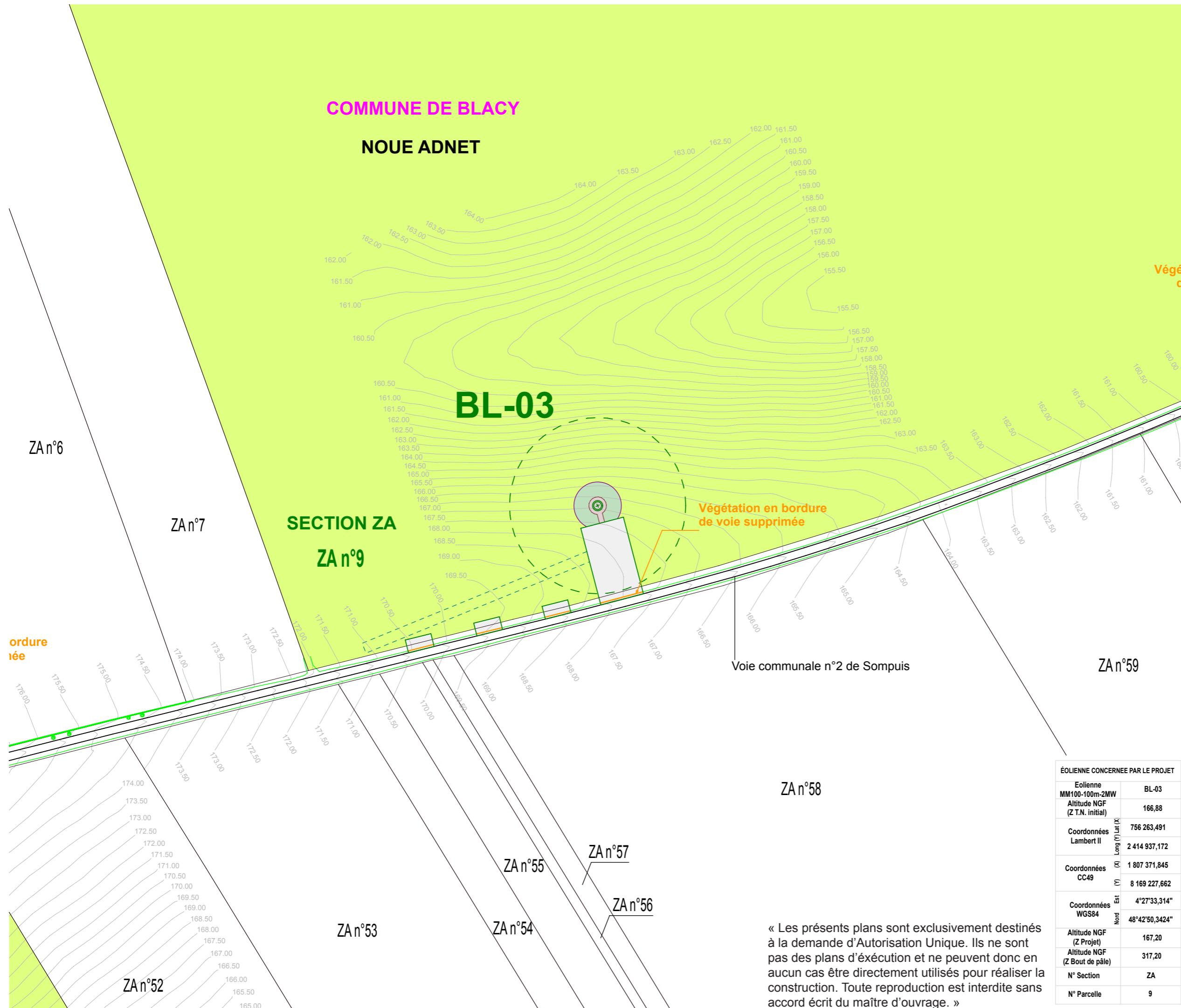
- Eolienne concernée par la Demande d'Autorisation Unique**
- Zone de survol des pales
 - Mât de l'éolienne
 - Parcelle d'implantation du projet
 - Accès existant
 - Accès existant à modifier
 - Accès à créer
 - Aire de montage flèche
 - Terrassement accès à créer
 - Terrassement accès à modifier
 - Terrassement aire de grutage
 - Terrassement accès machine
 - Terrassement fondation
 - Terrassement aire de montage de la grue
 - Végétation

Echelle 1/2000 au format A3
0 40 80m

| ÉOLIENNE CONCERNÉE PAR LE PROJET | |
|----------------------------------|------------------|
| Eolienne | BL-02 |
| MM100-100m-2MW | |
| Altitude NGF (Z.T.N. initial) | 166,01 |
| Coordonnées Lambert II | 755 973,668 |
| | Long (Y) Lat (X) |
| | 2 414 599,044 |
| Coordonnées CC49 | 1 807 079,553 |
| | (X) (Y) |
| | 8 168 891,972 |
| Coordonnées WGS84 | 4°27'18,702" |
| | Nord Est |
| | 48°42'39,660" |
| Altitude NGF (Z Projet) | 166,50 |
| Altitude NGF (Z Bout de pale) | 316,50 |
| N° Section | ZA |
| N° Parcelle | 51 |

**PLAN DE MASSE
PHASE TRAVAUX
AU 1/2000ème
BL-02**

« Les présents plans sont exclusivement destinés à la demande d'Autorisation Unique. Ils ne sont pas des plans d'exécution et ne peuvent donc en aucun cas être directement utilisés pour réaliser la construction. Toute reproduction est interdite sans accord écrit du maître d'ouvrage. »



COMMUNE DE BLACY

NOUE ADNET

BL-03

SECTION ZA
ZA n°9

Végétation en bordure
de voie supprimée

Voie communale n°2 de Sompuis

Végét
du

ZA n°59

ZA n°58

ZA n°55

ZA n°57

ZA n°56

ZA n°53

ZA n°54

ZA n°52

« Les présents plans sont exclusivement destinés à la demande d'Autorisation Unique. Ils ne sont pas des plans d'exécution et ne peuvent donc en aucun cas être directement utilisés pour réaliser la construction. Toute reproduction est interdite sans accord écrit du maître d'ouvrage. »

ÉOLIENNE CONCERNÉE PAR LE PROJET

| | |
|-------------------------------|----------------|
| Eolienne | BL-03 |
| MM100-100m-2MW | |
| Altitude NGF (Z.T.N. initial) | 166,88 |
| Coordonnées Lambert II | 756 263,491 |
| | 2 414 937,172 |
| Coordonnées CC49 | 1 807 371,845 |
| | 8 169 227,662 |
| Coordonnées WGS84 | 4°27'33,314" |
| | 48°42'50,3424" |
| Altitude NGF (Z.Projet) | 167,20 |
| Altitude NGF (Z.Bout de pale) | 317,20 |
| N° Section | ZA |
| N° Parcelle | 9 |

DEMANDE
D'AUTORISATION UNIQUE
PIECES COMPLEMENTAIRES

SIGNATURE :

I'M IN ARCHITECTURE
80 rue du Faubourg Saint Denis 75010 PARIS
06 71 15 45 63 / im.in.archi@gmx.com
SARL au capital de 16500€
533 863 940 R.C.S. PARIS

PARC EOLIEN
«DE LA SEPE DES NOUES»
COMMUNE DE BLACY

MAITRE D'OUVRAGE:

S.E.P.E. «DES NOUES»
1, Rue de Berne - Espace Européen de
l'entreprise - Les Terrasses de l'Europe -
67300 Schiltigheim
S.A.R.L. au capital de 15 000,000€
RCS de Strasbourg TI sous le n° 808 404 263

LEGENDE :

- Eolienne concernée par la Demande d'Autorisation Unique**
- Zone de survol des pales
 - Mât de l'éolienne
 - Parcelle d'implantation du projet
 - Accès existant
 - Accès existant à modifier
 - Accès à créer
 - Aire de montage flèche
 - Terrassement accès à créer
 - Terrassement accès à modifier
 - Terrassement aire de grutage
 - Terrassement accès machine
 - Terrassement fondation
 - Terrassement aire de montage de la grue
 - Végétation

Echelle 1/2000 au format A3



PLAN DE MASSE
PHASE TRAVAUX
AU 1/2000ème
BL-03

« Les présents plans sont exclusivement destinés à la demande d'Autorisation Unique. Ils ne sont pas des plans d'exécution et ne peuvent donc en aucun cas être directement utilisés pour réaliser la construction. Toute reproduction est interdite sans accord écrit du maître d'ouvrage. »

166.00
165.50
165.00
164.50
164.00
163.50
163.00
162.50
162.00
161.50
161.00
160.50
160.00
159.50
159.00
158.50
158.00
157.50
157.00
156.50
156.00
155.50
155.00
154.50
154.00
153.50
153.00
152.50
152.00
151.50
151.00
150.50
150.00
149.50
149.00
148.50
148.00

COMMUNE DE BLACY

NOUE ADNET

SECTION ZA

ZAn°9

BL-04

PdL "Les Noues"

ZAn°10

Voie communale n°2 de Sompuis

ZAn°66

ZAn°60

Végétation en bordure de voie supprimée

Végétation en bordure

DEMANDE D'AUTORISATION UNIQUE
PIECES COMPLEMENTAIRES

SIGNATURE :

I'M IN ARCHITECTURE

80 rue du Faubourg Saint Denis 75010 PARIS
06 71 15 45 63 / im.in.archi@gmx.com
SARL au capital de 16500€
533 863 940 R.C.S. PARIS

PARC EOLIEN
«DE LA SEPE DES NOUES»
COMMUNE DE BLACY

MAITRE D'OUVRAGE:

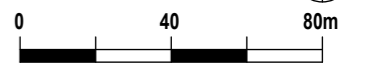
S.E.P.E. «DES NOUES»
1, Rue de Berne - Espace Européen de l'entreprise - Les Terrasses de l'Europe - 67300 Schiltigheim
S.A.R.L. au capital de 15 000,000€
RCS de Strasbourg TI sous le n° 808 404 263

LEGENDE :

Eolienne concernée par la Demande d'Autorisation Unique

- Zone de survol des pales
- Mât de l'éolienne
- Parcelle d'implantation du projet
- Accès existant
- Accès existant à modifier
- Accès à créer
- Aire de montage flèche
- Terrassement accès à créer
- Terrassement accès à modifier
- Terrassement aire de grutage
- Terrassement accès machine
- Terrassement fondation
- Terrassement aire de montage de la grue
- Végétation

Echelle 1/2000 au format A3

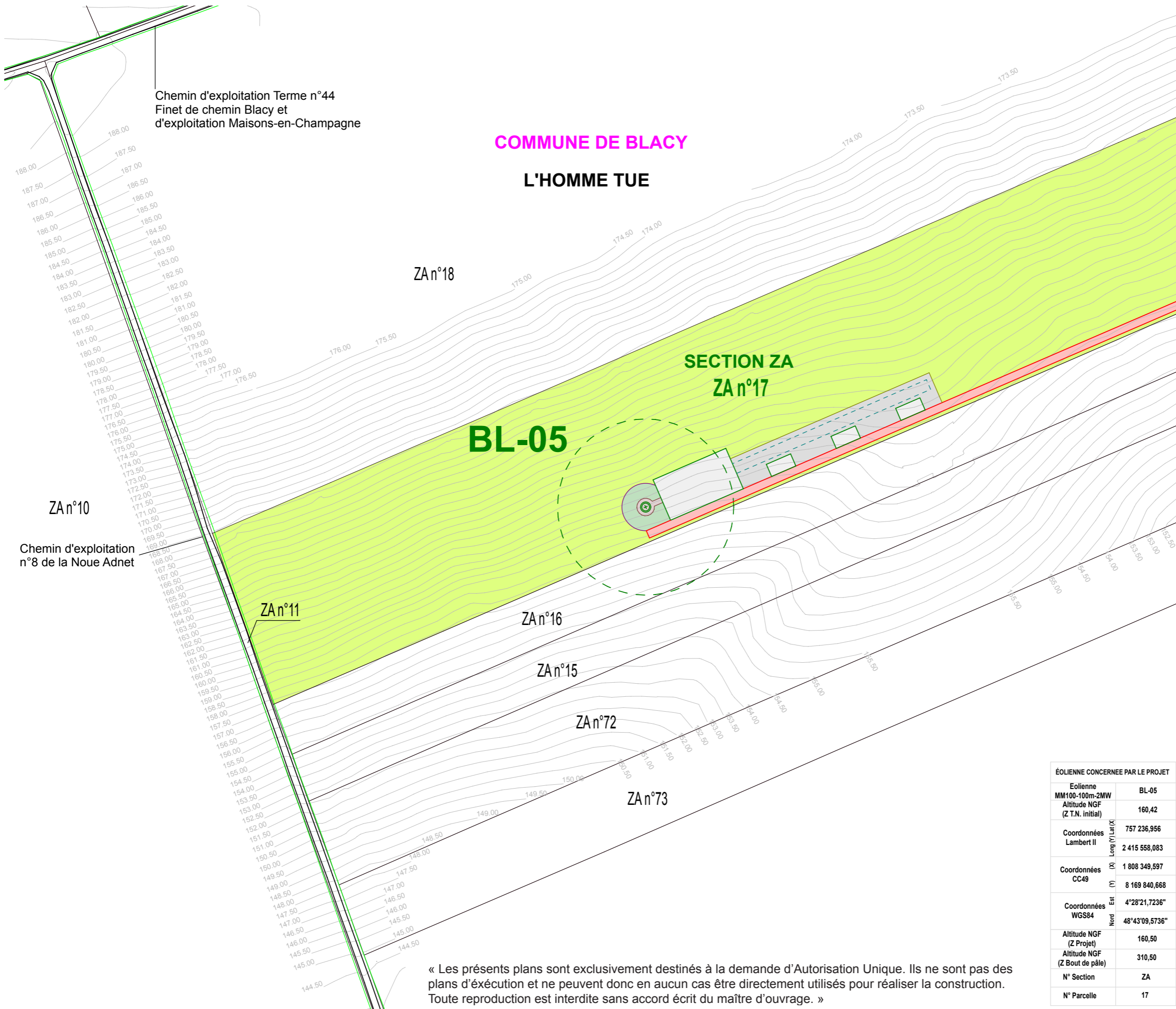


ÉOLIENNE + PDL CONCERNES PAR LE PROJET

| Eolienne | BL-04 | PDL |
|-------------------------------|---------------|---------------|
| V100-80m-2MW | | |
| Altitude NGF (Z T.N. initial) | 154,10 | 151,53 |
| Coordonnées Lambert II | 756 648,804 | 756679,633 |
| Coordonnées CC49 | 2 415 224,325 | 2415177,058 |
| Coordonnées WGS84 | 1 807 759,177 | 1 807 789,622 |
| Altitude NGF (Z Projet) | 154,10 | 152,85 |
| Altitude NGF (Z Bout de pale) | 304,10 | |
| N° Section | ZA | ZA |
| N° Parcelle | 9 | 9 |

PLAN DE MASSE
PHASE TRAVAUX
AU 1/2000ème
BL-04

AU 10.2



Chemin d'exploitation Terme n°44
Finet de chemin Blacy et
d'exploitation Maisons-en-Champagne

COMMUNE DE BLACY
L'HOMME TUE

ZAn°18

SECTION ZA
ZAn°17

BL-05

ZAn°10

Chemin d'exploitation
n°8 de la Noue Adnet

ZAn°11

ZAn°16

ZAn°15

ZAn°72

ZAn°73

« Les présents plans sont exclusivement destinés à la demande d'Autorisation Unique. Ils ne sont pas des plans d'exécution et ne peuvent donc en aucun cas être directement utilisés pour réaliser la construction. Toute reproduction est interdite sans accord écrit du maître d'ouvrage. »

**DEMANDE
D'AUTORISATION UNIQUE
PIECES COMPLEMENTAIRES**

SIGNATURE :

I'M IN ARCHITECTURE
80 rue du Faubourg Saint Denis 75010 PARIS
06 71 15 45 63 / im.in.archi@gmx.com
SARL au capital de 16500€
533 863 940 R.C.S. PARIS

**PARC EOLIEN
«DE LA SEPE DES NOUES»
COMMUNE DE BLACY**

MAITRE D'OUVRAGE:

S.E.P.E. «DES NOUES»
1, Rue de Berne - Espace Européen de
l'entreprise - Les Terrasses de l'Europe -
67300 Schiltigheim
S.A.R.L. au capital de 15 000,000€
RCS de Strasbourg TI sous le n° 808 404 263

LEGENDE :

**Eolienne concernée par la Demande
d'Autorisation Unique**

- Zone de survol des pales
- Mât de l'éolienne
- Parcelle d'implantation du projet
- Accès existant
- Accès existant à modifier
- Accès à créer
- Aire de montage flèche
- Terrassement accès à créer
- Terrassement accès à modifier
- Terrassement aire de grutage
- Terrassement accès machine
- Terrassement fondation
- Terrassement aire de montage de la grue
- Végétation

Echelle 1/2000 au format A3

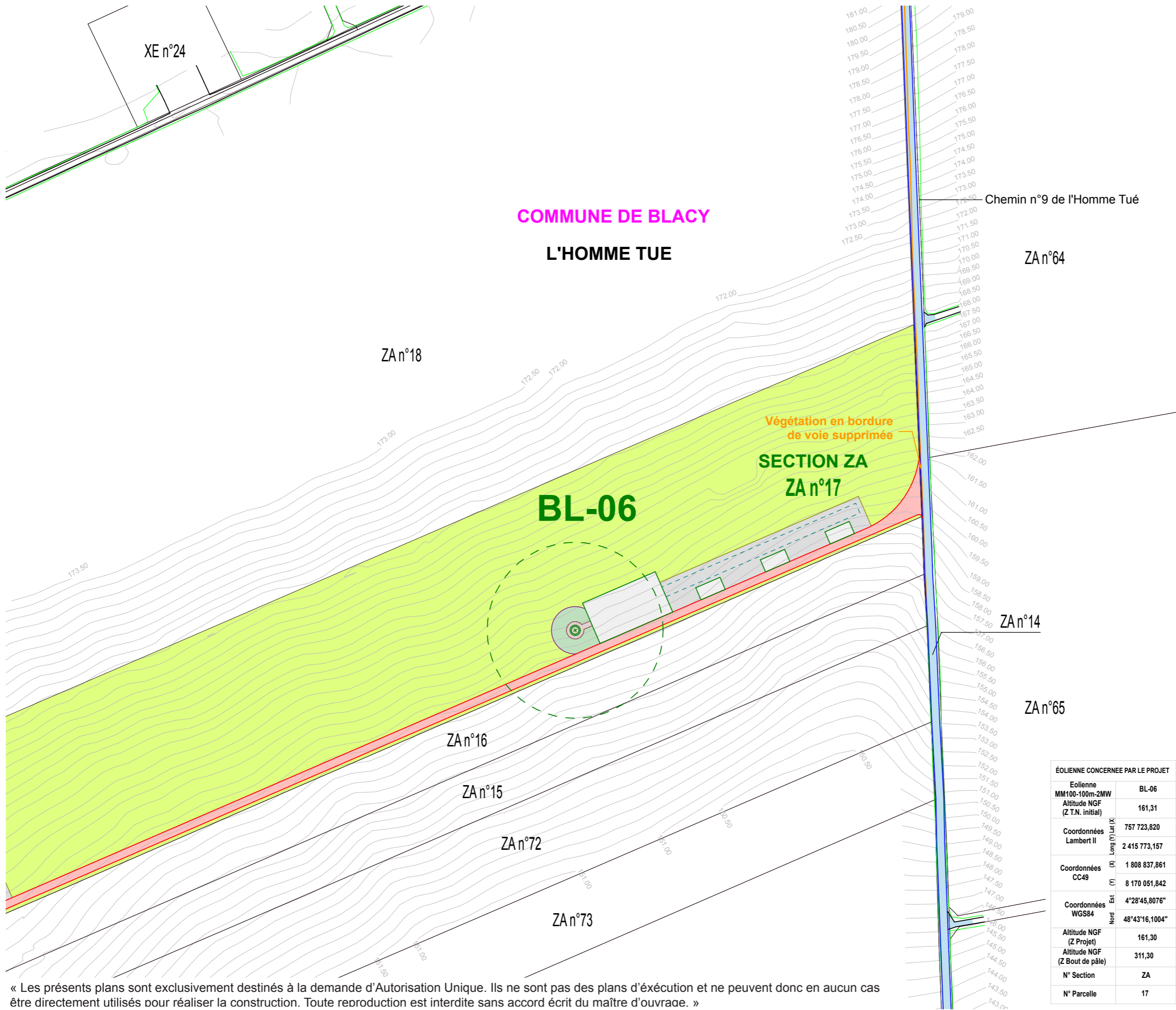


ÉOLIENNE CONCERNÉE PAR LE PROJET

| | |
|----------------------------------|------------------|
| Eolienne | BL-05 |
| MM100-100m-2MW | |
| Altitude NGF (Z T.N. initial) | 160,42 |
| Coordonnées Lambert II | 757 236,956 |
| | Long (Y) Lat (X) |
| | 2 415 558,083 |
| Coordonnées CC49 | 1 808 349,597 |
| | Y (V) |
| | 8 169 840,668 |
| Coordonnées WGS84 | 4°28'21,7236" |
| | Nord Est |
| | 48°43'09,5736" |
| Altitude NGF (Z Projet) | 160,50 |
| Altitude NGF (Z Bout de pale) | 310,50 |
| N° Section | ZA |
| N° Parcelle | 17 |

**PLAN DE MASSE
PHASE TRAVAUX
AU 1/2000ème
BL-05**

AU 10.2
PAGE 78 / 221



COMMUNE DE BLACY
L'HOMME TUE

BL-06

SECTION ZA
ZAn°17

Chemin n°9 de l'Homme Tué

ZAn°64

ZAn°14

ZAn°65

ZAn°16

ZAn°15

ZAn°72

ZAn°73

ZAn°18

| ÉOLIENNE CONCERNÉE PAR LE PROJET | |
|----------------------------------|---------------|
| Eolienne | BL-06 |
| MM100-100m-2MW | |
| Altitude NGF (Z.T.N. initial) | 161,31 |
| Coordonnées Lambert II | 757 723,820 |
| Coordonnées CC49 | 2 415 773,157 |
| Coordonnées WGS84 | 1 808 837,861 |
| Altitude NGF (Z Projet) | 161,30 |
| Altitude NGF (Z Bout de pale) | 311,30 |
| N° Section | ZA |
| N° Parcelle | 17 |

DEMANDE D'AUTORISATION UNIQUE
PIECES COMPLEMENTAIRES

SIGNATURE :

I'M IN ARCHITECTURE
80 rue du Faubourg Saint Denis 75010 PARIS
06 71 15 45 63 / im.in.archi@gmx.com
SARL au capital de 16500€
533 863 940 R.C.S. PARIS

PARC EOLIEN «DE LA SEPE DES NOUES»
COMMUNE DE BLACY

MAITRE D'OUVRAGE:

S.E.P.E. «DES NOUES»
1, Rue de Berne - Espace Européen de l'entreprise - Les Terrasses de l'Europe - 67300 Schiltigheim
S.A.R.L. au capital de 15 000,000€
RCS de Strasbourg TI sous le n° 808 404 263

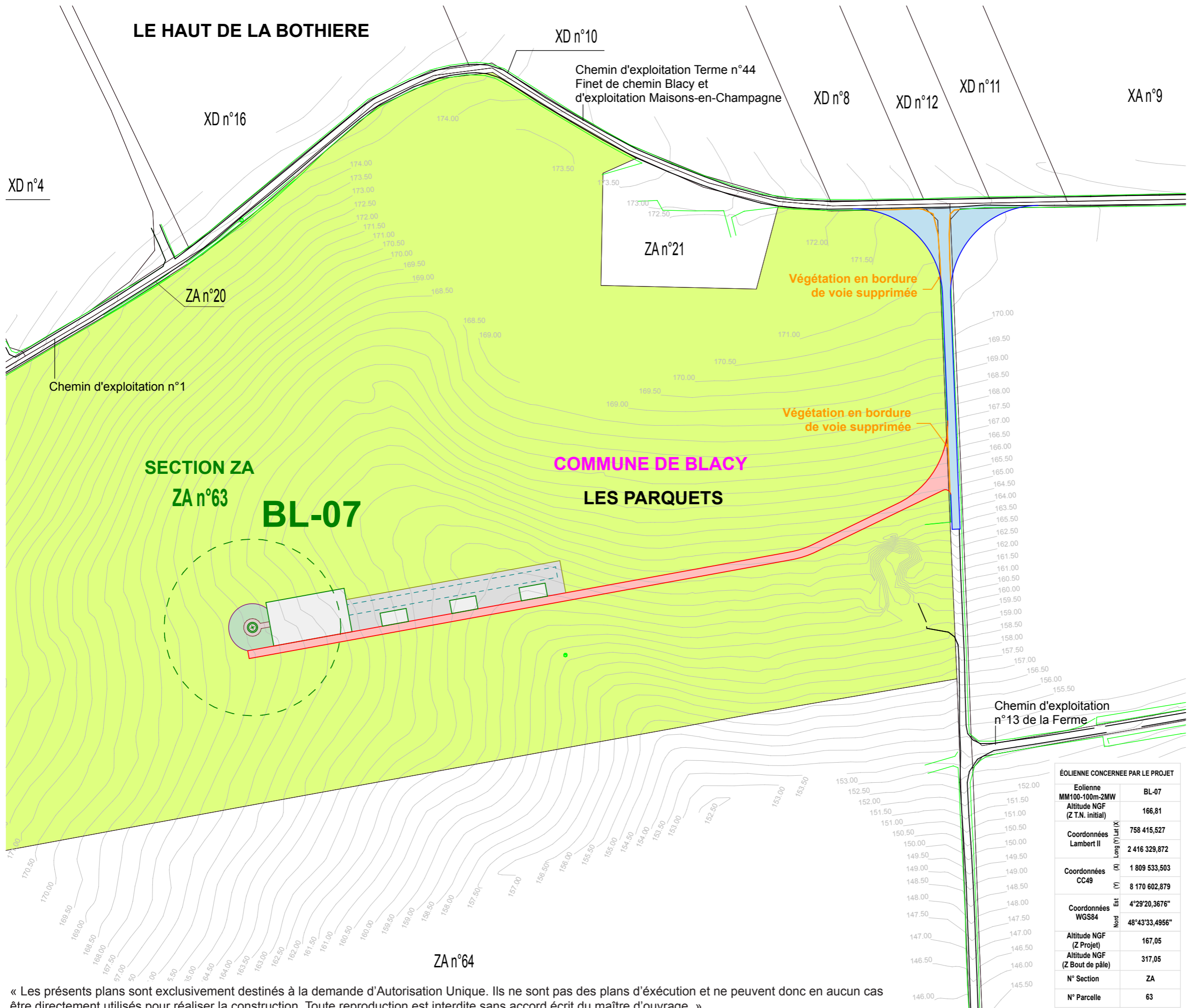
LEGENDE :

- Eolienne concernée par la Demande d'Autorisation Unique**
- Zone de survol des pales
 - Mât de l'éolienne
 - Parcelle d'implantation du projet
 - Accès existant
 - Accès existant à modifier
 - Accès à créer
 - Aire de montage flèche
 - Terrassement accès à créer
 - Terrassement accès à modifier
 - Terrassement aire de grutage
 - Terrassement accès machine
 - Terrassement fondation
 - Terrassement aire de montage de la grue
 - Végétation

Echelle 1/2000 au format A3
0 40 80m

PLAN DE MASSE PHASE TRAVAUX
AU 1/2000ème
BL-06

« Les présents plans sont exclusivement destinés à la demande d'Autorisation Unique. Ils ne sont pas des plans d'exécution et ne peuvent donc en aucun cas être directement utilisés pour réaliser la construction. Toute reproduction est interdite sans accord écrit du maître d'ouvrage. »



**DEMANDE
D'AUTORISATION UNIQUE
PIECES COMPLEMENTAIRES**

SIGNATURE : 

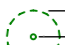

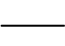






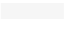


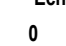

I'M IN ARCHITECTURE
80 rue du Faubourg Saint Denis 75010 PARIS
06 71 15 45 63 / im.in.archi@gmx.com
SARL au capital de 16500€
533 863 940 R.C.S. PARIS


**PARC EOLIEN
«DE LA SEPE DES NOUES»
COMMUNE DE BLACY**

MAITRE D'OUVRAGE:

S.E.P.E. «DES NOUES»
1, Rue de Berne - Espace Européen de
l'entreprise - Les Terrasses de l'Europe -
67300 Schiltigheim
S.A.R.L. au capital de 15 000,000€
RCS de Strasbourg TI sous le n° 808 404 263

LEGENDE :

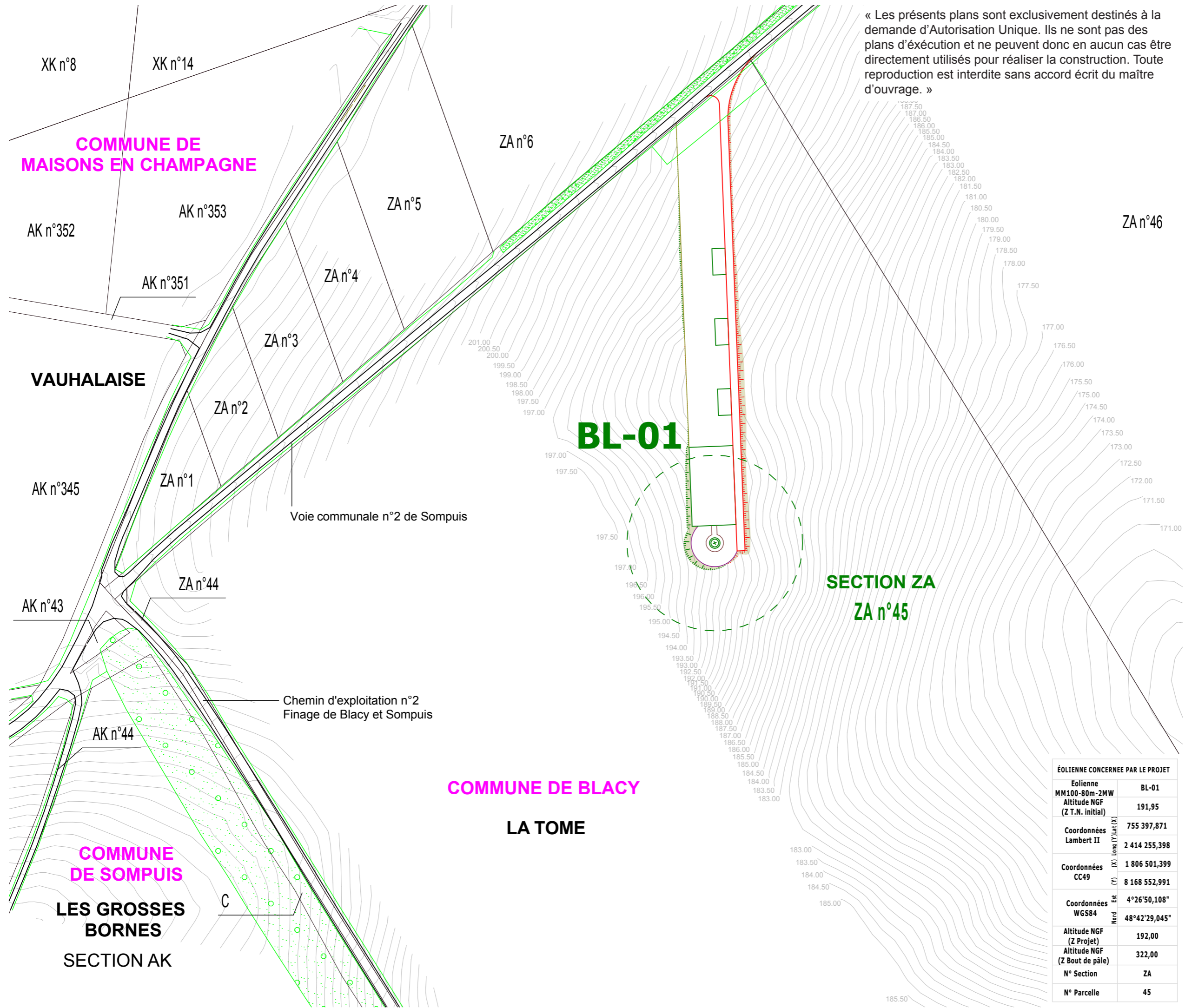
- Eolienne concernée par la Demande d'Autorisation Unique**
-  Zone de survol des pales
 -  Mât de l'éolienne
 -  Parcelle d'implantation du projet
 -  Accès existant
 -  Accès existant à modifier
 -  Accès à créer
 -  Aire de montage flèche
 -  Terrassement accès à créer
 -  Terrassement accès à modifier
 -  Terrassement aire de grutage
 -  Terrassement accès machine
 -  Terrassement fondation
 -  Terrassement aire de montage de la grue
 -  Végétation

Echelle 1/2000 au format A3
0 40 80m 

| ÉOLIENNE CONCERNÉE PAR LE PROJET | |
|----------------------------------|---------------|
| Eolienne | BL-07 |
| MM100-100m-2MW | |
| Altitude NGF (Z.T.N. initial) | 166,81 |
| Coordonnées Lambert II | 758 415,527 |
| Coordonnées CC49 | 2 416 329,872 |
| Coordonnées WGS84 | 1 809 533,503 |
| Altitude NGF (Z Projet) | 167,05 |
| Altitude NGF (Z Bout de pale) | 317,05 |
| N° Section | ZA |
| N° Parcelle | 63 |

**PLAN DE MASSE
PHASE TRAVAUX
AU 1/2000ème
BL-07**

« Les présents plans sont exclusivement destinés à la demande d'Autorisation Unique. Ils ne sont pas des plans d'exécution et ne peuvent donc en aucun cas être directement utilisés pour réaliser la construction. Toute reproduction est interdite sans accord écrit du maître d'ouvrage. »



« Les présents plans sont exclusivement destinés à la demande d'Autorisation Unique. Ils ne sont pas des plans d'exécution et ne peuvent en aucun cas être directement utilisés pour réaliser la construction. Toute reproduction est interdite sans accord écrit du maître d'ouvrage. »

DEMANDE D'AUTORISATION UNIQUE
PIECES COMPLEMENTAIRES

SIGNATURE :

I'M IN ARCHITECTURE
80 rue du Faubourg Saint Denis 75010 PARIS
06 71 15 45 63 / im.in.archi@gmx.com
SARL au capital de 16500€
533 863 940 R.C.S. PARIS

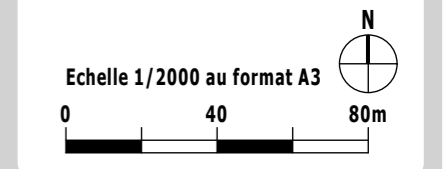
PARC EOLIEN «DE LA SEPE DES NOUES»
COMMUNE DE BLACY

MAITRE D'OUVRAGE:

S.E.P.E. «DES NOUES»
1, Rue de Berne - Espace Européen de l'entreprise - Les Terrasses de l'Europe - 67300 Schiltigheim
S.A.R.L. au capital de 15 000,000€
RCS de Strasbourg TI sous le n° 808 404 263

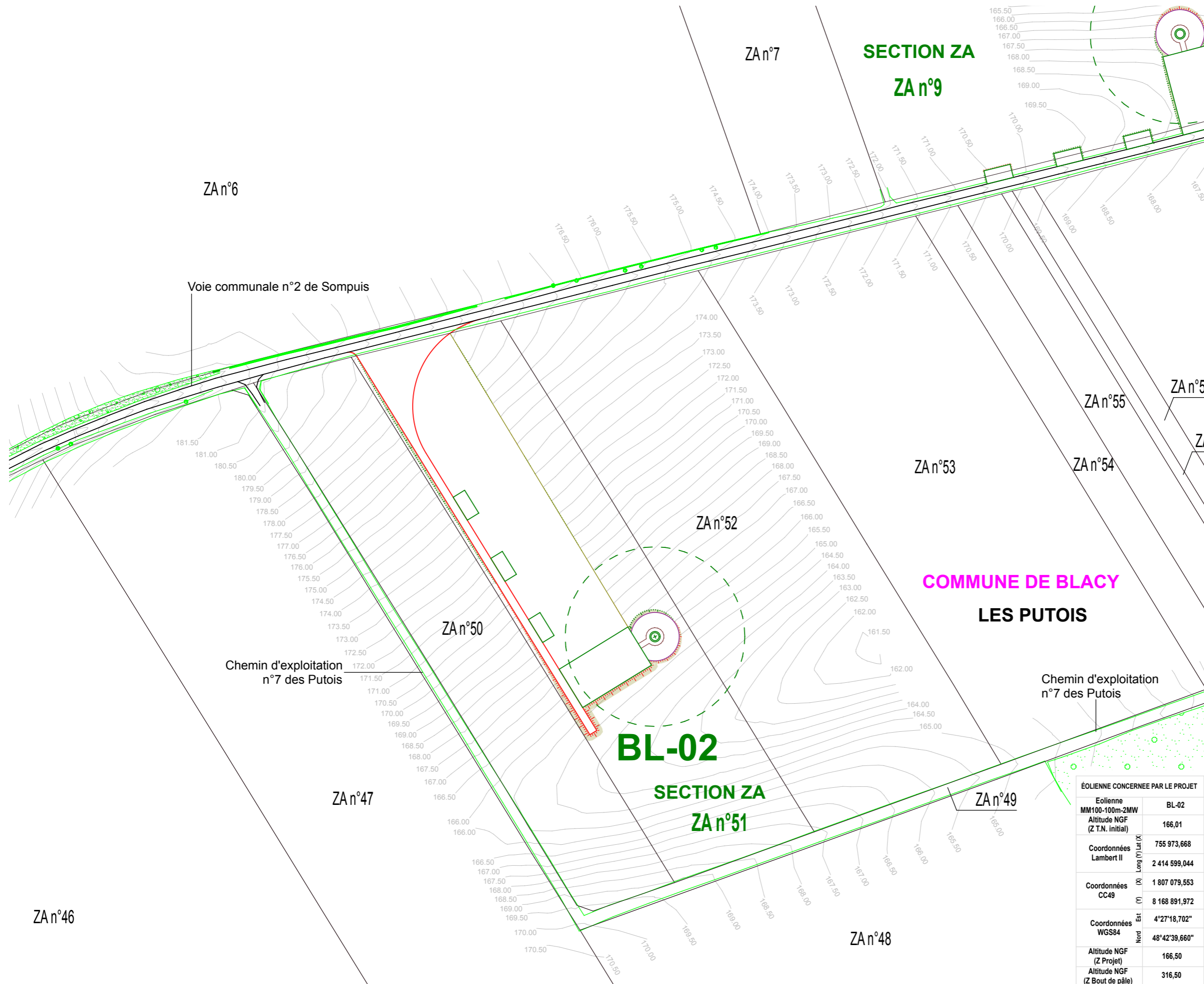
LEGENDE :

- Eolienne concernée par la Demande d'Autorisation Unique**
- Zone de survol des pales
 - Mât de l'éolienne
 - Accès existant
 - Accès existant modifié
 - Accès créé
 - Aire de grutage créée
 - Aire d'accès à la machine
 - Aire montage de la grue
 - Fondation
 - Talus accès créés
 - Végétation



| ÉOLIENNE CONCERNÉE PAR LE PROJET | |
|----------------------------------|---|
| Eolienne | BL-01 |
| MM100-80m-2MW | |
| Altitude NGF (Z.T.N. initial) | 191,95 |
| Coordonnées Lambert II | 755 397,871 2 414 255,398 |
| Coordonnées CC49 | (X) 1 806 501,399 (Y) 8 168 552,991 |
| Coordonnées WGS84 | Nord Est 4°26'50,108" Nord 48°42'29,045" |
| Altitude NGF (Z Projet) | 192,00 |
| Altitude NGF (Z Bout de pale) | 322,00 |
| N° Section | ZA |
| N° Parcelle | 45 |

PLAN DE MASSE PHASE EXPLOITATION
AU 1/2000ème
BL-01



DEMANDE D'AUTORISATION UNIQUE
PIECES COMPLEMENTAIRES

SIGNATURE :

I'M IN ARCHITECTURE
80 rue du Faubourg Saint Denis 75010 PARIS
06 71 15 45 63 / im.in.archi@gmx.com
SARL au capital de 16500€
533 863 940 R.C.S. PARIS

PARC EOLIEN «DE LA SEPE DES NOUES»
COMMUNE DE BLACY

MAITRE D'OUVRAGE:

S.E.P.E. «DES NOUES»
1, Rue de Berne - Espace Européen de l'entreprise - Les Terrasses de l'Europe - 67300 Schiltigheim
S.A.R.L. au capital de 15 000,000€
RCS de Strasbourg TI sous le n° 808 404 263

LEGENDE :

Eolienne concernée par la Demande d'Autorisation Unique

- Zone de survol des pales
- Mât de l'éolienne
- Accès existant
- Accès existant modifié
- Accès créé
- Aire de grutage créée
- Aire d'accès à la machine
- Aire montage de la grue
- Fondation
- Talus accès créés
- Végétation

Echelle 1/2000 au format A3

ÉOLIENNE CONCERNÉE PAR LE PROJET

| | |
|-------------------------------|---------------|
| Eolienne | BL-02 |
| MM100-100m-2MW | |
| Altitude NGF (Z.T.N. initial) | 166,01 |
| Coordonnées Lambert II | 755 973,668 |
| Long (X) | 2 414 599,044 |
| Coordonnées CC49 | 1 807 079,553 |
| Lat (Y) | 8 168 891,972 |
| Coordonnées WGS84 | 4°27'18,702" |
| Nord | 48°42'39,660" |
| Altitude NGF (Z Projet) | 166,50 |
| Altitude NGF (Z Bout de pale) | 316,50 |
| N° Section | ZA |
| N° Parcelle | 51 |

PLAN DE MASSE
PHASE EXPLOITATION
AU 1/2000ème
BL-02

AU 10.2
PAGE 82 / 221

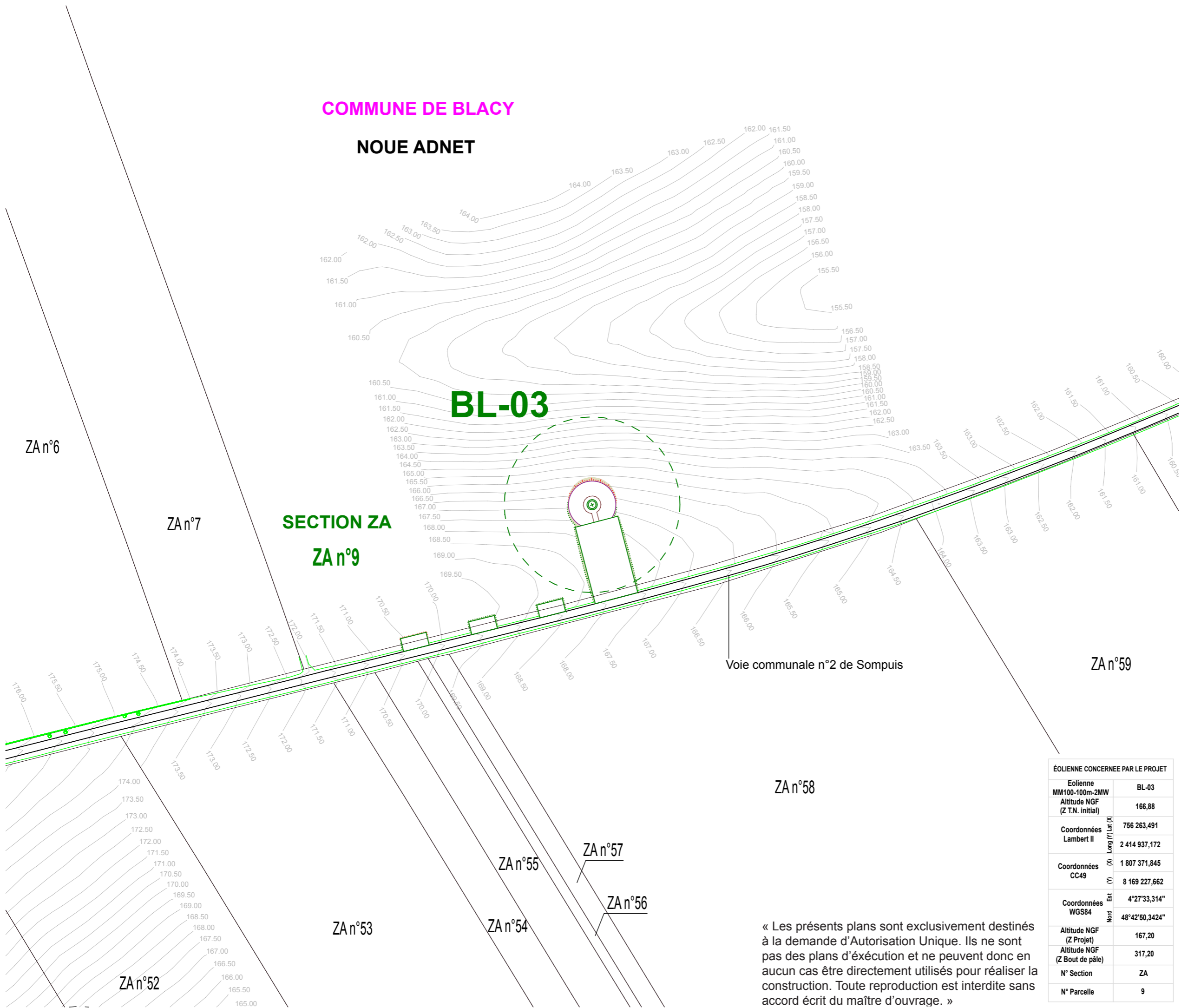
« Les présents plans sont exclusivement destinés à la demande d'Autorisation Unique. Ils ne sont pas des plans d'exécution et ne peuvent donc en aucun cas être directement utilisés pour réaliser la construction. Toute reproduction est interdite sans accord écrit du maître d'ouvrage. »

COMMUNE DE BLACY

NOUE ADNET

BL-03

SECTION ZA
ZA n°9



DEMANDE
D'AUTORISATION UNIQUE
PIECES COMPLEMENTAIRES

SIGNATURE :

I'M IN ARCHITECTURE
80 rue du Faubourg Saint Denis 75010 PARIS
06 71 15 45 63 / im.in.archi@gmx.com
SARL au capital de 16500€
533 863 940 R.C.S. PARIS

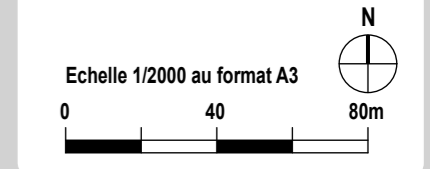
PARC EOLIEN
«DE LA SEPE DES NOUES»
COMMUNE DE BLACY

MAITRE D'OUVRAGE:

S.E.P.E. «DES NOUES»
1, Rue de Berne - Espace Européen de
l'entreprise - Les Terrasses de l'Europe -
67300 Schiltigheim
S.A.R.L. au capital de 15 000,000€
RCS de Strasbourg TI sous le n° 808 404 263

LEGENDE :

- Eolienne concernée par la Demande d'Autorisation Unique**
- Zone de survol des pales
 - Mât de l'éolienne
 - Accès existant
 - Accès existant modifié
 - Accès créé
 - Aire de grutage créée
 - Aire d'accès à la machine
 - Aire montage de la grue
 - Fondation
 - Talus accès créés
 - Végétation



ÉOLIENNE CONCERNÉE PAR LE PROJET

| | |
|-------------------------------|---------------|
| Eolienne | BL-03 |
| MM100-100m-2MW | |
| Altitude NGF (Z.T.N. initial) | 166,88 |
| Coordonnées Lambert II | 756 263,491 |
| Coordonnées CC49 | 2 414 937,172 |
| Coordonnées WGS84 | 1 807 371,845 |
| Coordonnées Nord Est | 8 169 227,662 |
| Coordonnées WGS84 | 4°27'33,314" |
| Altitude NGF (Z Projet) | 167,20 |
| Altitude NGF (Z Bout de pale) | 317,20 |
| N° Section | ZA |
| N° Parcelle | 9 |

ZA n°58

« Les présents plans sont exclusivement destinés à la demande d'Autorisation Unique. Ils ne sont pas des plans d'exécution et ne peuvent donc en aucun cas être directement utilisés pour réaliser la construction. Toute reproduction est interdite sans accord écrit du maître d'ouvrage. »

PLAN DE MASSE
PHASE EXPLOITATION
AU 1/2000ème
BL-03

« Les présents plans sont exclusivement destinés à la demande d'Autorisation Unique. Ils ne sont pas des plans d'exécution et ne peuvent donc en aucun cas être directement utilisés pour réaliser la construction. Toute reproduction est interdite sans accord écrit du maître d'ouvrage. »

166.00
165.50
165.00
164.50
164.00
163.50
163.00
162.50
162.00
161.50
161.00
160.50
160.00
159.50
159.00
158.50
158.00
157.50
157.00
156.50
156.00
155.50
155.00
154.50
154.00
153.50
153.00
152.50
152.00
151.50
151.00
150.50
150.00
149.50
149.00
148.50
148.00

COMMUNE DE BLACY

NOUE ADNET

SECTION ZA

ZA n°9

BL-04

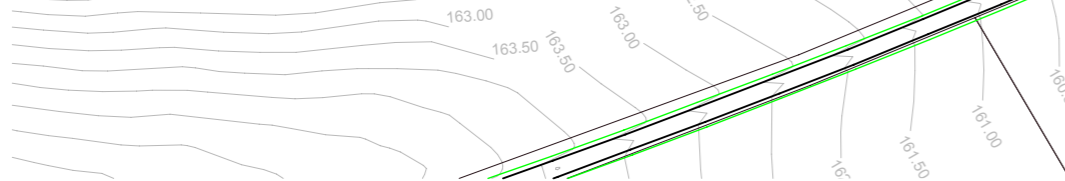
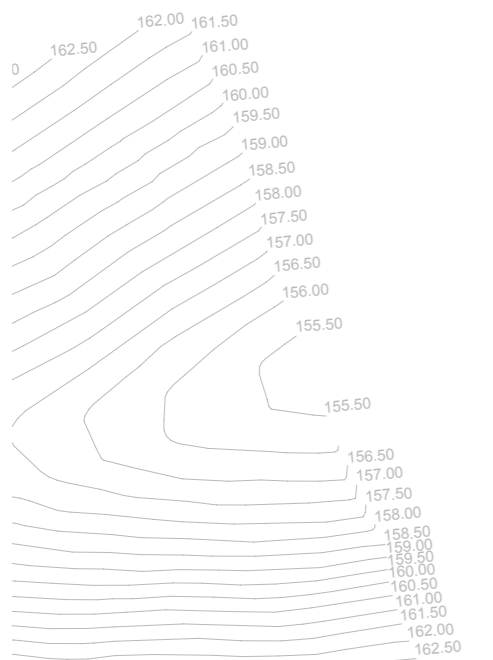
ZA n°10

PdL "Les Noues"

Voie communale n°2 de Sompuis

ZA n°66

ZA n°60



DEMANDE D'AUTORISATION UNIQUE
PIECES COMPLEMENTAIRES

SIGNATURE :

I'M IN ARCHITECTURE
80 rue du Faubourg Saint Denis 75010 PARIS
06 71 15 45 63 / im.in.archi@gmx.com
SARL au capital de 16500€
533 863 940 R.C.S. PARIS

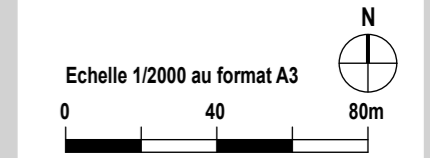
PARC EOLIEN
«DE LA SEPE DES NOUES»
COMMUNE DE BLACY

MAITRE D'OUVRAGE:

S.E.P.E. «DES NOUES»
1, Rue de Berne - Espace Européen de l'entreprise - Les Terrasses de l'Europe - 67300 Schiltigheim
S.A.R.L. au capital de 15 000,000€
RCS de Strasbourg TI sous le n° 808 404 263

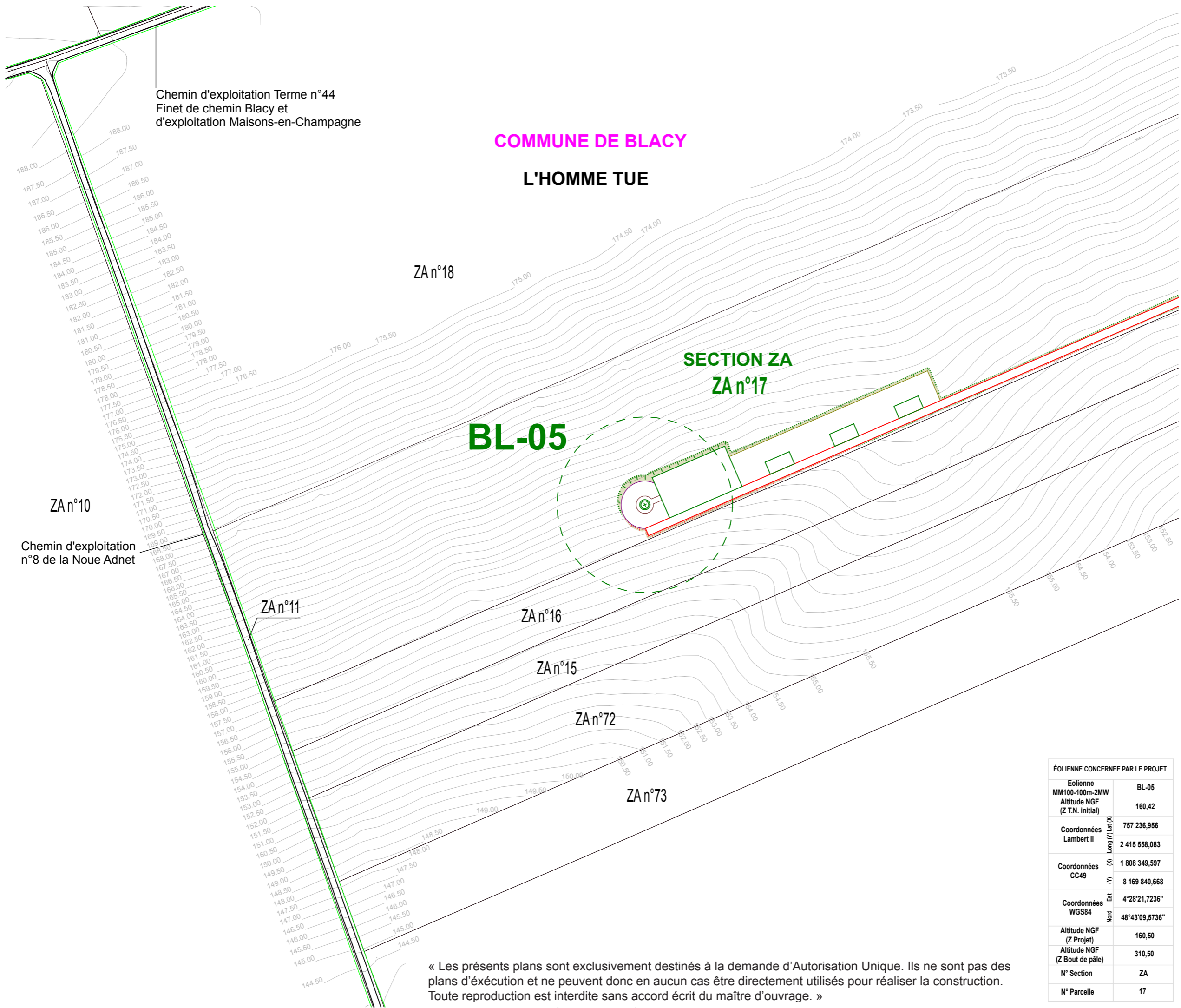
LEGENDE :

- Eolienne concernée par la Demande d'Autorisation Unique**
- Zone de survol des pales
 - Mât de l'éolienne
 - Accès existant
 - Accès existant modifié
 - Accès créé
 - Aire de grutage créée
 - Aire d'accès à la machine
 - Aire montage de la grue
 - Fondation
 - Talus accès créés
 - Végétation



| ÉOLIENNE + PDL CONCERNES PAR LE PROJET | | |
|--|----------------|---------------|
| Eolienne | BL-04 | PDL |
| V100-80m-2MW | | |
| Altitude NGF (Z T.N. initial) | 154,10 | 151,53 |
| Coordonnées Lambert II | 756 648,804 | 756679,633 |
| | Long (X) | Lat (Y) |
| | 2 415 224,325 | 2415177,058 |
| Coordonnées CC49 | 1 807 759,177 | 1 807 789,622 |
| | (M) | (M) |
| | 8 169 511,663 | 8 169 464,182 |
| Coordonnées WGS84 | 4°27'52,5276" | 4°27'54,0" |
| | Est | Nord |
| | 48°42'59,2920" | 48°42'57,7" |
| Altitude NGF (Z Projet) | 154,10 | 152,85 |
| Altitude NGF (Z Bout de pale) | 304,10 | |
| N° Section | ZA | ZA |
| N° Parcelle | 9 | 9 |

PLAN DE MASSE
PHASE EXPLOITATION
AU 1/2000ème
BL-04



COMMUNE DE BLACY
L'HOMME TUE

BL-05

SECTION ZA
ZAn°17

| ÉOLIENNE CONCERNÉE PAR LE PROJET | |
|----------------------------------|---------------|
| Eolienne | BL-05 |
| MM100-100m-2MW | |
| Altitude NGF (Z.T.N. initial) | 160,42 |
| Coordonnées Lambert II | 757 236,956 |
| Coordonnées CC49 | 2 415 558,083 |
| Coordonnées WGS84 | 1 808 349,597 |
| Altitude NGF (Z Projet) | 160,50 |
| Altitude NGF (Z Bout de pale) | 310,50 |
| N° Section | ZA |
| N° Parcelle | 17 |

« Les présents plans sont exclusivement destinés à la demande d'Autorisation Unique. Ils ne sont pas des plans d'exécution et ne peuvent donc en aucun cas être directement utilisés pour réaliser la construction. Toute reproduction est interdite sans accord écrit du maître d'ouvrage. »

DEMANDE D'AUTORISATION UNIQUE
PIECES COMPLEMENTAIRES

SIGNATURE :

I'M IN ARCHITECTURE
80 rue du Faubourg Saint Denis 75010 PARIS
06 71 15 45 63 / im.in.archi@gmx.com
SARL au capital de 16500€
533 863 940 R.C.S. PARIS

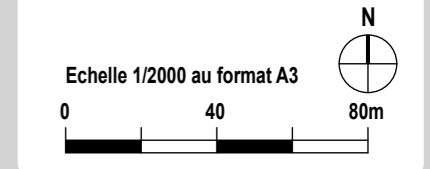
PARC EOLIEN «DE LA SEPE DES NOUES»
COMMUNE DE BLACY

MAITRE D'OUVRAGE:

S.E.P.E. «DES NOUES»
1, Rue de Berne - Espace Européen de l'entreprise - Les Terrasses de l'Europe - 67300 Schiltigheim
S.A.R.L. au capital de 15 000,000€
RCS de Strasbourg TI sous le n° 808 404 263

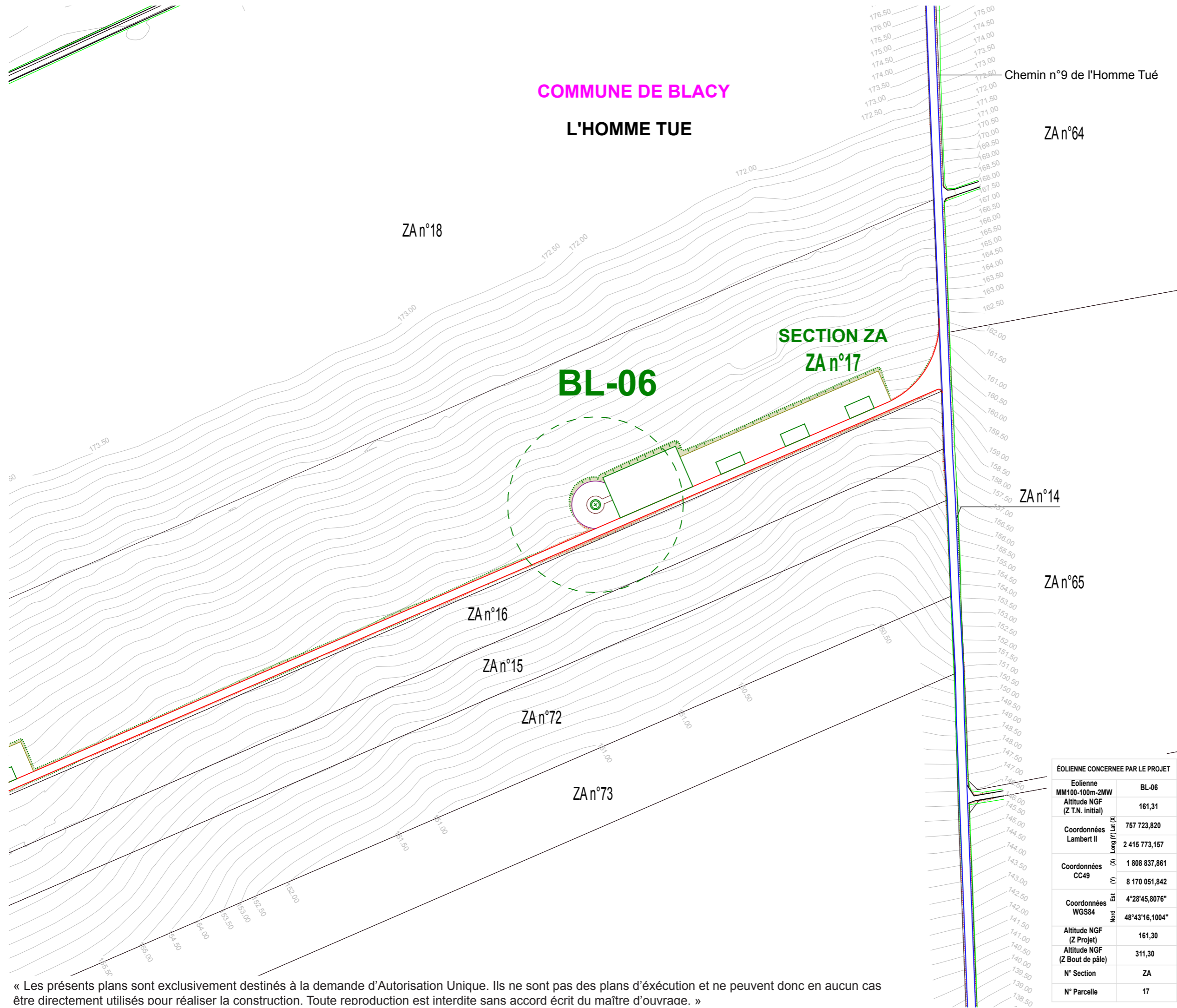
LEGENDE :

- Eolienne concernée par la Demande d'Autorisation Unique**
- Zone de survol des pales
 - Mât de l'éolienne
 - Accès existant
 - Accès existant modifié
 - Accès créé
 - Aire de grutage créée
 - Aire d'accès à la machine
 - Aire montage de la grue
 - Fondation
 - Talus accès créés
 - Végétation



PLAN DE MASSE
PHASE EXPLOITATION
AU 1/2000ème
BL-05

COMMUNE DE BLACY
L'HOMME TUE



Chemin n°9 de l'Homme Tué

ZA n°64

ZAn°18

SECTION ZA
ZA n°17

BL-06

ZA n°14

ZA n°65

ZAn°16

ZAn°15

ZAn°72

ZAn°73

| ÉOLIENNE CONCERNÉE PAR LE PROJET | |
|----------------------------------|---------------|
| Eolienne | BL-06 |
| MM100-100m-2MW | |
| Altitude NGF (Z.T.N. initial) | 161,31 |
| Coordonnées Lambert II | 757 723,820 |
| Coordonnées CC49 | 2 415 773,157 |
| Coordonnées WGS84 | 1 808 837,861 |
| Altitude NGF (Z Projet) | 161,30 |
| Altitude NGF (Z Bout de pale) | 311,30 |
| N° Section | ZA |
| N° Parcelle | 17 |

DEMANDE D'AUTORISATION UNIQUE
PIECES COMPLEMENTAIRES

SIGNATURE :

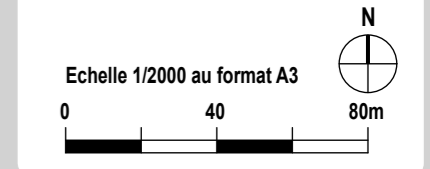
I'M IN ARCHITECTURE
80 rue du Faubourg Saint Denis 75010 PARIS
06 71 15 45 63 / im.in.archi@gmx.com
SARL au capital de 16500€
533 863 940 R.C.S. PARIS

PARC EOLIEN «DE LA SEPE DES NOUES»
COMMUNE DE BLACY

MAITRE D'OUVRAGE:

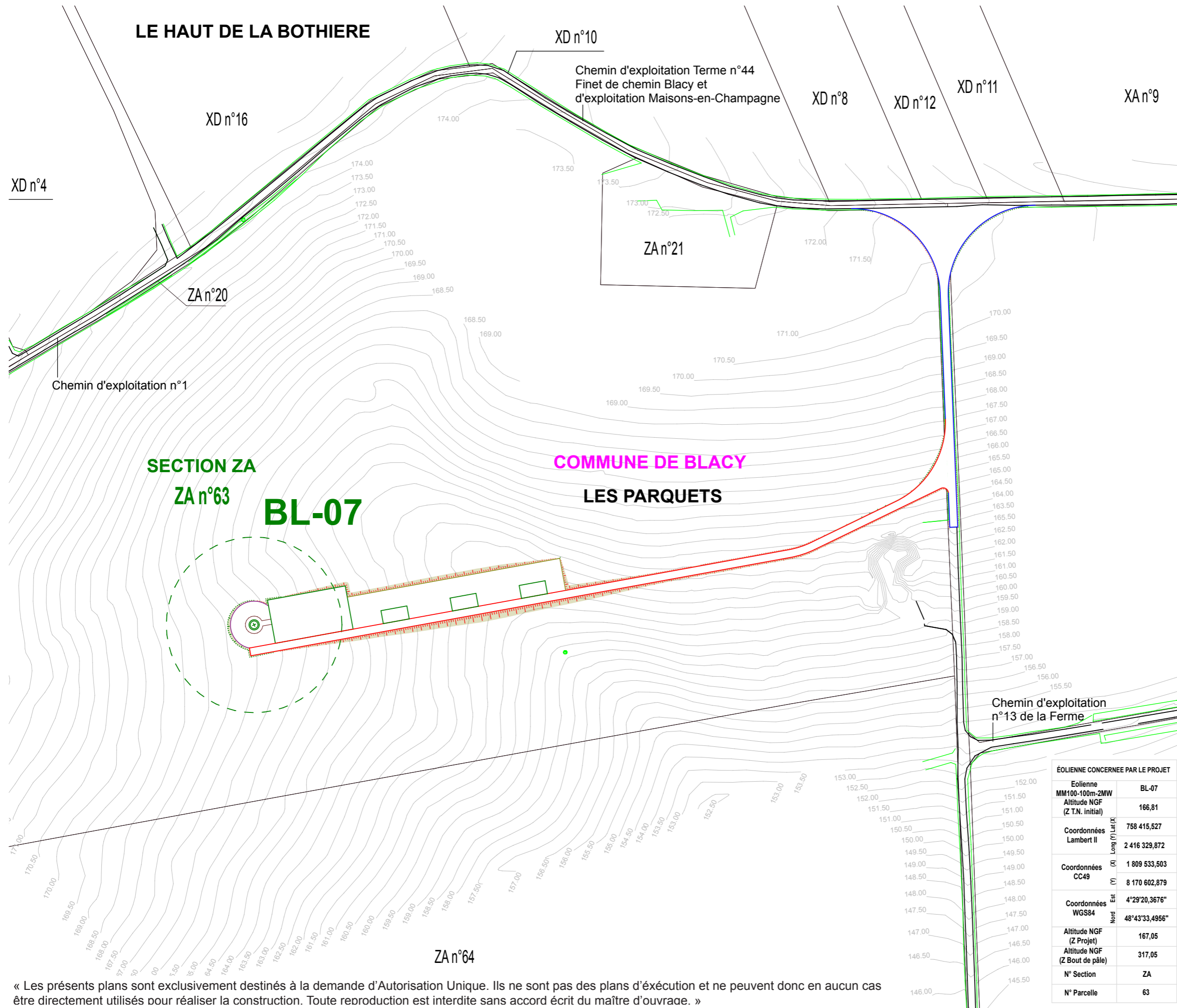
S.E.P.E. «DES NOUES»
1, Rue de Berne - Espace Européen de l'entreprise - Les Terrasses de l'Europe - 67300 Schiltigheim
S.A.R.L. au capital de 15 000,000€
RCS de Strasbourg TI sous le n° 808 404 263

- LEGENDE :**
- Zone de survol des pales
 - Mât de l'éolienne
 - Accès existant
 - Accès existant modifié
 - Accès créé
 - Aire de grutage créée
 - Aire d'accès à la machine
 - Aire montage de la grue
 - Fondation
 - Talus accès créés
 - Végétation



PLAN DE MASSE
PHASE EXPLOITATION
AU 1/2000ème
BL-06

« Les présents plans sont exclusivement destinés à la demande d'Autorisation Unique. Ils ne sont pas des plans d'exécution et ne peuvent donc en aucun cas être directement utilisés pour réaliser la construction. Toute reproduction est interdite sans accord écrit du maître d'ouvrage. »



DEMANDE D'AUTORISATION UNIQUE
PIECES COMPLEMENTAIRES

SIGNATURE :

I'M IN ARCHITECTURE
80 rue du Faubourg Saint Denis 75010 PARIS
06 71 15 45 63 / im.in.archi@gmx.com
SARL au capital de 16500€
533 863 940 R.C.S. PARIS

PARC EOLIEN «DE LA SEPE DES NOUES»
COMMUNE DE BLACY

MAITRE D'OUVRAGE:

S.E.P.E. «DES NOUES»
1, Rue de Berne - Espace Européen de l'entreprise - Les Terrasses de l'Europe - 67300 Schiltigheim
S.A.R.L. au capital de 15 000,000€
RCS de Strasbourg TI sous le n° 808 404 263

LEGENDE :

Eolienne concernée par la Demande d'Autorisation Unique

- Zone de survol des pales
- Mât de l'éolienne
- Accès existant
- Accès existant modifié
- Accès créé
- Aire de grutage créée
- Aire d'accès à la machine
- Aire montage de la grue
- Fondation
- Talus accès créés
- Végétation

Echelle 1/2000 au format A3

| ÉOLIENNE CONCERNÉE PAR LE PROJET | |
|----------------------------------|------------------|
| Eolienne | BL-07 |
| MM100-100m-2MW | |
| Altitude NGF (Z.T.N. initial) | 166,81 |
| Coordonnées Lambert II | 758 415,527 |
| | Long (Y) Lat (X) |
| Coordonnées CC49 | 2 416 329,872 |
| | (X) |
| Coordonnées WGS84 | 1 809 533,503 |
| | (Y) |
| Coordonnées WGS84 | 8 170 602,879 |
| | Est |
| Altitude NGF (Z Projet) | 167,05 |
| Altitude NGF (Z Bout de pale) | 317,05 |
| N° Section | ZA |
| N° Parcelle | 63 |

PLAN DE MASSE
PHASE EXPLOITATION
AU 1/2000ème
BL-07

AU 10.2
PAGE 87 / 221

« Les présents plans sont exclusivement destinés à la demande d'Autorisation Unique. Ils ne sont pas des plans d'exécution et ne peuvent donc en aucun cas être directement utilisés pour réaliser la construction. Toute reproduction est interdite sans accord écrit du maître d'ouvrage. »

Parc Eolien «DE LA SEPE DES NOUES» Commune de BLACY

AU 10.2. EMPRISE DES ÉOLIENNES BL-01 À BL-07 AU 1/1000ème

DEMANDE D'AUTORISATION UNIQUE PIECES COMPLEMENTAIRES

SIGNATURE :

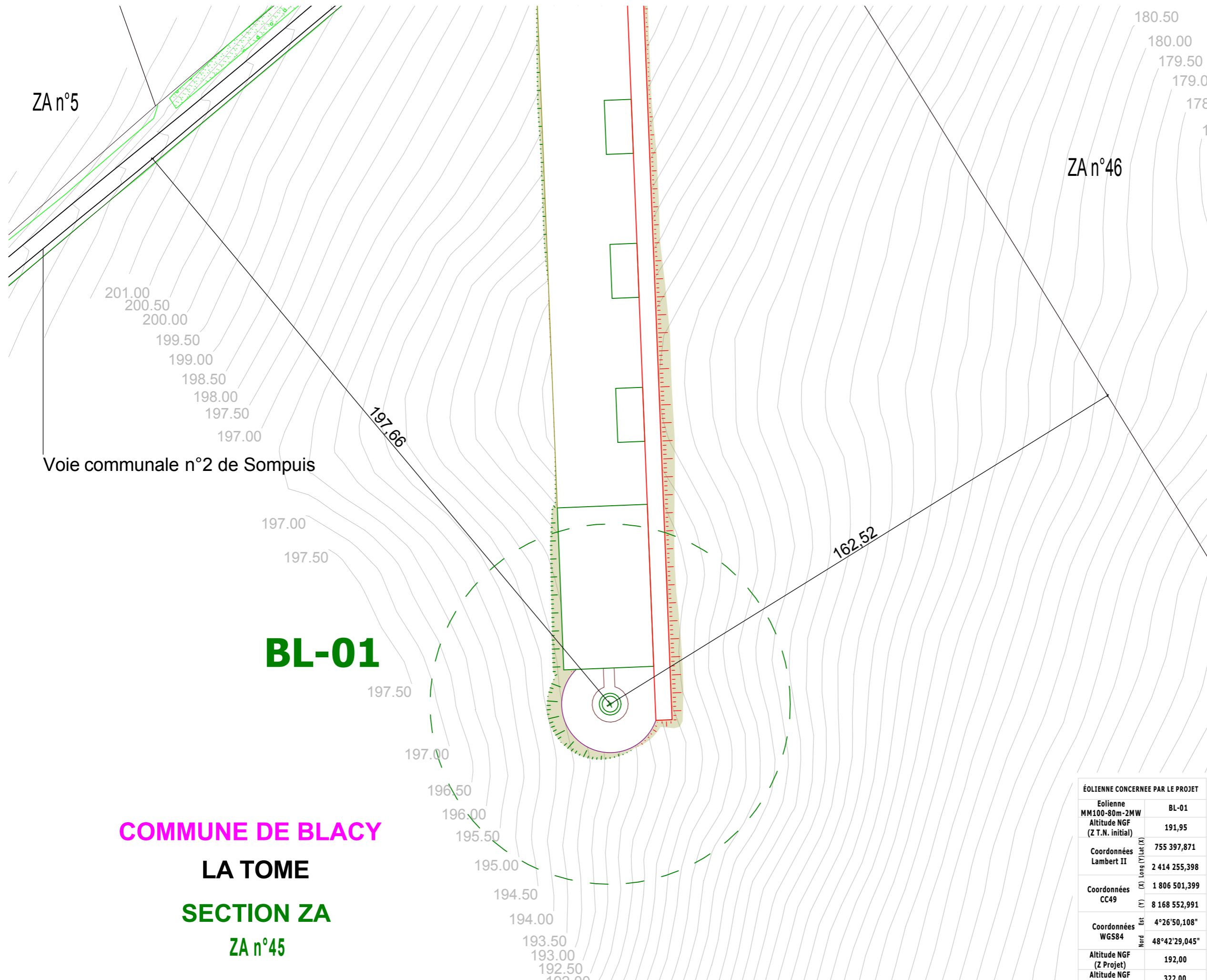

I'M IN ARCHITECTURE
80 rue du Faubourg Saint Denis 75010 PARIS
06 71 15 45 63 / im.in.archi@gmx.com
SARL au capital de 16500€
533 863 940 R.C.S. PARIS

**PARC EOLIEN
«DE LA SEPE DES NOUES»
COMMUNE DE BLACY**

MAITRE D'OUVRAGE:

S.E.P.E. «DES NOUES»
1, Rue de Berne - Espace Européen de
l'entreprise - Les Terrasses de l'Europe -
67300 Schiltigheim
S.A.R.L. au capital de 15 000,000€
RCS de Strasbourg TI sous le n° 808 404 263

LEGENDE :



COMMUNE DE BLACY
LA TOME
SECTION ZA
ZA n°45

| ÉOLIENNE CONCERNÉE PAR LE PROJET | |
|----------------------------------|---------------|
| Eolienne | BL-01 |
| MM100-80m-2MW | |
| Altitude NGF (Z.T.N. initial) | 191,95 |
| Coordonnées Lambert II | 755 397,871 |
| | 2 414 255,398 |
| Coordonnées CC49 | 1 806 501,399 |
| | 8 168 552,991 |
| Coordonnées WGS84 | 4°26'50,108" |
| | 48°42'29,045" |
| Altitude NGF (Z Projet) | 192,00 |
| Altitude NGF (Z Bout de pale) | 322,00 |
| N° Section | ZA |
| N° Parcelle | 45 |

DEMANDE D'AUTORISATION UNIQUE
PIECES COMPLEMENTAIRES

SIGNATURE :

I'M IN ARCHITECTURE
 80 rue du Faubourg Saint Denis 75010 PARIS
 06 71 15 45 63 / im.in.archi@gmx.com
 SARL au capital de 16500€
 533 863 940 R.C.S. PARIS

PARC EOLIEN «DE LA SEPE DES NOUES»
COMMUNE DE BLACY

MAITRE D'OUVRAGE:

S.E.P.E. «DES NOUES»
 1, Rue de Berne - Espace Européen de l'entreprise - Les Terrasses de l'Europe - 67300 Schiltigheim
 S.A.R.L. au capital de 15 000,000€
 RCS de Strasbourg TI sous le n° 808 404 263

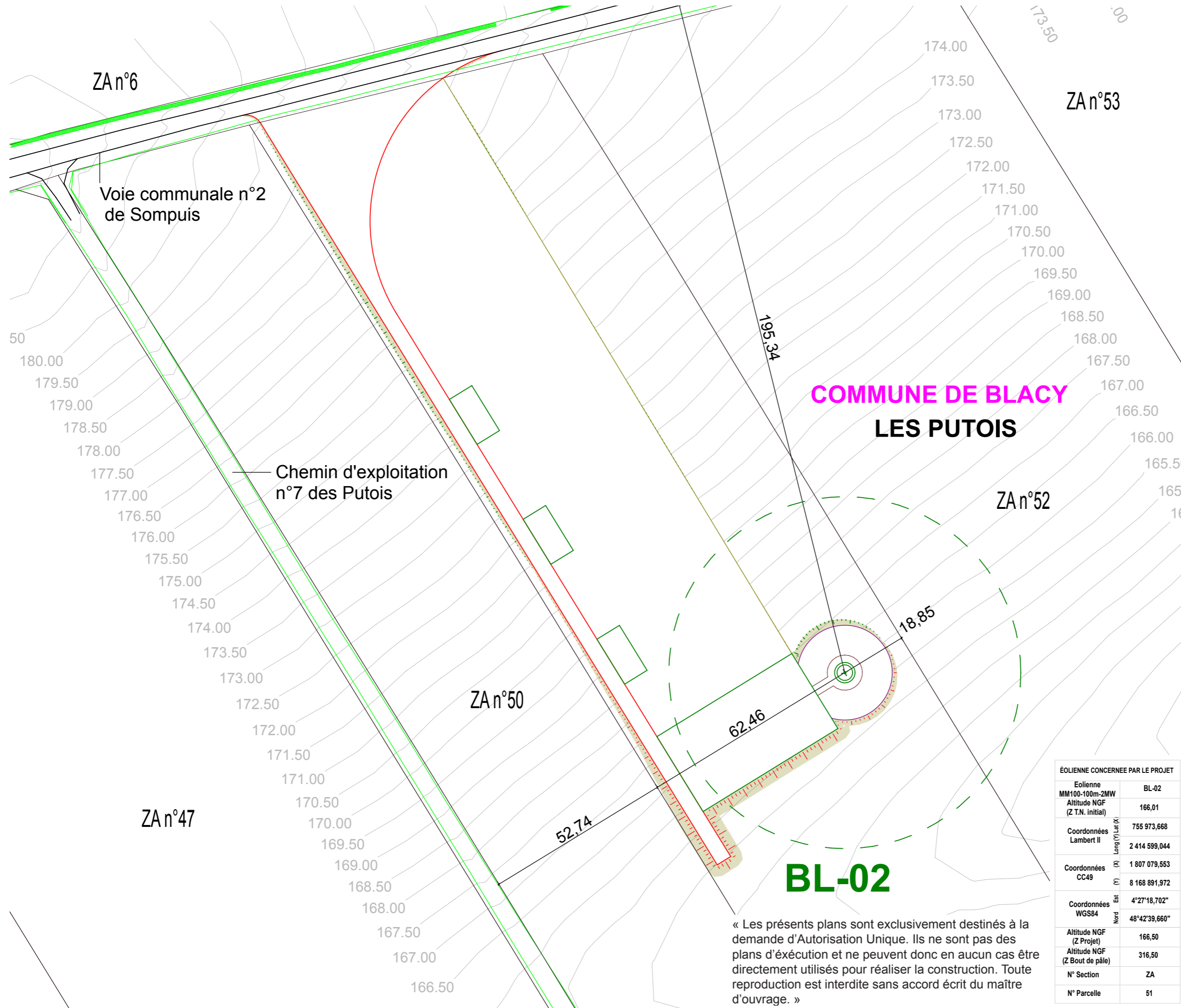
LEGENDE :

- Éolienne concernée par la Demande d'Autorisation Unique
- Zone de survol des pales
- Mât de l'éolienne
- Accès existant
- Accès existant modifié
- Accès créé
- Aire de grutage créée
- Aire d'accès à la machine
- Aire de auto-déchargement
- Fondation
- Talus accès créés
- Végétation

Echelle 1/1000 au format A3

EMPRISE DE L'ÉOLIENNE BL-01

« Les présents plans sont exclusivement destinés à la demande d'Autorisation Unique. Ils ne sont pas des plans d'exécution et ne peuvent donc en aucun cas être directement utilisés pour réaliser la construction. Toute reproduction est interdite sans accord écrit du maître d'ouvrage. »



« Les présents plans sont exclusivement destinés à la demande d'Autorisation Unique. Ils ne sont pas des plans d'exécution et ne peuvent donc en aucun cas être directement utilisés pour réaliser la construction. Toute reproduction est interdite sans accord écrit du maître d'ouvrage. »

| ÉOLIENNE CONCERNÉE PAR LE PROJET | |
|----------------------------------|---------------|
| Eolienne | BL-02 |
| MM100-100m-2MW | |
| Altitude NGF (Z.T.N. initial) | 166,01 |
| Coordonnées Lambert II | 755 973,668 |
| Coordonnées CC49 | 2 414 599,044 |
| Coordonnées WGS84 | 1 807 079,553 |
| Coordonnées Nord Est | 8 168 891,972 |
| Coordonnées WGS84 | 4°27'18,702" |
| Altitude NGF (Z Projet) | 48°42'39,660" |
| Altitude NGF (Z Bout de pale) | 166,50 |
| N° Section | 316,50 |
| N° Parcelle | ZA |
| | 51 |

DEMANDE D'AUTORISATION UNIQUE
PIECES COMPLEMENTAIRES

SIGNATURE :

I'M IN ARCHITECTURE
80 rue du Faubourg Saint Denis 75010 PARIS
06 71 15 45 63 / im.in.archi@gmx.com
SARL au capital de 16500€
533 863 940 R.C.S. PARIS

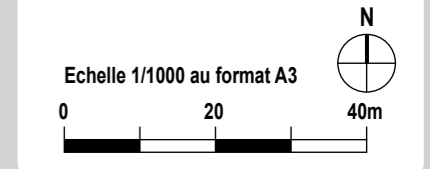
PARC EOLIEN «DE LA SEPE DES NOUES»
COMMUNE DE BLACY

MAITRE D'OUVRAGE:

S.E.P.E. «DES NOUES»
1, Rue de Berne - Espace Européen de l'entreprise - Les Terrasses de l'Europe - 67300 Schiltigheim
S.A.R.L. au capital de 15 000,000€
RCS de Strasbourg TI sous le n° 808 404 263

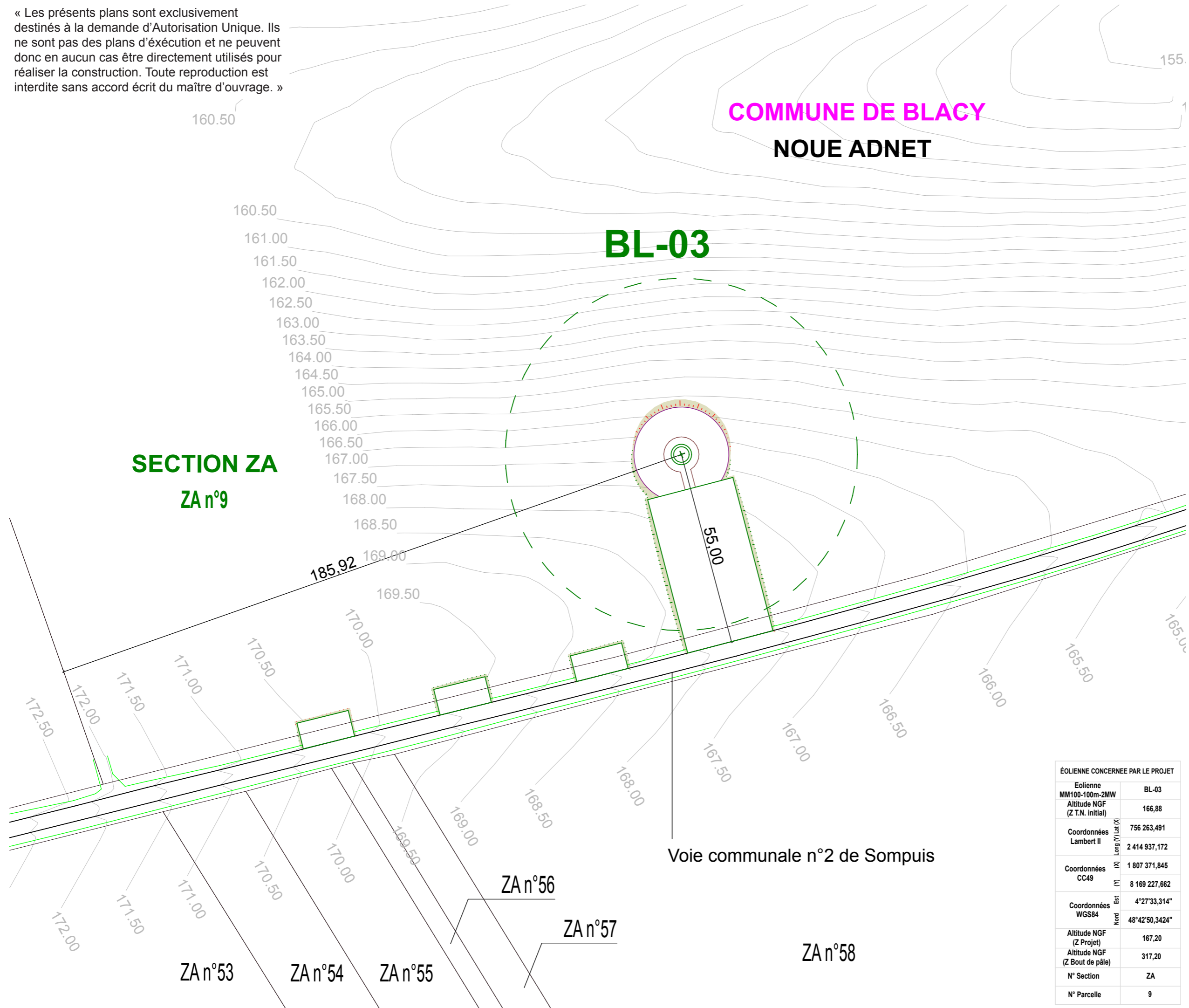
LEGENDE :

- Eolienne concernée par la Demande d'Autorisation Unique**
- Zone de survol des pales
 - Mât de l'éolienne
 - Accès existant
 - Accès existant modifié
 - Accès créé
 - Aire de grutage créée
 - Aire d'accès à la machine
 - Aire de auto-déchargement
 - Fondation
 - Talus accès créés
 - Végétation



EMPRISE DE L'ÉOLIENNE BL-02

« Les présents plans sont exclusivement destinés à la demande d'Autorisation Unique. Ils ne sont pas des plans d'exécution et ne peuvent donc en aucun cas être directement utilisés pour réaliser la construction. Toute reproduction est interdite sans accord écrit du maître d'ouvrage. »



COMMUNE DE BLACY

NOUE ADNET

BL-03

SECTION ZA
ZA n°9

Voie communale n°2 de Sompuis

ZA n°53

ZA n°54

ZA n°55

ZA n°56

ZA n°57

ZA n°58

**DEMANDE
D'AUTORISATION UNIQUE
PIECES COMPLEMENTAIRES**

SIGNATURE :

I'M IN ARCHITECTURE

80 rue du Faubourg Saint Denis 75010 PARIS
06 71 15 45 63 / im.in.archi@gmx.com
SARL au capital de 16500€
533 863 940 R.C.S. PARIS

**PARC EOLIEN
«DE LA SEPE DES NOUES»
COMMUNE DE BLACY**

MAITRE D'OUVRAGE:

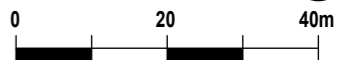
S.E.P.E. «DES NOUES»
1, Rue de Berne - Espace Européen de
l'entreprise - Les Terrasses de l'Europe -
67300 Schiltigheim
S.A.R.L. au capital de 15 000,000€
RCS de Strasbourg TI sous le n° 808 404 263

LEGENDE :

**Eolienne concernée par la Demande
d'Autorisation Unique**

- Zone de survol des pales
- Mât de l'éolienne
- Accès existant
- Accès existant modifié
- Accès créé
- Aire de grutage créée
- Aire d'accès à la machine
- Aire de auto-déchargement
- Fondation
- Talus accès créés
- Végétation

Echelle 1/1000 au format A3



ÉOLIENNE CONCERNÉE PAR LE PROJET

| Eolienne | BL-03 |
|-------------------------------|----------|
| MM100-100m-2MW | |
| Altitude NGF (Z.T.N. initial) | 166,88 |
| Coordonnées Lambert II | Long (X) |
| | Lat (Y) |
| Coordonnées CC49 | (X) |
| | (Y) |
| Coordonnées WGS84 | Est |
| | Nord |
| Altitude NGF (Z Projet) | 167,20 |
| Altitude NGF (Z Bout de pale) | 317,20 |
| N° Section | ZA |
| N° Parcelle | 9 |

**EMPRISE DE
L'ÉOLIENNE BL-03**

AU 10.2

COMMUNE DE BLACY
NOUE ADNET

SECTION ZA
ZA n°9

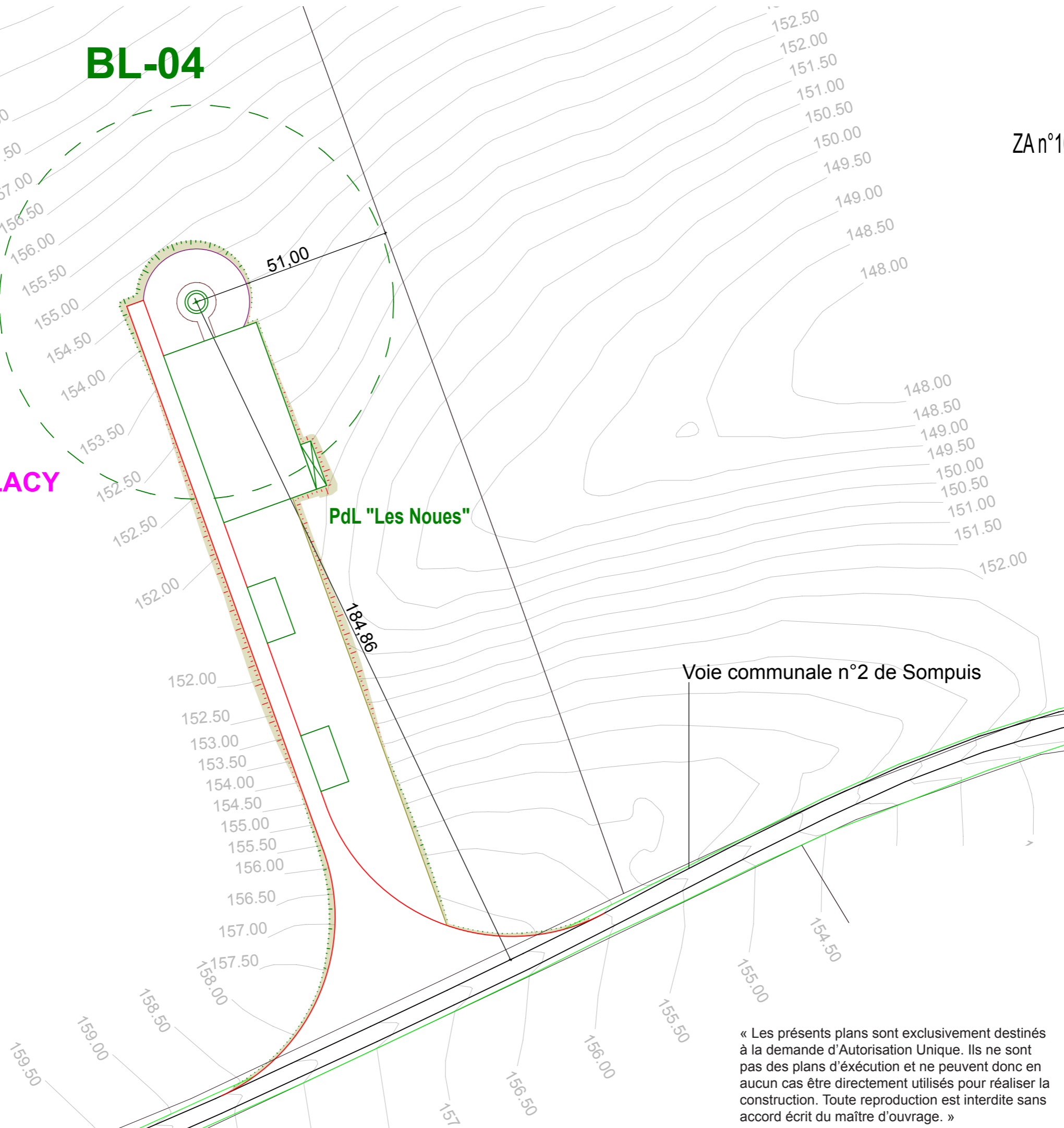
BL-04

PdL "Les Noues"

Voie communale n°2 de Sompuis

ZA n°10

| ÉOLIENNE + PDL CONCERNES PAR LE PROJET | | |
|--|------------------|-----------------------------|
| Eolienne V100-80m-2MW | BL-04 | PdL |
| Altitude NGF (Z T.N. initial) | 154,10 | 151,53 |
| Coordonnées Lambert II | Long (Y) Lat (X) | 756 648,804 756679,633 |
| | Long (Y) Lat (X) | 2 415 224,325 2415177,058 |
| Coordonnées CC49 | Long (Y) Lat (X) | 1 807 759,177 1 807 789,622 |
| | Long (Y) Lat (X) | 8 169 511,663 8 169 464,182 |
| Coordonnées WGS84 | Est | 4°27'52,5276" 4°27'54,0" |
| | Nord | 48°42'59,2920" 48°42'57,7" |
| Altitude NGF (Z Projet) | 154,10 | 152,85 |
| Altitude NGF (Z Bout de pale) | 304,10 | |
| N° Section | ZA | ZA |
| N° Parcelle | 9 | 9 |



DEMANDE D'AUTORISATION UNIQUE
PIECES COMPLEMENTAIRES

SIGNATURE :

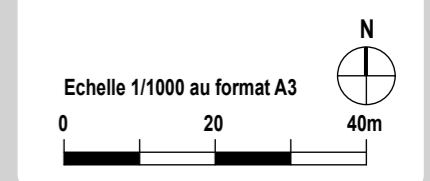
I'M IN ARCHITECTURE
80 rue du Faubourg Saint Denis 75010 PARIS
06 71 15 45 63 / im.in.archi@gmx.com
SARL au capital de 16500€
533 863 940 R.C.S. PARIS

PARC EOLIEN
«DE LA SEPE DES NOUES»
COMMUNE DE BLACY

MAITRE D'OUVRAGE:

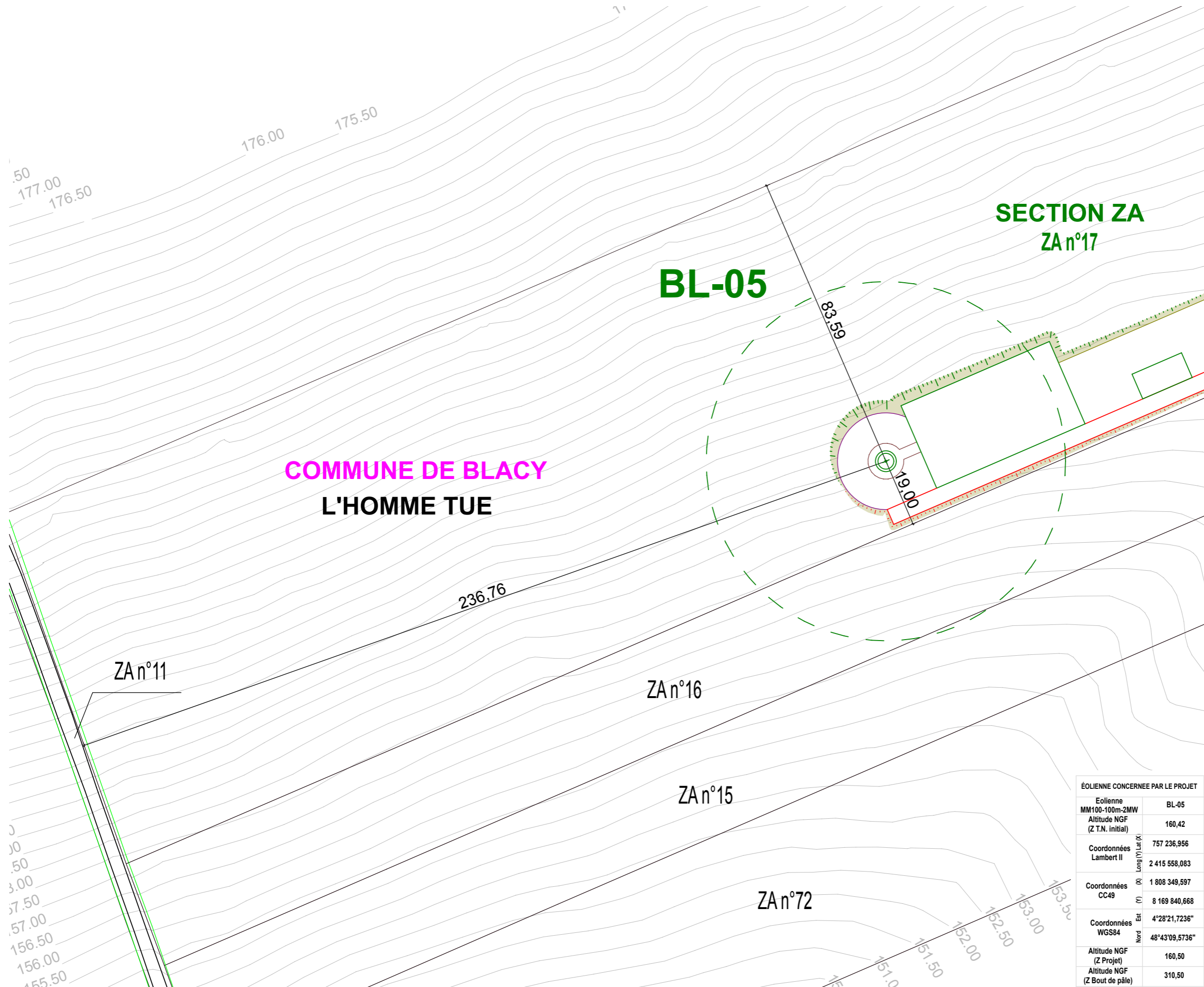
S.E.P.E. «DES NOUES»
1, Rue de Berne - Espace Européen de l'entreprise - Les Terrasses de l'Europe - 67300 Schiltigheim
S.A.R.L. au capital de 15 000,000€
RCS de Strasbourg TI sous le n° 808 404 263

- LEGENDE :**
- Eolienne concernée par la Demande d'Autorisation Unique
 - Zone de survol des pales
 - Mât de l'éolienne
 - Accès existant
 - Accès existant modifié
 - Accès créé
 - Aire de grutage créée
 - Aire d'accès à la machine
 - Aire de auto-déchargement
 - Fondation
 - Talus accès créés
 - Végétation



EMPRISE DE L'ÉOLIENNE BL-04

« Les présents plans sont exclusivement destinés à la demande d'Autorisation Unique. Ils ne sont pas des plans d'exécution et ne peuvent donc en aucun cas être directement utilisés pour réaliser la construction. Toute reproduction est interdite sans accord écrit du maître d'ouvrage. »



COMMUNE DE BLACY
L'HOMME TUE

BL-05

SECTION ZA
ZAn°17

| ÉOLIENNE CONCERNÉE PAR LE PROJET | |
|----------------------------------|----------------|
| Eolienne | BL-05 |
| MM100-100m-2MW | |
| Altitude NGF (Z.T.N. initial) | 160,42 |
| Coordonnées Lambert II | 757 236,956 |
| | 2 415 558,083 |
| Coordonnées CC49 | 1 808 349,597 |
| | 8 169 840,668 |
| Coordonnées WGS84 | 4°28'21,7236" |
| | 48°43'09,5736" |
| Altitude NGF (Z Projet) | 160,50 |
| Altitude NGF (Z Bout de pale) | 310,50 |
| N° Section | ZA |
| N° Parcelle | 17 |

DEMANDE D'AUTORISATION UNIQUE
PIECES COMPLEMENTAIRES


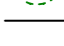

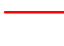







SIGNATURE : 

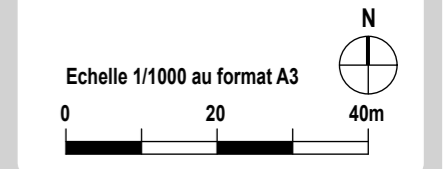
I'M IN ARCHITECTURE
80 rue du Faubourg Saint Denis 75010 PARIS
06 71 15 45 63 / im.in.archi@gmx.com
SARL au capital de 16500€
533 863 940 R.C.S. PARIS

PARC EOLIEN «DE LA SEPE DES NOUES»
COMMUNE DE BLACY

MAITRE D'OUVRAGE:

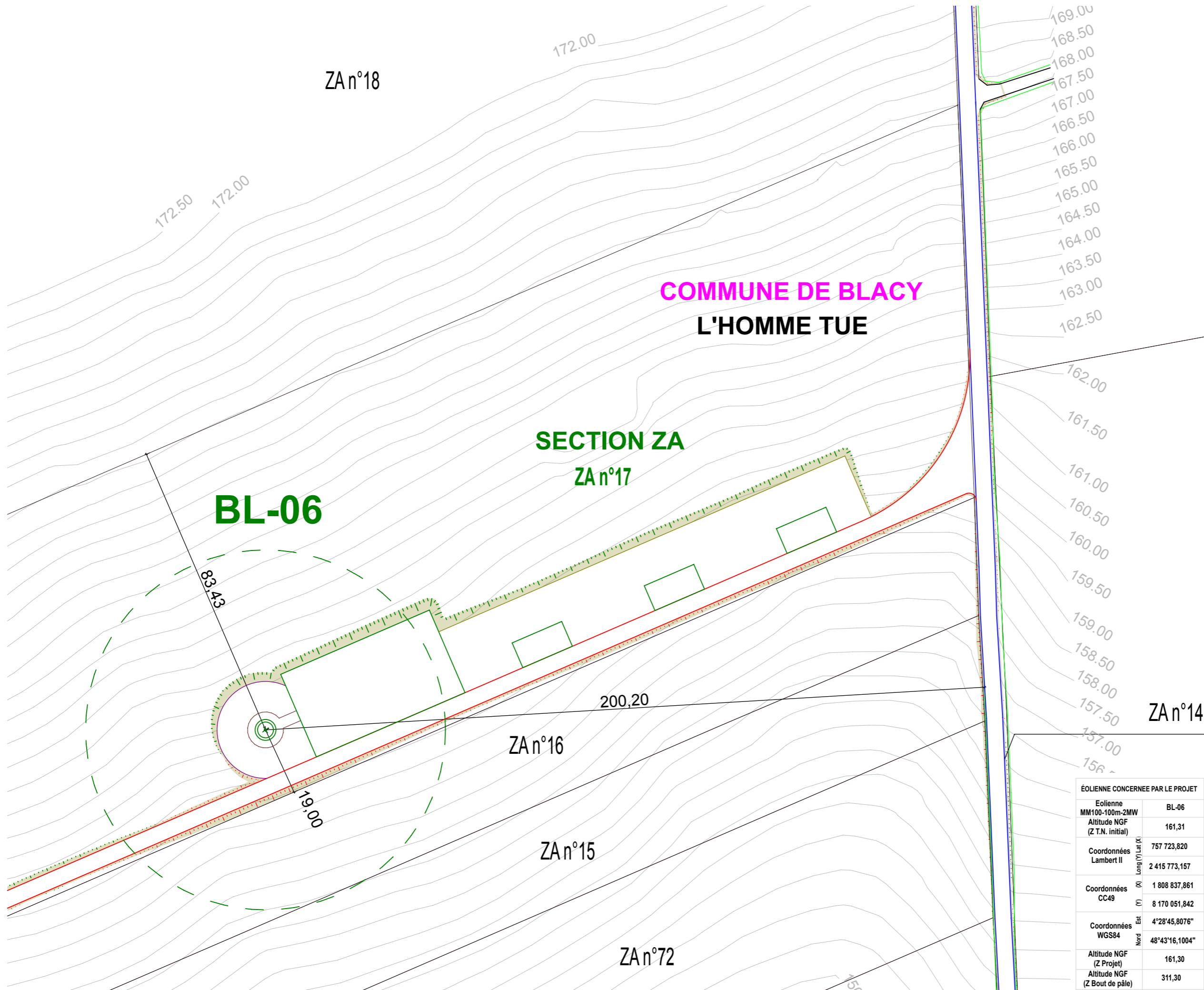
S.E.P.E. «DES NOUES»
1, Rue de Berne - Espace Européen de l'entreprise - Les Terrasses de l'Europe - 67300 Schiltigheim
S.A.R.L. au capital de 15 000,000€
RCS de Strasbourg TI sous le n° 808 404 263

- LEGENDE :**
- Eolienne concernée par la Demande d'Autorisation Unique**
-  Zone de survol des pales
 -  Mât de l'éolienne
 -  Accès existant
 -  Accès existant modifié
 -  Accès créé
 -  Aire de grutage créée
 -  Aire d'accès à la machine
 -  Aire de auto-déchargement
 -  Fondation
 -  Talus accès créés
 -  Végétation



EMPRISE DE L'ÉOLIENNE BL-05

« Les présents plans sont exclusivement destinés à la demande d'Autorisation Unique. Ils ne sont pas des plans d'exécution et ne peuvent donc en aucun cas être directement utilisés pour réaliser la construction. Toute reproduction est interdite sans accord écrit du maître d'ouvrage. »



COMMUNE DE BLACY
L'HOMME TUE

SECTION ZA
ZA n°17

BL-06

| ÉOLIENNE CONCERNÉE PAR LE PROJET | |
|----------------------------------|---------------------------------|
| Eolienne | BL-06 |
| MM100-100m-2MW | |
| Altitude NGF (Z.T.N. initial) | 161,31 |
| Coordonnées Lambert II | 757 723,820 2 415 773,157 |
| Coordonnées CC49 | 1 808 837,861 8 170 051,842 |
| Coordonnées WGS84 | 4°28'45,8076" 48°43'16,1004" |
| Altitude NGF (Z Projet) | 161,30 |
| Altitude NGF (Z Bout de pale) | 311,30 |
| N° Section | ZA |
| N° Parcelle | 17 |

DEMANDE D'AUTORISATION UNIQUE
PIECES COMPLEMENTAIRES

SIGNATURE :

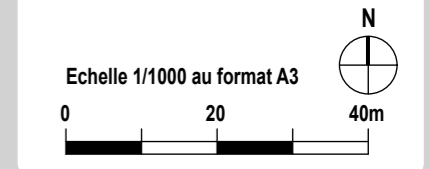
I'M IN ARCHITECTURE
80 rue du Faubourg Saint Denis 75010 PARIS
06 71 15 45 63 / im.in.archi@gmx.com
SARL au capital de 16500€
533 863 940 R.C.S. PARIS

PARC EOLIEN
«DE LA SEPE DES NOUES»
COMMUNE DE BLACY

MAITRE D'OUVRAGE:

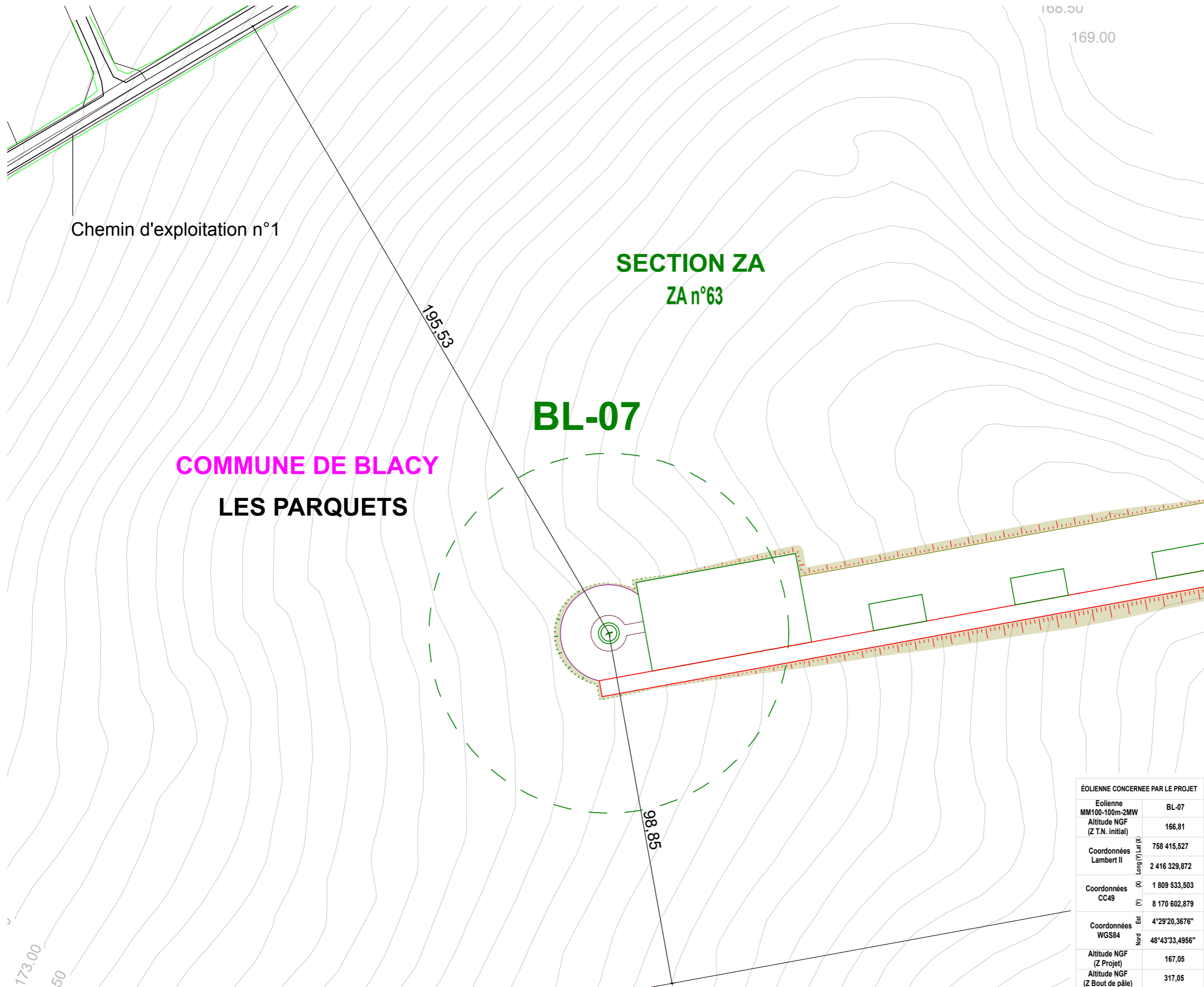
S.E.P.E. «DES NOUES»
1, Rue de Berne - Espace Européen de l'entreprise - Les Terrasses de l'Europe - 67300 Schiltigheim
S.A.R.L. au capital de 15 000,000€
RCS de Strasbourg TI sous le n° 808 404 263

- LEGENDE :**
- Eolienne concernée par la Demande d'Autorisation Unique
 - Zone de survol des pales
 - Mât de l'éolienne
 - Accès existant
 - Accès existant modifié
 - Accès créé
 - Aire de grutage créée
 - Aire d'accès à la machine
 - Aire de auto-déchargement
 - Fondation
 - Talus accès créés
 - Végétation



EMPRISE DE L'ÉOLIENNE BL-06

« Les présents plans sont exclusivement destinés à la demande d'Autorisation Unique. Ils ne sont pas des plans d'exécution et ne peuvent donc en aucun cas être directement utilisés pour réaliser la construction. Toute reproduction est interdite sans accord écrit du maître d'ouvrage. »



| ÉOLIENNE CONCERNÉE PAR LE PROJET | |
|----------------------------------|----------------|
| Eolienne | BL-07 |
| MM100-100m-2MW | |
| Altitude NGF (Z.T.N. initial) | 166,81 |
| Coordonnées Lambert II | 758 415,527 |
| | 2 416 329,872 |
| Coordonnées CC49 | 1 809 533,503 |
| | 8 170 602,879 |
| Coordonnées WGS84 | 4°29'20,3676" |
| | 48°43'33,4956" |
| Altitude NGF (Z Projet) | 167,05 |
| Altitude NGF (Z Bout de pale) | 317,05 |
| N° Section | ZA |
| N° Parcelle | 63 |

« Les présents plans sont exclusivement destinés à la demande d'Autorisation Unique. Ils ne sont pas des plans d'exécution et ne peuvent donc en aucun cas être directement utilisés pour réaliser la construction. Toute reproduction est interdite sans accord écrit du maître d'ouvrage. »

DEMANDE D'AUTORISATION UNIQUE
PIECES COMPLEMENTAIRES

SIGNATURE :

I'M IN ARCHITECTURE
80 rue du Faubourg Saint Denis 75010 PARIS
06 71 15 45 63 / im.in.archi@gmx.com
SARL au capital de 16500€
533 863 940 R.C.S. PARIS

PARC EOLIEN «DE LA SEPE DES NOUES»
COMMUNE DE BLACY

MAITRE D'OUVRAGE:

S.E.P.E. «DES NOUES»
1, Rue de Berne - Espace Européen de l'entreprise - Les Terrasses de l'Europe - 67300 Schiltigheim
S.A.R.L. au capital de 15 000,000€
RCS de Strasbourg TI sous le n° 808 404 263

LEGENDE :

Eolienne concernée par la Demande d'Autorisation Unique

- Zone de survol des pales
- Mât de l'éolienne
- Accès existant
- Accès existant modifié
- Accès créé
- Aire de grutage créée
- Aire d'accès à la machine
- Aire de auto-déchargement
- Fondation
- Talus accès créés
- Végétation

Echelle 1/1000 au format A3

EMPRISE DE L'ÉOLIENNE BL-07

AU 10.2
PAGE 95 / 221

**Parc Eolien «DE LA SEPE DES NOUES»
Commune de BLACY**

**AU 10.2. RACCORDEMENT AU RESEAU ELECTRIQUE
AU 1/10000ÈME ET AU 1/2000ÈME**

**DEMANDE
D'AUTORISATION UNIQUE
PIECES COMPLEMENTAIRES**

SIGNATURE :

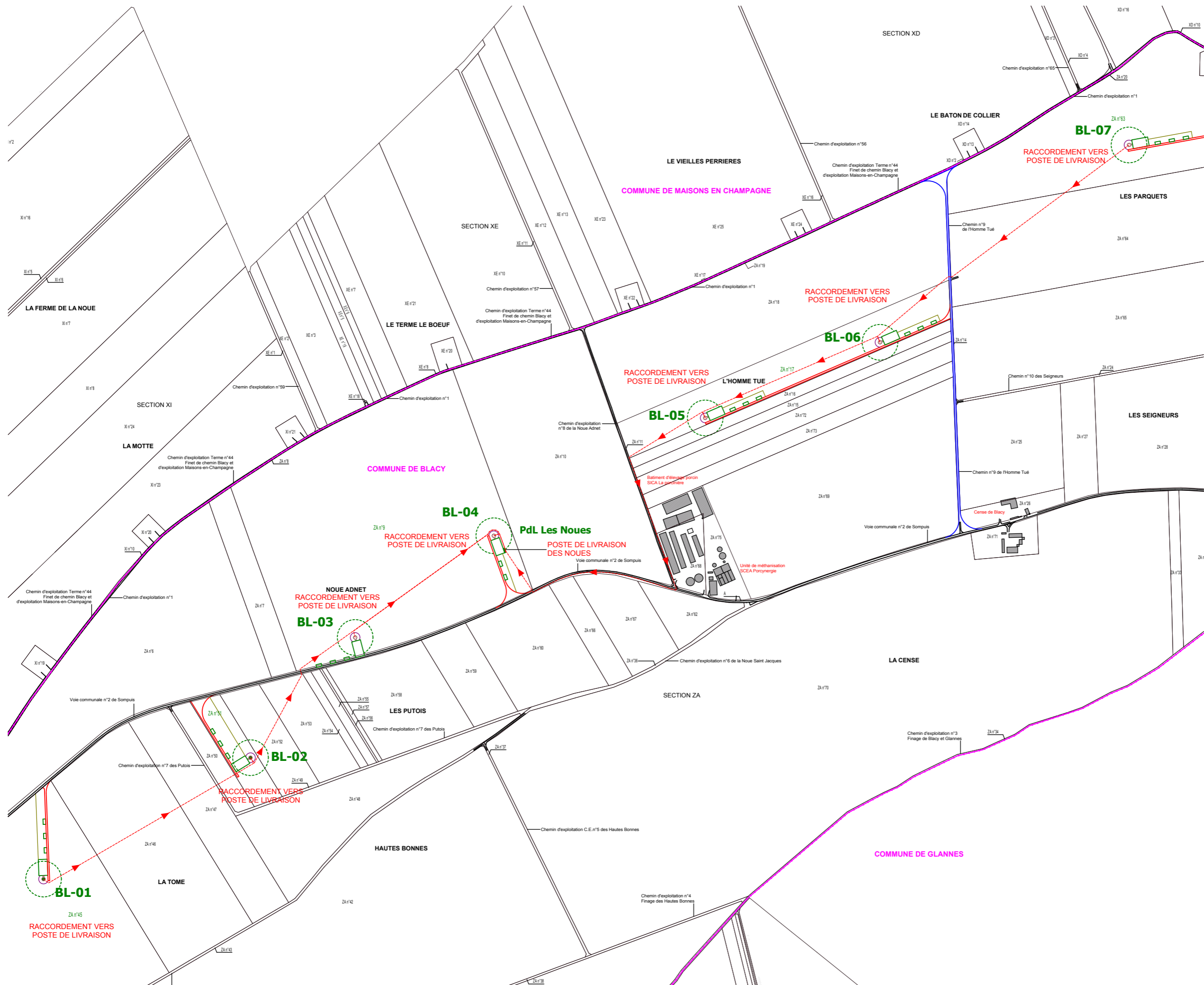
I'M IN ARCHITECTURE
80 rue du Faubourg Saint Denis 75010 PARIS
06 71 15 45 63 / im.in.archi@gmx.com
SARL au capital de 16500€
533 863 940 R.C.S. PARIS

**PARC EOLIEN
«DE LA SEPE DES NOUES»
COMMUNE DE BLACY**

MAITRE D'OUVRAGE:

S.E.P.E. «DES NOUES»
1, Rue de Berne - Espace Européen de
l'entreprise - Les Terrasses de l'Europe -
67300 Schiltigheim
S.A.R.L. au capital de 15 000,000€
RCS de Strasbourg TI sous le n° 808 404 263

LEGENDE :



DEMANDE D'AUTORISATION UNIQUE PIECES COMPLEMENTAIRES

SIGNATURE :

I'M IN ARCHITECTURE
 80 rue du Faubourg Saint Denis 75010 PARIS
 06 71 15 45 63 / im.in.archi@gmx.com
 SARL au capital de 16500€
 533 863 940 R.C.S. PARIS

PARC EOLIEN «DE LA SEPE DES NOUES» COMMUNE DE BLACY

MAITRE D'OUVRAGE:

S.E.P.E. «DES NOUES»
 1, Rue de Berne - Espace Européen de l'entreprise - Les Terrasses de l'Europe - 67300 Schiltigheim
 S.A.R.L. au capital de 15 000,000€
 RCS de Strasbourg TI sous le n° 808 404 263

LEGENDE :

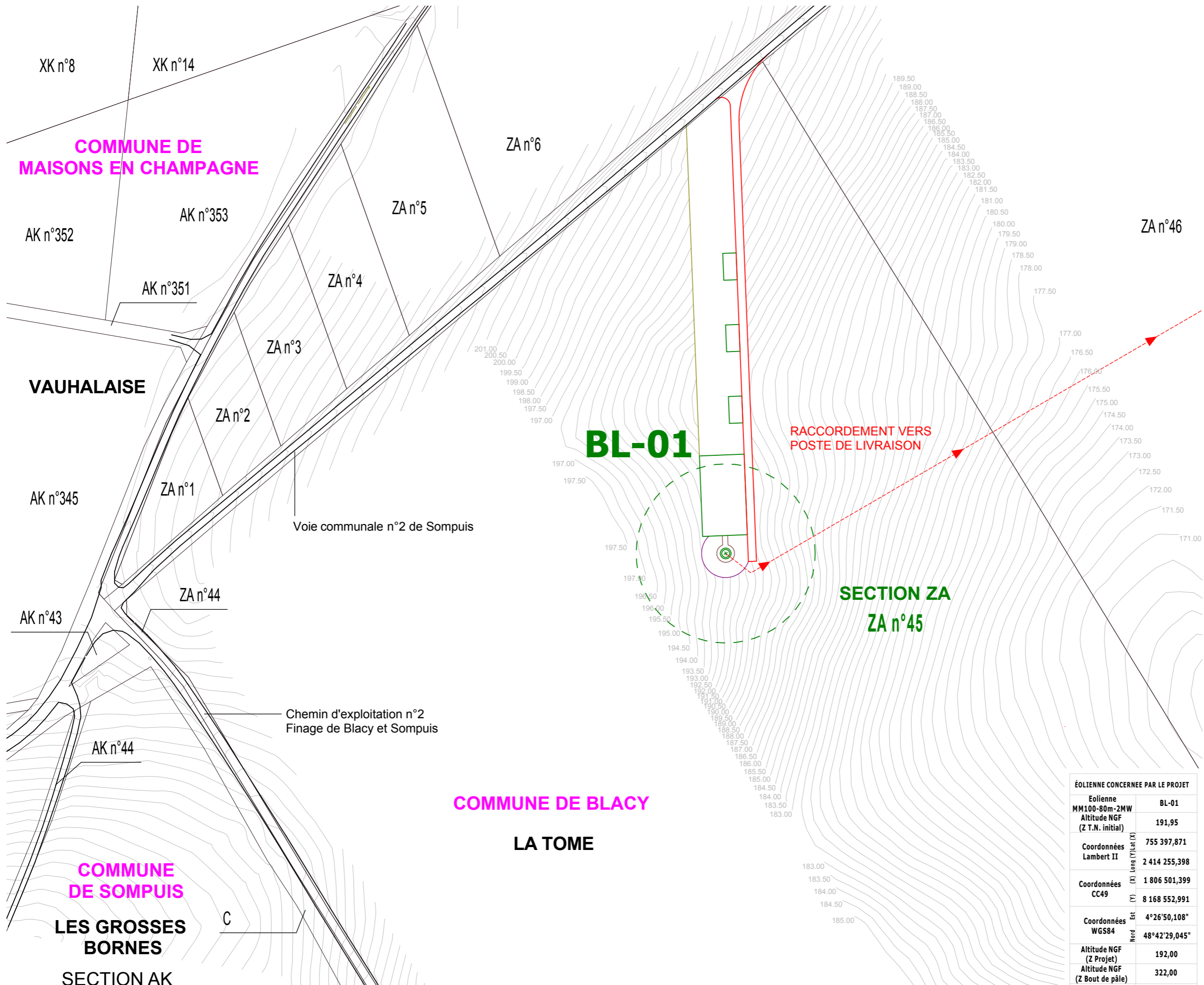
- Zone de survol des pales
- Mât de l'éolienne
- Accès existant
- Accès existant modifié
- Accès créé
- Aire de grutage créée
- Aire d'accès à la machine
- Aire montage de la grue
- Fondation
- Raccordement électrique
- Câblage interne - HN 33226
- Alu à dimensionner
- + Cu 50 mm² + F.O. 8 Brins

Echelle 1/10000 au format A3

0 200 400m

RACCORDEMENT AU RESEAU ELECTRIQUE AU 1/10000ÈME

« Les présents plans sont exclusivement destinés à la demande d'Autorisation Unique. Ils ne sont pas des plans d'exécution et ne peuvent donc en aucun cas être directement utilisés pour réaliser la construction. Toute reproduction est interdite sans accord écrit du maître d'ouvrage. »



« Les présents plans sont exclusivement destinés à la demande d'Autorisation Unique. Ils ne sont pas des plans d'exécution et ne peuvent donc en aucun cas être directement utilisés pour réaliser la construction. Toute reproduction est interdite sans accord écrit du maître d'ouvrage. »

| ÉOLIENNE CONCERNÉE PAR LE PROJET | |
|----------------------------------|---------------|
| Eolienne | BL-01 |
| MM100-80m-2MW | |
| Altitude NGF (Z.T.N. initial) | 191,95 |
| Coordonnées Lambert II | 755 397,871 |
| | 2 414 255,398 |
| Coordonnées CC49 | 1 806 501,399 |
| | 8 168 552,991 |
| Coordonnées WGS84 | 4°26'50,108" |
| | 48°42'29,045" |
| Altitude NGF (Z Projet) | 192,00 |
| Altitude NGF (Z Bout de pale) | 322,00 |
| N° Section | ZA |
| N° Parcelle | 45 |

DEMANDE D'AUTORISATION UNIQUE
PIECES COMPLEMENTAIRES

SIGNATURE :

I'M IN ARCHITECTURE
80 rue du Faubourg Saint Denis 75010 PARIS
06 71 15 45 63 / im.in.archi@gmx.com
SARL au capital de 16500€
533 863 940 R.C.S. PARIS

PARC EOLIEN «DE LA SEPE DES NOUES»
COMMUNE DE BLACY

MAITRE D'OUVRAGE:

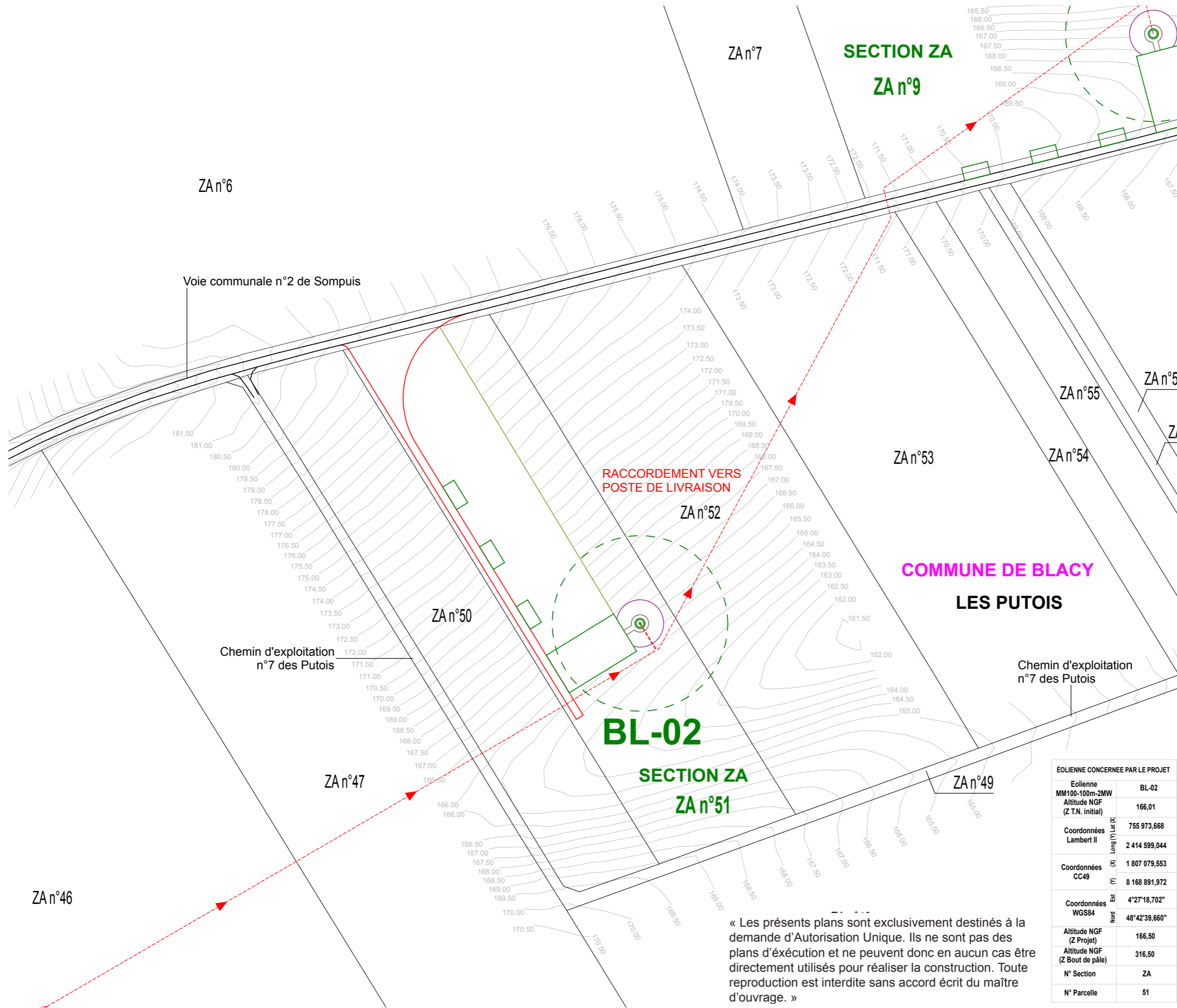
S.E.P.E. «DES NOUES»
1, Rue de Berne - Espace Européen de l'entreprise - Les Terrasses de l'Europe - 67300 Schiltigheim
S.A.R.L. au capital de 15 000,000€
RCS de Strasbourg TI sous le n° 808 404 263

LEGENDE :

- Eolienne concernée par la Demande d'Autorisation Unique
- Zone de survol des pales
- Mât de l'éolienne
- Accès existant
- Accès existant modifié
- Accès créé
- Aire de grutage créée
- Aire d'accès à la machine
- Aire montage de la grue
- Fondation
- Raccordement électrique
- Câblage interne - HN 33226
- Alu à dimensionner
- + Cu 50 mm² + F.O. 8 Brins

N
Echelle 1/2000 au format A3
0 40 80m

RACCORDEMENT AU RESEAU ELECTRIQUE AU 1/2000ÈME
BL-01



DEMANDE D'AUTORISATION UNIQUE
PIECES COMPLEMENTAIRES

SIGNATURE :

I'M IN ARCHITECTURE
80 rue du Faubourg Saint Denis 75010 PARIS
06 71 15 45 63 / im.in.archi@gmx.com
SARL au capital de 16500€
533 863 940 R.C.S. PARIS

PARC EOLIEN «DE LA SEPE DES NOUES»
COMMUNE DE BLACY

MAITRE D'OUVRAGE:

S.E.P.E. «DES NOUES»
1, Rue de Berne - Espace Européen de l'entreprise - Les Terrasses de l'Europe - 67300 Schiltigheim
S.A.R.L. au capital de 15 000,000€
RCS de Strasbourg TI sous le n° 808 404 263

LEGENDE :

Eolienne concernée par la Demande d'Autorisation Unique

- Zone de survol des pales
- Mât de l'éolienne
- Accès existant
- Accès existant modifié
- Accès créé
- Aire de grutage créée
- Aire d'accès à la machine
- Aire montage de la grue
- Fondation
- Raccordement électrique

Câblage interne - HN 33226
Alu à dimensionner
+ Cu 50 mm² + F.O. 8 Brins

Echelle 1/2000 au format A3
0 40 80m

| ÉOLIENNE CONCERNÉE PAR LE PROJET | |
|----------------------------------|------------------|
| Eolienne | BL-02 |
| MM100-100m-2MW | |
| Altitude NGF (Z T.N. initial) | 166,01 |
| Coordonnées Lambert II | 755 973,668 |
| | Long (Y) Lat (X) |
| | 2 414 599,044 |
| Coordonnées CC49 | 1 807 079,553 |
| | Est (Y) Nord (X) |
| | 8 168 891,972 |
| Coordonnées WGS84 | 4°27'18,702" |
| | Nord (Y) Est (X) |
| | 48°42'39,660" |
| Altitude NGF (Z Projet) | 166,50 |
| Altitude NGF (Z Bout de pale) | 316,50 |
| N° Section | ZA |
| N° Parcelle | 51 |

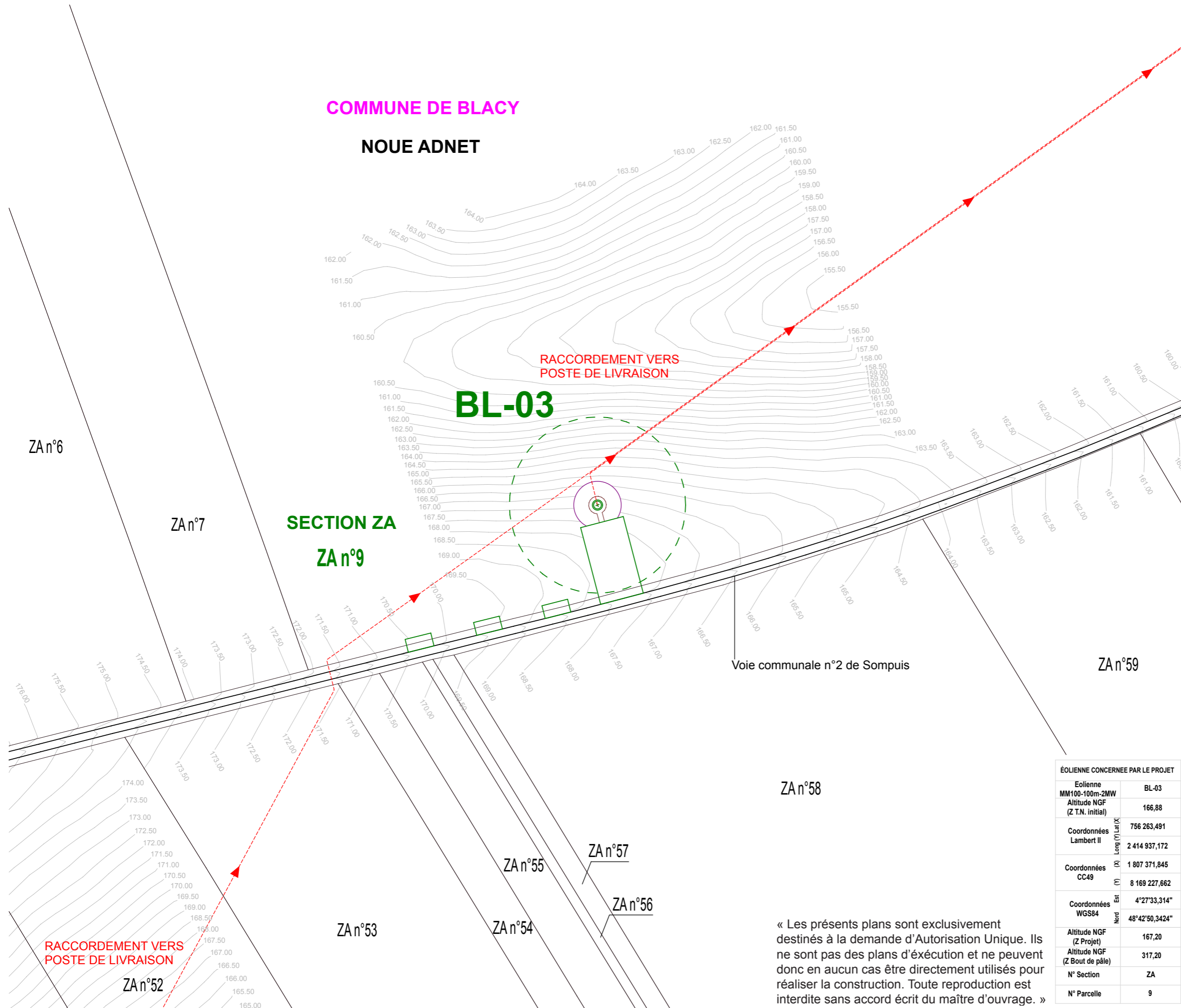
« Les présents plans sont exclusivement destinés à la demande d'Autorisation Unique. Ils ne sont pas des plans d'exécution et ne peuvent donc en aucun cas être directement utilisés pour réaliser la construction. Toute reproduction est interdite sans accord écrit du maître d'ouvrage. »

RACCORDEMENT AU RESEAU ELECTRIQUE
AU 1/2000ÈME
BL-02

AU 10.2
PAGE 99 / 221

COMMUNE DE BLACY

NOUE ADNET



RACCORDEMENT VERS
POSTE DE LIVRAISON

BL-03

SECTION ZA
ZAn°9

Voie communale n°2 de Sompuis

RACCORDEMENT VERS
POSTE DE LIVRAISON

ÉOLIENNE CONCERNÉE PAR LE PROJET

| | |
|----------------------------------|--|
| Eolienne | BL-03 |
| MM100-100m-2MW | |
| Altitude NGF (Z.T.N. initial) | 166,88 |
| Coordonnées Lambert II | 756 263,491 2 414 937,172 |
| Coordonnées CC49 | (X) 1 807 371,845 (Y) 8 169 227,662 |
| Coordonnées WGS84 | 4°27'33,314" 48°42'50,3424" |
| Altitude NGF (Z.Projet) | 167,20 |
| Altitude NGF (Z.Bout de pale) | 317,20 |
| N° Section | ZA |
| N° Parcelle | 9 |

« Les présents plans sont exclusivement destinés à la demande d'Autorisation Unique. Ils ne sont pas des plans d'exécution et ne peuvent donc en aucun cas être directement utilisés pour réaliser la construction. Toute reproduction est interdite sans accord écrit du maître d'ouvrage. »

DEMANDE
D'AUTORISATION UNIQUE
PIECES COMPLEMENTAIRES

SIGNATURE :

I'M IN ARCHITECTURE

80 rue du Faubourg Saint Denis 75010 PARIS
06 71 15 45 63 / im.in.archi@gmx.com
SARL au capital de 16500€
533 863 940 R.C.S. PARIS

PARC EOLIEN
«DE LA SEPE DES NOUES»
COMMUNE DE BLACY

MAITRE D'OUVRAGE:

S.E.P.E. «DES NOUES»

1, Rue de Berne - Espace Européen de
l'entreprise - Les Terrasses de l'Europe -
67300 Schiltigheim
S.A.R.L. au capital de 15 000,000€
RCS de Strasbourg TI sous le n° 808 404 263

LEGENDE :

Eolienne concernée par la Demande
d'Autorisation Unique

- Zone de survol des pales
- Mât de l'éolienne
- Accès existant
- Accès existant modifié
- Accès créé
- Aire de grutage créée
- Aire d'accès à la machine
- Aire montage de la grue
- Fondation
- Raccordement électrique
Câblage interne - HN 33226
Alu à dimensionner
+ Cu 50 mm² + F.O. 8 Brins



Echelle 1/2000 au format A3



RACCORDEMENT AU
RESEAU ELECTRIQUE
AU 1/2000ÈME
BL-03

AU 10.2

PAGE 100 / 221

« Les présents plans sont exclusivement destinés à la demande d'Autorisation Unique. Ils ne sont pas des plans d'exécution et ne peuvent donc en aucun cas être directement utilisés pour réaliser la construction. Toute reproduction est interdite sans accord écrit du maître d'ouvrage. »

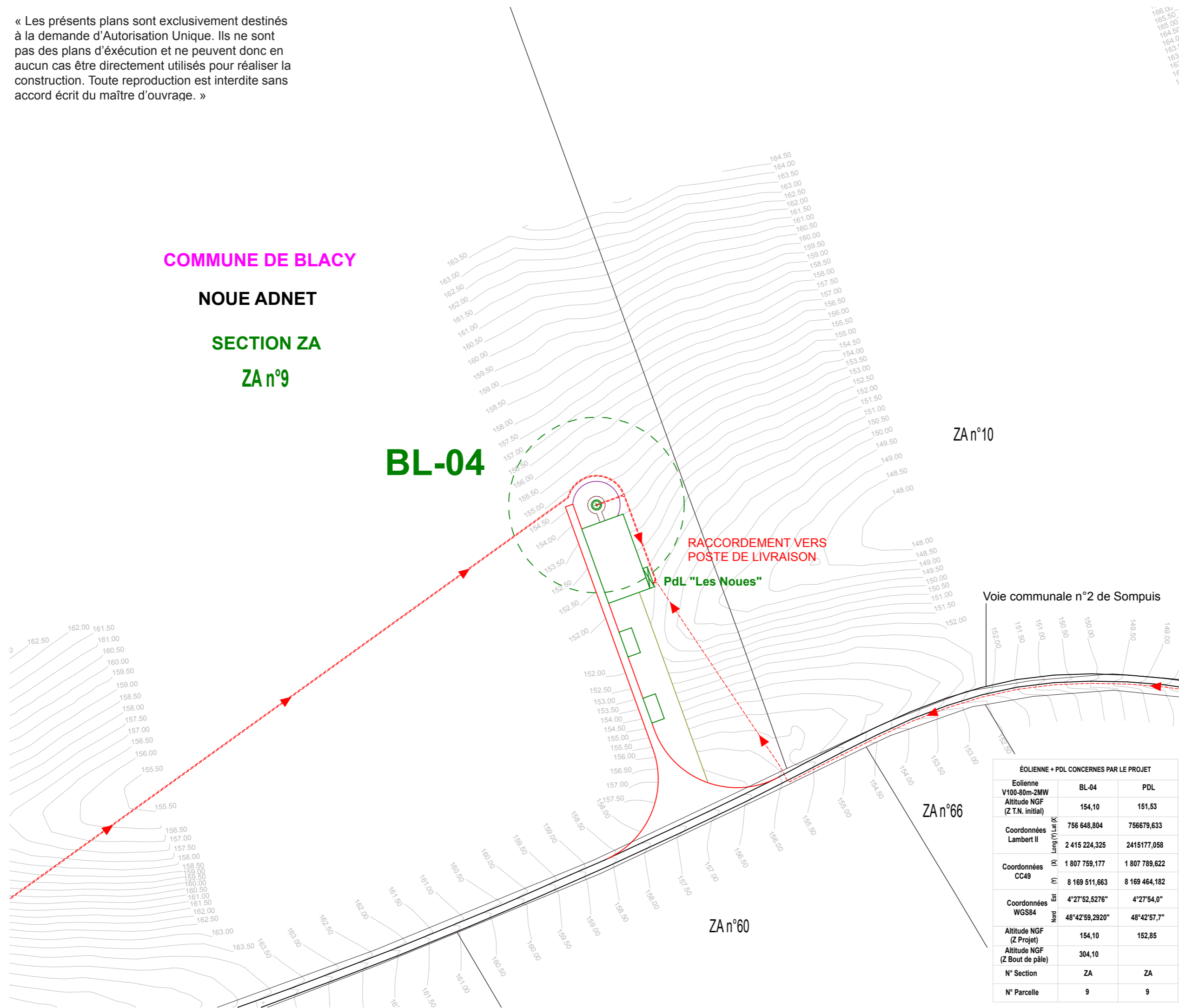
COMMUNE DE BLACY

NOUE ADNET

SECTION ZA

ZA n°9

BL-04



RACCORDEMENT VERS POSTE DE LIVRAISON

PdL "Les Noues"

Voie communale n°2 de Sompuis

| ÉOLIENNE + PDL CONCERNES PAR LE PROJET | | |
|--|------------------|-----------------------------|
| Éolienne | BL-04 | PDL |
| V100-80m-2MW | | |
| Altitude NGF (Z.T.N. initial) | 154,10 | 151,53 |
| Coordonnées Lambert II | Long (Y) Lat (X) | 756 648,804 756679,633 |
| | (M) | 2 415 224,325 2415177,058 |
| Coordonnées CC49 | (N) | 1 807 759,177 1 807 789,622 |
| | (E) | 8 169 511,663 8 169 464,182 |
| Coordonnées WGS84 | Est | 4°27'52,5276" 4°27'54,0" |
| | Nord | 48°42'59,2920" 48°42'57,7" |
| Altitude NGF (Z Projet) | 154,10 | 152,85 |
| Altitude NGF (Z Bout de pale) | 304,10 | |
| N° Section | ZA | ZA |
| N° Parcelle | 9 | 9 |

DEMANDE D'AUTORISATION UNIQUE
PIECES COMPLEMENTAIRES

SIGNATURE :

I'M IN ARCHITECTURE
80 rue du Faubourg Saint Denis 75010 PARIS
06 71 15 45 63 / im.in.archi@gmx.com
SARL au capital de 16500€
533 863 940 R.C.S. PARIS

PARC EOLIEN «DE LA SEPE DES NOUES»
COMMUNE DE BLACY

MAITRE D'OUVRAGE:

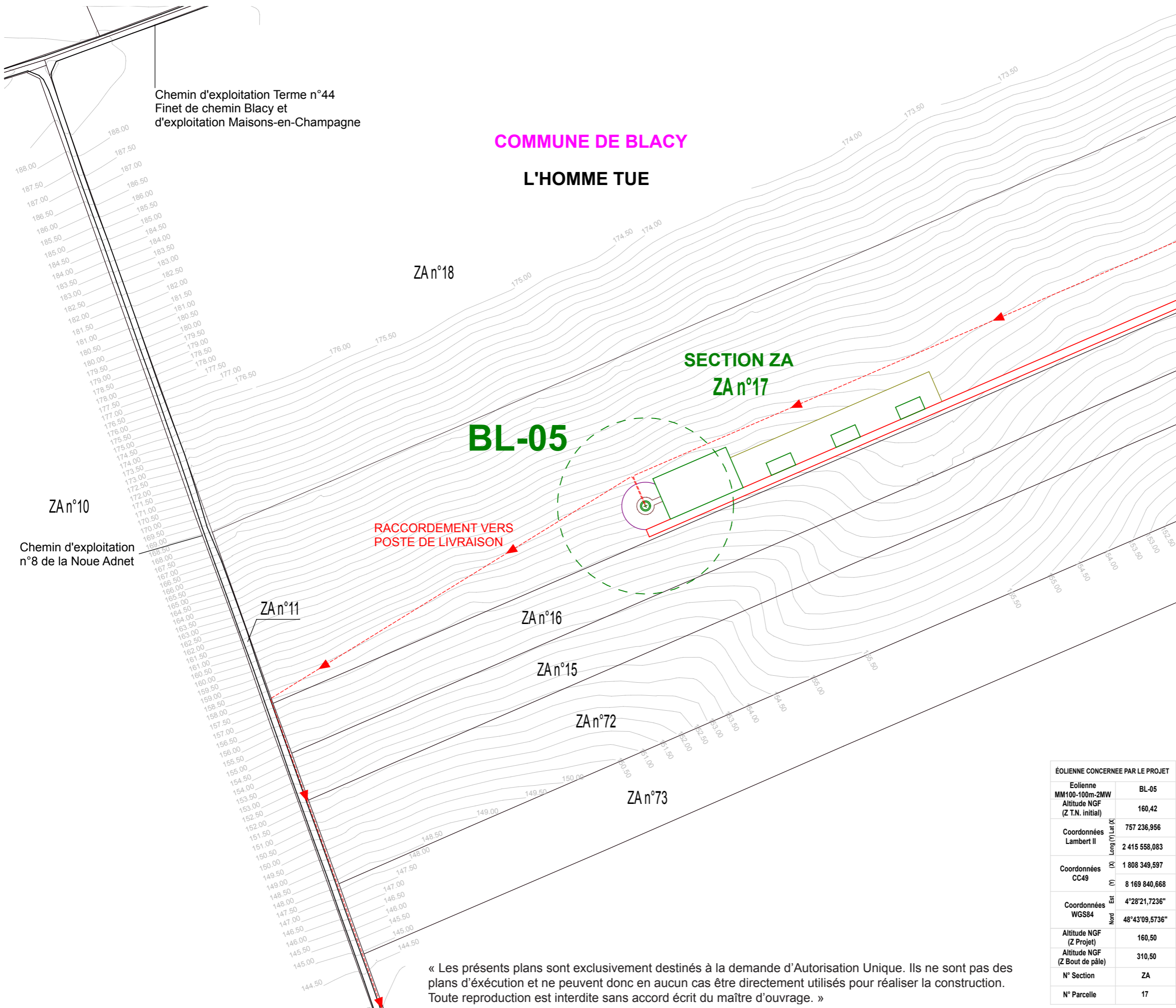
S.E.P.E. «DES NOUES»
1, Rue de Berne - Espace Européen de l'entreprise - Les Terrasses de l'Europe - 67300 Schiltigheim
S.A.R.L. au capital de 15 000,000€
RCS de Strasbourg TI sous le n° 808 404 263

LEGENDE :

- Eolienne concernée par la Demande d'Autorisation Unique
- Zone de survol des pales
- Mât de l'éolienne
- Accès existant
- Accès existant modifié
- Accès créé
- Aire de grutage créée
- Aire d'accès à la machine
- Aire montage de la grue
- Fondation
- Raccordement électrique
- Câblage interne - HN 33226
- Alu à dimensionner
- + Cu 50 mm² + F.O. 8 Brins

N
Echelle 1/2000 au format A3
0 40 80m

RACCORDEMENT AU RESEAU ELECTRIQUE
AU 1/2000ÈME
BL-04



Chemin d'exploitation Terme n°44
Finet de chemin Blacy et
d'exploitation Maisons-en-Champagne

COMMUNE DE BLACY
L'HOMME TUE

ZAn°18

SECTION ZA
ZAn°17

BL-05

**RACCORDEMENT VERS
POSTE DE LIVRAISON**

ZAn°10

Chemin d'exploitation
n°8 de la Noue Adnet

ZAn°11

ZAn°16

ZAn°15

ZAn°72

ZAn°73

ÉOLIENNE CONCERNÉE PAR LE PROJET

| | |
|----------------------------------|---|
| Eolienne | BL-05 |
| MM100-100m-2MW | |
| Altitude NGF (Z.T.N. initial) | 160,42 |
| Coordonnées Lambert II | 757 236,956 (X) 2 415 558,083 (Y) |
| Coordonnées CC49 | 1 808 349,597 (X) 8 169 840,668 (Y) |
| Coordonnées WGS84 | 4°28'21,7236" Nord 48°43'09,5736" Est |
| Altitude NGF (Z Projet) | 160,50 |
| Altitude NGF (Z Bout de pale) | 310,50 |
| N° Section | ZA |
| N° Parcelle | 17 |

**DEMANDE
D'AUTORISATION UNIQUE
PIECES COMPLEMENTAIRES**

SIGNATURE :

I'M IN ARCHITECTURE
80 rue du Faubourg Saint Denis 75010 PARIS
06 71 15 45 63 / im.in.archi@gmx.com
SARL au capital de 16500€
533 863 940 R.C.S. PARIS

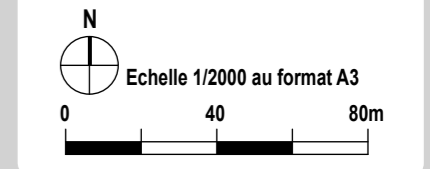
**PARC EOLIEN
«DE LA SEPE DES NOUES»
COMMUNE DE BLACY**

MAITRE D'OUVRAGE:

S.E.P.E. «DES NOUES»
1, Rue de Berne - Espace Européen de
l'entreprise - Les Terrasses de l'Europe -
67300 Schiltigheim
S.A.R.L. au capital de 15 000,000€
RCS de Strasbourg TI sous le n° 808 404 263

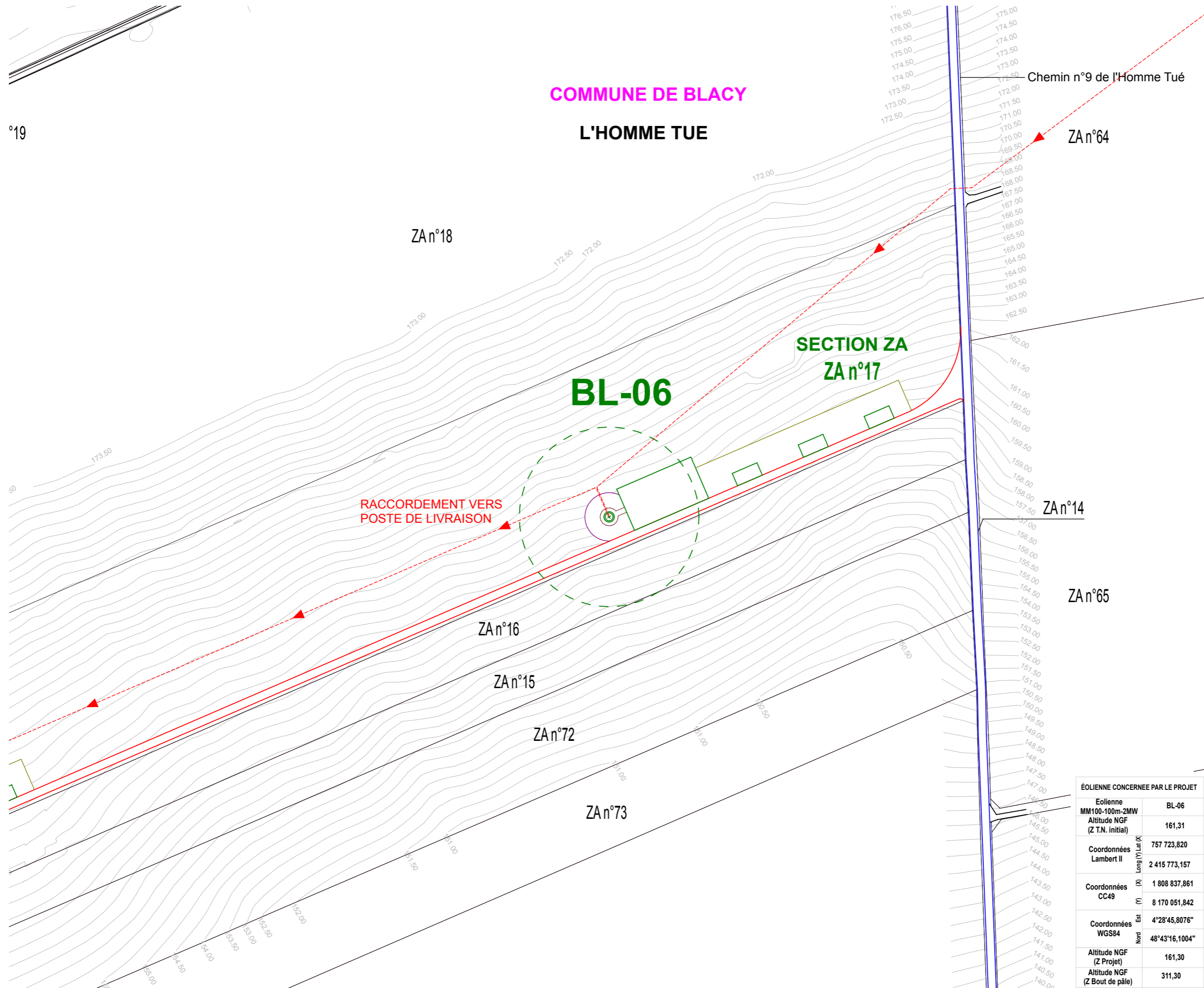
LEGENDE :

- Eolienne concernée par la Demande
d'Autorisation Unique**
- Zone de survol des pales
 - Mât de l'éolienne
 - Accès existant
 - Accès existant modifié
 - Accès créé
 - Aire de grutage créée
 - Aire d'accès à la machine
 - Aire montage de la grue
 - Fondation
 - Raccordement électrique
Câblage interne - HN 33226
Alu à dimensionner
+ Cu 50 mm² + F.O. 8 Brins



**RACCORDEMENT AU
RESEAU ELECTRIQUE
AU 1/2000ÈME
BL-05**

« Les présents plans sont exclusivement destinés à la demande d'Autorisation Unique. Ils ne sont pas des plans d'exécution et ne peuvent donc en aucun cas être directement utilisés pour réaliser la construction. Toute reproduction est interdite sans accord écrit du maître d'ouvrage. »



COMMUNE DE BLACY

L'HOMME TUE

ZA n°18

SECTION ZA
ZA n°17

BL-06

RACCORDEMENT VERS
POSTE DE LIVRAISON

Chemin n°9 de l'Homme Tué

ZA n°64

ZA n°14

ZA n°65

ZA n°16

ZA n°15

ZA n°72

ZA n°73

ÉOLIENNE CONCERNÉE PAR LE PROJET

| | |
|-------------------------------|----------------|
| Eolienne | BL-06 |
| MM100-100m-2MW | |
| Altitude NGF (Z.T.N. initial) | 161,31 |
| Coordonnées Lambert II | 757 723,820 |
| (X) | 2 415 773,157 |
| Coordonnées CC49 | 1 808 837,861 |
| (Y) | 8 170 051,842 |
| Coordonnées WGS84 | 4°28'45,8076" |
| Nord | 48°43'16,1004" |
| Altitude NGF (Z.Projet) | 161,30 |
| Altitude NGF (Z.Bout de pale) | 311,30 |
| N° Section | ZA |
| N° Parcelle | 17 |

DEMANDE
D'AUTORISATION UNIQUE
PIECES COMPLEMENTAIRES

SIGNATURE :

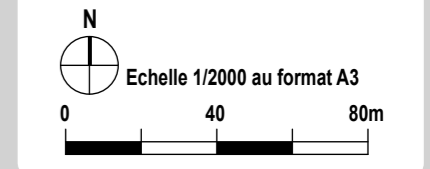
I'M IN ARCHITECTURE
80 rue du Faubourg Saint Denis 75010 PARIS
06 71 15 45 63 / im.in.archi@gmx.com
SARL au capital de 16500€
533 863 940 R.C.S. PARIS

PARC EOLIEN
«DE LA SEPE DES NOUES»
COMMUNE DE BLACY

MAITRE D'OUVRAGE:

S.E.P.E. «DES NOUES»
1, Rue de Berne - Espace Européen de
l'entreprise - Les Terrasses de l'Europe -
67300 Schiltigheim
S.A.R.L. au capital de 15 000,000€
RCS de Strasbourg TI sous le n° 808 404 263

- LEGENDE :
- Eolienne concernée par la Demande d'Autorisation Unique
 - Zone de survol des pales
 - Mât de l'éolienne
 - Accès existant
 - Accès existant modifié
 - Accès créé
 - Aire de grutage créée
 - Aire d'accès à la machine
 - Aire montage de la grue
 - Fondation
 - Raccordement électrique
 - Câblage interne - HN 33226
 - Alu à dimensionner
 - + Cu 50 mm² + F.O. 8 Brins

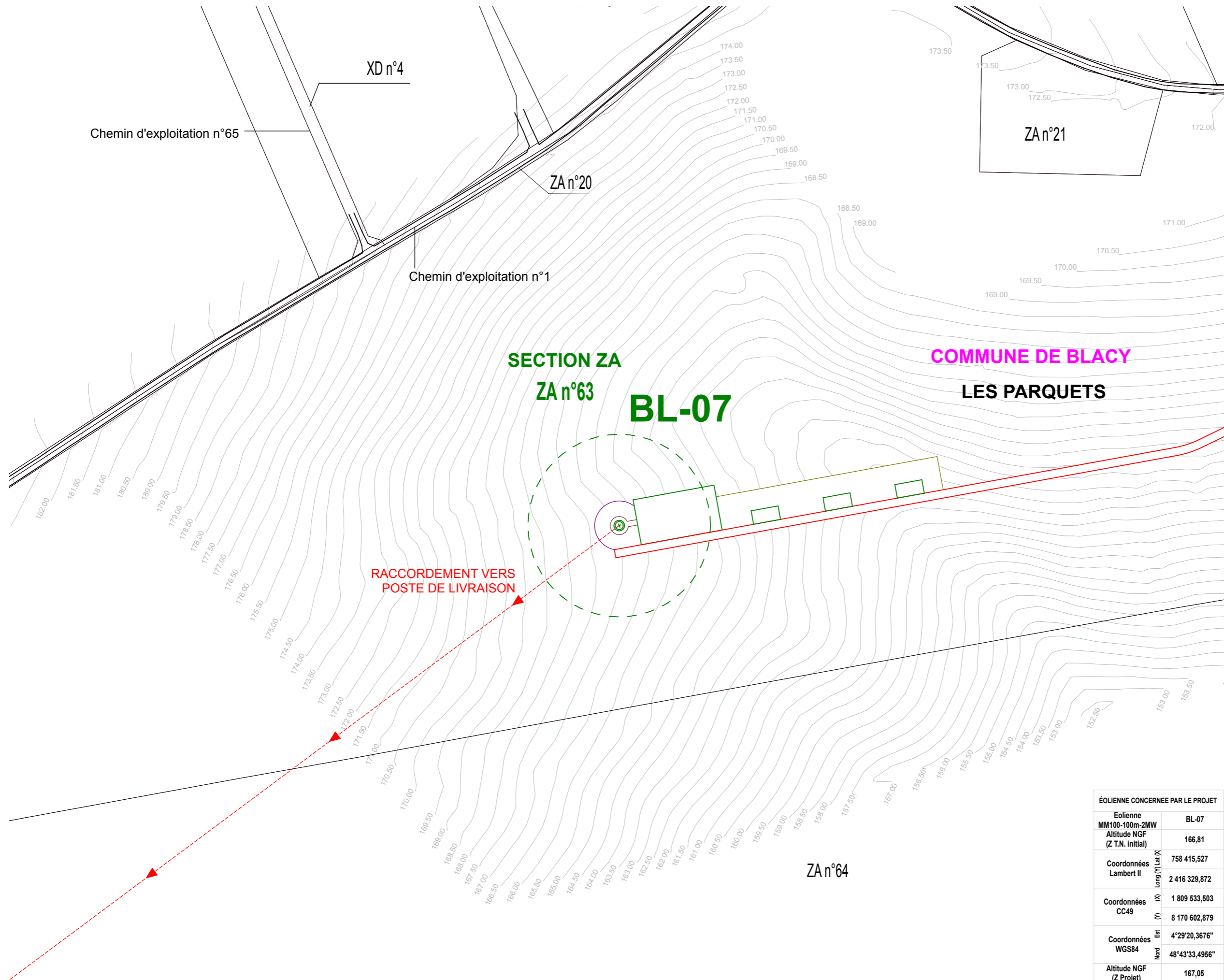


**RACCORDEMENT AU
RESEAU ELECTRIQUE
AU 1/2000ÈME
BL-06**

AU 10.2
PAGE 103 / 221

°19

« Les présents plans sont exclusivement destinés à la demande d'Autorisation Unique. Ils ne sont pas des plans d'exécution et ne peuvent donc en aucun cas être directement utilisés pour réaliser la construction. Toute reproduction est interdite sans accord écrit du maître d'ouvrage. »



**DEMANDE
D'AUTORISATION UNIQUE
PIECES COMPLEMENTAIRES**

SIGNATURE : 



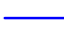







I'M IN ARCHITECTURE
80 rue du Faubourg Saint Denis 75010 PARIS
06 71 15 45 63 / im.in.archi@gmx.com
SARL au capital de 16500€
533 863 940 R.C.S. PARIS

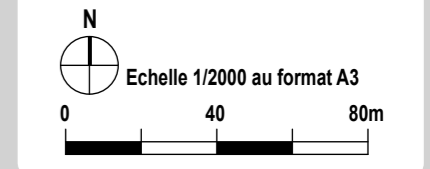
**PARC EOLIEN
«DE LA SEPE DES NOUES»
COMMUNE DE BLACY**

MAITRE D'OUVRAGE:

S.E.P.E. «DES NOUES»
1, Rue de Berne - Espace Européen de
l'entreprise - Les Terrasses de l'Europe -
67300 Schiltigheim
S.A.R.L. au capital de 15 000,000€
RCS de Strasbourg TI sous le n° 808 404 263

LEGENDE :

- Eolienne concernée par la Demande d'Autorisation Unique**
-  Zone de survol des pales
 -  Mât de l'éolienne
 -  Accès existant
 -  Accès existant modifié
 -  Accès créé
 -  Aire de grutage créée
 -  Aire d'accès à la machine
 -  Aire montage de la grue
 -  Fondation
 -  Raccordement électrique
Câblage interne - HN 33226
Alu à dimensionner
+ Cu 50 mm² + F.O. 8 Brins



| ÉOLIENNE CONCERNÉE PAR LE PROJET | |
|----------------------------------|----------------|
| Eolienne | BL-07 |
| MM100-100m-2MW | |
| Altitude NGF (Z.T.N. initial) | 166,81 |
| Coordonnées Lambert II | 758 415,527 |
| | 2 416 329,872 |
| Coordonnées CC49 | 1 809 533,503 |
| | 8 170 602,879 |
| Coordonnées WGS84 | 4°29'20,3676" |
| | 48°43'33,4956" |
| Altitude NGF (Z Projet) | 167,05 |
| Altitude NGF (Z Bout de pale) | 317,05 |
| N° Section | ZA |
| N° Parcelle | 63 |

**RACCORDEMENT AU
RESEAU ELECTRIQUE
AU 1/2000ÈME
BL-07**

« Les présents plans sont exclusivement destinés à la demande d'Autorisation Unique. Ils ne sont pas des plans d'exécution et ne peuvent donc en aucun cas être directement utilisés pour réaliser la construction. Toute reproduction est interdite sans accord écrit du maître d'ouvrage. »

Parc Eolien «DE LA SEPE DES NOUES» Commune de BLACY

AU 10.2. PRINCIPE DES AMÉNAGEMENTS DES ABORDS DE L'ÉOLIENNE PHASE TRAVAUX AU 1/750ème

DEMANDE
D'AUTORISATION UNIQUE
PIECES COMPLEMENTAIRES

SIGNATURE :

I'M IN ARCHITECTURE
80 rue du Faubourg Saint Denis 75010 PARIS
06 71 15 45 63 / im.in.archi@gmx.com
SARL au capital de 16500€
533 863 940 R.C.S. PARIS

PARC EOLIEN
«DE LA SEPE DES NOUES»
COMMUNE DE BLACY

MAITRE D'OUVRAGE:

S.E.P.E. «DES NOUES»
1, Rue de Berne - Espace Européen de
l'entreprise - Les Terrasses de l'Europe -
67300 Schiltigheim
S.A.R.L. au capital de 15 000,000€
RCS de Strasbourg TI sous le n° 808 404 263

LEGENDE :

**DEMANDE
D'AUTORISATION UNIQUE
PIECES COMPLEMENTAIRES**

SIGNATURE :

I'M IN ARCHITECTURE
80 rue du Faubourg Saint Denis 75010 PARIS
06 71 15 45 63 / im.in.archi@gmx.com
SARL au capital de 16500€
533 863 940 R.C.S. PARIS

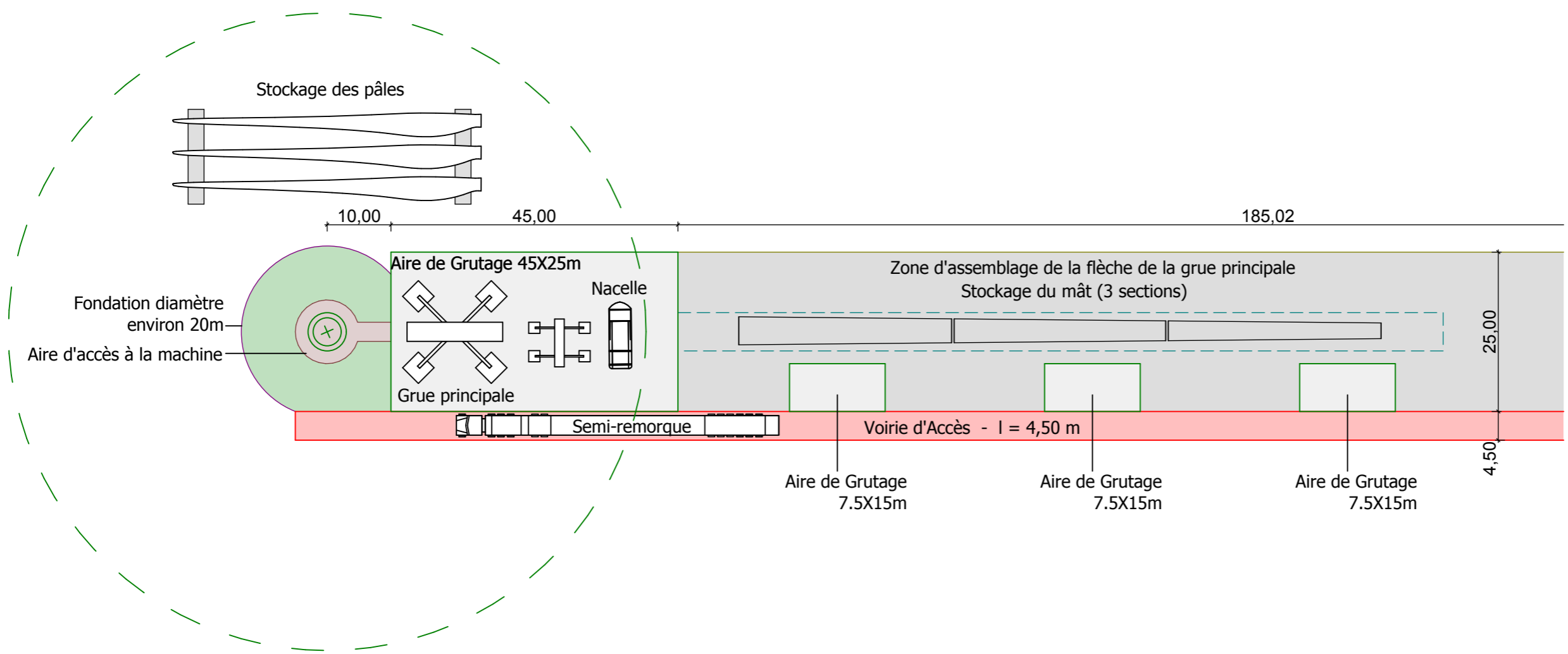
**PARC EOLIEN
«DE LA SEPE DES NOUES»
COMMUNE DE BLACY**

MAITRE D'OUVRAGE:

S.E.P.E. «DES NOUES»
1, Rue de Berne - Espace Européen de
l'entreprise - Les Terrasses de l'Europe -
67300 Schiltigheim
S.A.R.L. au capital de 15 000,000€
RCS de Strasbourg TI sous le n° 808 404 263

Voie communale n°2 de Sompuis

BL-01



LEGENDE :

- Eolienne concernée par la Demande d'Autorisation Unique**
- Zone de survol des pâles
 - Mât de l'éolienne
 - Accès existant
 - Accès existant à modifier
 - Accès à créer
 - Terrassement accès à créer
 - Terrassement accès à modifier
 - Terrassement aire de grutage
 - Terrassement accès machine
 - Terrassement fondation
 - Terrassement aire de auto-déchargement

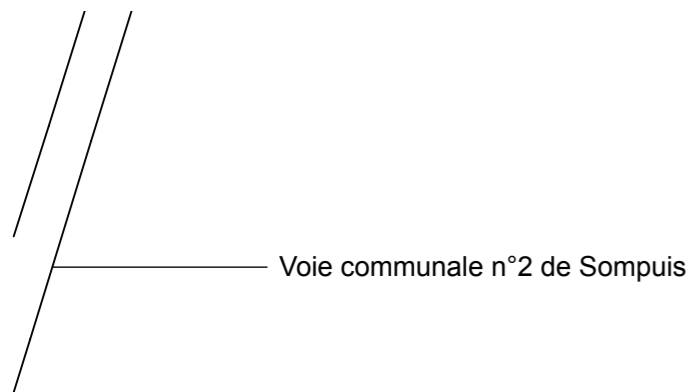
Echelle 1/750 au format A3



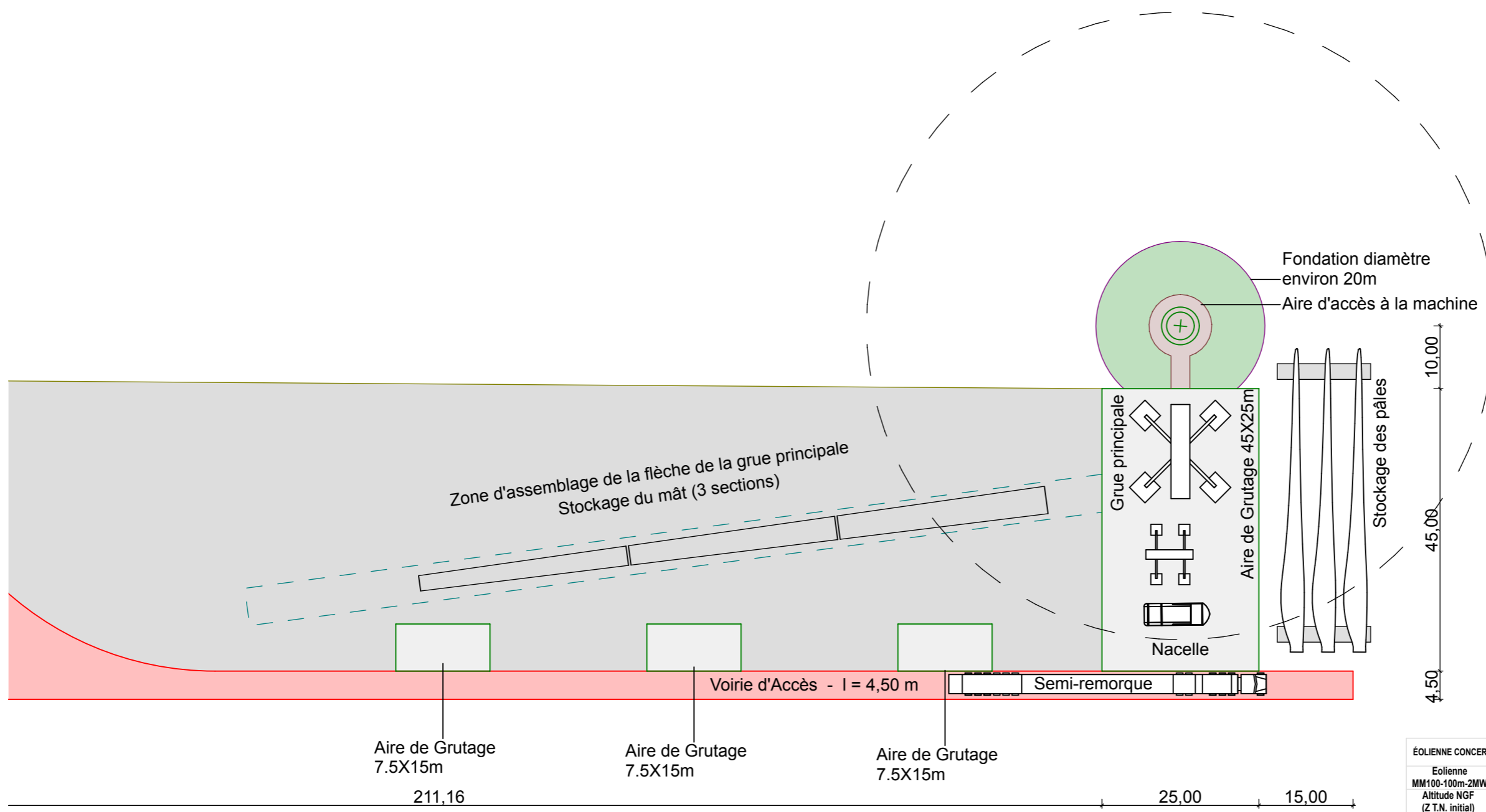
| ÉOLIENNE CONCERNÉE PAR LE PROJET | |
|----------------------------------|---------------|
| Eolienne | BL-01 |
| MM100-80m-2MW | |
| Altitude NGF (Z.T.N. initial) | 191,95 |
| Coordonnées Lambert II | 755 397,871 |
| | 2 414 255,398 |
| Coordonnées CC49 | 1 806 501,399 |
| | 8 168 552,991 |
| Coordonnées WGS84 | 4°26'50,108" |
| | 48°42'29,045" |
| Altitude NGF (Z. Projet) | 192,00 |
| Altitude NGF (Z. Bout de pale) | 322,00 |
| N° Section | ZA |
| N° Parcelle | 45 |

**PRINCIPE
AMENAGEMENT
AIRE DE MONTAGE
PHASE TRAVAUX
BL-01**

« Les présents plans sont exclusivement destinés à la demande d'Autorisation Unique. Ils ne sont pas des plans d'exécution et ne peuvent donc en aucun cas être directement utilisés pour réaliser la construction. Toute reproduction est interdite sans accord écrit du maître d'ouvrage. »



BL-02



| ÉOLIENNE CONCERNÉE PAR LE PROJET | |
|----------------------------------|---------------|
| Eolienne | BL-02 |
| MM100-100m-2MW | |
| Altitude NGF (Z.T.N. initial) | 166,01 |
| Coordonnées Lambert II | 755 973,668 |
| | 2 414 599,044 |
| Coordonnées CC49 | 1 807 079,553 |
| | 8 168 891,972 |
| Coordonnées WGS84 | 4°27'18,702" |
| Nord | 48°42'39,660" |
| Altitude NGF (Z Projet) | 166,50 |
| Altitude NGF (Z Bout de pale) | 316,50 |
| N° Section | ZA |
| N° Parcelle | 51 |

DEMANDE D'AUTORISATION UNIQUE PIÈCES COMPLÉMENTAIRES

SIGNATURE :

I'M IN ARCHITECTURE
80 rue du Faubourg Saint Denis 75010 PARIS
06 71 15 45 63 / im.in.archi@gmx.com
SARL au capital de 16500€
533 863 940 R.C.S. PARIS

PARC EOLIEN «DE LA SEPE DES NOUES» COMMUNE DE BLACY

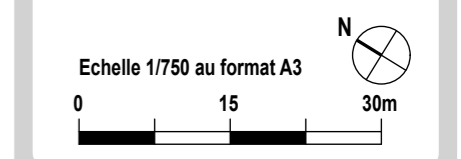
MAITRE D'OUVRAGE:

S.E.P.E. «DES NOUES»
1, Rue de Berne - Espace Européen de l'entreprise - Les Terrasses de l'Europe - 67300 Schiltigheim
S.A.R.L. au capital de 15 000,000€
RCS de Strasbourg TI sous le n° 808 404 263

LEGENDE :

Eolienne concernée par la Demande d'Autorisation Unique

- Zone de survol des pâles
- Mât de l'éolienne
- Accès existant
- Accès existant à modifier
- Accès à créer
- Terrassement accès à créer
- Terrassement accès à modifier
- Terrassement aire de grutage
- Terrassement accès machine
- Terrassement fondation
- Terrassement aire de auto-déchargement



PRINCIPE AMENAGEMENT AIRE DE MONTAGE PHASE TRAVAUX BL-02

AU 10.2
PAGE 107 / 221

« Les présents plans sont exclusivement destinés à la demande d'Autorisation Unique. Ils ne sont pas des plans d'exécution et ne peuvent donc en aucun cas être directement utilisés pour réaliser la construction. Toute reproduction est interdite sans accord écrit du maître d'ouvrage. »

**DEMANDE
D'AUTORISATION UNIQUE
PIECES COMPLEMENTAIRES**

SIGNATURE :

I'M IN ARCHITECTURE
80 rue du Faubourg Saint Denis 75010 PARIS
06 71 15 45 63 / im.in.archi@gmx.com
SARL au capital de 16500€
533 863 940 R.C.S. PARIS

**PARC EOLIEN
«DE LA SEPE DES NOUES»
COMMUNE DE BLACY**

MAITRE D'OUVRAGE:

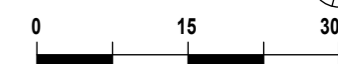
S.E.P.E. «DES NOUES»
1, Rue de Berne - Espace Européen de
l'entreprise - Les Terrasses de l'Europe -
67300 Schiltigheim
S.A.R.L. au capital de 15 000,000€
RCS de Strasbourg TI sous le n° 808 404 263

LEGENDE :

**Eolienne concernée par la Demande
d'Autorisation Unique**

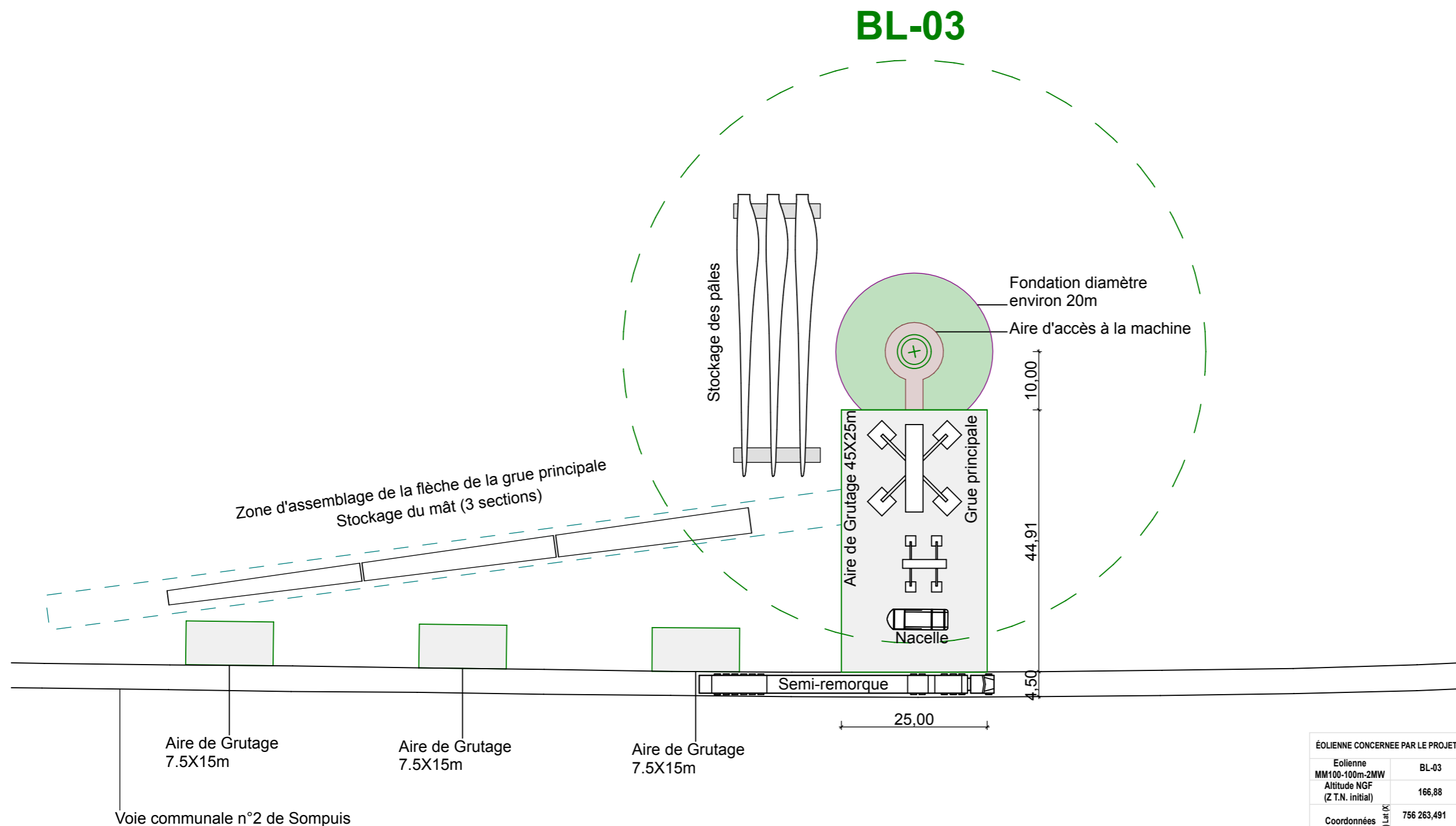
- Zone de survol des pâles
- Mât de l'éolienne
- Accès existant
- Accès existant à modifier
- Accès à créer
- Terrassement accès à créer
- Terrassement accès à modifier
- Terrassement aire de grutage
- Terrassement accès machine
- Terrassement fondation
- Terrassement aire de auto-déchargement

Echelle 1/750 au format A3



**PRINCIPE
AMENAGEMENT
AIRE DE MONTAGE
PHASE TRAVAUX
BL-03**

AU 10.2
PAGE 108 / 221



ÉOLIENNE CONCERNÉE PAR LE PROJET

| | |
|-------------------------------|--------------------------------|
| Eolienne | BL-03 |
| MM100-100m-2MW | |
| Altitude NGF (Z.T.N. initial) | 166,88 |
| Coordonnées Lambert II | 756 263,491 2 414 937,172 |
| Coordonnées CC49 | 1 807 371,845 8 169 227,662 |
| Coordonnées WGS84 | 4°27'33,314" 48°42'50,3424" |
| Altitude NGF (Z Projet) | 167,20 |
| Altitude NGF (Z Bout de pale) | 317,20 |
| N° Section | ZA |
| N° Parcelle | 9 |

« Les présents plans sont exclusivement destinés à la demande d'Autorisation Unique. Ils ne sont pas des plans d'exécution et ne peuvent donc en aucun cas être directement utilisés pour réaliser la construction. Toute reproduction est interdite sans accord écrit du maître d'ouvrage. »

**DEMANDE
D'AUTORISATION UNIQUE
PIECES COMPLEMENTAIRES**

SIGNATURE :

I'M IN ARCHITECTURE

80 rue du Faubourg Saint Denis 75010 PARIS
06 71 15 45 63 / im.in.archi@gmx.com
SARL au capital de 16500€
533 863 940 R.C.S. PARIS

**PARC EOLIEN
«DE LA SEPE DES NOUES»
COMMUNE DE BLACY**

MAITRE D'OUVRAGE:

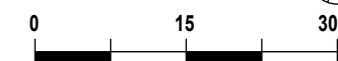
S.E.P.E. «DES NOUES»
1, Rue de Berne - Espace Européen de
l'entreprise - Les Terrasses de l'Europe -
67300 Schiltigheim
S.A.R.L. au capital de 15 000,000€
RCS de Strasbourg TI sous le n° 808 404 263

LEGENDE :

**Eolienne concernée par la Demande
d'Autorisation Unique**

- Zone de survol des pâles
- Mât de l'éolienne
- Accès existant
- Accès existant à modifier
- Accès à créer
- Terrassement accès à créer
- Terrassement accès à modifier
- Terrassement aire de grutage
- Terrassement accès machine
- Terrassement fondation
- Terrassement aire de auto-déchargement

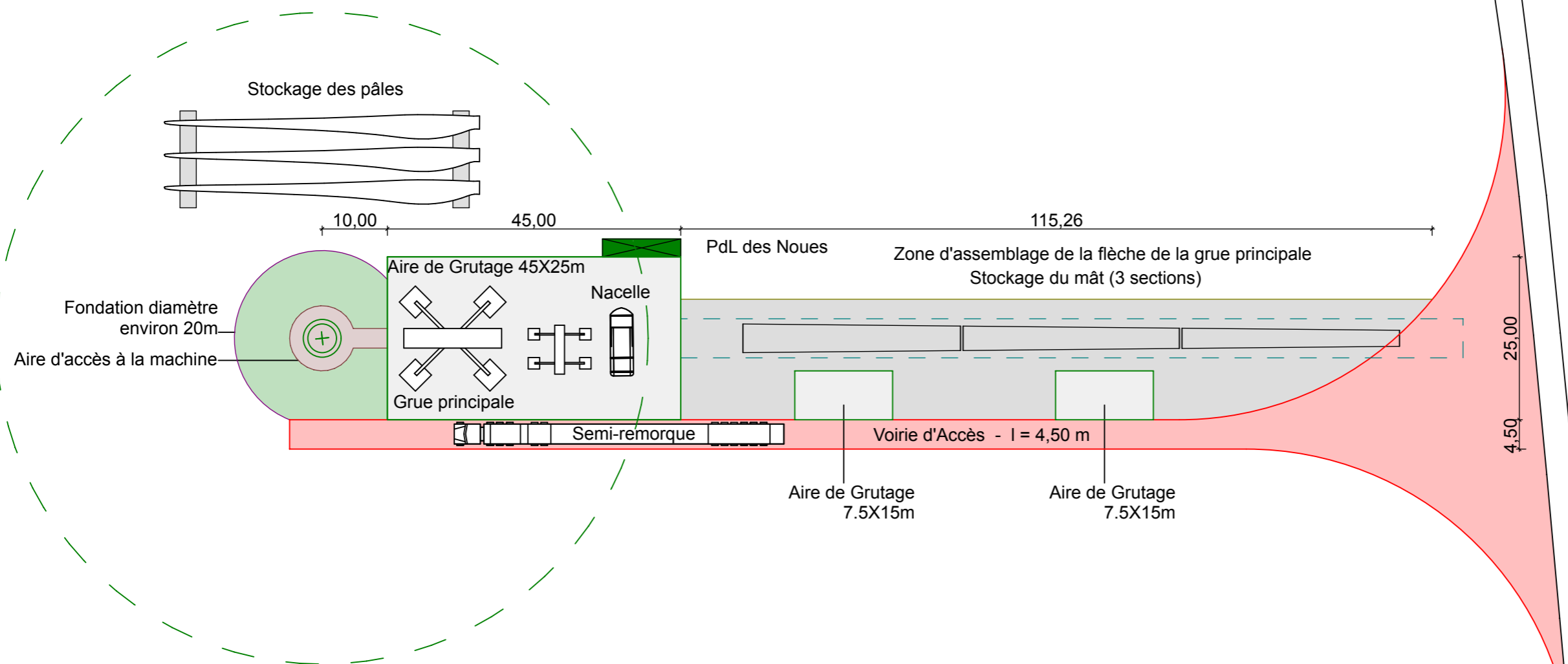
Echelle 1/750 au format A3



**PRINCIPE
AMENAGEMENT
AIRE DE MONTAGE
PHASE TRAVAUX
BL-04**

AU 10.2
PAGE 109 / 221

BL-04



ÉOLIENNE CONCERNÉE PAR LE PROJET

| | |
|-------------------------------|---|
| Eolienne | BL-04 |
| MM100-100m-2MW | |
| Altitude NGF (Z.T.N. initial) | 154,10 |
| Coordonnées Lambert II | 756 648,804 2 415 224,325 |
| Coordonnées CC49 | (X) 1 807 759,177 (Y) 8 169 511,663 |
| Coordonnées WGS84 | Est. 4°27'52,5276" Nord 48°42'59,2920" |
| Altitude NGF (Z Projet) | 154,10 |
| Altitude NGF (Z Bout de pale) | 304,10 |
| N° Section | ZA |
| N° Parcelle | 9 |

« Les présents plans sont exclusivement destinés à la demande d'Autorisation Unique. Ils ne sont pas des plans d'exécution et ne peuvent donc en aucun cas être directement utilisés pour réaliser la construction. Toute reproduction est interdite sans accord écrit du maître d'ouvrage. »

**DEMANDE
D'AUTORISATION UNIQUE
PIECES COMPLEMENTAIRES**

SIGNATURE :

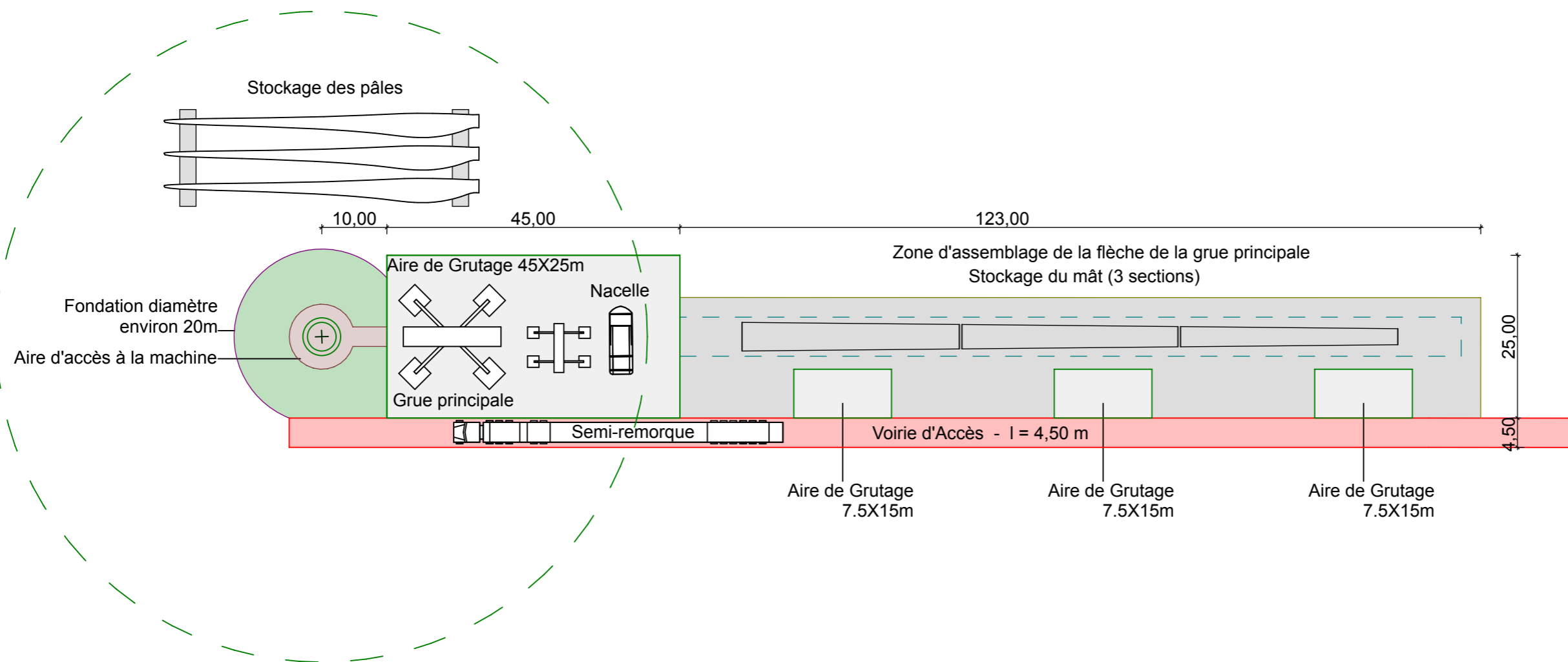
I'M IN ARCHITECTURE
80 rue du Faubourg Saint Denis 75010 PARIS
06 71 15 45 63 / im.in.archi@gmx.com
SARL au capital de 16500€
533 863 940 R.C.S. PARIS

**PARC EOLIEN
«DE LA SEPE DES NOUES»
COMMUNE DE BLACY**

MAITRE D'OUVRAGE:

S.E.P.E. «DES NOUES»
1, Rue de Berne - Espace Européen de
l'entreprise - Les Terrasses de l'Europe -
67300 Schiltigheim
S.A.R.L. au capital de 15 000,000€
RCS de Strasbourg TI sous le n° 808 404 263

BL-05

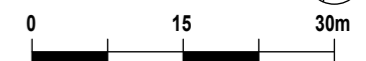


LEGENDE :

**Eolienne concernée par la Demande
d'Autorisation Unique**

- Zone de survol des pâles
- Mât de l'éolienne
- Accès existant
- Accès existant à modifier
- Accès à créer
- Terrassement accès à créer
- Terrassement accès à modifier
- Terrassement aire de grutage
- Terrassement accès machine
- Terrassement fondation
- Terrassement aire de auto-déchargement

Echelle 1/750 au format A3



ÉOLIENNE CONCERNÉE PAR LE PROJET

| | |
|----------------------------------|----------------|
| Eolienne | BL-05 |
| MM100-100m-2MW | |
| Altitude NGF (Z.T.N. initial) | 160,42 |
| Coordonnées Lambert II | 757 236,956 |
| | 2 415 558,083 |
| Coordonnées CC49 | 1 808 349,597 |
| | 8 169 840,668 |
| Coordonnées WGS84 | 4°28'21,7236" |
| | 48°43'09,5736" |
| Altitude NGF (Z Projet) | 160,50 |
| Altitude NGF (Z Bout de pale) | 310,50 |
| N° Section | ZA |
| N° Parcelle | 17 |

« Les présents plans sont exclusivement destinés à la demande d'Autorisation Unique. Ils ne sont pas des plans d'exécution et ne peuvent donc en aucun cas être directement utilisés pour réaliser la construction. Toute reproduction est interdite sans accord écrit du maître d'ouvrage. »

AU 10.2

PAGE 110 / 221

**PRINCIPE
AMENAGEMENT
AIRE DE MONTAGE
PHASE TRAVAUX
BL-05**

DEMANDE
D'AUTORISATION UNIQUE
PIECES COMPLEMENTAIRES

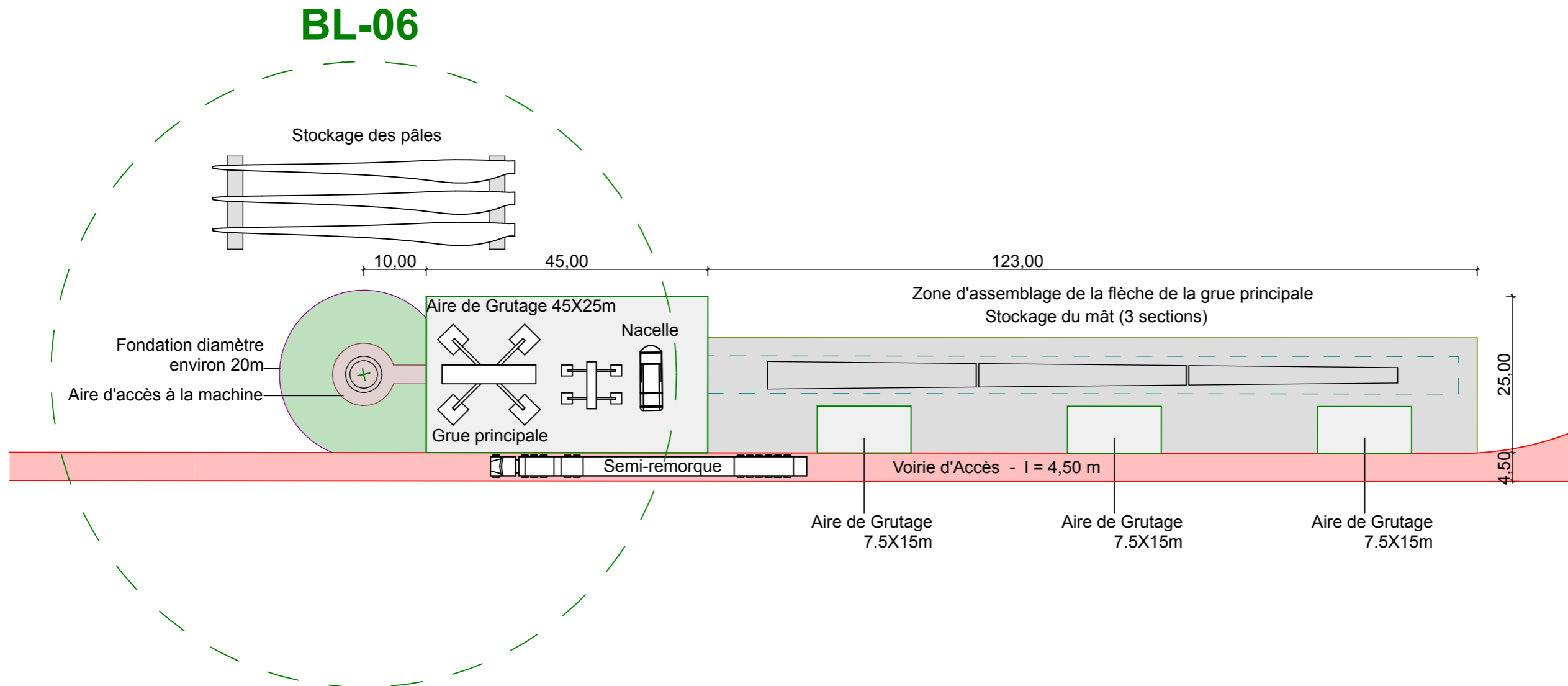
SIGNATURE :

I'M IN ARCHITECTURE
80 rue du Faubourg Saint Denis 75010 PARIS
06 71 15 45 63 / im.in.archi@gmx.com
SARL au capital de 16500€
533 863 940 R.C.S. PARIS

PARC EOLIEN
«DE LA SEPE DES NOUES»
COMMUNE DE BLACY

MAITRE D'OUVRAGE:

S.E.P.E. «DES NOUES»
1, Rue de Berne - Espace Européen de
l'entreprise - Les Terrasses de l'Europe -
67300 Schiltigheim
S.A.R.L. au capital de 15 000,000€
RCS de Strasbourg TI sous le n° 808 404 263



LEGENDE :

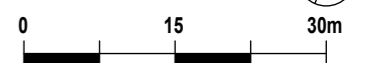
Eolienne concernée par la Demande
d'Autorisation Unique

- Zone de survol des pâles
- Mât de l'éolienne
- Accès existant
- Accès existant à modifier
- Accès à créer
- Terrassement accès à créer
- Terrassement accès à modifier
- Terrassement aire de grutage
- Terrassement accès machine
- Terrassement fondation
- Terrassement aire de auto-déchargement

ÉOLIENNE CONCERNÉE PAR LE PROJET

| | |
|----------------------------------|----------------|
| Eolienne | BL-06 |
| MM100-100m-2MW | |
| Altitude NGF (Z.T.N. initial) | 161,31 |
| Coordonnées Lambert II | Long (X) |
| | 757 723,820 |
| Coordonnées CC49 | Long (X) |
| | 2 415 773,157 |
| Coordonnées WGS84 | Long (X) |
| | 1 808 837,861 |
| Altitude NGF (Z Projet) | 8 170 051,842 |
| | 161,30 |
| Altitude NGF (Z Bout de pale) | 4°28'45,8076" |
| | 48°43'16,1004" |
| N° Section | ZA |
| N° Parcelle | 17 |

Echelle 1/750 au format A3



**PRINCIPE
AMENAGEMENT
AIRE DE MONTAGE
PHASE TRAVAUX
BL-06**

AU 10.2
PAGE 111 / 221

DEMANDE
D'AUTORISATION UNIQUE
PIECES COMPLEMENTAIRES

SIGNATURE :

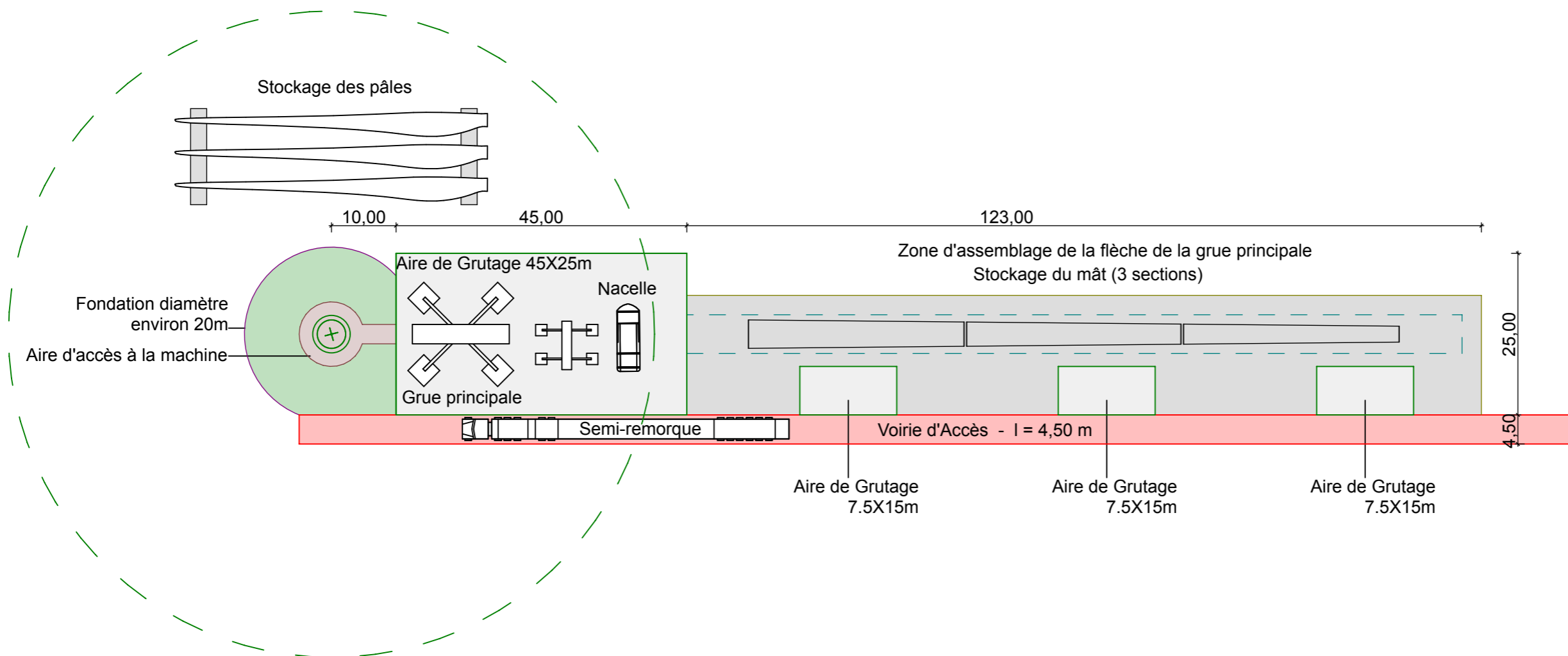
I'M IN ARCHITECTURE
80 rue du Faubourg Saint Denis 75010 PARIS
06 71 15 45 63 / im.in.archi@gmx.com
SARL au capital de 16500€
533 863 940 R.C.S. PARIS

PARC EOLIEN
«DE LA SEPE DES NOUES»
COMMUNE DE BLACY

MAITRE D'OUVRAGE:

S.E.P.E. «DES NOUES»
1, Rue de Berne - Espace Européen de
l'entreprise - Les Terrasses de l'Europe -
67300 Schiltigheim
S.A.R.L. au capital de 15 000,000€
RCS de Strasbourg TI sous le n° 808 404 263

BL-07



LEGENDE :

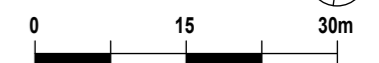
Eolienne concernée par la Demande
d'Autorisation Unique

- Zone de survol des pâles
- Mât de l'éolienne
- Accès existant
- Accès existant à modifier
- Accès à créer
- Terrassement accès à créer
- Terrassement accès à modifier
- Terrassement aire de grutage
- Terrassement accès machine
- Terrassement fondation
- Terrassement aire de auto-déchargement

ÉOLIENNE CONCERNÉE PAR LE PROJET

| | |
|----------------------------------|---------------------------------|
| Eolienne | BL-07 |
| MM100-100m-2MW | |
| Altitude NGF (Z T.N. initial) | 166,81 |
| Coordonnées Lambert II | 758 415,527 2 416 329,872 |
| Coordonnées CC49 | 1 809 533,503 8 170 602,879 |
| Coordonnées WGS84 | 4°29'20,3676" 48°43'33,4956" |
| Altitude NGF (Z Projet) | 167,05 |
| Altitude NGF (Z Bout de pale) | 317,05 |
| N° Section | ZA |
| N° Parcelle | 63 |

Echelle 1/750 au format A3



**PRINCIPE
AMENAGEMENT
AIRE DE MONTAGE
PHASE TRAVAUX
BL-07**

AU 10.2
PAGE 112 / 221

Parc Eolien «DE LA SEPE DES NOUES»
Commune de BLACY

**AU 10.2. PRINCIPE DES AMÉNAGEMENTS DES ABORDS
DE L'ÉOLIENNE PHASE EXPLOITATION AU 1/750ème**

DEMANDE
D'AUTORISATION UNIQUE
PIECES COMPLEMENTAIRES

SIGNATURE :


I'M IN ARCHITECTURE
80 rue du Faubourg Saint Denis 75010 PARIS
06 71 15 45 63 / im.in.archi@gmx.com
SARL au capital de 16500€
533 863 940 R.C.S. PARIS

PARC EOLIEN
«DE LA SEPE DES NOUES»
COMMUNE DE BLACY

MAITRE D'OUVRAGE:

S.E.P.E. «DES NOUES»
1, Rue de Berne - Espace Européen de
l'entreprise - Les Terrasses de l'Europe -
67300 Schiltigheim
S.A.R.L. au capital de 15 000,000€
RCS de Strasbourg TI sous le n° 808 404 263

LEGENDE :

DEMANDE
D'AUTORISATION UNIQUE
PIECES COMPLEMENTAIRES

SIGNATURE :

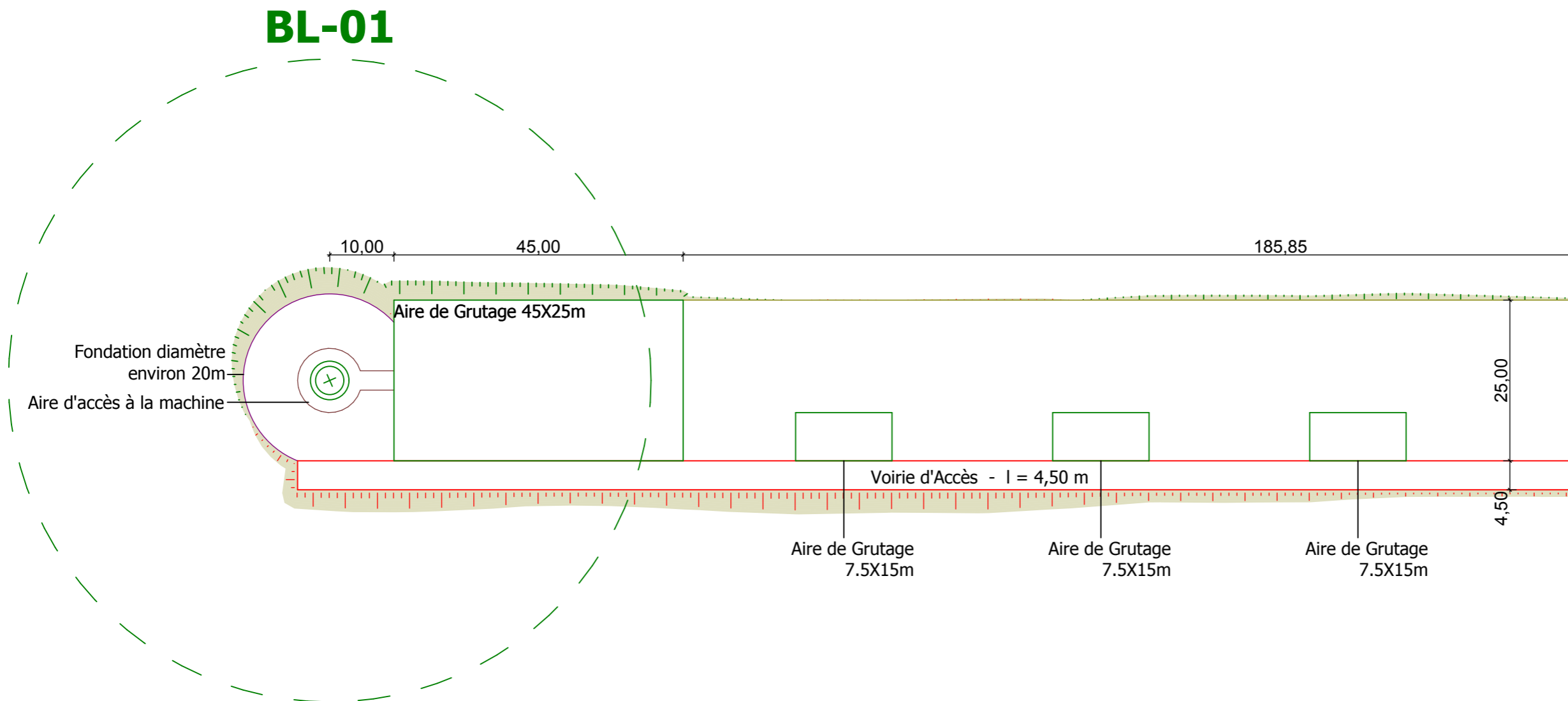
I'M IN ARCHITECTURE
80 rue du Faubourg Saint Denis 75010 PARIS
06 71 15 45 63 / im.in.archi@gmx.com
SARL au capital de 16500€
533 863 940 R.C.S. PARIS

PARC EOLIEN
«DE LA SEPE DES NOUES»
COMMUNE DE BLACY

MAITRE D'OUVRAGE:

S.E.P.E. «DES NOUES»
1, Rue de Berne - Espace Européen de
l'entreprise - Les Terrasses de l'Europe -
67300 Schiltigheim
S.A.R.L. au capital de 15 000,000€
RCS de Strasbourg TI sous le n° 808 404 263

Voie communale n°2 de Sompuis



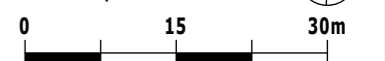
LEGENDE :

Eolienne concernée par la Demande
d'Autorisation Unique

- Zone de survol des pales
- Mât de l'éolienne
- Accès existant
- Accès existant modifié
- Accès créé
- Aire de grutage créée
- Aire d'accès à la machine
- Aire de auto-déchargement
- Fondation
- Talus accès créés

| ÉOLIENNE CONCERNÉE PAR LE PROJET | |
|----------------------------------|---|
| Eolienne | BL-01 |
| MM100-80m-2MW | |
| Altitude NGF (Z.T.N. initial) | 191,95 |
| Coordonnées Lambert II | 755 397,871 2 414 255,398 |
| Coordonnées CC49 | (X) 1 806 501,399 (Y) 8 168 552,991 |
| Coordonnées WGS84 | Nord - Est 4°26'50,108" Nord 48°42'29,045" |
| Altitude NGF (Z Projet) | 192,00 |
| Altitude NGF (Z Bout de pale) | 322,00 |
| N° Section | ZA |
| N° Parcelle | 45 |

Echelle 1/750 au format A3

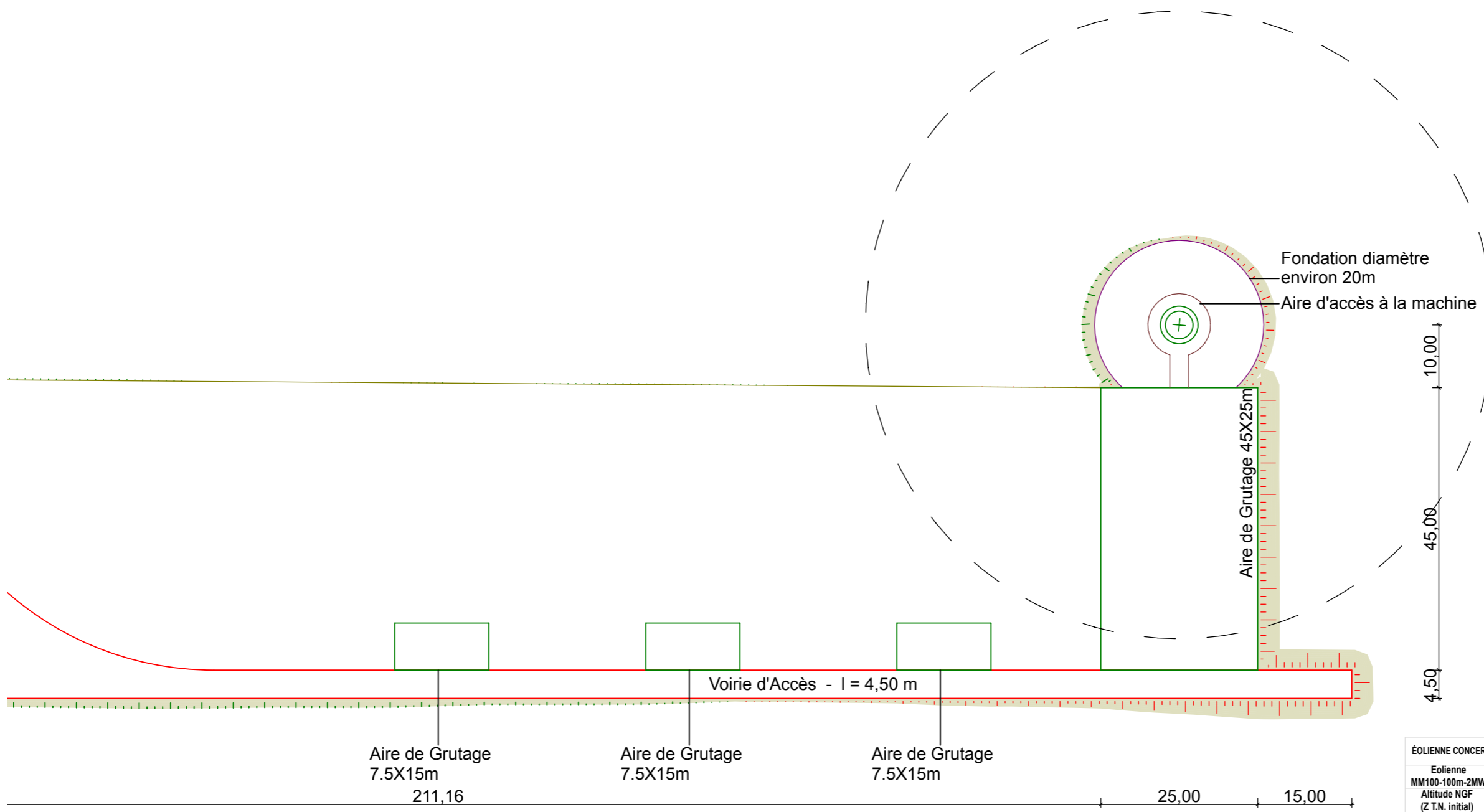


**PRINCIPE
AMENAGEMENT
AIRE DE MONTAGE
PHASE EXPLOITATION
BL-01**

AU 10.2
PAGE 114 / 221

Voie communale n°2 de Sompuis

BL-02



DEMANDE D'AUTORISATION UNIQUE PIECES COMPLEMENTAIRES

SIGNATURE :

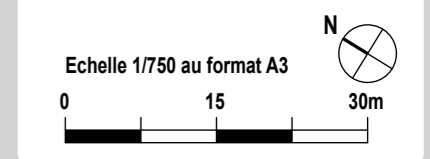
I'M IN ARCHITECTURE
80 rue du Faubourg Saint Denis 75010 PARIS
06 71 15 45 63 / im.in.archi@gmx.com
SARL au capital de 16500€
533 863 940 R.C.S. PARIS

PARC EOLIEN «DE LA SEPE DES NOUES» COMMUNE DE BLACY

MAITRE D'OUVRAGE:

S.E.P.E. «DES NOUES»
1, Rue de Berne - Espace Européen de l'entreprise - Les Terrasses de l'Europe - 67300 Schiltigheim
S.A.R.L. au capital de 15 000,000€
RCS de Strasbourg TI sous le n° 808 404 263

- LEGENDE :
- Eolienne concernée par la Demande d'Autorisation Unique**
- Zone de survol des pales
 - Mât de l'éolienne
 - Accès existant
 - Accès existant modifié
 - Accès créé
 - Aire de grutage créée
 - Aire d'accès à la machine
 - Aire de auto-déchargement
 - Fondation
 - Talus accès créés



| ÉOLIENNE CONCERNÉE PAR LE PROJET | |
|----------------------------------|---------------|
| Eolienne | BL-02 |
| MM100-100m-2MW | |
| Altitude NGF (Z.T.N. initial) | 166,01 |
| Coordonnées Lambert II | 755 973,668 |
| Coordonnées CC49 | 2 414 599,044 |
| Coordonnées WGS84 | 1 807 079,553 |
| Altitude NGF (Z Projet) | 8 168 891,972 |
| Altitude NGF (Z Bout de pale) | 4°27'18,702" |
| N° Section | 48°42'39,660" |
| N° Parcelle | 166,50 |
| | 316,50 |
| | ZA |
| | 51 |

PRINCIPE AMENAGEMENT AIRE DE MONTAGE PHASE EXPLOITATION BL-02

AU 10.2
PAGE 115 / 221

« Les présents plans sont exclusivement destinés à la demande d'Autorisation Unique. Ils ne sont pas des plans d'exécution et ne peuvent donc en aucun cas être directement utilisés pour réaliser la construction. Toute reproduction est interdite sans accord écrit du maître d'ouvrage. »

**DEMANDE
D'AUTORISATION UNIQUE
PIECES COMPLEMENTAIRES**

SIGNATURE :



I'M IN ARCHITECTURE

80 rue du Faubourg Saint Denis 75010 PARIS
06 71 15 45 63 / im.in.archi@gmx.com
SARL au capital de 16500€
533 863 940 R.C.S. PARIS

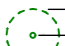









**PARC EOLIEN
«DE LA SEPE DES NOUES»
COMMUNE DE BLACY**

MAITRE D'OUVRAGE:

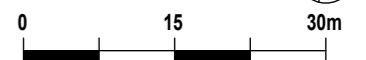
S.E.P.E. «DES NOUES»
1, Rue de Berne - Espace Européen de
l'entreprise - Les Terrasses de l'Europe -
67300 Schiltigheim
S.A.R.L. au capital de 15 000,000€
RCS de Strasbourg TI sous le n° 808 404 263

LEGENDE :

**Eolienne concernée par la Demande
d'Autorisation Unique**

-  Zone de survol des pales
-  Mât de l'éolienne
-  Accès existant
-  Accès existant modifié
-  Accès créé
-  Aire de grutage créée
-  Aire d'accès à la machine
-  Aire de auto-déchargement
-  Fondation
-  Talus accès créés

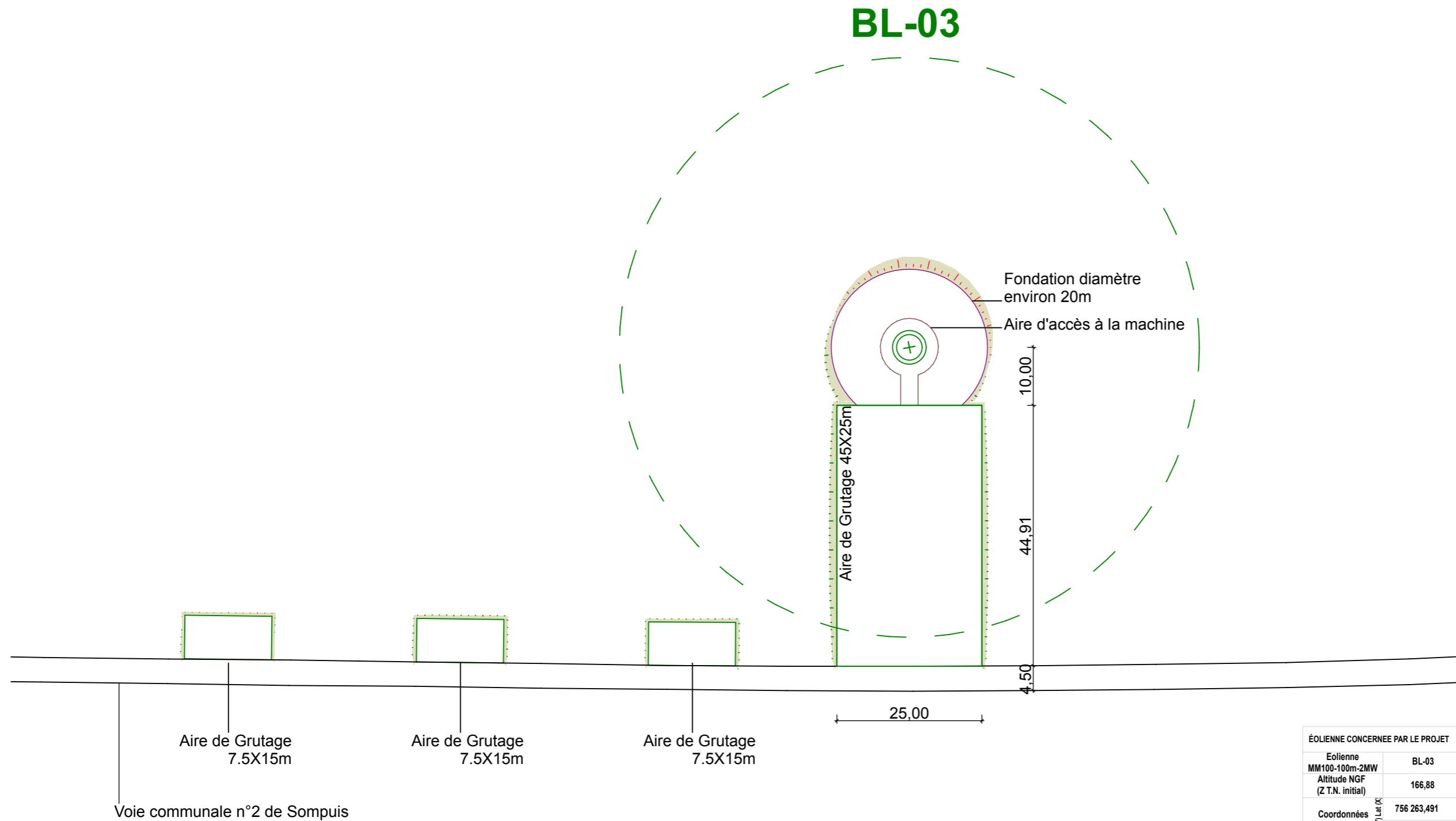
Echelle 1/750 au format A3



**PRINCIPE
AMENAGEMENT
AIRE DE MONTAGE
PHASE EXPLOITATION
BL-03**

AU 10.2

PAGE 116 / 221



| ÉOLIENNE CONCERNÉE PAR LE PROJET | |
|----------------------------------|----------------|
| Eolienne | BL-03 |
| MM100-100m-2MW | |
| Altitude NGF (Z.T.N. initial) | 166,88 |
| Coordonnées Lambert II | 756 263,491 |
| | 2 414 937,172 |
| Coordonnées CC49 | 1 807 371,845 |
| | 8 169 227,662 |
| Coordonnées WGS84 | 4°27'33,314" |
| | 48°42'50,3424" |
| Altitude NGF (Z Projet) | 167,20 |
| Altitude NGF (Z Bout de pale) | 317,20 |
| N° Section | ZA |
| N° Parcelle | 9 |

« Les présents plans sont exclusivement destinés à la demande d'Autorisation Unique. Ils ne sont pas des plans d'exécution et ne peuvent donc en aucun cas être directement utilisés pour réaliser la construction. Toute reproduction est interdite sans accord écrit du maître d'ouvrage. »

**DEMANDE
D'AUTORISATION UNIQUE
PIECES COMPLEMENTAIRES**

SIGNATURE :

I'M IN ARCHITECTURE
80 rue du Faubourg Saint Denis 75010 PARIS
06 71 15 45 63 / im.in.archi@gmx.com
SARL au capital de 16500€
533 863 940 R.C.S. PARIS

**PARC EOLIEN
«DE LA SEPE DES NOUES»
COMMUNE DE BLACY**

MAITRE D'OUVRAGE:

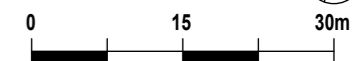
S.E.P.E. «DES NOUES»
1, Rue de Berne - Espace Européen de
l'entreprise - Les Terrasses de l'Europe -
67300 Schiltigheim
S.A.R.L. au capital de 15 000,000€
RCS de Strasbourg TI sous le n° 808 404 263

LEGENDE :

**Eolienne concernée par la Demande
d'Autorisation Unique**

- Zone de survol des pales
- Mât de l'éolienne
- Accès existant
- Accès existant modifié
- Accès créé
- Aire de grutage créée
- Aire d'accès à la machine
- Aire de auto-déchargement
- Fondation
- Talus accès créés

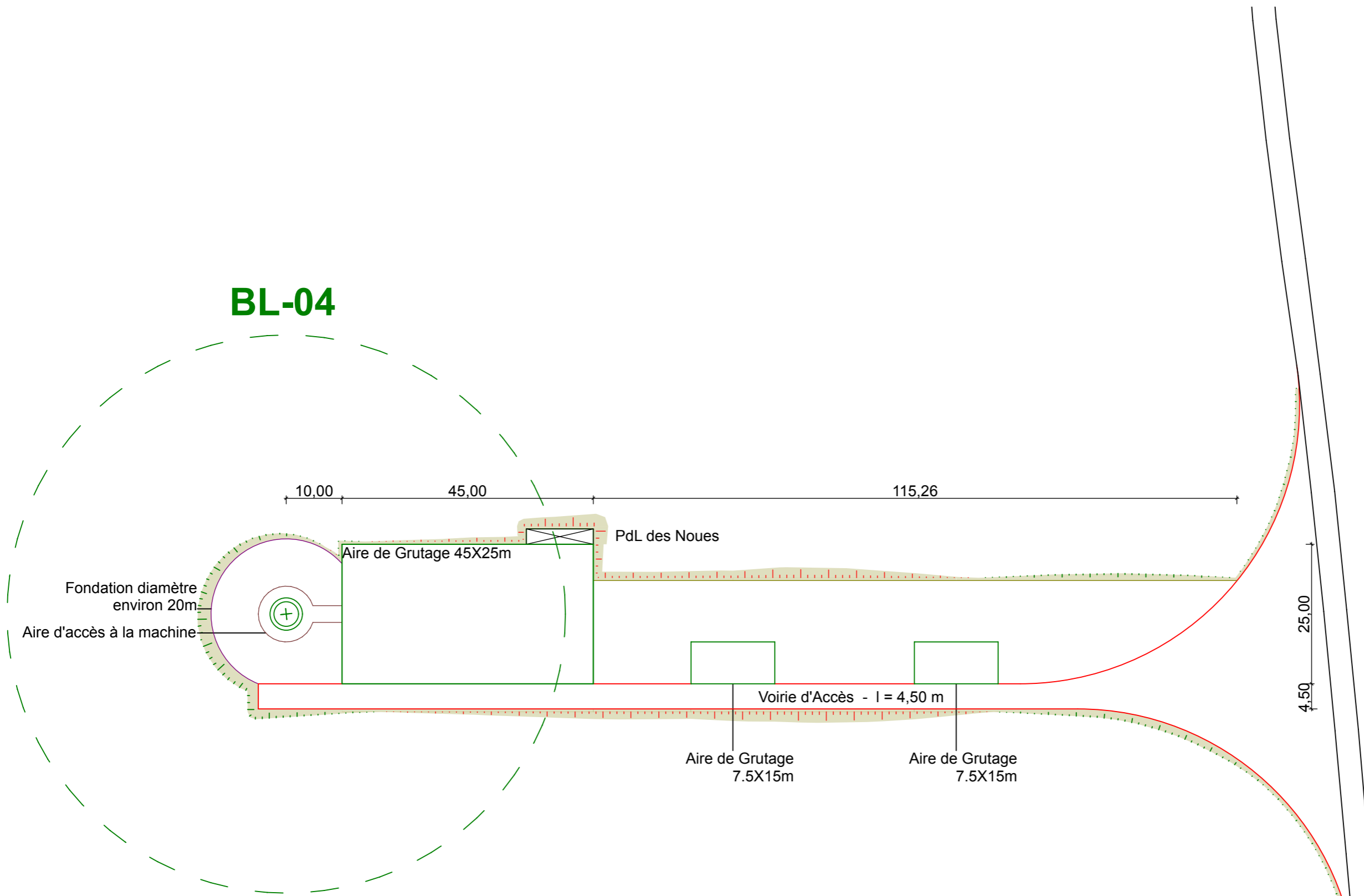
Echelle 1/750 au format A3



**PRINCIPE
AMENAGEMENT
AIRE DE MONTAGE
PHASE EXPLOITATION
BL-04**

AU 10.2

PAGE 117 / 221



| ÉOLIENNE CONCERNÉE PAR LE PROJET | |
|----------------------------------|----------------|
| Eolienne | BL-04 |
| MM100-100m-2MW | |
| Altitude NGF (Z T.N. initial) | 154,10 |
| Coordonnées Lambert II | 756 648,804 |
| | 2 415 224,325 |
| Coordonnées CC49 | 1 807 759,177 |
| | 8 169 511,663 |
| Coordonnées WGS84 | 4°27'52,5276" |
| | 48°42'59,2920" |
| Altitude NGF (Z Projet) | 154,10 |
| Altitude NGF (Z Bout de pale) | 304,10 |
| N° Section | ZA |
| N° Parcelle | 9 |

« Les présents plans sont exclusivement destinés à la demande d'Autorisation Unique. Ils ne sont pas des plans d'exécution et ne peuvent donc en aucun cas être directement utilisés pour réaliser la construction. Toute reproduction est interdite sans accord écrit du maître d'ouvrage. »

**DEMANDE
D'AUTORISATION UNIQUE
PIECES COMPLEMENTAIRES**

SIGNATURE :

I'M IN ARCHITECTURE
80 rue du Faubourg Saint Denis 75010 PARIS
06 71 15 45 63 / im.in.archi@gmx.com
SARL au capital de 16500€
533 863 940 R.C.S. PARIS

**PARC EOLIEN
«DE LA SEPE DES NOUES»
COMMUNE DE BLACY**

MAITRE D'OUVRAGE:

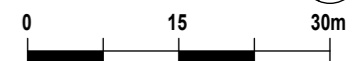
S.E.P.E. «DES NOUES»
1, Rue de Berne - Espace Européen de
l'entreprise - Les Terrasses de l'Europe -
67300 Schiltigheim
S.A.R.L. au capital de 15 000,000€
RCS de Strasbourg TI sous le n° 808 404 263

LEGENDE :

**Eolienne concernée par la Demande
d'Autorisation Unique**

- Zone de survol des pales
- Mât de l'éolienne
- Accès existant
- Accès existant modifié
- Accès créé
- Aire de grutage créée
- Aire d'accès à la machine
- Aire de auto-déchargement
- Fondation
- Talus accès créés

Echelle 1/750 au format A3

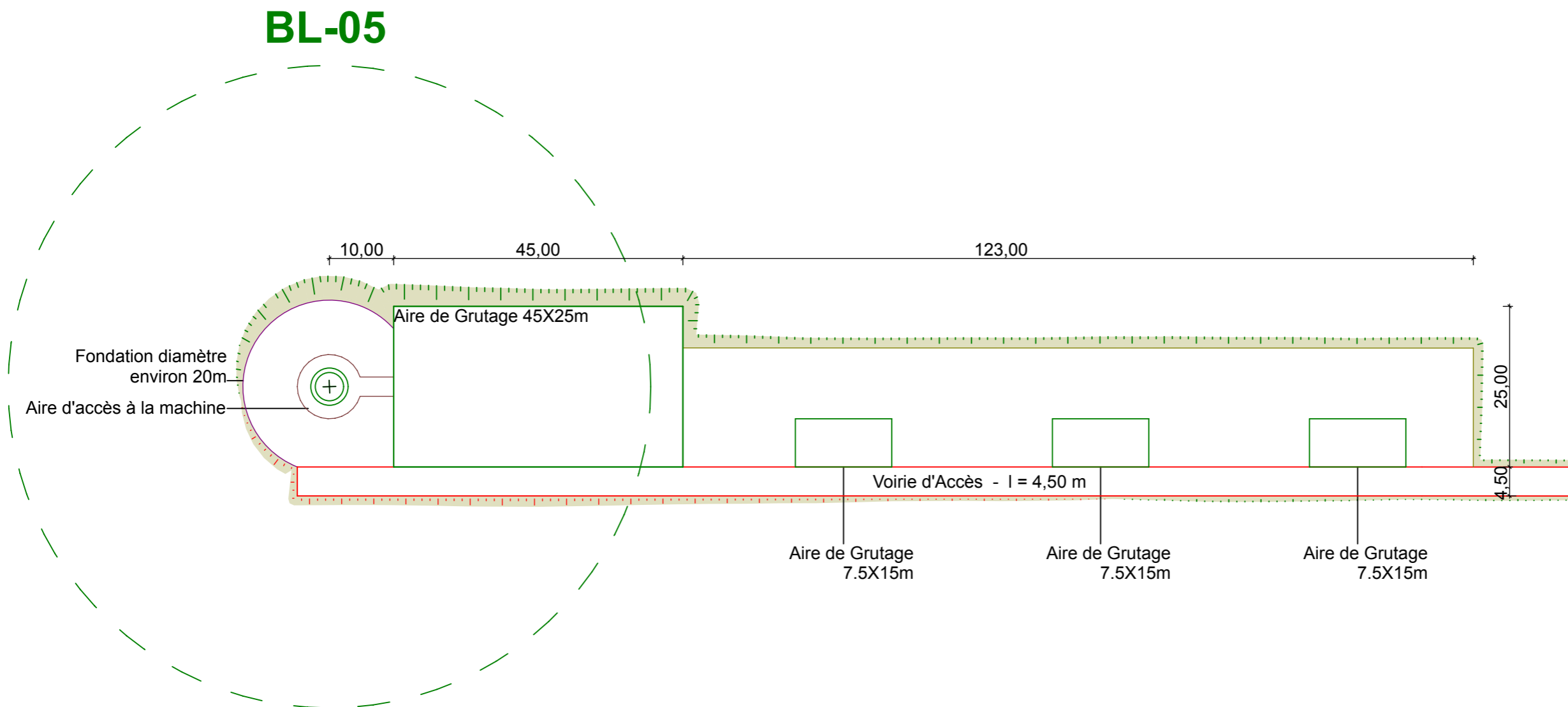


ÉOLIENNE CONCERNÉE PAR LE PROJET

| | |
|----------------------------------|---------------------------------|
| Eolienne | BL-05 |
| MM100-100m-2MW | |
| Altitude NGF (Z T.N. initial) | 160,42 |
| Coordonnées Lambert II | 757 236,956 2 415 558,083 |
| Coordonnées CC49 | 1 808 349,597 8 169 840,668 |
| Coordonnées WGS84 | 4°28'21,7236" 48°43'09,5736" |
| Altitude NGF (Z Projet) | 160,50 |
| Altitude NGF (Z Bout de pale) | 310,50 |
| N° Section | ZA |
| N° Parcelle | 17 |

« Les présents plans sont exclusivement destinés à la demande d'Autorisation Unique. Ils ne sont pas des plans d'exécution et ne peuvent donc en aucun cas être directement utilisés pour réaliser la construction. Toute reproduction est interdite sans accord écrit du maître d'ouvrage. »

AU 10.2
PAGE 118 / 221



BL-05

DEMANDE
D'AUTORISATION UNIQUE
PIECES COMPLEMENTAIRES

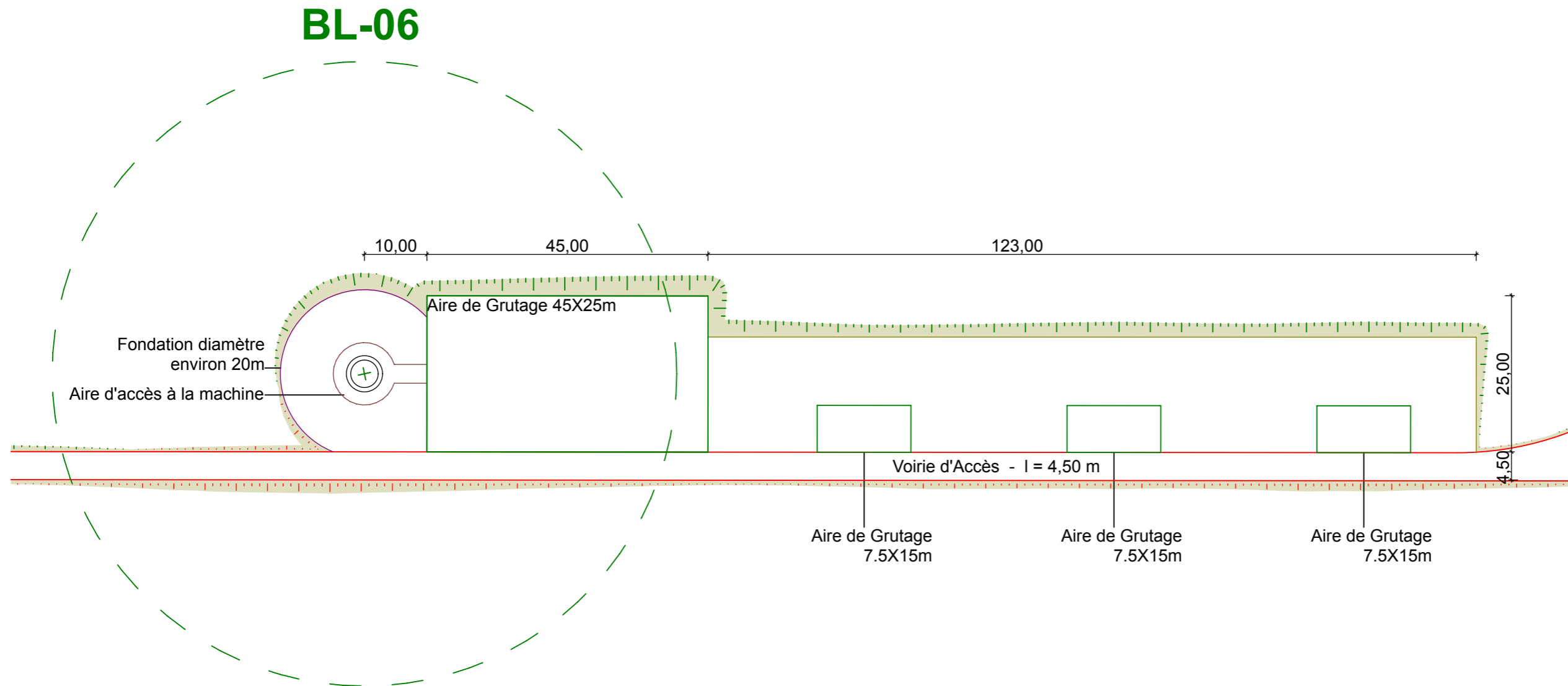
SIGNATURE :

I'M IN ARCHITECTURE
80 rue du Faubourg Saint Denis 75010 PARIS
06 71 15 45 63 / im.in.archi@gmx.com
SARL au capital de 16500€
533 863 940 R.C.S. PARIS

PARC EOLIEN
«DE LA SEPE DES NOUES»
COMMUNE DE BLACY

MAITRE D'OUVRAGE:

S.E.P.E. «DES NOUES»
1, Rue de Berne - Espace Européen de
l'entreprise - Les Terrasses de l'Europe -
67300 Schiltigheim
S.A.R.L. au capital de 15 000,000€
RCS de Strasbourg TI sous le n° 808 404 263



LEGENDE :

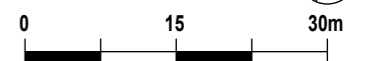
Eolienne concernée par la Demande
d'Autorisation Unique

- Zone de survol des pales
- Mât de l'éolienne
- Accès existant
- Accès existant modifié
- Accès créé
- Aire de grutage créée
- Aire d'accès à la machine
- Aire de auto-déchargement
- Fondation
- Talus accès créés

ÉOLIENNE CONCERNÉE PAR LE PROJET

| | |
|----------------------------------|----------------|
| Eolienne | BL-06 |
| MM100-100m-2MW | |
| Altitude NGF (Z.T.N. initial) | 161,31 |
| Coordonnées Lambert II | 757 723,820 |
| | 2 415 773,157 |
| Coordonnées CC49 | 1 808 837,861 |
| | 8 170 051,842 |
| Coordonnées WGS84 | 4°28'45,8076" |
| | 48°43'16,1004" |
| Altitude NGF (Z Projet) | 161,30 |
| Altitude NGF (Z Bout de pale) | 311,30 |
| N° Section | ZA |
| N° Parcelle | 17 |

Echelle 1/750 au format A3



**PRINCIPE
AMENAGEMENT
AIRE DE MONTAGE
PHASE EXPLOITATION
BL-06**

AU 10.2

PAGE 119 / 221

« Les présents plans sont exclusivement destinés à la demande d'Autorisation Unique. Ils ne sont pas des plans d'exécution et ne peuvent donc en aucun cas être directement utilisés pour réaliser la construction. Toute reproduction est interdite sans accord écrit du maître d'ouvrage. »

**DEMANDE
D'AUTORISATION UNIQUE
PIECES COMPLEMENTAIRES**

SIGNATURE :

I'M IN ARCHITECTURE
80 rue du Faubourg Saint Denis 75010 PARIS
06 71 15 45 63 / im.in.archi@gmx.com
SARL au capital de 16500€
533 863 940 R.C.S. PARIS

**PARC EOLIEN
«DE LA SEPE DES NOUES»
COMMUNE DE BLACY**

MAITRE D'OUVRAGE:

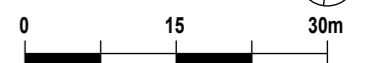
S.E.P.E. «DES NOUES»
1, Rue de Berne - Espace Européen de
l'entreprise - Les Terrasses de l'Europe -
67300 Schiltigheim
S.A.R.L. au capital de 15 000,000€
RCS de Strasbourg TI sous le n° 808 404 263

LEGENDE :

**Eolienne concernée par la Demande
d'Autorisation Unique**

- Zone de survol des pales
- Mât de l'éolienne
- Accès existant
- Accès existant modifié
- Accès créé
- Aire de grutage créée
- Aire d'accès à la machine
- Aire de auto-déchargement
- Fondation
- Talus accès créés

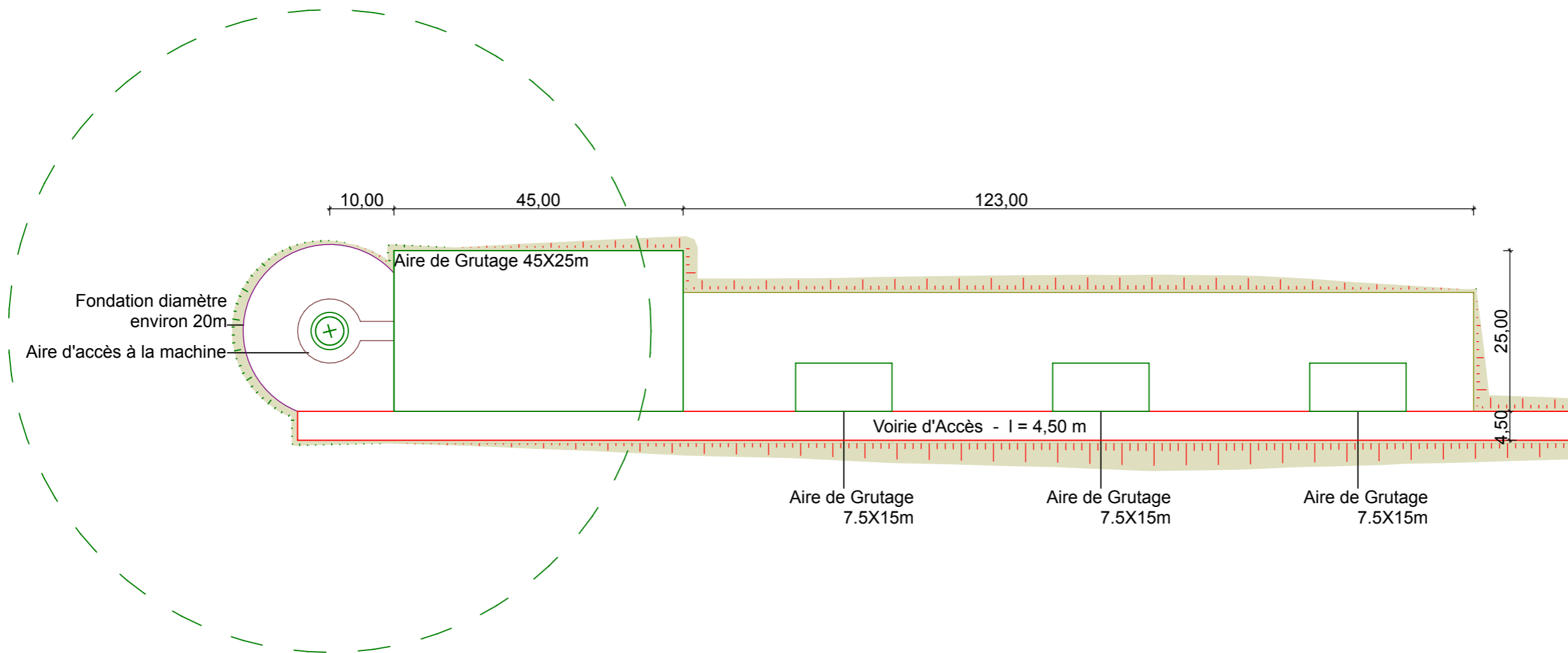
Echelle 1/750 au format A3



ÉOLIENNE CONCERNÉE PAR LE PROJET

| | |
|----------------------------------|---------------------------------|
| Eolienne | BL-07 |
| MM100-100m-2MW | |
| Altitude NGF (Z T.N. initial) | 166,81 |
| Coordonnées Lambert II | Long (X) Lat (Y) |
| | 758 415,527 2 416 329,872 |
| Coordonnées CC49 | (X) (Y) |
| | 1 809 533,503 8 170 602,879 |
| Coordonnées WGS84 | Est Nord |
| | 4°29'20,3676" 48°43'33,4956" |
| Altitude NGF (Z Projet) | 167,05 |
| Altitude NGF (Z Bout de pale) | 317,05 |
| N° Section | ZA |
| N° Parcelle | 63 |

BL-07



« Les présents plans sont exclusivement destinés à la demande d'Autorisation Unique. Ils ne sont pas des plans d'exécution et ne peuvent donc en aucun cas être directement utilisés pour réaliser la construction. Toute reproduction est interdite sans accord écrit du maître d'ouvrage. »

**Parc Eolien «DE LA SEPE DES NOUES»
Commune de BLACY**

**AU 10.3. FACE ET PROFIL DES ÉOLIENNES
AU 1/600ème et 1/500ème**

**DEMANDE
D'AUTORISATION UNIQUE
PIECES COMPLEMENTAIRES**

SIGNATURE :

I'M IN ARCHITECTURE
80 rue du Faubourg Saint Denis 75010 PARIS
06 71 15 45 63 / im.in.archi@gmx.com
SARL au capital de 16500€
533 863 940 R.C.S. PARIS

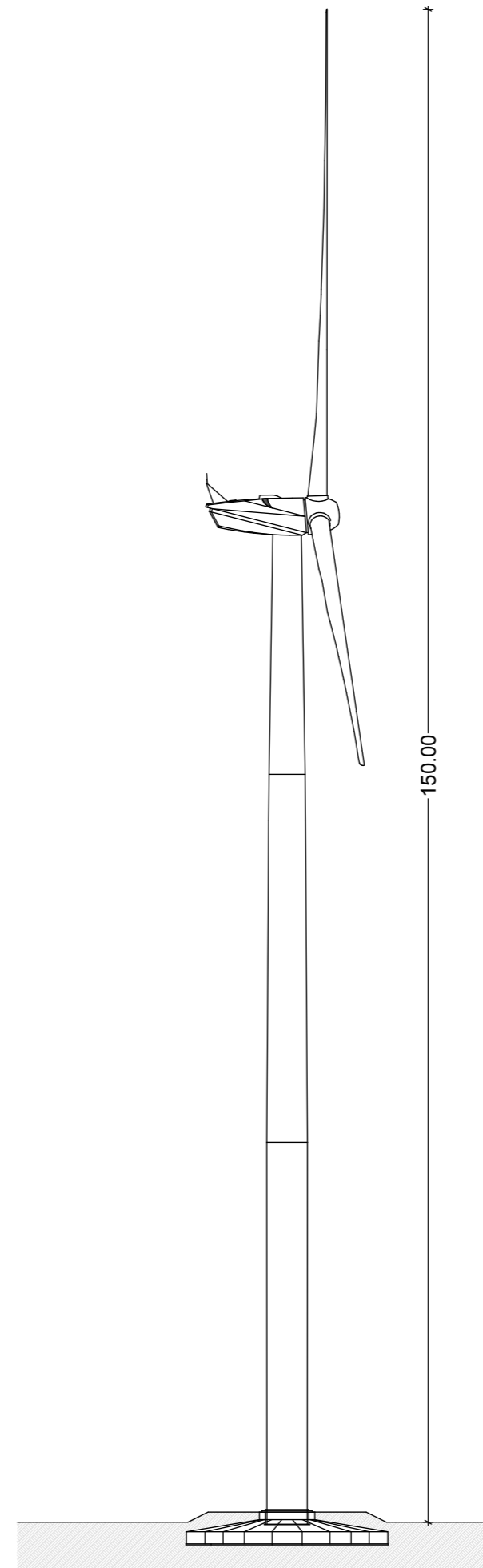
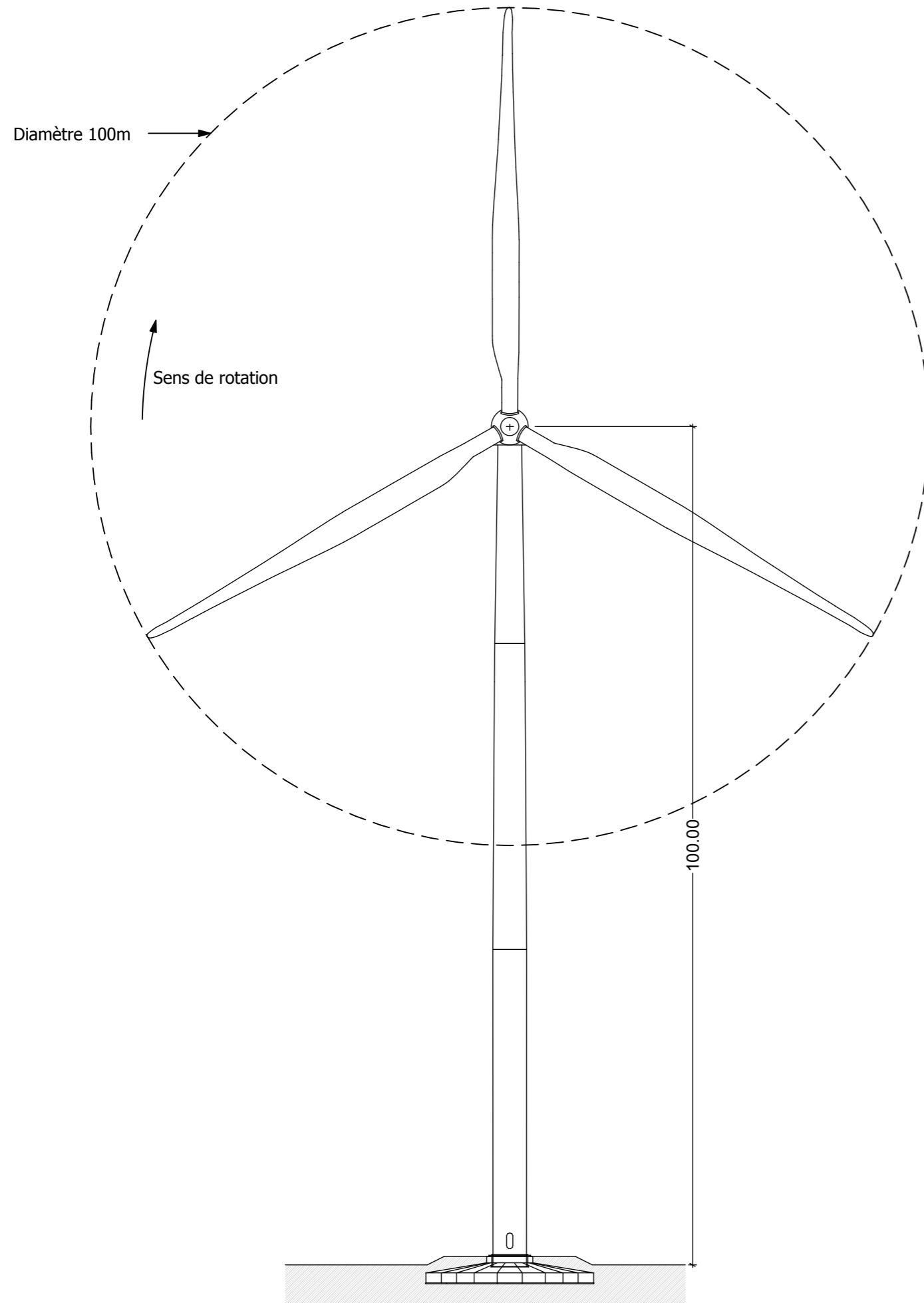
**PARC EOLIEN
«DE LA SEPE DES NOUES»
COMMUNE DE BLACY**

MAITRE D'OUVRAGE:

S.E.P.E. «DES NOUES»
1, Rue de Berne - Espace Européen de
l'entreprise - Les Terrasses de l'Europe -
67300 Schiltigheim
S.A.R.L. au capital de 15 000,000€
RCS de Strasbourg TI sous le n° 808 404 263

LEGENDE :

« Les présents plans sont exclusivement destinés à la demande d'Autorisation Unique. Ils ne sont pas des plans d'exécution et ne peuvent donc en aucun cas être directement utilisés pour réaliser la construction. Toute reproduction est interdite sans accord écrit du maître d'ouvrage. »



DEMANDE D'AUTORISATION UNIQUE PIECES COMPLEMENTAIRES

SIGNATURE :

I'M IN ARCHITECTURE
80 rue du Faubourg Saint Denis 75010 PARIS
06 71 15 45 63 / im.in.archi@gmx.com
SARL au capital de 16500€
533 863 940 R.C.S. PARIS

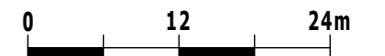
**PARC EOLIEN
«DE LA SEPE DES NOUES»
COMMUNE DE BLACY**

MAITRE D'OUVRAGE:

S.E.P.E. «DES NOUES»
1, Rue de Berne - Espace Européen de
l'entreprise - Les Terrasses de l'Europe -
67300 Schiltigheim
S.A.R.L. au capital de 15 000,000€
RCS de Strasbourg TI sous le n° 808 404 263

LEGENDE :

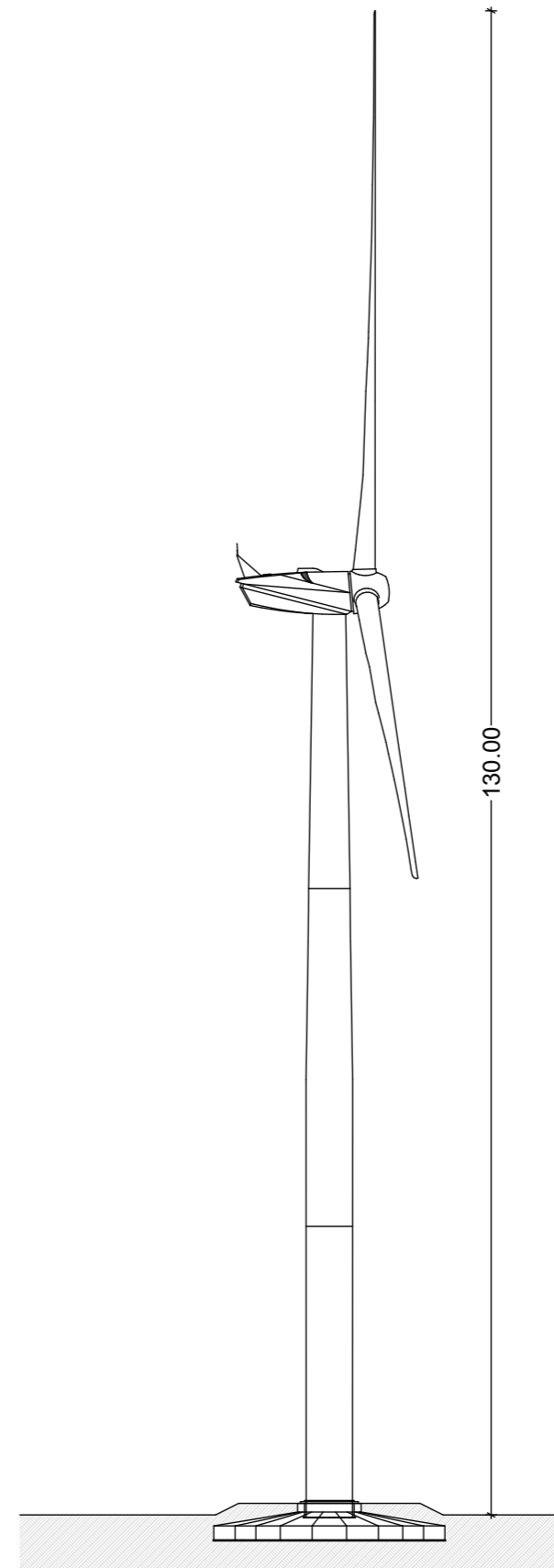
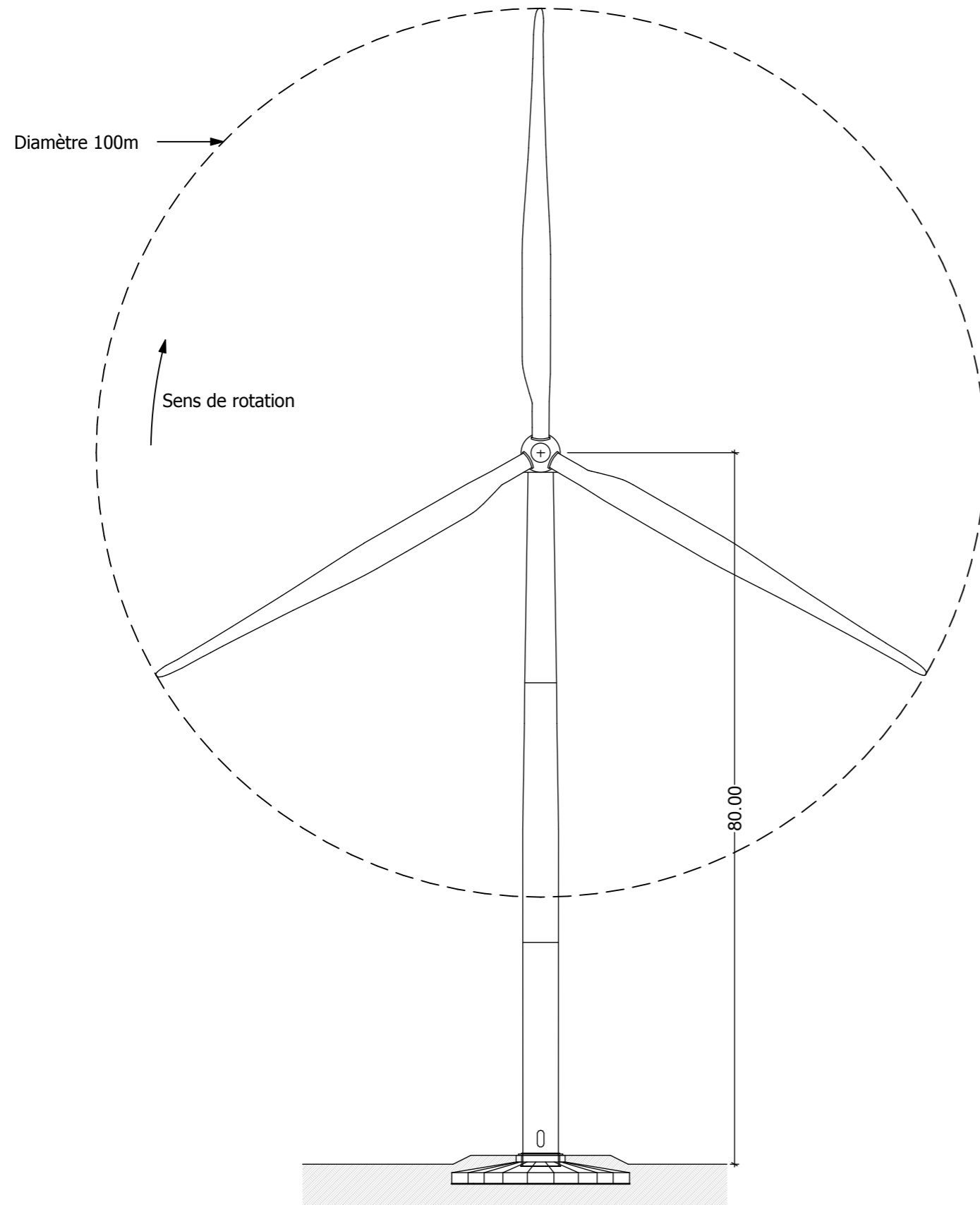
Echelle 1/600 au format A3



**FACE ET PROFIL
DES ÉOLIENNES**

AU 10.3
PAGE 122 / 221

« Les présents plans sont exclusivement destinés à la demande d'Autorisation Unique. Ils ne sont pas des plans d'exécution et ne peuvent donc en aucun cas être directement utilisés pour réaliser la construction. Toute reproduction est interdite sans accord écrit du maître d'ouvrage. »



DEMANDE D'AUTORISATION UNIQUE PIECES COMPLEMENTAIRES

SIGNATURE :

I'M IN ARCHITECTURE
80 rue du Faubourg Saint Denis 75010 PARIS
06 71 15 45 63 / im.in.archi@gmx.com
SARL au capital de 16500€
533 863 940 R.C.S. PARIS

**PARC EOLIEN
«DE LA SEPE DES NOUES»
COMMUNE DE BLACY**

MAITRE D'OUVRAGE:

S.E.P.E. «DES NOUES»
1, Rue de Berne - Espace Européen de
l'entreprise - Les Terrasses de l'Europe -
67300 Schiltigheim
S.A.R.L. au capital de 15 000,000€
RCS de Strasbourg TI sous le n° 808 404 263

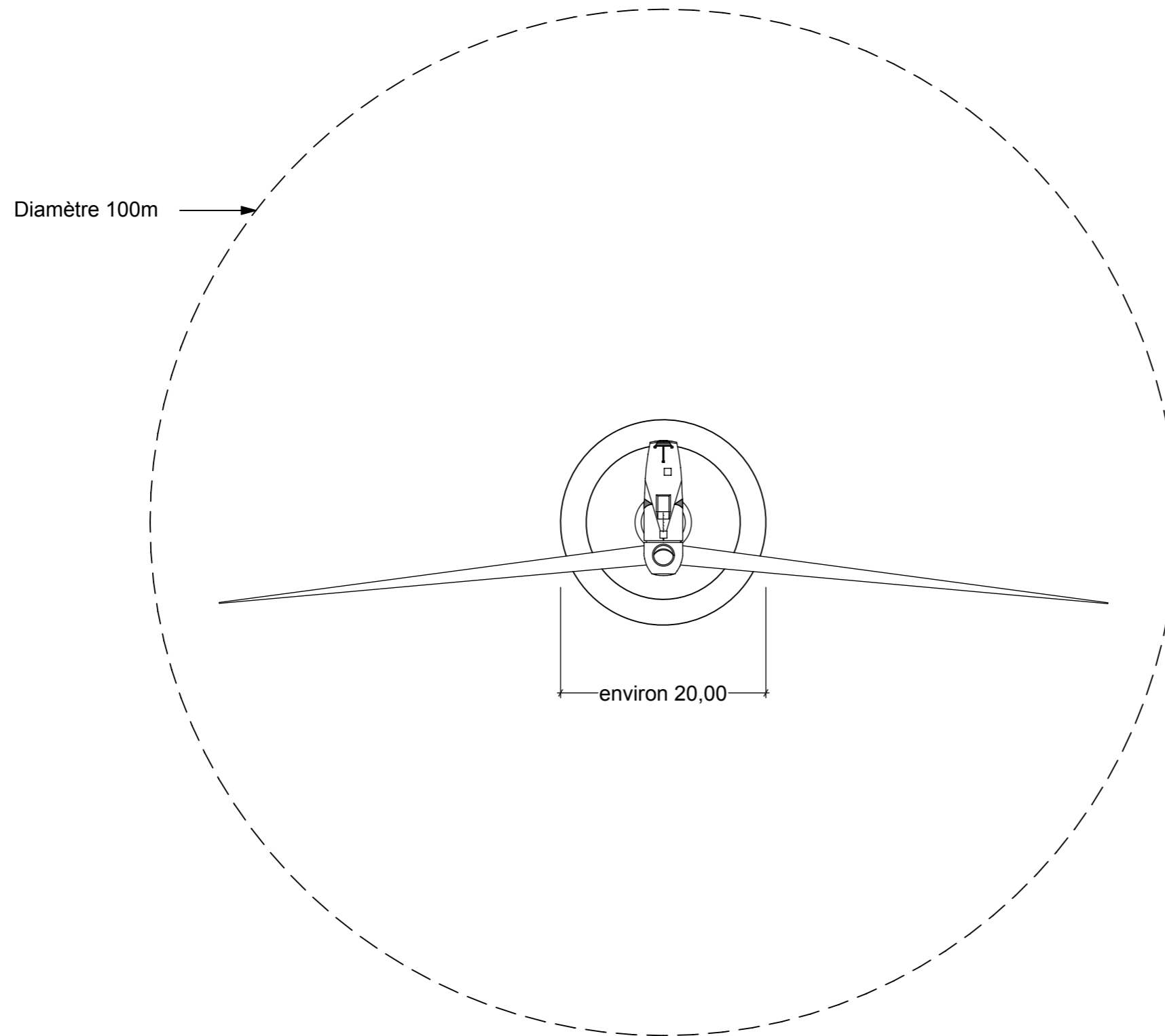
LEGENDE :

Echelle 1/600 au format A3
0 12 24m

**FACE ET PROFIL
DE L'ÉOLIENNE BL-01**

AU 10.3
PAGE 122 BIS/ 221

« Les présents plans sont exclusivement destinés à la demande d'Autorisation Unique. Ils ne sont pas des plans d'exécution et ne peuvent donc en aucun cas être directement utilisés pour réaliser la construction. Toute reproduction est interdite sans accord écrit du maître d'ouvrage. »



**DEMANDE
D'AUTORISATION UNIQUE
PIECES COMPLEMENTAIRES**

SIGNATURE :

I'M IN ARCHITECTURE
80 rue du Faubourg Saint Denis 75010 PARIS
06 71 15 45 63 / im.in.archi@gmx.com
SARL au capital de 16500€
533 863 940 R.C.S. PARIS

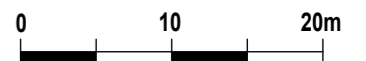
**PARC EOLIEN
«DE LA SEPE DES NOUES»
COMMUNE DE BLACY**

MAITRE D'OUVRAGE:

S.E.P.E. «DES NOUES»
1, Rue de Berne - Espace Européen de
l'entreprise - Les Terrasses de l'Europe -
67300 Schiltigheim
S.A.R.L. au capital de 15 000,000€
RCS de Strasbourg TI sous le n° 808 404 263

LEGENDE :

Echelle 1/500 au format A3



**VUE DE DESSUS
DES ÉOLIENNES**

AU 10.3

PAGE 123 / 221

**DEMANDE
D'AUTORISATION UNIQUE
PIECES COMPLEMENTAIRES**

SIGNATURE :

I'M IN ARCHITECTURE
80 rue du Faubourg Saint Denis 75010 PARIS
06 71 15 45 63 / im.in.archi@gmx.com
SARL au capital de 16500€
533 863 940 R.C.S. PARIS

**PARC EOLIEN
«DE LA SEPE DES NOUES»
COMMUNE DE BLACY**

MAITRE D'OUVRAGE:

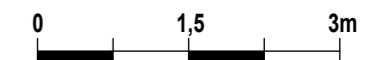
S.E.P.E. «DES NOUES»
1, Rue de Berne - Espace Européen de
l'entreprise - Les Terrasses de l'Europe -
67300 Schiltigheim
S.A.R.L. au capital de 15 000,000€
RCS de Strasbourg TI sous le n° 808 404 263

LEGENDE :

RAL FACADE : 6013

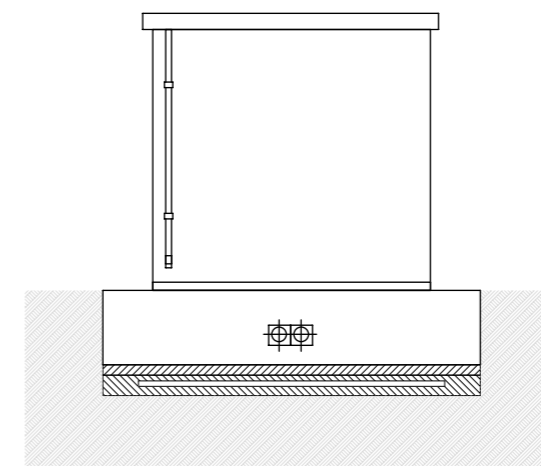
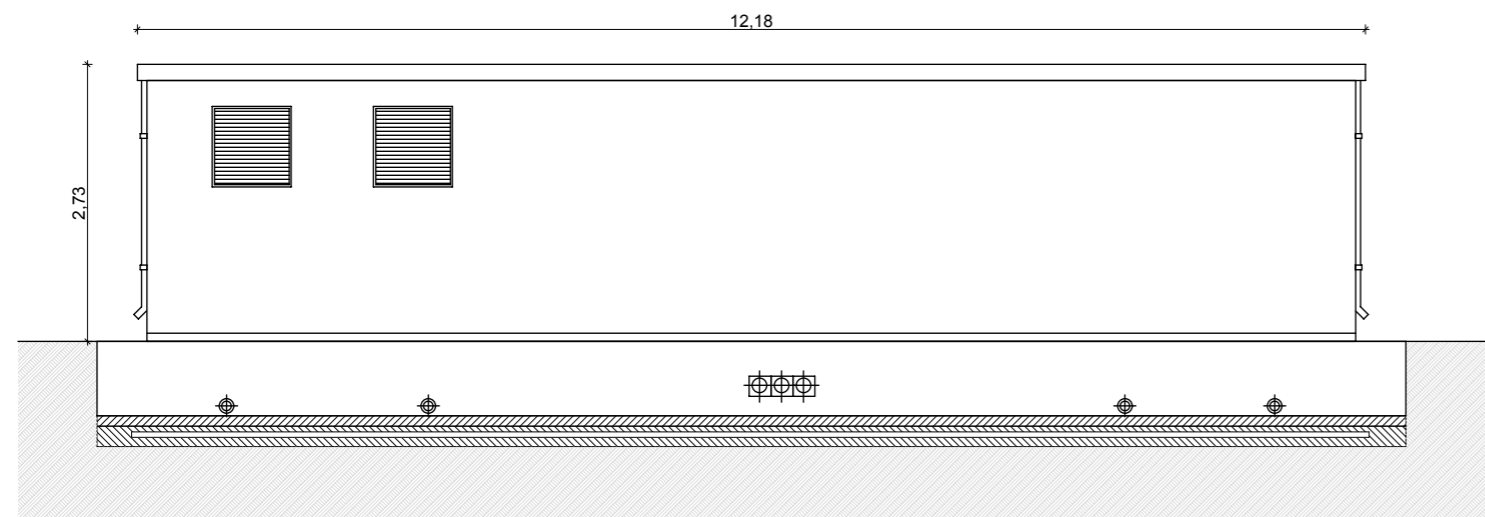
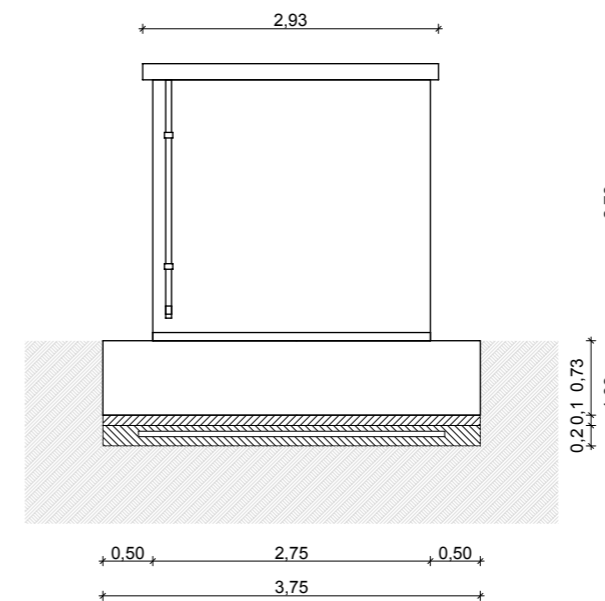
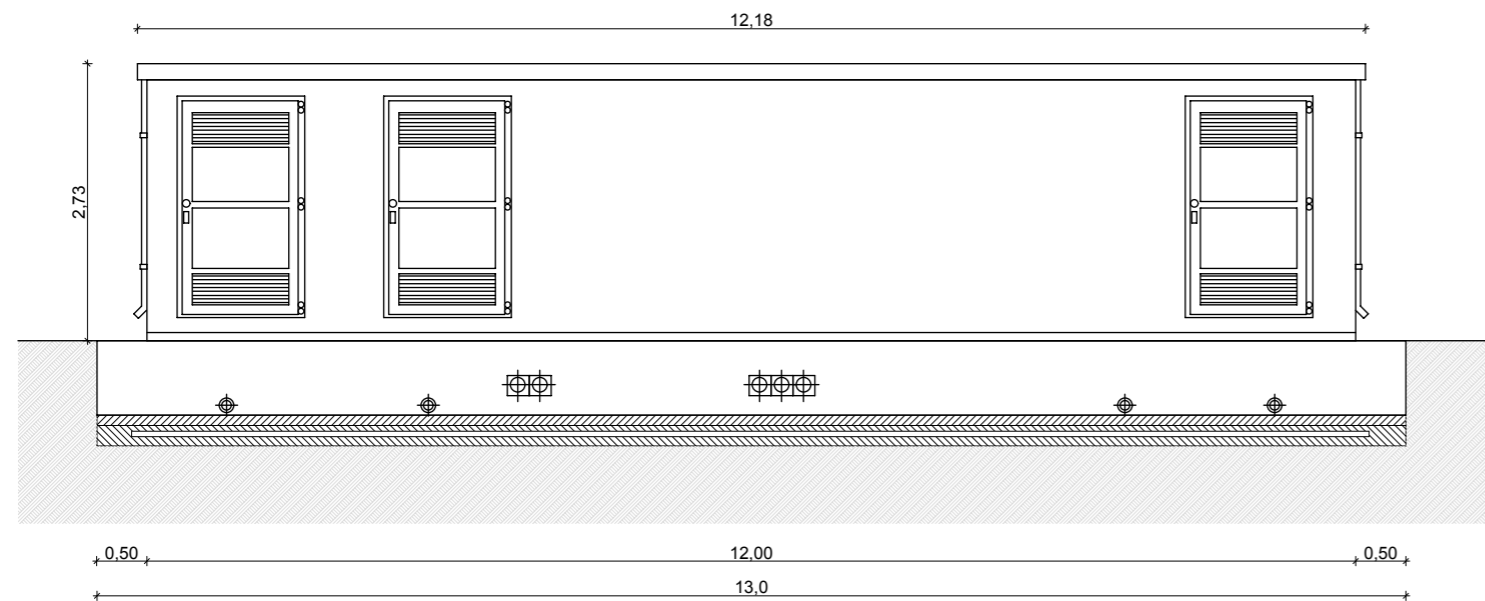


Echelle 1/75 au format A3



**FACE ET PROFIL
DU POSTE
DE LIVRAISON**

AU 10.3
PAGE 124 / 221



Parc Eolien «DE LA SEPE DES NOUES» Commune de BLACY

AU 10.4. COUPE TOPOGRAPHIQUE

DEMANDE D'AUTORISATION UNIQUE PIECES COMPLEMENTAIRES

SIGNATURE :

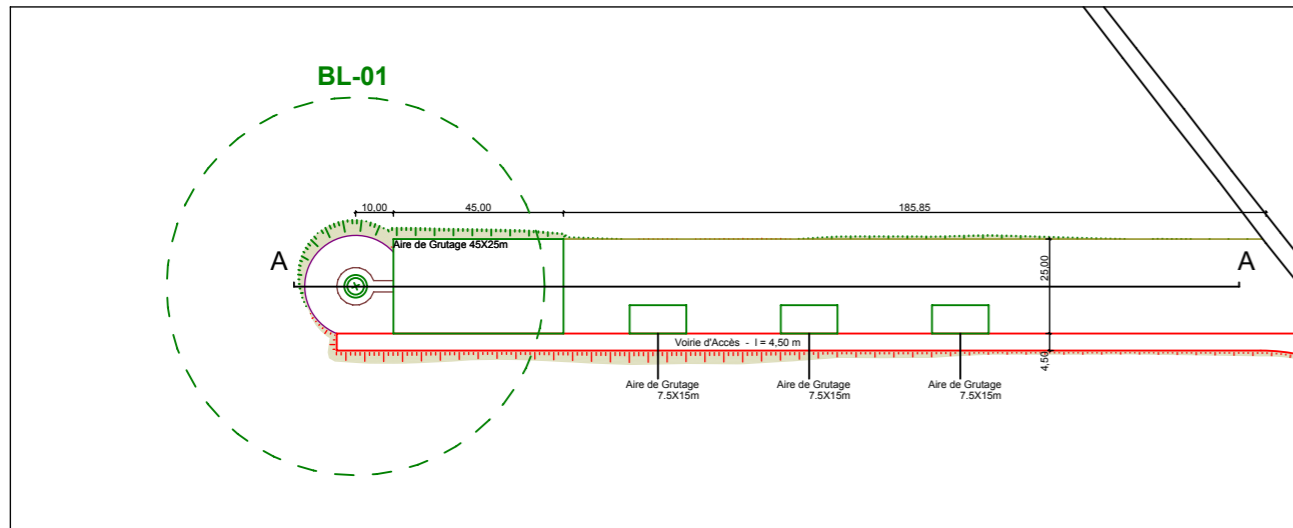

I'M IN ARCHITECTURE
80 rue du Faubourg Saint Denis 75010 PARIS
06 71 15 45 63 / im.in.archi@gmx.com
SARL au capital de 16500€
533 863 940 R.C.S. PARIS

**PARC EOLIEN
«DE LA SEPE DES NOUES»
COMMUNE DE BLACY**

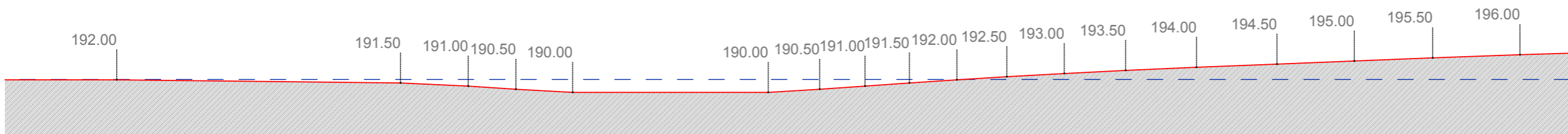
MAITRE D'OUVRAGE:

S.E.P.E. «DES NOUES»
1, Rue de Berne - Espace Européen de
l'entreprise - Les Terrasses de l'Europe -
67300 Schiltigheim
S.A.R.L. au capital de 15 000,000€
RCS de Strasbourg TI sous le n° 808 404 263

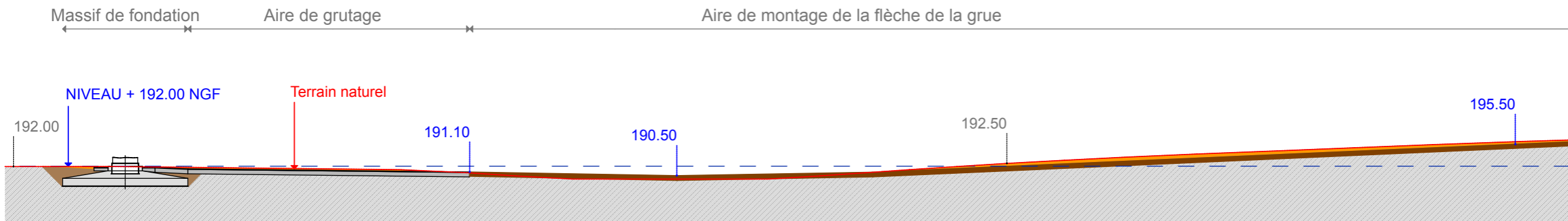
LEGENDE :



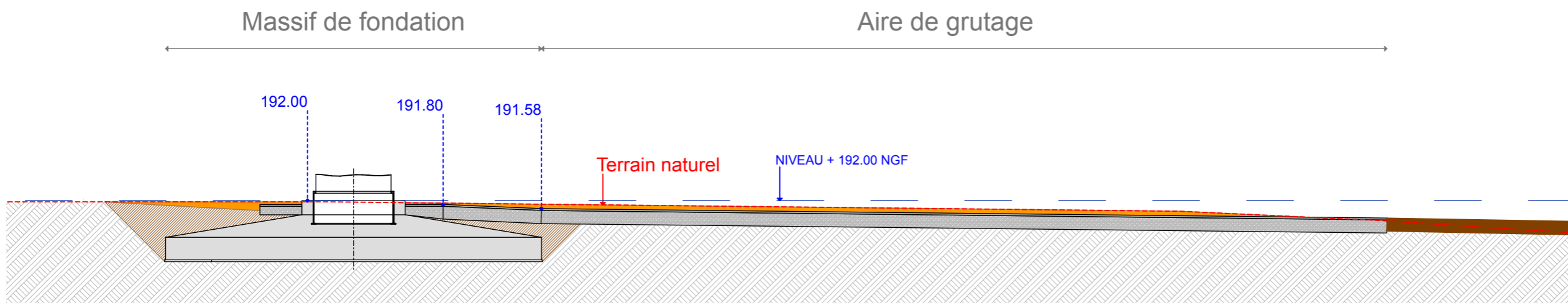
PLAN DE REPERAGE



COUPE DU TERRAIN NATUREL EXISTANT Echelle 1/750ème



COUPE DU TERRAIN NATUREL EN PHASE TRAVAUX Echelle 1/750ème



COUPE DU TERRAIN AVEC MASSIF DE FONDATION ET AIRE DE GRUTAGE Echelle 1/250ème

« Les présents plans sont exclusivement destinés à la demande d'Autorisation Unique. Ils ne sont pas des plans d'exécution et ne peuvent donc en aucun cas être directement utilisés pour réaliser la construction. Toute reproduction est interdite sans accord écrit du maître d'ouvrage. »

DEMANDE
D'AUTORISATION UNIQUE
PIECES COMPLEMENTAIRES

SIGNATURE :

I'M IN ARCHITECTURE
80 rue du Faubourg Saint Denis 75010 PARIS
06 71 15 45 63 / im.in.archi@gmx.com
SARL au capital de 16500€
533 863 940 R.C.S. PARIS

PARC EOLIEN
«DE LA SEPE DES NOUES»
COMMUNE DE BLACY

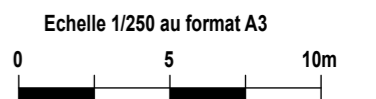
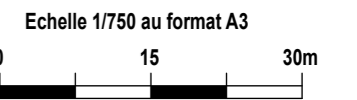
MAITRE D'OUVRAGE:

S.E.P.E. «DES NOUES»
1, Rue de Berne - Espace Européen de
l'entreprise - Les Terrasses de l'Europe -
67300 Schiltigheim
S.A.R.L. au capital de 15 000,000€
RCS de Strasbourg TI sous le n° 808 404 263

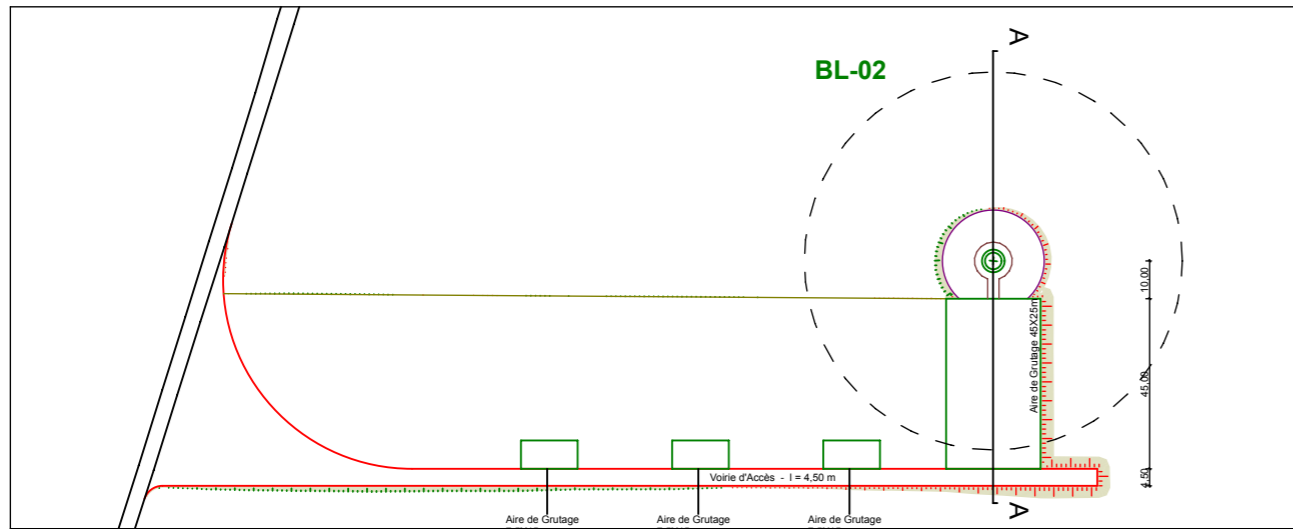
LEGENDE :

Eolienne concernée par la Demande
d'Autorisation Unique

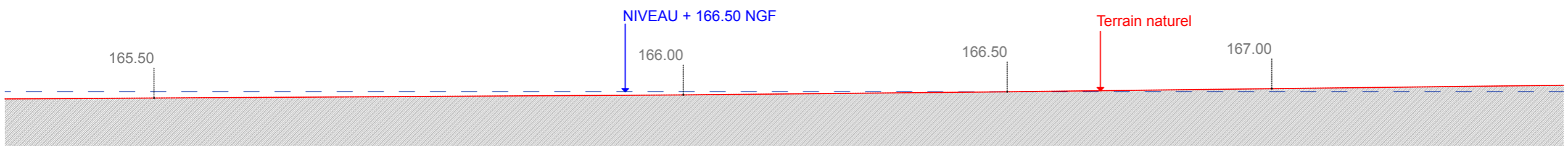
- Terre en déblais
- Terre en remblais
- Terrain naturel



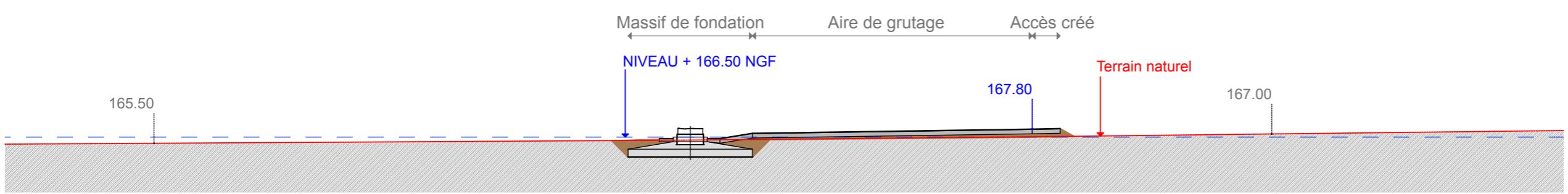
COUPE
TOPOGRAPHIQUE
BL-01



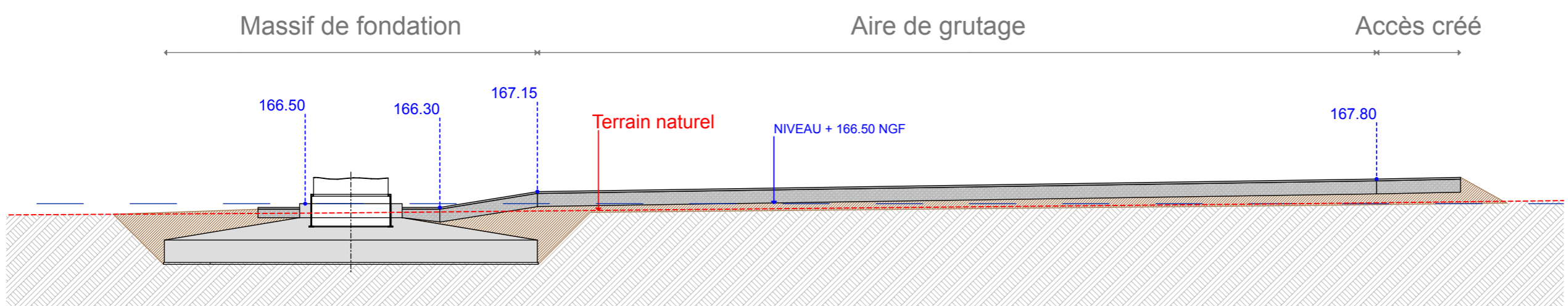
PLAN DE REPERAGE



COUPE DU TERRAIN NATUREL EXISTANT Echelle 1/750ème



COUPE DU TERRAIN NATUREL EN PHASE TRAVAUX Echelle 1/750ème



COUPE DU TERRAIN AVEC MASSIF DE FONDATION ET AIRE DE GRUTAGE Echelle 1/250ème

DEMANDE
D'AUTORISATION UNIQUE
PIECES COMPLEMENTAIRES

SIGNATURE : 

I'M IN ARCHITECTURE
80 rue du Faubourg Saint Denis 75010 PARIS
06 71 15 45 63 / im.in.archi@gmx.com
SARL au capital de 16500€
533 863 940 R.C.S. PARIS




PARC EOLIEN
«DE LA SEPE DES NOUES»
COMMUNE DE BLACY

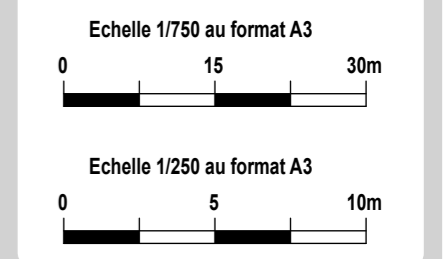
MAITRE D'OUVRAGE:

S.E.P.E. «DES NOUES»
1, Rue de Berne - Espace Européen de
l'entreprise - Les Terrasses de l'Europe -
67300 Schiltigheim
S.A.R.L. au capital de 15 000,000€
RCS de Strasbourg TI sous le n° 808 404 263

LEGENDE :

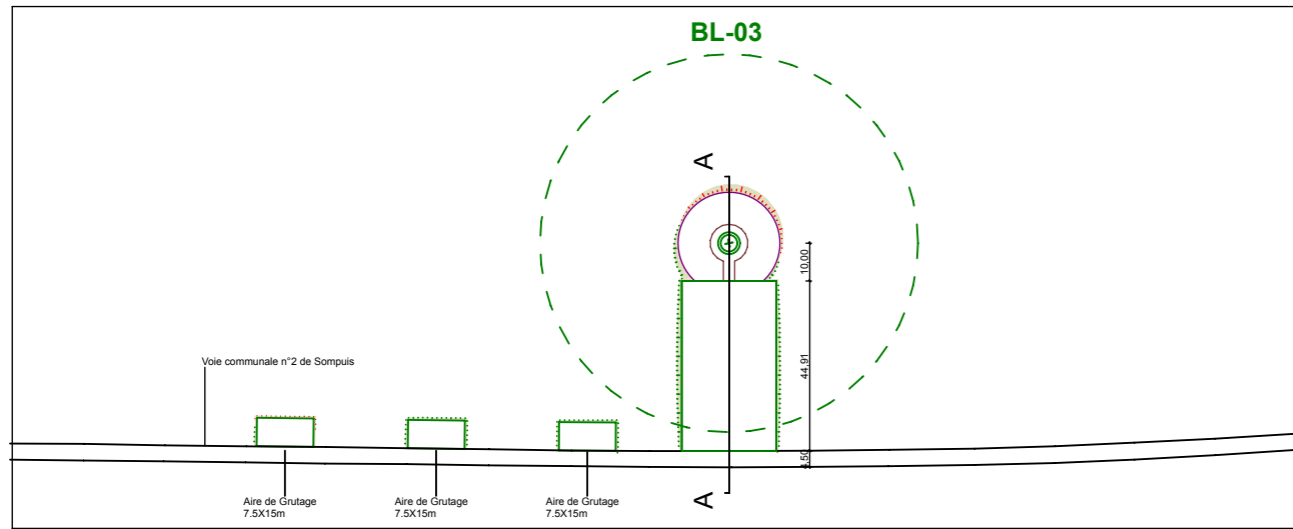
Eolienne concernée par la Demande
d'Autorisation Unique

-  Terre en déblais
-  Terre en remblais
-  Terrain naturel

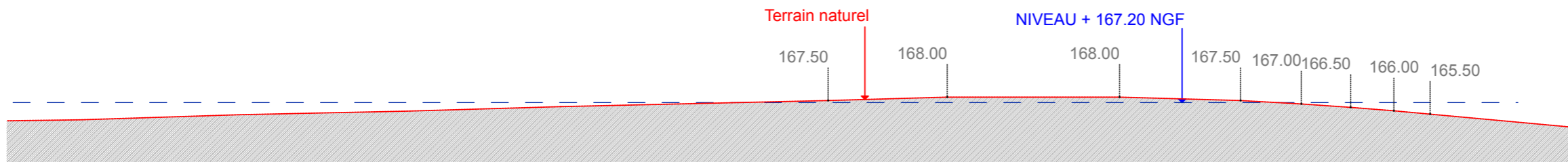


COUPE
TOPOGRAPHIQUE
BL-02

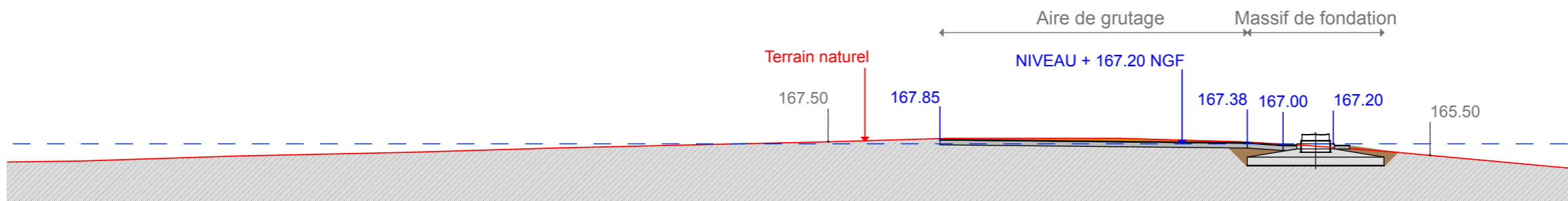
« Les présents plans sont exclusivement destinés à la demande d'Autorisation Unique. Ils ne sont pas des plans d'exécution et ne peuvent donc en aucun cas être directement utilisés pour réaliser la construction. Toute reproduction est interdite sans accord écrit du maître d'ouvrage. »



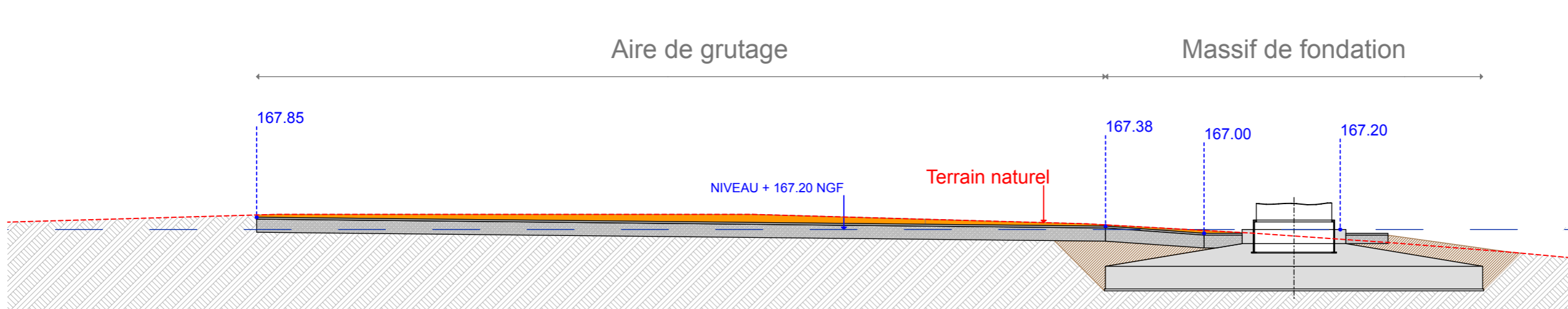
PLAN DE REPERAGE



COUPE DU TERRAIN NATUREL EXISTANT Echelle 1/750ème



COUPE DU TERRAIN NATUREL EN PHASE TRAVAUX Echelle 1/750ème



COUPE DU TERRAIN AVEC MASSIF DE FONDATION ET AIRE DE GRUTAGE Echelle 1/250ème

« Les présents plans sont exclusivement destinés à la demande d'Autorisation Unique. Ils ne sont pas des plans d'exécution et ne peuvent donc en aucun cas être directement utilisés pour réaliser la construction. Toute reproduction est interdite sans accord écrit du maître d'ouvrage. »

DEMANDE
D'AUTORISATION UNIQUE
PIECES COMPLEMENTAIRES

SIGNATURE :

(Signature)

I'M IN ARCHITECTURE
80 rue du Faubourg Saint Denis 75010 PARIS
06 71 15 45 63 / im.in.archi@gmx.com
SARL au capital de 16500€
533 863 940 R.C.S. PARIS

PARC EOLIEN
«DE LA SEPE DES NOUES»
COMMUNE DE BLACY

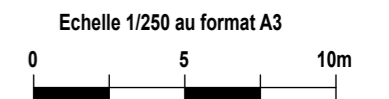
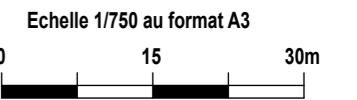
MAITRE D'OUVRAGE:

S.E.P.E. «DES NOUES»
1, Rue de Berne - Espace Européen de
l'entreprise - Les Terrasses de l'Europe -
67300 Schiltigheim
S.A.R.L. au capital de 15 000,000€
RCS de Strasbourg TI sous le n° 808 404 263

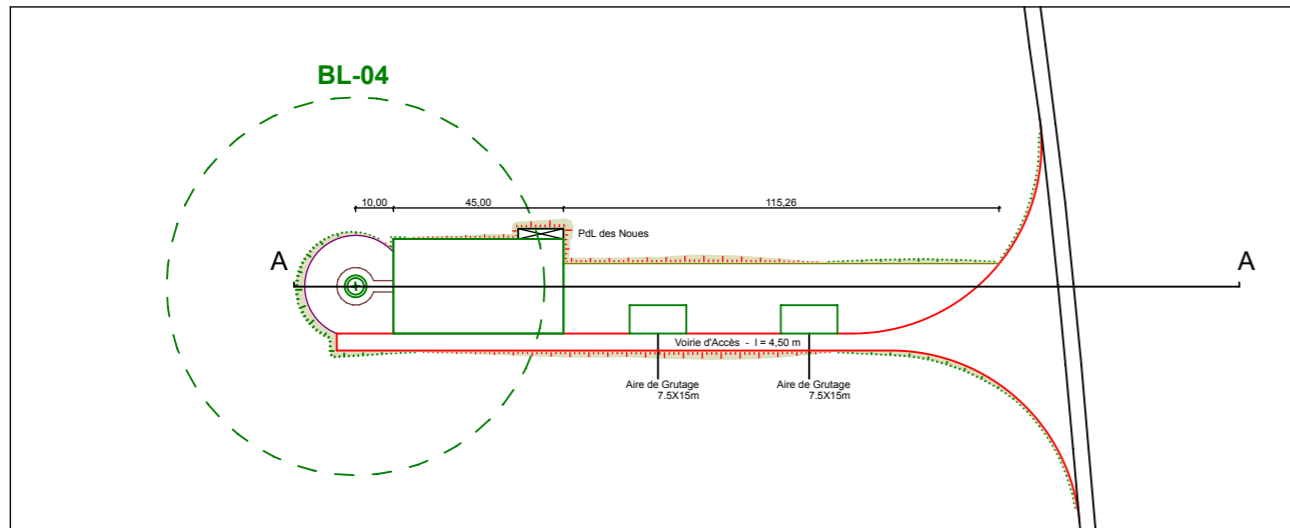
LEGENDE :

Eolienne concernée par la Demande
d'Autorisation Unique

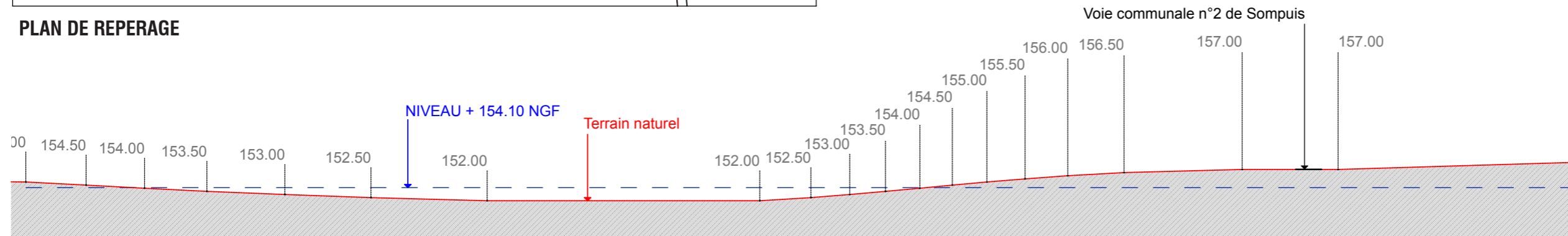
- Terre en déblais
- Terre en remblais
- Terrain naturel



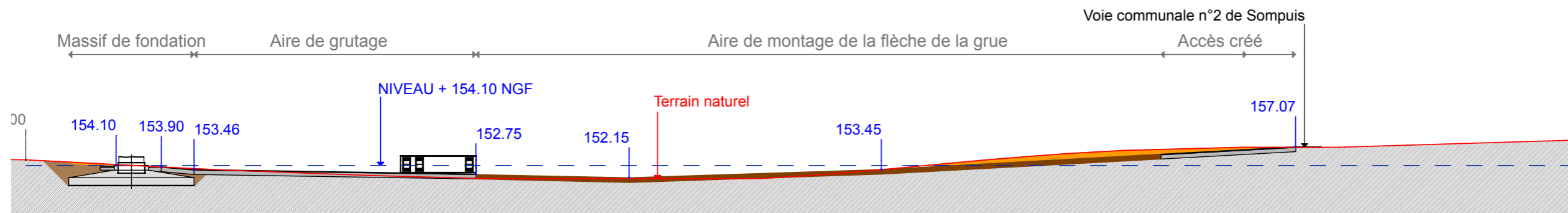
COUPE
TOPOGRAPHIQUE
BL-03



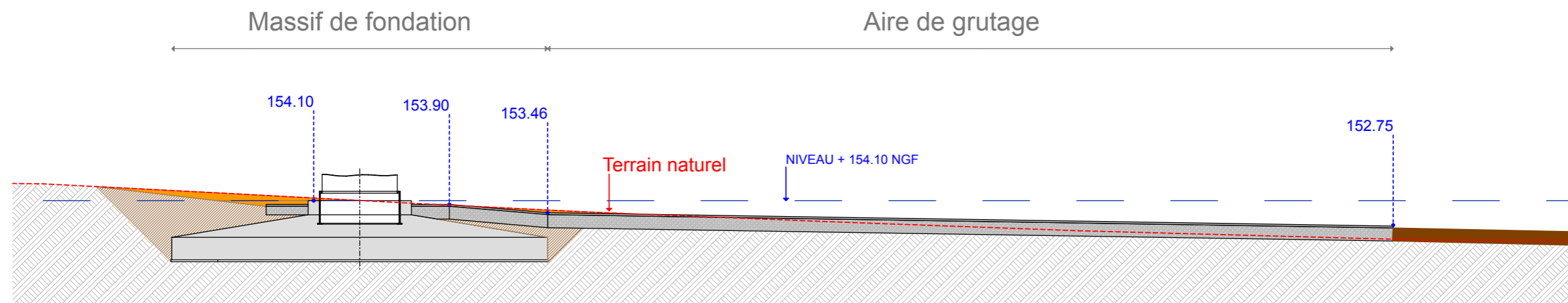
PLAN DE REPERAGE



COUPE DU TERRAIN NATUREL EXISTANT Echelle 1/750ème



COUPE DU TERRAIN NATUREL EN PHASE TRAVAUX Echelle 1/750ème



COUPE DU TERRAIN AVEC MASSIF DE FONDATION ET AIRE DE GRUTAGE Echelle 1/250ème

« Les présents plans sont exclusivement destinés à la demande d'Autorisation Unique. Ils ne sont pas des plans d'exécution et ne peuvent donc en aucun cas être directement utilisés pour réaliser la construction. Toute reproduction est interdite sans accord écrit du maître d'ouvrage. »

DEMANDE D'AUTORISATION UNIQUE
PIECES COMPLEMENTAIRES

SIGNATURE :

I'M IN ARCHITECTURE
80 rue du Faubourg Saint Denis 75010 PARIS
06 71 15 45 63 / im.in.archi@gmx.com
SARL au capital de 16500€
533 863 940 R.C.S. PARIS

PARC EOLIEN
«DE LA SEPE DES NOUES»
COMMUNE DE BLACY

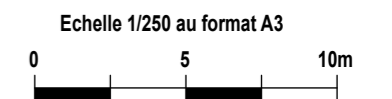
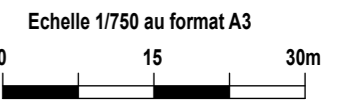
MAITRE D'OUVRAGE:

S.E.P.E. «DES NOUES»
1, Rue de Berne - Espace Européen de l'entreprise - Les Terrasses de l'Europe - 67300 Schiltigheim
S.A.R.L. au capital de 15 000,000€
RCS de Strasbourg TI sous le n° 808 404 263

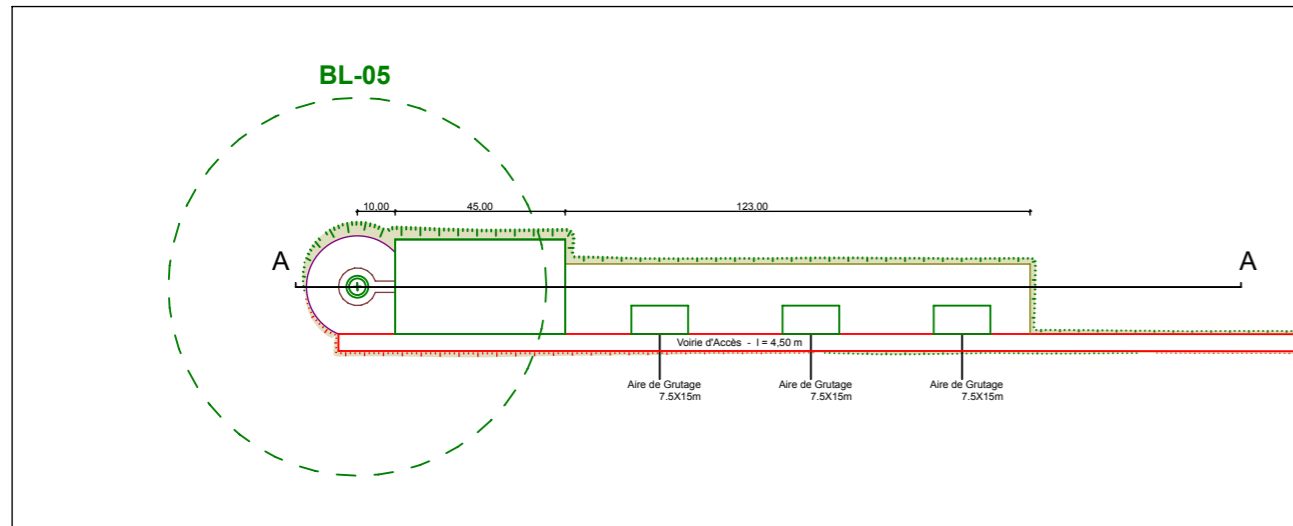
LEGENDE :

Eolienne concernée par la Demande d'Autorisation Unique

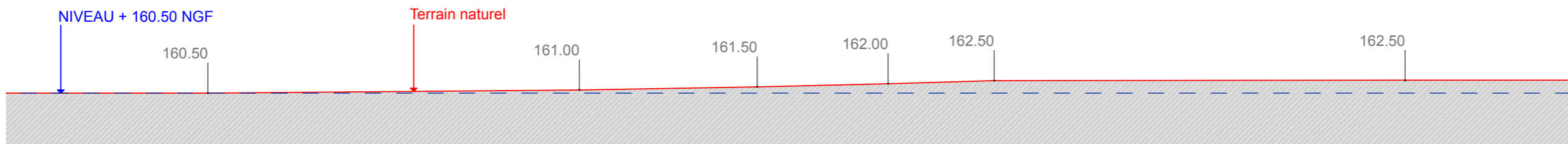
- Terre en déblais
- Terre en remblais
- Terrain naturel



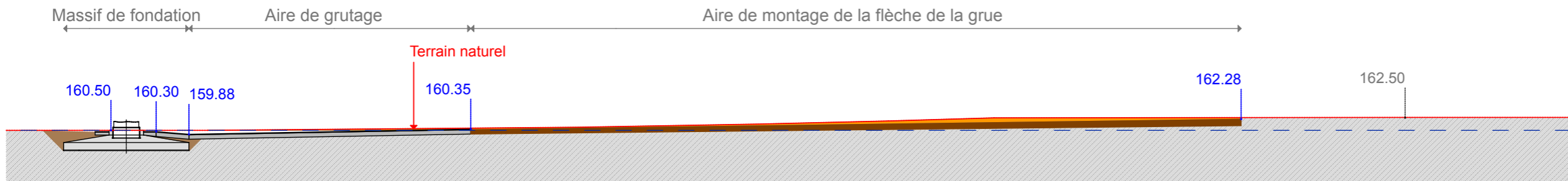
COUPE TOPOGRAPHIQUE
BL-04



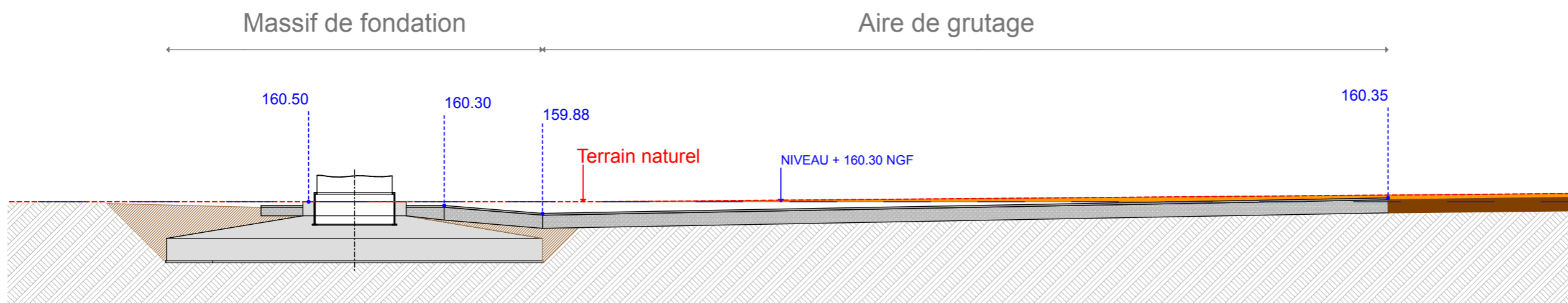
PLAN DE REPERAGE



COUPE DU TERRAIN NATUREL EXISTANT Echelle 1/750ème



COUPE DU TERRAIN NATUREL EN PHASE TRAVAUX Echelle 1/750ème



COUPE DU TERRAIN AVEC MASSIF DE FONDATION ET AIRE DE GRUTAGE Echelle 1/250ème

« Les présents plans sont exclusivement destinés à la demande d'Autorisation Unique. Ils ne sont pas des plans d'exécution et ne peuvent donc en aucun cas être directement utilisés pour réaliser la construction. Toute reproduction est interdite sans accord écrit du maître d'ouvrage. »

DEMANDE
D'AUTORISATION UNIQUE
PIECES COMPLEMENTAIRES

SIGNATURE :

I'M IN ARCHITECTURE
80 rue du Faubourg Saint Denis 75010 PARIS
06 71 15 45 63 / im.in.archi@gmx.com
SARL au capital de 16500€
533 863 940 R.C.S. PARIS

PARC EOLIEN
«DE LA SEPE DES NOUES»
COMMUNE DE BLACY

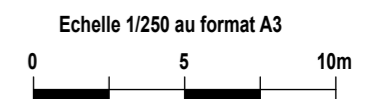
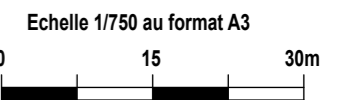
MAITRE D'OUVRAGE:

S.E.P.E. «DES NOUES»
1, Rue de Berne - Espace Européen de
l'entreprise - Les Terrasses de l'Europe -
67300 Schiltigheim
S.A.R.L. au capital de 15 000,000€
RCS de Strasbourg TI sous le n° 808 404 263

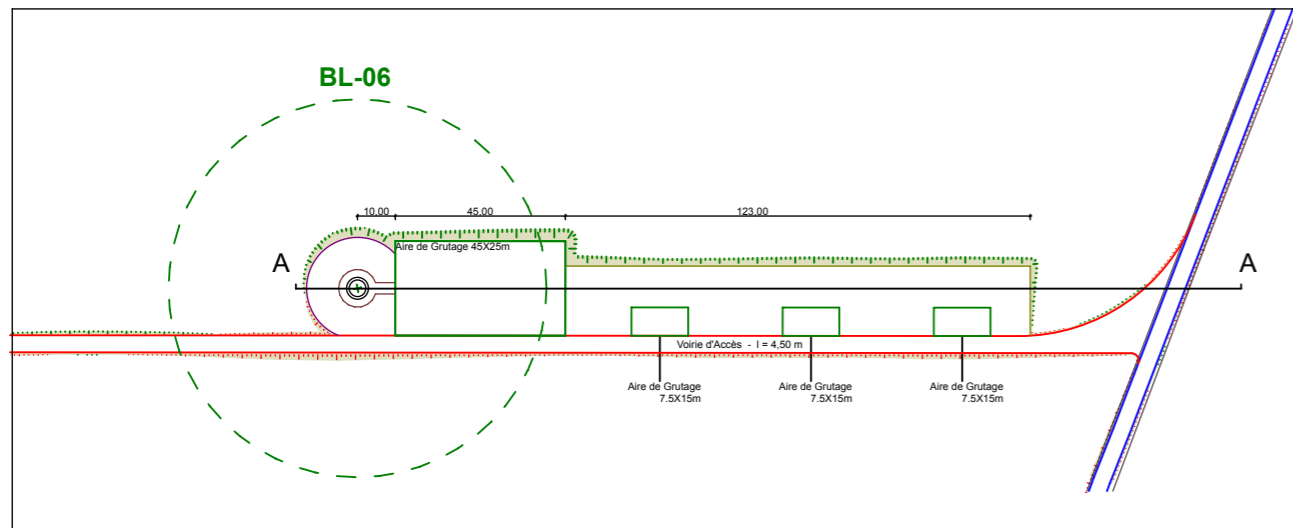
LEGENDE :

Eolienne concernée par la Demande
d'Autorisation Unique

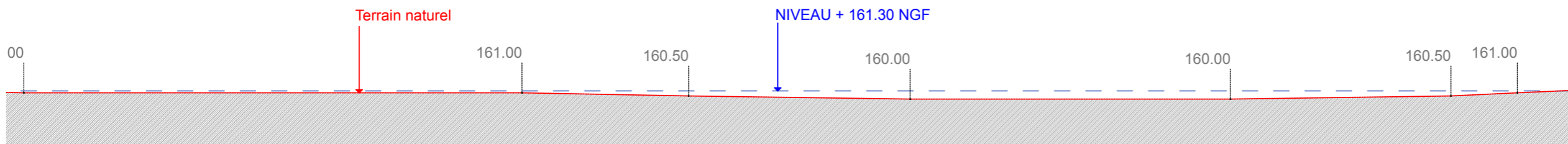
- Terre en déblais
- Terre en remblais
- Terrain naturel



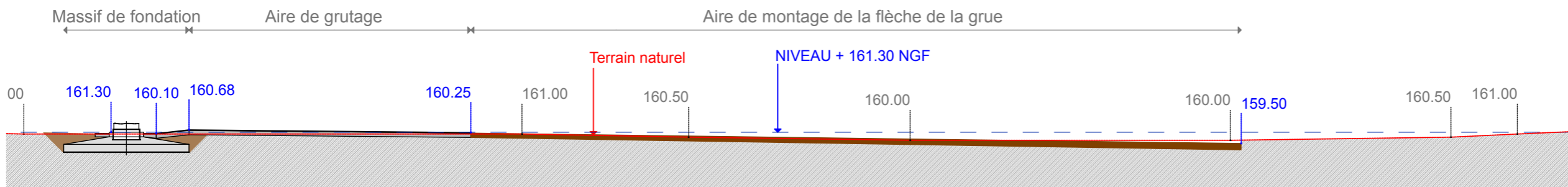
COUPE
TOPOGRAPHIQUE
BL-05



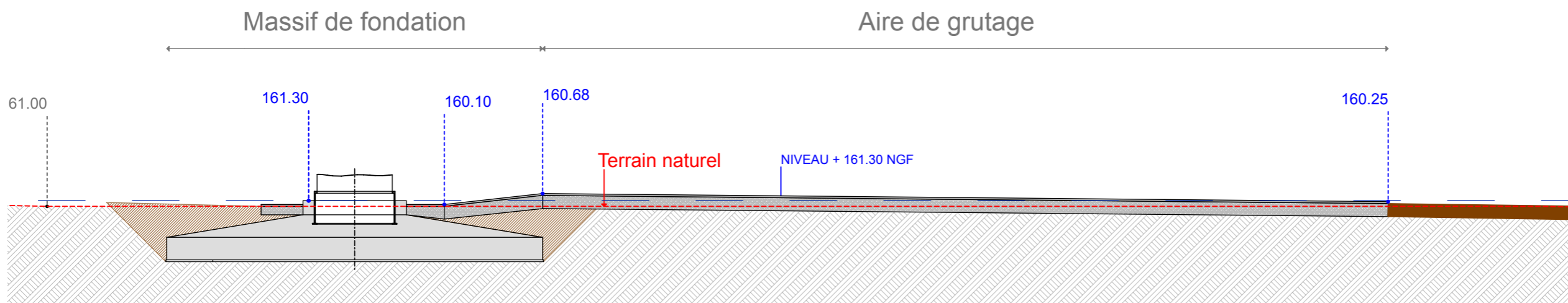
PLAN DE REPERAGE



COUPE DU TERRAIN NATUREL EXISTANT Echelle 1/750ème



COUPE DU TERRAIN NATUREL EN PHASE TRAVAUX Echelle 1/750ème



COUPE DU TERRAIN AVEC MASSIF DE FONDATION ET AIRE DE GRUTAGE Echelle 1/250ème

« Les présents plans sont exclusivement destinés à la demande d'Autorisation Unique. Ils ne sont pas des plans d'exécution et ne peuvent donc en aucun cas être directement utilisés pour réaliser la construction. Toute reproduction est interdite sans accord écrit du maître d'ouvrage. »

DEMANDE
D'AUTORISATION UNIQUE
PIECES COMPLEMENTAIRES

SIGNATURE :

I'M IN ARCHITECTURE
80 rue du Faubourg Saint Denis 75010 PARIS
06 71 15 45 63 / im.in.archi@gmx.com
SARL au capital de 16500€
533 863 940 R.C.S. PARIS

PARC EOLIEN
«DE LA SEPE DES NOUES»
COMMUNE DE BLACY

MAITRE D'OUVRAGE:

S.E.P.E. «DES NOUES»
1, Rue de Berne - Espace Européen de
l'entreprise - Les Terrasses de l'Europe -
67300 Schiltigheim
S.A.R.L. au capital de 15 000,000€
RCS de Strasbourg TI sous le n° 808 404 263

LEGENDE :

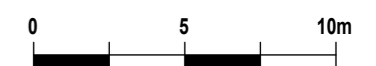
Eolienne concernée par la Demande
d'Autorisation Unique

- Terre en déblais
- Terre en remblais
- Terrain naturel

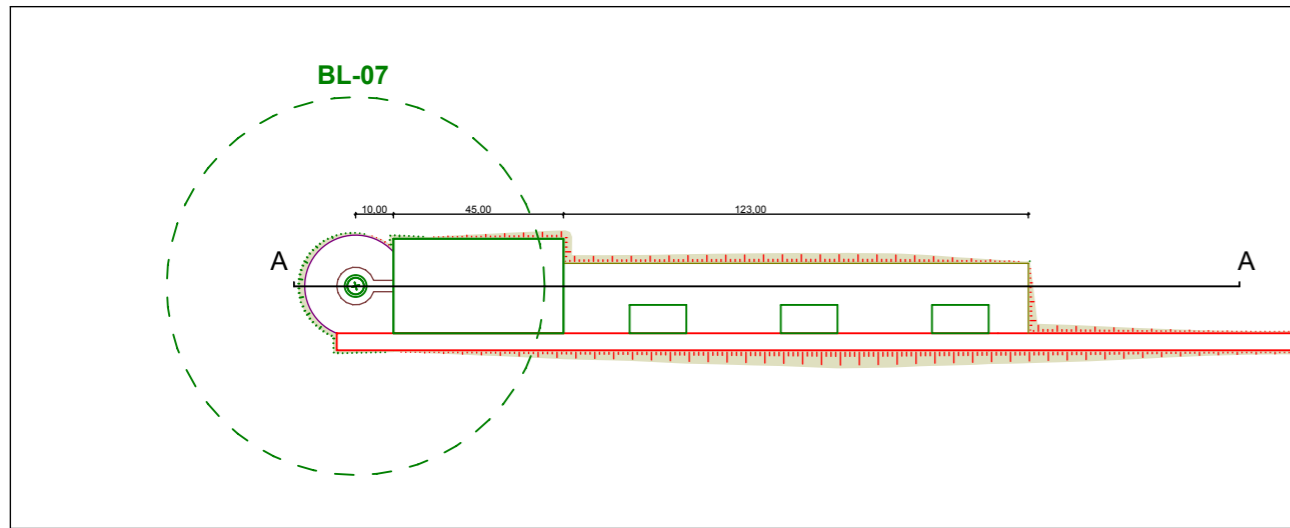
Echelle 1/750 au format A3



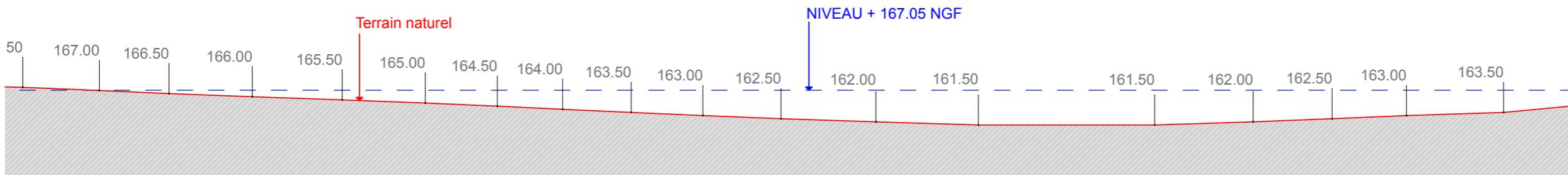
Echelle 1/250 au format A3



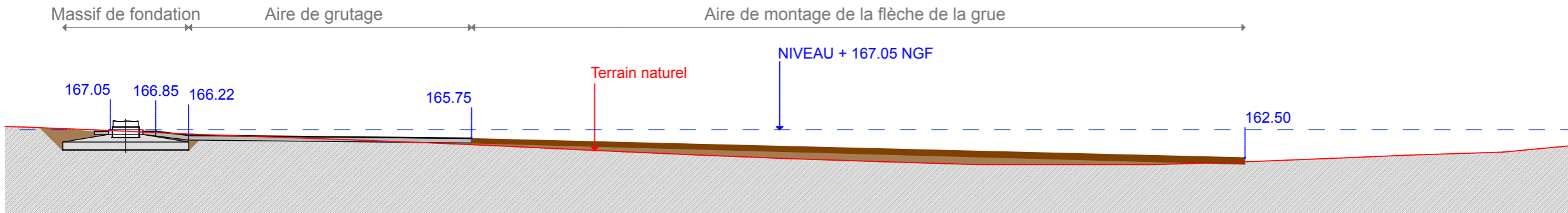
COUPE
TOPOGRAPHIQUE
BL-06



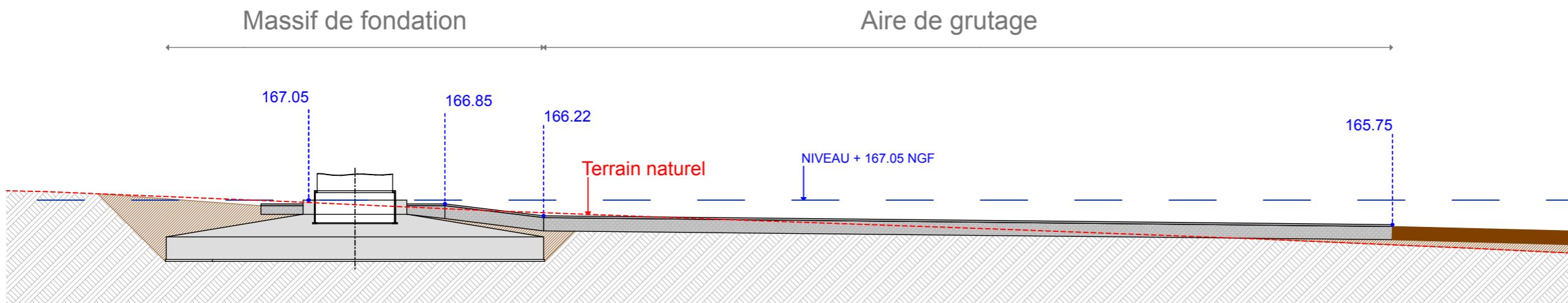
PLAN DE REPERAGE



COUPE DU TERRAIN NATUREL EXISTANT Echelle 1/750ème



COUPE DU TERRAIN NATUREL EN PHASE TRAVAUX Echelle 1/750ème



COUPE DU TERRAIN AVEC MASSIF DE FONDATION ET AIRE DE GRUTAGE Echelle 1/250ème

« Les présents plans sont exclusivement destinés à la demande d'Autorisation Unique. Ils ne sont pas des plans d'exécution et ne peuvent donc en aucun cas être directement utilisés pour réaliser la construction. Toute reproduction est interdite sans accord écrit du maître d'ouvrage. »

DEMANDE
D'AUTORISATION UNIQUE
PIECES COMPLEMENTAIRES

SIGNATURE :

[Signature]

I'M IN ARCHITECTURE
80 rue du Faubourg Saint Denis 75010 PARIS
06 71 15 45 63 / im.in.archi@gmx.com
SARL au capital de 16500€
533 863 940 R.C.S. PARIS

PARC EOLIEN
«DE LA SEPE DES NOUES»
COMMUNE DE BLACY

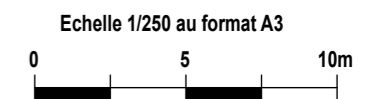
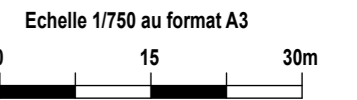
MAITRE D'OUVRAGE:

S.E.P.E. «DES NOUES»
1, Rue de Berne - Espace Européen de
l'entreprise - Les Terrasses de l'Europe -
67300 Schiltigheim
S.A.R.L. au capital de 15 000,000€
RCS de Strasbourg TI sous le n° 808 404 263

LEGENDE :

Eolienne concernée par la Demande
d'Autorisation Unique

- Terre en déblais
- Terre en remblais
- Terrain naturel



COUPE
TOPOGRAPHIQUE
BL-07

**Parc Eolien «DE LA SEPE DES NOUES»
Commune de BLACY**

**AU 10.4. PLAN EN COUPE DU MASSIF DE FONDATION ET DE LA VOIE D'ACCES
AU 1/100ème et 1/200ème**

DEMANDE
D'AUTORISATION UNIQUE
PIECES COMPLEMENTAIRES

SIGNATURE :

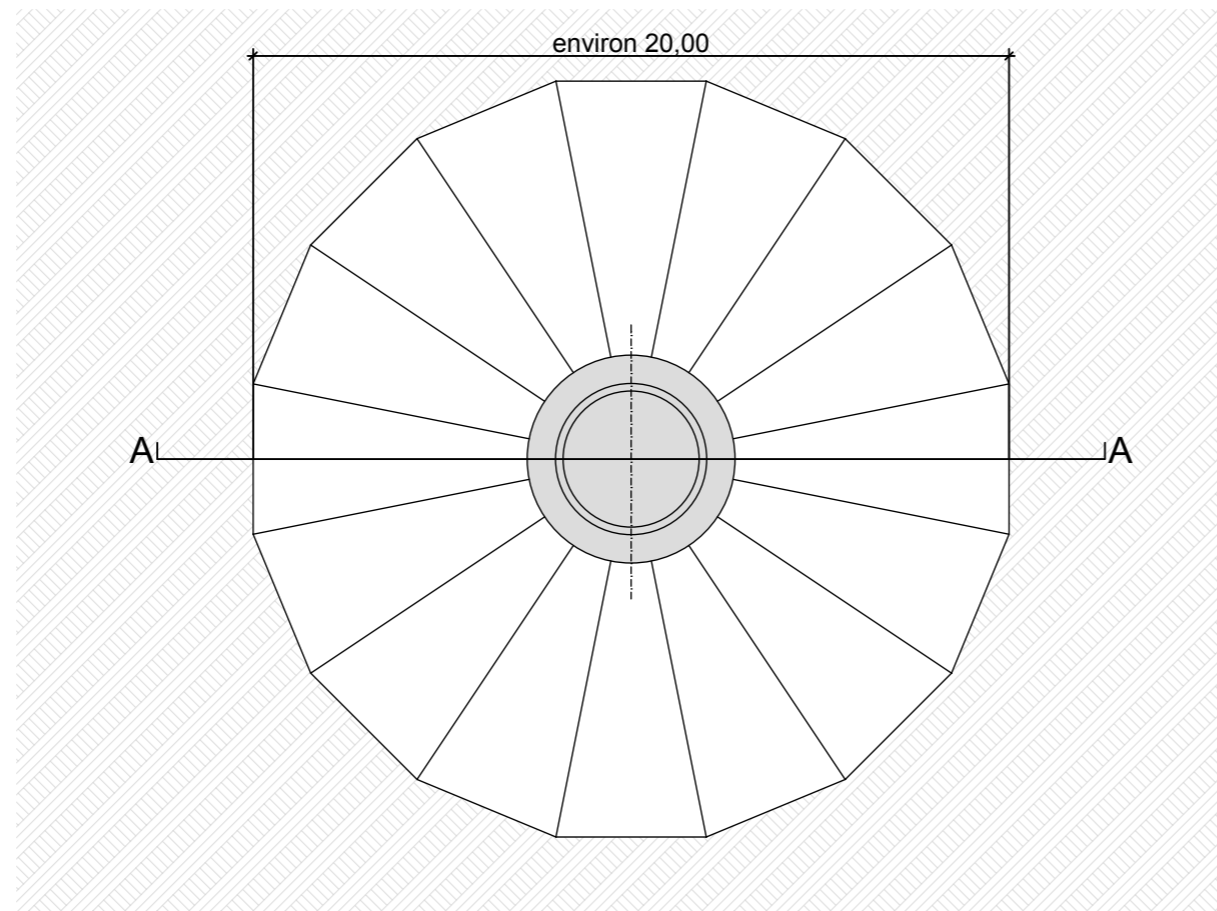

I'M IN ARCHITECTURE
80 rue du Faubourg Saint Denis 75010 PARIS
06 71 15 45 63 / im.in.archi@gmx.com
SARL au capital de 16500€
533 863 940 R.C.S. PARIS

**PARC EOLIEN
«DE LA SEPE DES NOUES»
COMMUNE DE BLACY**

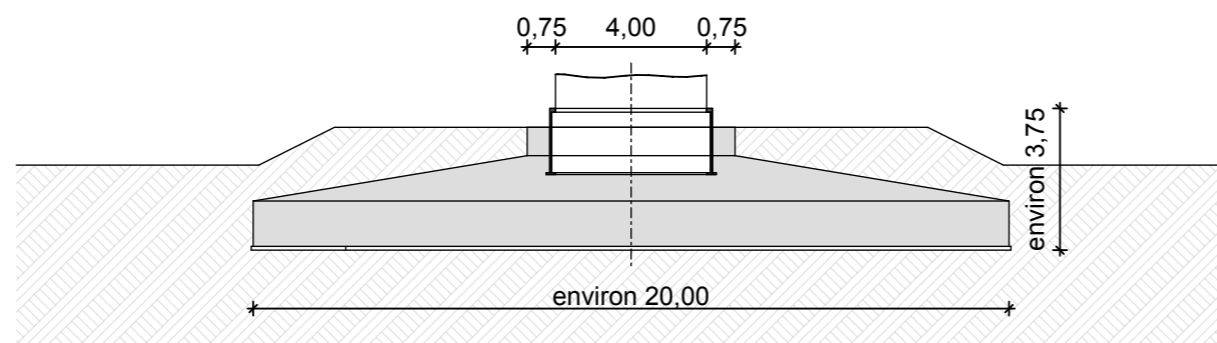
MAITRE D'OUVRAGE:

S.E.P.E. «DES NOUES»
1, Rue de Berne - Espace Européen de
l'entreprise - Les Terrasses de l'Europe -
67300 Schiltigheim
S.A.R.L. au capital de 15 000,000€
RCS de Strasbourg TI sous le n° 808 404 263

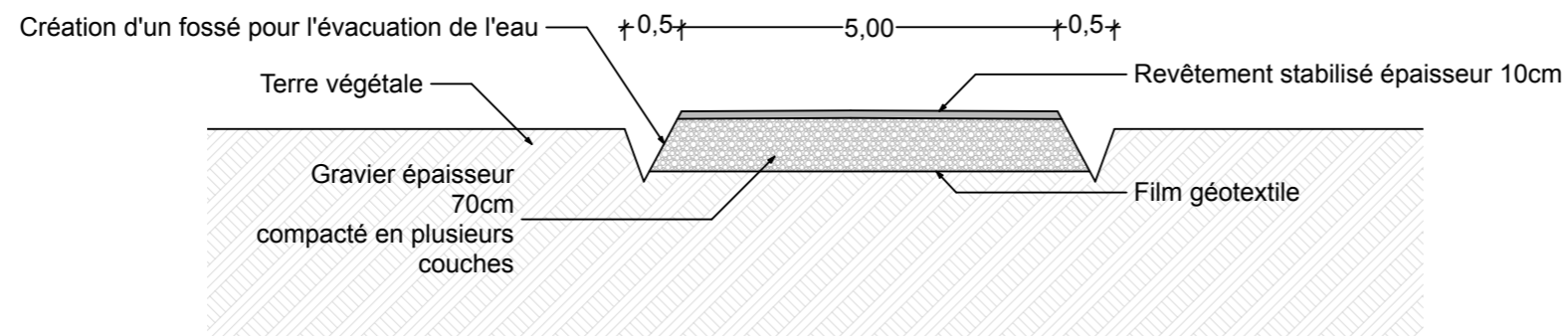
LEGENDE :



EMPRISE AU SOL DU MASSIF DE FONDATION Echelle 1/200ème



COUPPE «AA» DU MASSIF DE FONDATION Echelle 1/200ème



EMPRISE AU SOL DE LA VOIE D'ACCÈS Echelle 1/100ème

**DEMANDE
D'AUTORISATION UNIQUE
PIECES COMPLEMENTAIRES**

SIGNATURE :

I'M IN ARCHITECTURE
80 rue du Faubourg Saint Denis 75010 PARIS
06 71 15 45 63 / im.in.archi@gmx.com
SARL au capital de 16500€
533 863 940 R.C.S. PARIS

**PARC EOLIEN
«DE LA SEPE DES NOUES»
COMMUNE DE BLACY**

MAITRE D'OUVRAGE:

S.E.P.E. «DES NOUES»
1, Rue de Berne - Espace Européen de
l'entreprise - Les Terrasses de l'Europe -
67300 Schiltigheim
S.A.R.L. au capital de 15 000,000€
RCS de Strasbourg TI sous le n° 808 404 263

LEGENDE :

**PLANCHE DES
DETAILS**

Parc Eolien «DE LA SEPE DES NOUES» Commune de BLACY

AU 10.5. INSERTION DU PROJET DANS SON ENVIRONNEMENT

DEMANDE D'AUTORISATION UNIQUE PIECES COMPLEMENTAIRES

SIGNATURE :


I'M IN ARCHITECTURE
80 rue du Faubourg Saint Denis 75010 PARIS
06 71 15 45 63 / im.in.archi@gmx.com
SARL au capital de 16500€
533 863 940 R.C.S. PARIS

**PARC EOLIEN
«DE LA SEPE DES NOUES»
COMMUNE DE BLACY**

MAITRE D'OUVRAGE:

S.E.P.E. «DES NOUES»
1, Rue de Berne - Espace Européen de
l'entreprise - Les Terrasses de l'Europe -
67300 Schiltigheim
S.A.R.L. au capital de 15 000,000€
RCS de Strasbourg TI sous le n° 808 404 263

LEGENDE :

DEMANDE
D'AUTORISATION UNIQUE
PIECES COMPLEMENTAIRES

SIGNATURE :

I'M IN ARCHITECTURE

80 rue du Faubourg Saint Denis 75010 PARIS
06 71 15 45 63 / im.in.archi@gmx.com
SARL au capital de 16500€
533 863 940 R.C.S. PARIS

PARC EOLIEN
«DE LA SEPE DES NOUES»
COMMUNE DE BLACY

MAITRE D'OUVRAGE:

S.E.P.E. «DES NOUES»
1, Rue de Berne - Espace Européen de
l'entreprise - Les Terrasses de l'Europe -
67300 Schiltigheim
S.A.R.L. au capital de 15 000,000€
RCS de Strasbourg TI sous le n° 808 404 263

LEGENDE :

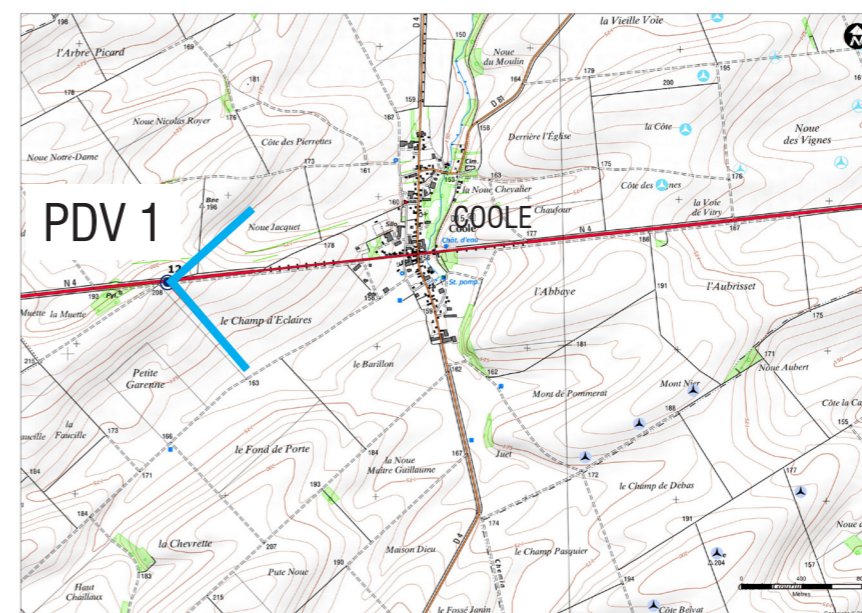
**INSERTION DU
PROJET DANS SON
ENVIRONNEMENT**

AU 10.5
PAGE 136 / 221



PHOTOMONTAGE 1

Vue depuis la RN4 à proximité de Coole
POINT DE VUE 1 - Éloignée sur le parc éolien de la SEPE DES NOUES
angle de vue : 90°
Distance : 6610 à 8840 m



LOCALISATION DE LA PRISE DE VUE

**DEMANDE
D'AUTORISATION UNIQUE
PIECES COMPLEMENTAIRES**

SIGNATURE :

I'M IN ARCHITECTURE
80 rue du Faubourg Saint Denis 75010 PARIS
06 71 15 45 63 / im.in.archi@gmx.com
SARL au capital de 16500€
533 863 940 R.C.S. PARIS

**PARC EOLIEN
«DE LA SEPE DES NOUES»
COMMUNE DE BLACY**

MAITRE D'OUVRAGE:

S.E.P.E. «DES NOUES»
1, Rue de Berne - Espace Européen de
l'entreprise - Les Terrasses de l'Europe -
67300 Schiltigheim
S.A.R.L. au capital de 15 000,000€
RCS de Strasbourg TI sous le n° 808 404 263

LEGENDE :

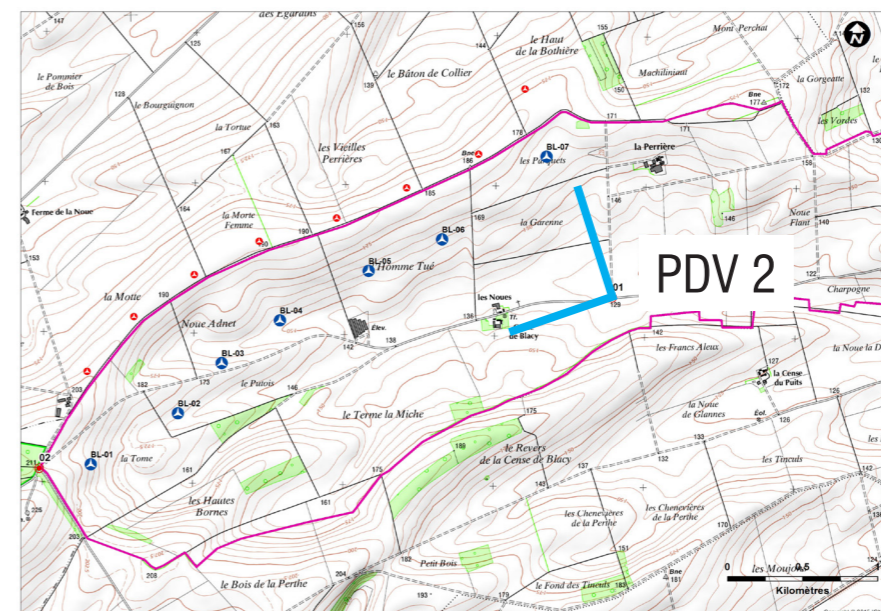
**INSERTION DU
PROJET DANS SON
ENVIRONNEMENT**

AU 10.5
PAGE 137 / 221



PHOTOMONTAGE 2

Vue depuis la voie communale n°2 de Sompuis, à proximité de Cense de Blacy
POINT DE VUE 2 - Éloignée sur le parc éolien de la SEPE DES NOUES
angle de vue : 90°
Distance : 1030 à 3560 m



LOCALISATION DE LA PRISE DE VUE

DEMANDE
D'AUTORISATION UNIQUE
PIECES COMPLEMENTAIRES

SIGNATURE :

I'M IN ARCHITECTURE

80 rue du Faubourg Saint Denis 75010 PARIS
06 71 15 45 63 / im.in.archi@gmx.com
SARL au capital de 16500€
533 863 940 R.C.S. PARIS

PARC EOLIEN
«DE LA SEPE DES NOUES»
COMMUNE DE BLACY

MAITRE D'OUVRAGE:

S.E.P.E. «DES NOUES»
1, Rue de Berne - Espace Européen de
l'entreprise - Les Terrasses de l'Europe -
67300 Schiltigheim
S.A.R.L. au capital de 15 000,000€
RCS de Strasbourg TI sous le n° 808 404 263

LEGENDE :

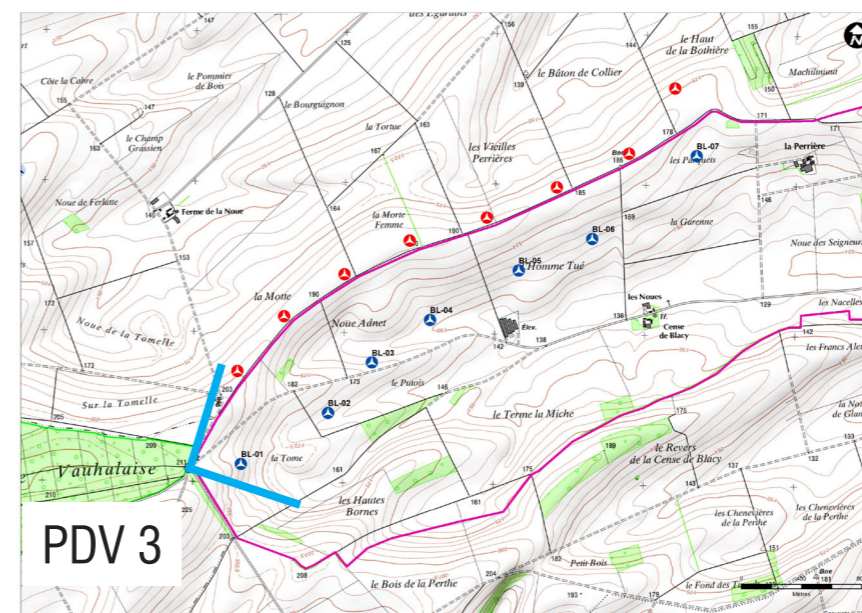
INSERTION DU
PROJET DANS SON
ENVIRONNEMENT

AU 10.5
PAGE 138 / 221



PHOTOMONTAGE 3

Vue depuis la lisière de forêt domaniale de Vauhalaise
POINT DE VUE 3 - Éloignée sur le parc éolien de la SEPE DES NOUES
angle de vue: 90°
Distance : 340 à 3960 m



LOCALISATION DE LA PRISE DE VUE

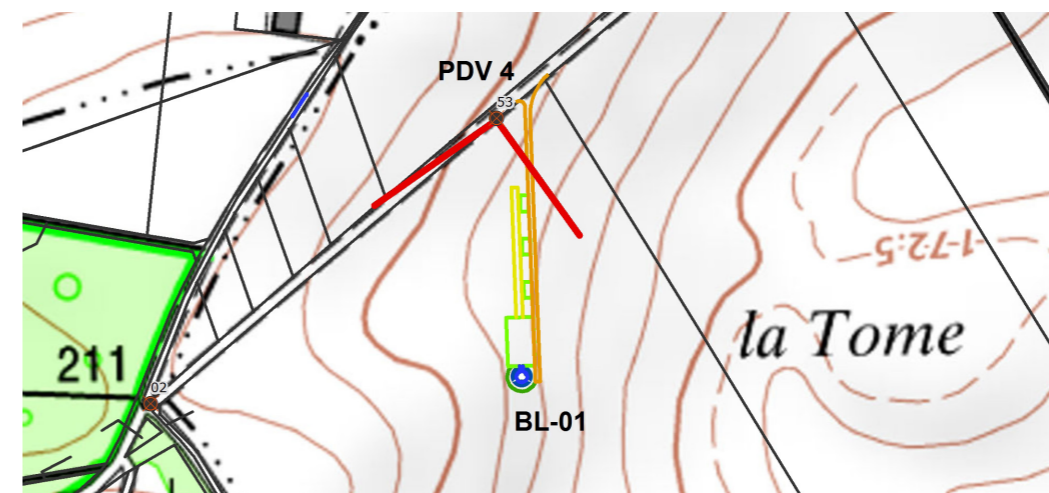


Point de vue 04 - Rapproché sur éolienne BL-01
 Implantation 7 éoliennes MM100 de 150m
 Angle de vue : 90°
 Distance : 390m

PHOTOMONTAGE 4

Vue depuis la voie communale n°2 de Sompuis
 POINT DE VUE 4- Rapproché sur Éolienne BL-01
 Angle de vue : 90°
 Distance : 390m

BL01 MM100 de 130m
 BL-02 à BL-07 MM100 de 150m



LOCALISATION DE LA PRISE DE VUE

DEMANDE
 D'AUTORISATION UNIQUE
 PIECES COMPLEMENTAIRES

SIGNATURE :

[Signature]
I'M IN ARCHITECTURE
 80 rue du Faubourg Saint Denis 75010 PARIS
 06 71 15 45 63 / im.in.archi@gmx.com
 SARL au capital de 16500€
 533 863 940 R.C.S. PARIS

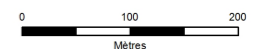
PARC EOLIEN
 «DE LA SEPE DES NOUES»
 COMMUNE DE BLACY

MAITRE D'OUVRAGE:

S.E.P.E. «DES NOUES»
 1, Rue de Berne - Espace Européen de
 l'entreprise - Les Terrasses de l'Europe -
 67300 Schiltigheim
 S.A.R.L. au capital de 15 000,000€
 RCS de Strasbourg TI sous le n° 808 404 263

LEGENDE :

- Position du point de vue
- Angle de vue
- Parcellaire
- Accès Machine
- Aire de Grutage
- Chemins Existant
- Chemins à Créer
- Montage Flèche
- Zone de Non Culture
- Poste de Livraison
- SEPE des Noues



INSERTION DU
 PROJET DANS SON
 ENVIRONNEMENT
 BL-01



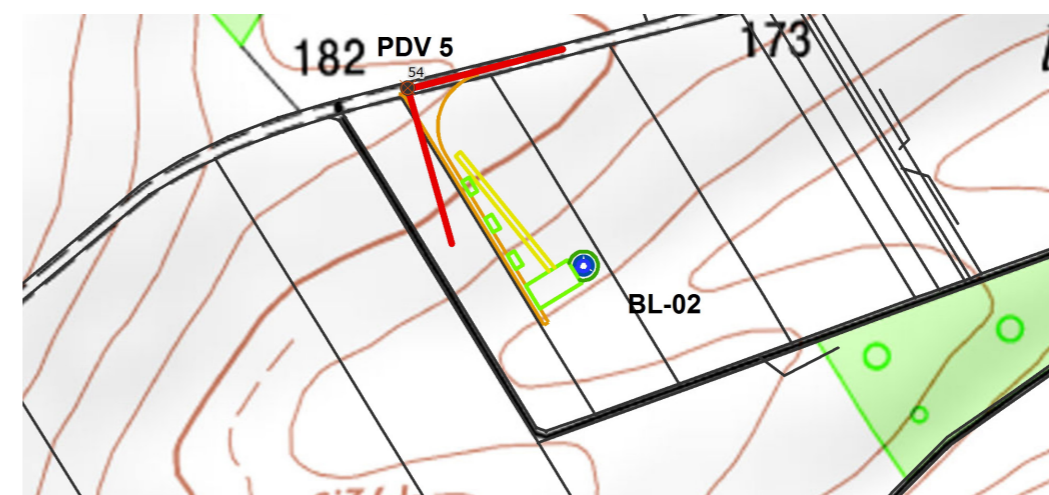
BL-02

Point de vue 05 - Rapproché sur éolienne BL-02
 Implantation 7 éoliennes MM100 de 150m
 Angle de vue : 90°
 Distance : 135m

PHOTOMONTAGE 5

Vue depuis la voie communale n°2 de Sompuis
 POINT DE VUE 5 - Rapproché sur Éolienne BL-02
 Angle de vue : 90°
 Distance : 135m

BL01 MM100 de 130m
 BL-02 à BL-07 MM100 de 150m



LOCALISATION DE LA PRISE DE VUE

DEMANDE
 D'AUTORISATION UNIQUE
 PIÈCES COMPLÉMENTAIRES

SIGNATURE :

I'M IN ARCHITECTURE
 80 rue du Faubourg Saint Denis 75010 PARIS
 06 71 15 45 63 / im.in.archi@gmx.com
 SARL au capital de 16500€
 533 863 940 R.C.S. PARIS

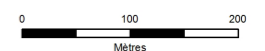
PARC EOLIEN
 «DE LA SEPE DES NOUES»
 COMMUNE DE BLACY

MAITRE D'OUVRAGE:

S.E.P.E. «DES NOUES»
 1, Rue de Berne - Espace Européen de
 l'entreprise - Les Terrasses de l'Europe -
 67300 Schiltigheim
 S.A.R.L. au capital de 15 000,000€
 RCS de Strasbourg TI sous le n° 808 404 263

LEGENDE :

- Position du point de vue
- Angle de vue
- Parcelle
- Accès Machine
- Aire de Grutage
- Chemins Existant
- Chemins à Créer
- Montage Flèche
- Zone de Non Culture
- Poste de Livraison
- SEPE des Noues

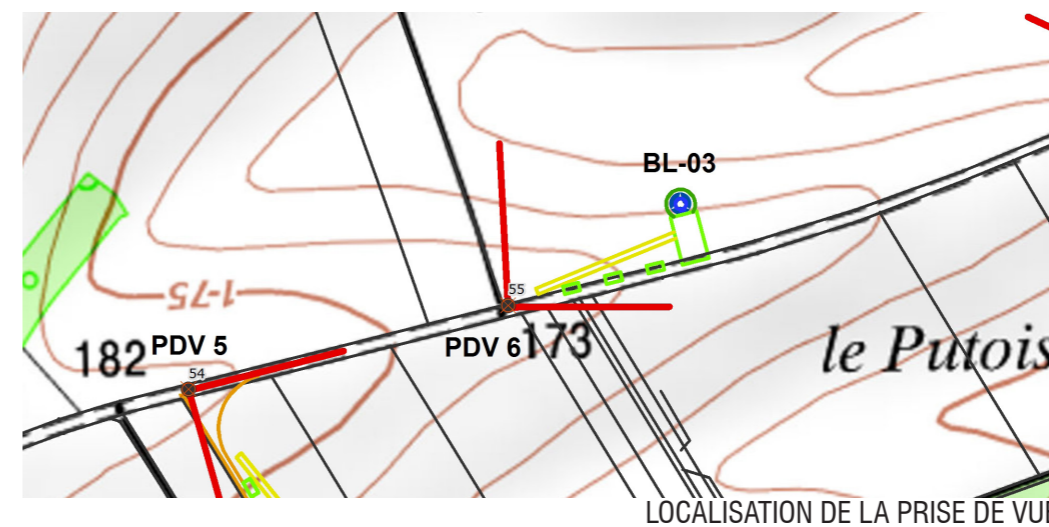


INSERTION DU
 PROJET DANS SON
 ENVIRONNEMENT
 BL-02



PHOTOMONTAGE 6

Vue depuis la voie communale n°2 de Sompuis
 POINT DE VUE 6 - Rapproché sur Éolienne BL-03
 Angle de vue : 90°
 Distance : 180m



**DEMANDE
 D'AUTORISATION UNIQUE
 PIÈCES COMPLÉMENTAIRES**

SIGNATURE :

I'M IN ARCHITECTURE
 80 rue du Faubourg Saint Denis 75010 PARIS
 06 71 15 45 63 / im.in.archi@gmx.com
 SARL au capital de 16500€
 533 863 940 R.C.S. PARIS

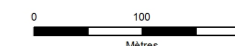
**PARC EOLIEN
 «DE LA SEPE DES NOUES»
 COMMUNE DE BLACY**

MAITRE D'OUVRAGE:

S.E.P.E. «DES NOUES»
 1, Rue de Berne - Espace Européen de
 l'entreprise - Les Terrasses de l'Europe -
 67300 Schiltigheim
 S.A.R.L. au capital de 15 000,000€
 RCS de Strasbourg TI sous le n° 808 404 263

LEGENDE :

- Position du point de vue
- Angle de vue
- Parcellaire
- Accès Machine
- Aire de Grutage
- Chemins Existant
- Chemins à Créer
- Montage Flèche
- Zone de Non Culture
- Poste de Livraison
- SEPE des Noues

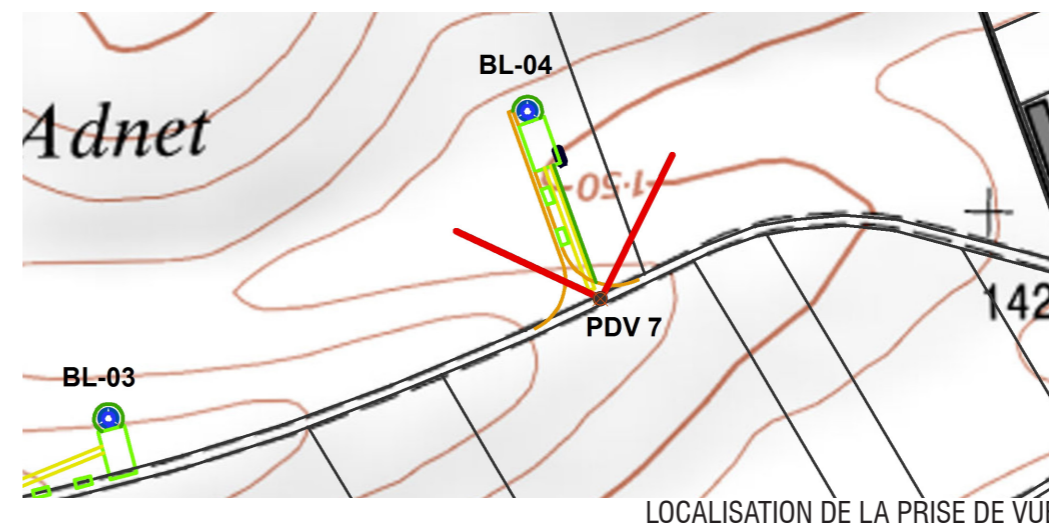


**INSERTION DU
 PROJET DANS SON
 ENVIRONNEMENT
 BL-03**



PHOTOMONTAGE 7

Vue depuis la voie communale n°2 de Sompuis
 POINT DE VUE 6 - Rapproché sur Éolienne BL-03
 Angle de vue : 90°
 Distance : 180m



LOCALISATION DE LA PRISE DE VUE

**DEMANDE
 D'AUTORISATION UNIQUE
 PIÈCES COMPLÉMENTAIRES**

SIGNATURE :

I'M IN ARCHITECTURE
 80 rue du Faubourg Saint Denis 75010 PARIS
 06 71 15 45 63 / im.in.archi@gmx.com
 SARL au capital de 16500€
 533 863 940 R.C.S. PARIS

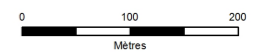
**PARC EOLIEN
 «DE LA SEPE DES NOUES»
 COMMUNE DE BLACY**

MAITRE D'OUVRAGE:

S.E.P.E. «DES NOUES»
 1, Rue de Berne - Espace Européen de
 l'entreprise - Les Terrasses de l'Europe -
 67300 Schiltigheim
 S.A.R.L. au capital de 15 000,000€
 RCS de Strasbourg TI sous le n° 808 404 263

LEGENDE :

- Position du point de vue
- Angle de vue
- Parcelle
- Accès Machine
- Aire de Grutage
- Chemins Existant
- Chemins à Créer
- Montage Flèche
- Zone de Non Culture
- Poste de Livraison
- SEPE des Noues



**INSERTION DU
 PROJET DANS SON
 ENVIRONNEMENT
 BL-04**

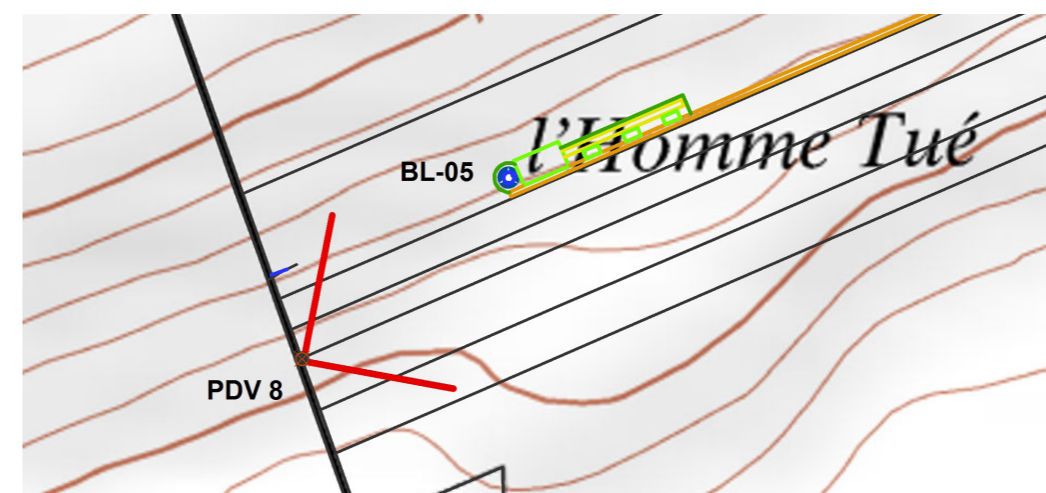


Point de vue 08 - Rapproché sur éolienne BL-05
 Implantation 7 éoliennes MM100 de 150m
 Angle de vue : 90°
 Distance : 240m

PHOTOMONTAGE 8

Vue depuis le chemin d'exploitation n°8 de la Noue Adnet
 POINT DE VUE 8 - Rapproché sur Éolienne BL-05
 Angle de vue : 90°
 Distance : 240m

BL01 MM100 de 130m
 BL-02 à BL-07 MM100 de 150m



LOCALISATION DE LA PRISE DE VUE

DEMANDE
 D'AUTORISATION UNIQUE
 PIÈCES COMPLÉMENTAIRES

SIGNATURE :

I'M IN ARCHITECTURE

80 rue du Faubourg Saint Denis 75010 PARIS
 06 71 15 45 63 / im.in.archi@gmx.com
 SARL au capital de 16500€
 533 863 940 R.C.S. PARIS

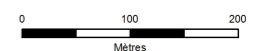
PARC EOLIEN
 «DE LA SEPE DES NOUES»
 COMMUNE DE BLACY

MAITRE D'OUVRAGE:

S.E.P.E. «DES NOUES»
 1, Rue de Berne - Espace Européen de
 l'entreprise - Les Terrasses de l'Europe -
 67300 Schiltigheim
 S.A.R.L. au capital de 15 000,000€
 RCS de Strasbourg TI sous le n° 808 404 263

LEGENDE :

- Position du point de vue
- Angle de vue
- Parcellaire
- Accès Machine
- Aire de Grutage
- Chemins Existant
- Chemins à Créer
- Montage Flèche
- Zone de Non Culture
- Poste de Livraison
- SEPE des Noues



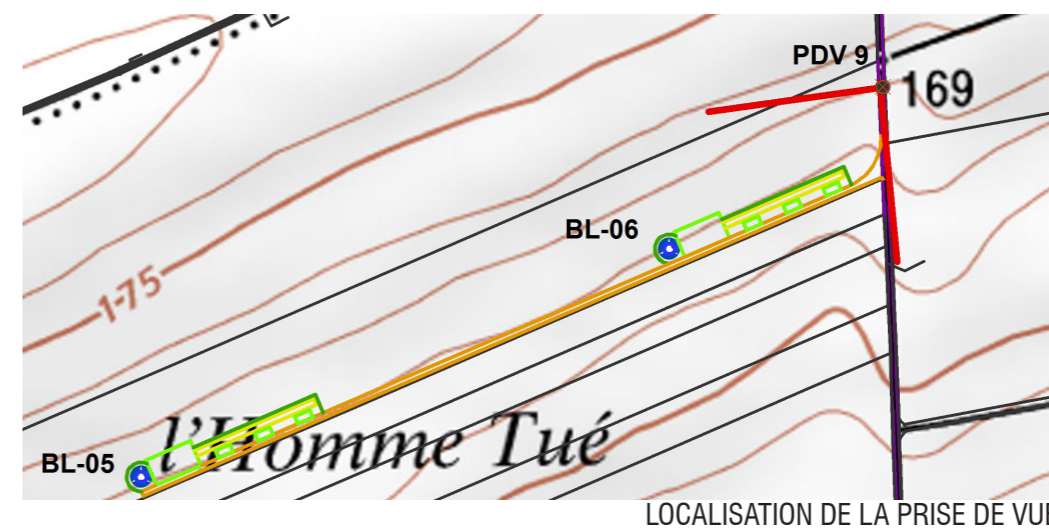
INSERTION DU
 PROJET DANS SON
 ENVIRONNEMENT
 BL-05



PHOTOMONTAGE 9

Vue depuis le chemin n°9 de l'Homme Tué
POINT DE VUE 9 - Rapproché sur Éolienne BL-06
 Angle de vue : 90°
 Distance : 250m

BL01 MM100 de 130m
 BL-02 à BL-07 MM100 de 150m



**DEMANDE
 D'AUTORISATION UNIQUE
 PIÈCES COMPLÉMENTAIRES**

SIGNATURE :

I'M IN ARCHITECTURE
 80 rue du Faubourg Saint Denis 75010 PARIS
 06 71 15 45 63 / im.in.archi@gmx.com
 SARL au capital de 16500€
 533 863 940 R.C.S. PARIS

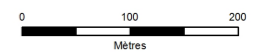
**PARC EOLIEN
 «DE LA SEPE DES NOUES»
 COMMUNE DE BLACY**

MAITRE D'OUVRAGE:

S.E.P.E. «DES NOUES»
 1, Rue de Berne - Espace Européen de
 l'entreprise - Les Terrasses de l'Europe -
 67300 Schiltigheim
 S.A.R.L. au capital de 15 000,000€
 RCS de Strasbourg TI sous le n° 808 404 263

LEGENDE :

- Position du point de vue
- Angle de vue
- Parcellaire
- Accès Machine
- Aire de Grutage
- Chemins Existant
- Chemins à Créer
- Montage Flèche
- Zone de Non Culture
- Poste de Livraison
- SEPE des Noues



**INSERTION DU
 PROJET DANS SON
 ENVIRONNEMENT
 BL-06**



**DEMANDE
D'AUTORISATION UNIQUE
PIECES COMPLEMENTAIRES**

SIGNATURE :

I'M IN ARCHITECTURE
80 rue du Faubourg Saint Denis 75010 PARIS
06 71 15 45 63 / im.in.archi@gmx.com
SARL au capital de 16500€
533 863 940 R.C.S. PARIS

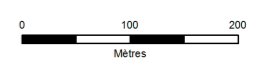
**PARC EOLIEN
«DE LA SEPE DES NOUES»
COMMUNE DE BLACY**

MAITRE D'OUVRAGE:

S.E.P.E. «DES NOUES»
1, Rue de Berne - Espace Européen de
l'entreprise - Les Terrasses de l'Europe -
67300 Schiltigheim
S.A.R.L. au capital de 15 000,000€
RCS de Strasbourg TI sous le n° 808 404 263

LEGENDE :

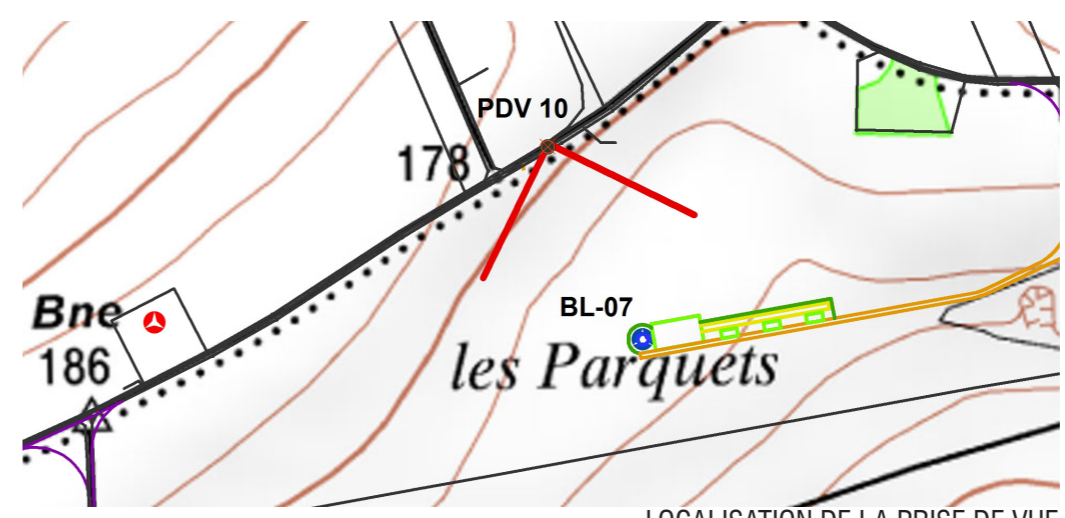
- Position du point de vue
- Angle de vue
- Parcelle
- Accès Machine
- Aire de Grutage
- Chemins Existant
- Chemins à Créer
- Montage Flèche
- Zone de Non Culture
- Poste de Livraison
- SEPE des Noues



**INSERTION DU
PROJET DANS SON
ENVIRONNEMENT
BL-07**

PHOTOMONTAGE 10

Vue depuis le chemin d'exploitation n°44 Finet de chemin Blacy et d'exploitation Maisons-en-Champagne
POINT DE VUE 10 - Rapproché sur Éolienne BL-07
Angle de vue : 90°
Distance : 195m



LOCALISATION DE LA PRISE DE VUE

Parc Eolien «DE LA SEPE DES NOUES» Commune de BLACY

AU 10.6. ENVIRONNEMENT PROCHE

DEMANDE D'AUTORISATION UNIQUE PIECES COMPLEMENTAIRES

SIGNATURE :


I'M IN ARCHITECTURE
80 rue du Faubourg Saint Denis 75010 PARIS
06 71 15 45 63 / im.in.archi@gmx.com
SARL au capital de 16500€
533 863 940 R.C.S. PARIS

**PARC EOLIEN
«DE LA SEPE DES NOUES»
COMMUNE DE BLACY**

MAITRE D'OUVRAGE:

S.E.P.E. «DES NOUES»
1, Rue de Berne - Espace Européen de
l'entreprise - Les Terrasses de l'Europe -
67300 Schiltigheim
S.A.R.L. au capital de 15 000,000€
RCS de Strasbourg TI sous le n° 808 404 263

LEGENDE :

DEMANDE
D'AUTORISATION UNIQUE
PIECES COMPLEMENTAIRES

SIGNATURE :

I'M IN ARCHITECTURE
80 rue du Faubourg Saint Denis 75010 PARIS
06 71 15 45 63 / im.in.archi@gmx.com
SARL au capital de 16500€
533 863 940 R.C.S. PARIS

PARC EOLIEN
«DE LA SEPE DES NOUES»
COMMUNE DE BLACY

MAITRE D'OUVRAGE:

S.E.P.E. «DES NOUES»
1, Rue de Berne - Espace Européen de
l'entreprise - Les Terrasses de l'Europe -
67300 Schiltigheim
S.A.R.L. au capital de 15 000,000€
RCS de Strasbourg TI sous le n° 808 404 263

LEGENDE :

- Position du point de vue
- Angle de vue
- Parcelle
- Accès Machine
- Aire de Grutage
- Chemins Existant
- Chemins à Créer
- Montage Flèche
- Zone de Non Culture
- Poste de Livraison
- SEPE des Noues

0 100 200
Mètres

ENVIRONNEMENT
PROCHE
BL-01

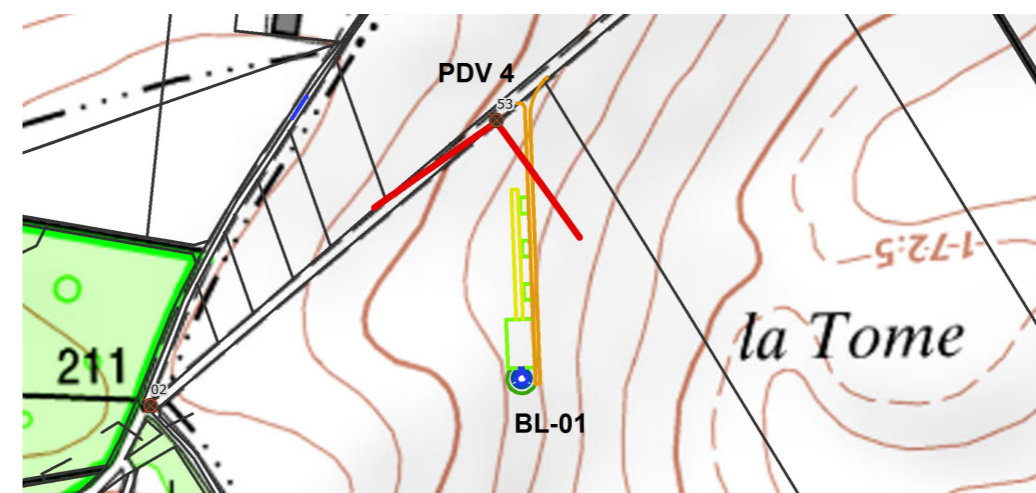
AU 10.6
PAGE 147 / 221



Point de vue 04 - Rapproché sur éolienne BL-01
Implantation 7 éoliennes MM100 de 150m
Angle de vue : 207°
Distance : 390m

PHOTOGRAPHIE 4

Vue depuis la voie communale n°2 de Sompuis
POINT DE VUE 4 - Rapproché sur Éolienne BL-01
Angle de vue : 90°
Distance : 390m



LOCALISATION DE LA PRISE DE VUE

DEMANDE
D'AUTORISATION UNIQUE
PIECES COMPLEMENTAIRES

SIGNATURE :

I'M IN ARCHITECTURE
80 rue du Faubourg Saint Denis 75010 PARIS
06 71 15 45 63 / im.in.archi@gmx.com
SARL au capital de 16500€
533 863 940 R.C.S. PARIS

PARC EOLIEN
«DE LA SEPE DES NOUES»
COMMUNE DE BLACY

MAITRE D'OUVRAGE:

S.E.P.E. «DES NOUES»
1, Rue de Berne - Espace Européen de
l'entreprise - Les Terrasses de l'Europe -
67300 Schiltigheim
S.A.R.L. au capital de 15 000,000€
RCS de Strasbourg TI sous le n° 808 404 263

LEGENDE :

- Position du point de vue
- Angle de vue
- Parcelle
- Accès Machine
- Aire de Grutage
- Chemins Existant
- Chemins à Créer
- Montage Flèche
- Zone de Non Culture
- Poste de Livraison
- SEPE des Noues

0 100 200
Mètres

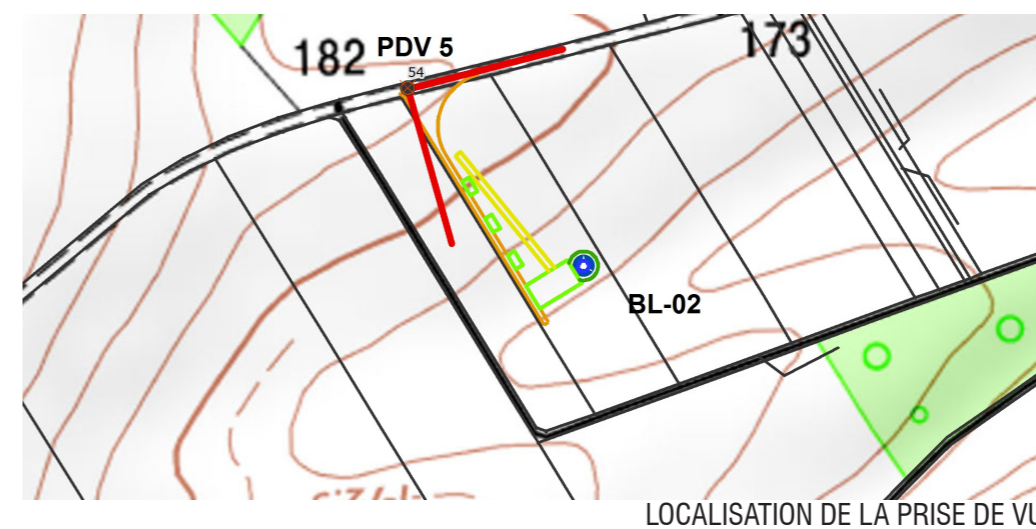
ENVIRONNEMENT
PROCHE
BL-02

AU 10.6
PAGE 148 / 221



PHOTOGRAPHIE 5

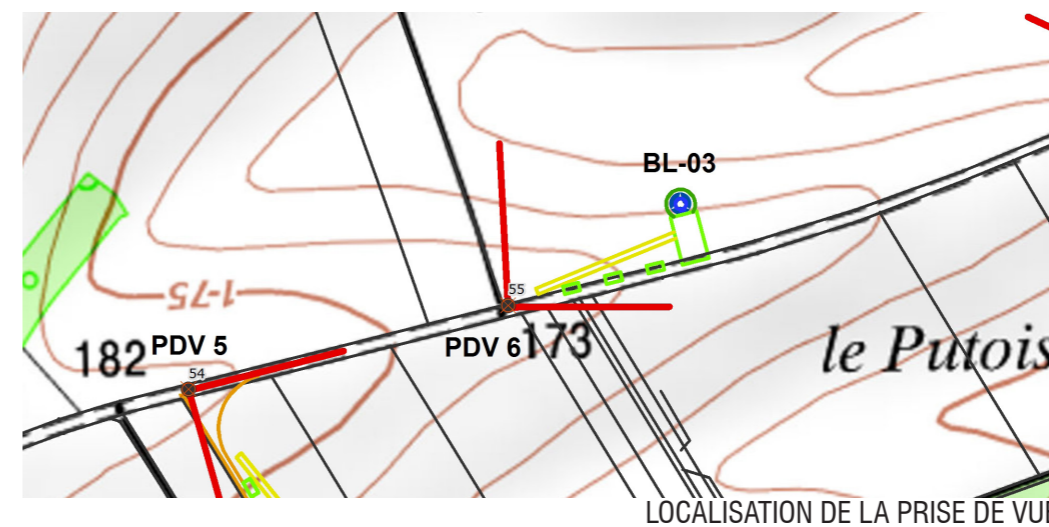
Vue depuis la voie communale n°2 de Sompuis
POINT DE VUE 5 - Rapproché sur Éolienne BL-02
Angle de vue : 90°
Distance : 135m





PHOTOGRAPHIE 6

Vue depuis la voie communale n°2 de Sompuis
POINT DE VUE 6 - Rapproché sur Éolienne BL-03
 Angle de vue : 90°
 Distance : 180m



**DEMANDE
 D'AUTORISATION UNIQUE
 PIÈCES COMPLÉMENTAIRES**

SIGNATURE :

I'M IN ARCHITECTURE
 80 rue du Faubourg Saint Denis 75010 PARIS
 06 71 15 45 63 / im.in.archi@gmx.com
 SARL au capital de 16500€
 533 863 940 R.C.S. PARIS

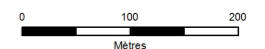
**PARC EOLIEN
 «DE LA SEPE DES NOUES»
 COMMUNE DE BLACY**

MAITRE D'OUVRAGE:

S.E.P.E. «DES NOUES»
 1, Rue de Berne - Espace Européen de
 l'entreprise - Les Terrasses de l'Europe -
 67300 Schiltigheim
 S.A.R.L. au capital de 15 000,000€
 RCS de Strasbourg TI sous le n° 808 404 263

LEGENDE :

- Position du point de vue
- Angle de vue
- Parcelle
- Accès Machine
- Aire de Grutage
- Chemins Existants
- Chemins à Créer
- Montage Flèche
- Zone de Non Culture
- Poste de Livraison
- SEPE des Noues

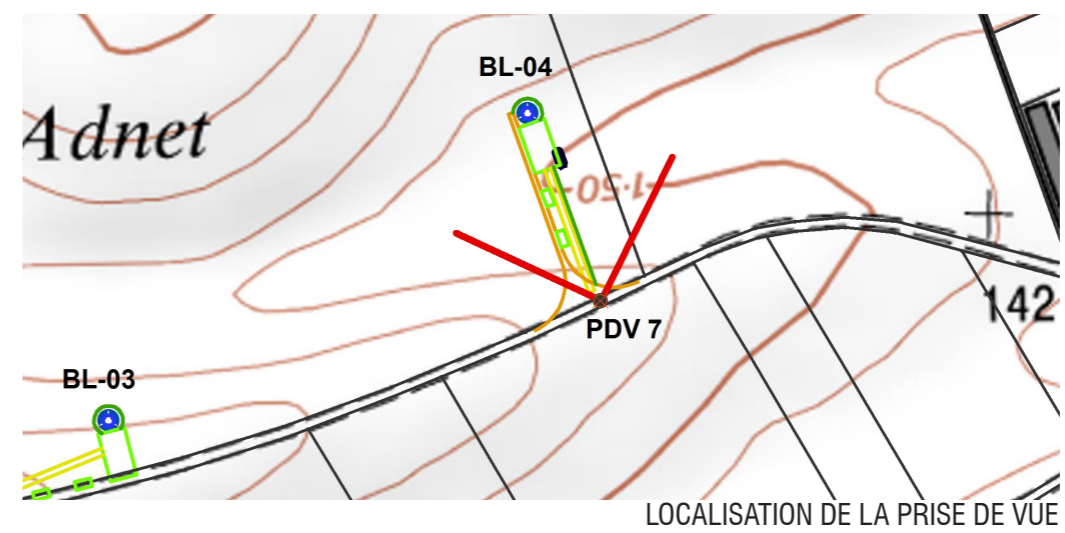


**ENVIRONNEMENT
 PROCHE
 BL-03**



PHOTOGRAPHIE 7

Vue depuis la voie communale n°2 de Sompuis
 POINT DE VUE 6 - Rapproché sur Éolienne BL-03
 Angle de vue : 90°
 Distance : 180m



LOCALISATION DE LA PRISE DE VUE

**DEMANDE
 D'AUTORISATION UNIQUE
 PIÈCES COMPLÉMENTAIRES**

SIGNATURE :

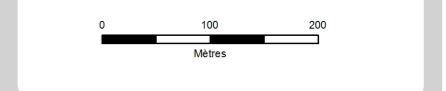
[Handwritten signature]
I'M IN ARCHITECTURE
 80 rue du Faubourg Saint Denis 75010 PARIS
 06 71 15 45 63 / im.in.archi@gmx.com
 SARL au capital de 16500€
 533 863 940 R.C.S. PARIS

**PARC EOLIEN
 «DE LA SEPE DES NOUES»
 COMMUNE DE BLACY**

MAITRE D'OUVRAGE:
 S.E.P.E. «DES NOUES»
 1, Rue de Berne - Espace Européen de
 l'entreprise - Les Terrasses de l'Europe -
 67300 Schiltigheim
 S.A.R.L. au capital de 15 000,000€
 RCS de Strasbourg TI sous le n° 808 404 263

LEGENDE :

- Position du point de vue
- Angle de vue
- Parcelle
- Accès Machine
- Aire de Grutage
- Chemins Existant
- Chemins à Créer
- Montage Flèche
- Zone de Non Culture
- Poste de Livraison
- SEPE des Noues



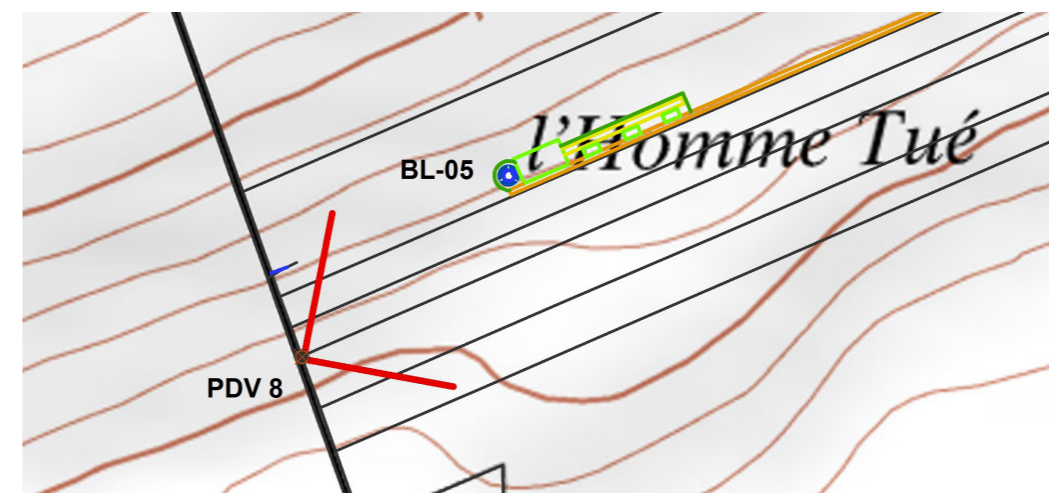
**ENVIRONNEMENT
 PROCHE
 BL-04**



Point de vue 08 - Rapproché sur éolienne BL-05
 Implantation 7 éoliennes MM100 de 150m
 Angle de vue : 172°
 Distance : 240m

PHOTOGRAPHIE 8

Vue depuis le chemin d'exploitation n°8 de la Noue Adnet
 POINT DE VUE 8 - Rapproché sur Éolienne BL-05
 Angle de vue : 90°
 Distance : 240m



LOCALISATION DE LA PRISE DE VUE

DEMANDE
 D'AUTORISATION UNIQUE
 PIÈCES COMPLÉMENTAIRES

SIGNATURE :

I'M IN ARCHITECTURE

80 rue du Faubourg Saint Denis 75010 PARIS
 06 71 15 45 63 / im.in.archi@gmx.com
 SARL au capital de 16500€
 533 863 940 R.C.S. PARIS

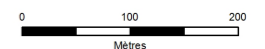
PARC EOLIEN
 «DE LA SEPE DES NOUES»
 COMMUNE DE BLACY

MAITRE D'OUVRAGE:

S.E.P.E. «DES NOUES»
 1, Rue de Berne - Espace Européen de
 l'entreprise - Les Terrasses de l'Europe -
 67300 Schiltigheim
 S.A.R.L. au capital de 15 000,000€
 RCS de Strasbourg TI sous le n° 808 404 263

LEGENDE :

- Position du point de vue
- Angle de vue
- Parcellaire
- Accès Machine
- Aire de Grutage
- Chemins Existant
- Chemins à Créer
- Montage Flèche
- Zone de Non Culture
- Poste de Livraison
- SEPE des Noues



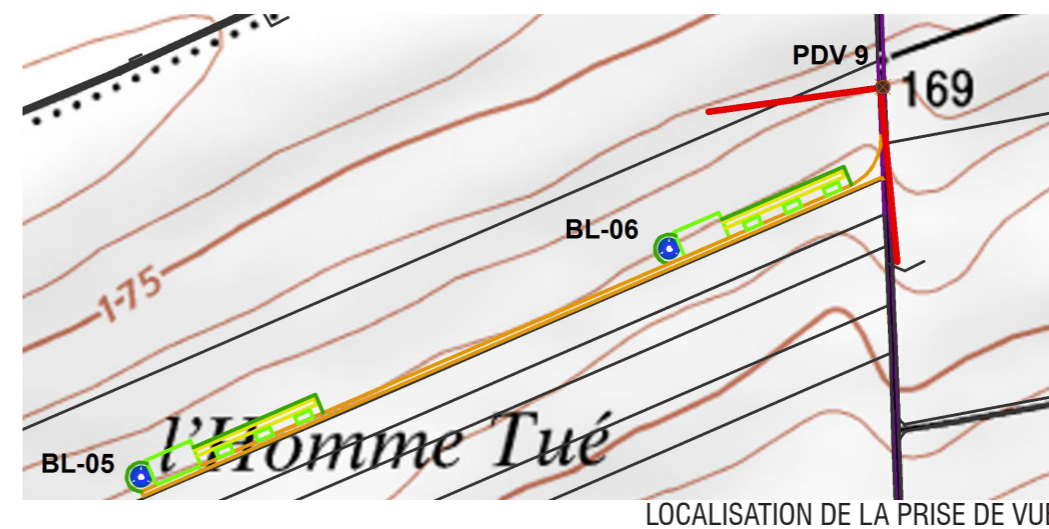
ENVIRONNEMENT
 PROCHE
 BL-05



Point de vue 09 - Rapproché sur éolienne BL-06
 Implantation 7 éoliennes MM100 de 150m
 Angle de vue : 194°
 Distance : 250m

PHOTOGRAPHIE 9

Vue depuis le chemin n°9 de l'Homme Tué
 POINT DE VUE 9 - Rapproché sur Éolienne BL-06
 Angle de vue : 90°
 Distance : 250m



LOCALISATION DE LA PRISE DE VUE

DEMANDE
 D'AUTORISATION UNIQUE
 PIÈCES COMPLÉMENTAIRES

SIGNATURE :

I'M IN ARCHITECTURE
 80 rue du Faubourg Saint Denis 75010 PARIS
 06 71 15 45 63 / im.in.archi@gmx.com
 SARL au capital de 16500€
 533 863 940 R.C.S. PARIS

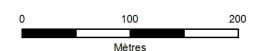
PARC EOLIEN
 «DE LA SEPE DES NOUES»
 COMMUNE DE BLACY

MAITRE D'OUVRAGE:

S.E.P.E. «DES NOUES»
 1, Rue de Berne - Espace Européen de
 l'entreprise - Les Terrasses de l'Europe -
 67300 Schiltigheim
 S.A.R.L. au capital de 15 000,000€
 RCS de Strasbourg TI sous le n° 808 404 263

LEGENDE :

- Position du point de vue
- Angle de vue
- Parcelle
- Accès Machine
- Aire de Grutage
- Chemins Existant
- Chemins à Créer
- Montage Flèche
- Zone de Non Culture
- Poste de Livraison
- SEPE des Noues

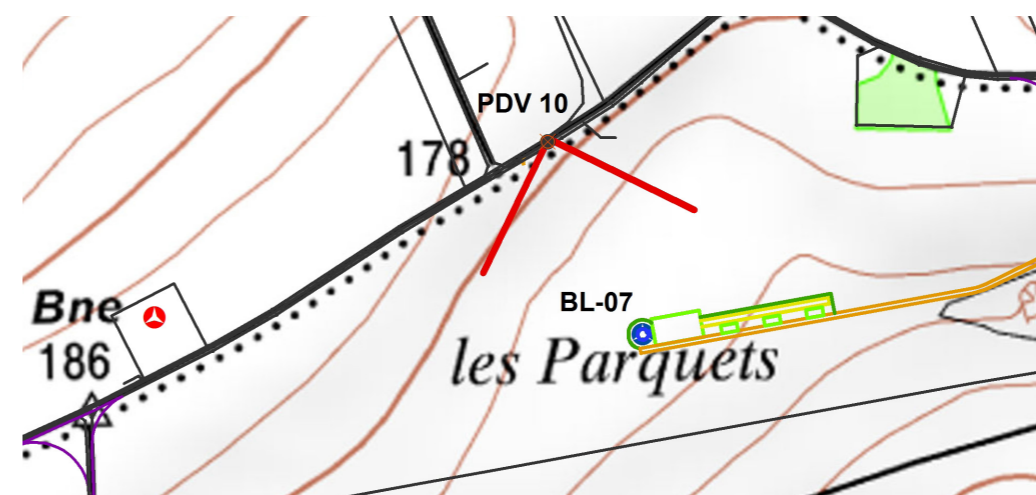


ENVIRONNEMENT
 PROCHE
 BL-06



PHOTOGRAPHIE 10

Vue depuis le chemin d'exploitation n°44 Finet de chemin Blacy et d'exploitation Maisons-en-Champagne
 POINT DE VUE 10 - Rapproché sur Éolienne BL-07
 Angle de vue : 90°
 Distance : 195m



LOCALISATION DE LA PRISE DE VUE

**DEMANDE
 D'AUTORISATION UNIQUE
 PIÈCES COMPLÉMENTAIRES**

SIGNATURE :

I'M IN ARCHITECTURE
 80 rue du Faubourg Saint Denis 75010 PARIS
 06 71 15 45 63 / im.in.archi@gmx.com
 SARL au capital de 16500€
 533 863 940 R.C.S. PARIS

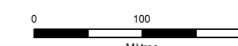
**PARC EOLIEN
 «DE LA SEPE DES NOUES»
 COMMUNE DE BLACY**

MAITRE D'OUVRAGE:

S.E.P.E. «DES NOUES»
 1, Rue de Berne - Espace Européen de
 l'entreprise - Les Terrasses de l'Europe -
 67300 Schiltigheim
 S.A.R.L. au capital de 15 000,000€
 RCS de Strasbourg TI sous le n° 808 404 263

LEGENDE :

- Position du point de vue
- Angle de vue
- Parcelle
- Accès Machine
- Aire de Grutage
- Chemins Existant
- Chemins à Créer
- Montage Flèche
- Zone de Non Culture
- Poste de Livraison
- SEPE des Noues



**ENVIRONNEMENT
 PROCHE
 BL-07**

Parc Eolien «DE LA SEPE DES NOUES» Commune de BLACY

AU 10.7. PAYSAGE LOINTAIN

DEMANDE D'AUTORISATION UNIQUE PIECES COMPLEMENTAIRES

SIGNATURE :


I'M IN ARCHITECTURE
80 rue du Faubourg Saint Denis 75010 PARIS
06 71 15 45 63 / im.in.archi@gmx.com
SARL au capital de 16500€
533 863 940 R.C.S. PARIS

**PARC EOLIEN
«DE LA SEPE DES NOUES»
COMMUNE DE BLACY**

MAITRE D'OUVRAGE:

S.E.P.E. «DES NOUES»
1, Rue de Berne - Espace Européen de
l'entreprise - Les Terrasses de l'Europe -
67300 Schiltigheim
S.A.R.L. au capital de 15 000,000€
RCS de Strasbourg TI sous le n° 808 404 263

LEGENDE :

DEMANDE
D'AUTORISATION UNIQUE
PIECES COMPLEMENTAIRES

SIGNATURE :

I'M IN ARCHITECTURE
80 rue du Faubourg Saint Denis 75010 PARIS
06 71 15 45 63 / im.in.archi@gmx.com
SARL au capital de 16500€
533 863 940 R.C.S. PARIS

PARC EOLIEN
«DE LA SEPE DES NOUES»
COMMUNE DE BLACY

MAITRE D'OUVRAGE:

S.E.P.E. «DES NOUES»
1, Rue de Berne - Espace Européen de
l'entreprise - Les Terrasses de l'Europe -
67300 Schiltigheim
S.A.R.L. au capital de 15 000,000€
RCS de Strasbourg TI sous le n° 808 404 263

LEGENDE :

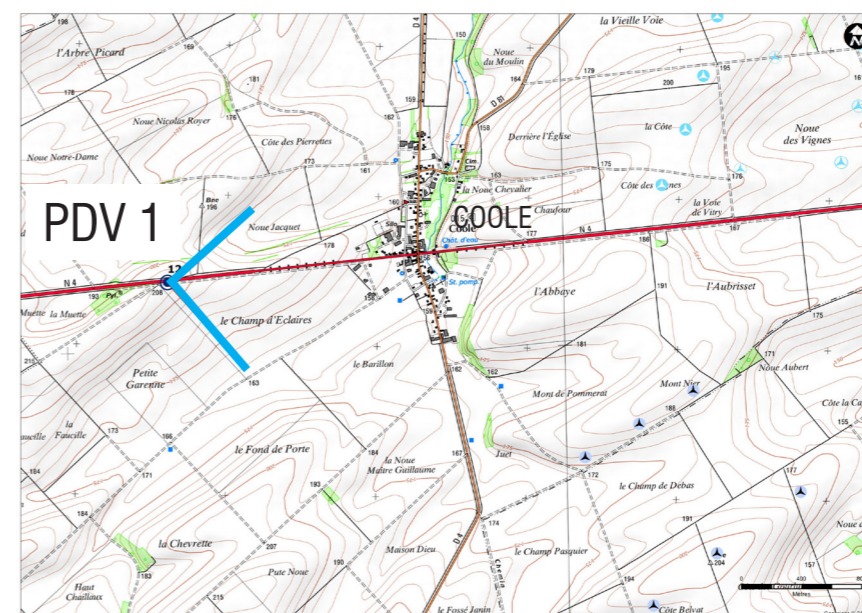
**PAYSAGE
LOINTAIN**

AU 10.7
PAGE 155 / 221



PHOTOGRAPHIE 1

Vue depuis la RN4 à proximité de Coole
POINT DE VUE 1 - Éloignée sur le parc éolien de la SEPE DES NOUES
angle de vue : 90°
Distance : 6610 à 8840 m



LOCALISATION DE LA PRISE DE VUE

DEMANDE
D'AUTORISATION UNIQUE
PIECES COMPLEMENTAIRES

SIGNATURE :

I'M IN ARCHITECTURE
80 rue du Faubourg Saint Denis 75010 PARIS
06 71 15 45 63 / im.in.archi@gmx.com
SARL au capital de 16500€
533 863 940 R.C.S. PARIS

PARC EOLIEN
«DE LA SEPE DES NOUES»
COMMUNE DE BLACY

MAITRE D'OUVRAGE:

S.E.P.E. «DES NOUES»
1, Rue de Berne - Espace Européen de
l'entreprise - Les Terrasses de l'Europe -
67300 Schiltigheim
S.A.R.L. au capital de 15 000,000€
RCS de Strasbourg TI sous le n° 808 404 263

LEGENDE :

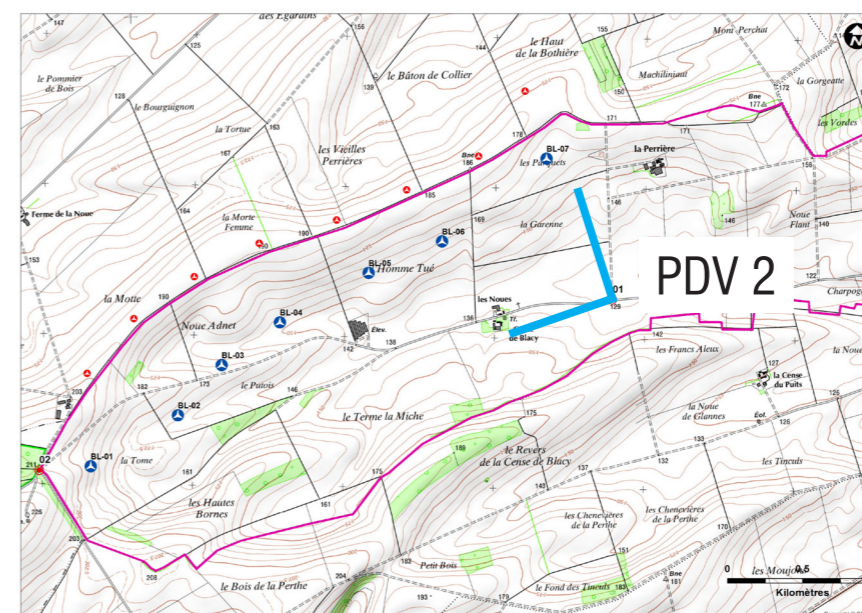
PAYSAGE
LOINTAIN

AU 10.7
PAGE 156 / 221



PHOTOGRAPHIE 2

Vue depuis la voie communale n°2 de Sompuis, à proximité de Cense de Blacy
POINT DE VUE 2 - Éloignée sur le parc éolien de la SEPE DES NOUES
angle de vue : 90°
Distance : 1030 à 3560 m



LOCALISATION DE LA PRISE DE VUE

DEMANDE
D'AUTORISATION UNIQUE
PIECES COMPLEMENTAIRES

SIGNATURE :

I'M IN ARCHITECTURE
80 rue du Faubourg Saint Denis 75010 PARIS
06 71 15 45 63 / im.in.archi@gmx.com
SARL au capital de 16500€
533 863 940 R.C.S. PARIS

PARC EOLIEN
«DE LA SEPE DES NOUES»
COMMUNE DE BLACY

MAITRE D'OUVRAGE:

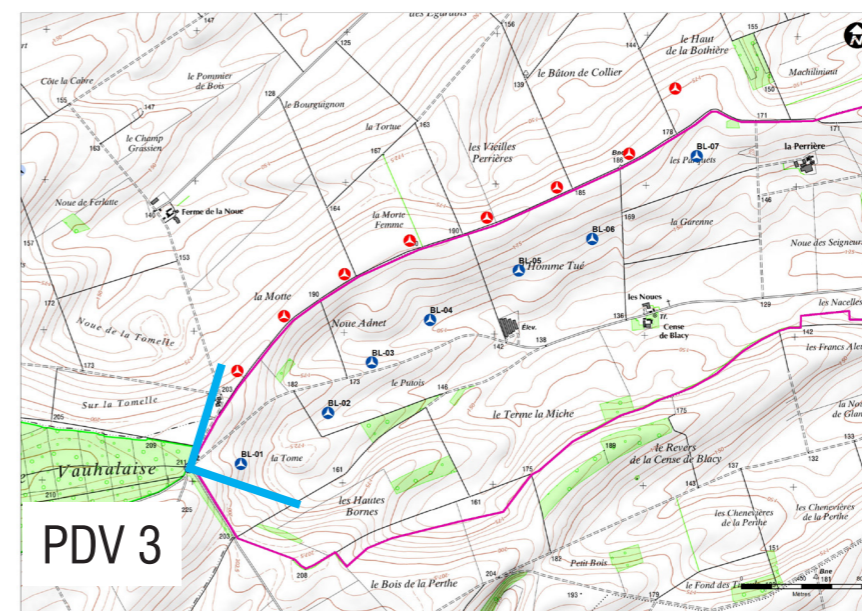
S.E.P.E. «DES NOUES»
1, Rue de Berne - Espace Européen de
l'entreprise - Les Terrasses de l'Europe -
67300 Schiltigheim
S.A.R.L. au capital de 15 000,000€
RCS de Strasbourg TI sous le n° 808 404 263

LEGENDE :



PHOTOGRAPHIE 3

Vue depuis la lisière de forêt domaniale de Vauhalaise
POINT DE VUE 3 - Éloignée sur le parc éolien de la SEPE DES NOUES
angle de vue: 90°
Distance : 340 à 3960 m



LOCALISATION DE LA PRISE DE VUE

PAYSAGE
LOINTAIN

AU 10.7
PAGE 157 / 221

Parc Eolien «DE LA SEPE DES NOUES» Commune de BLACY

PJ5. AVIS DU PROPRIÉTAIRE SUR LA REMISE EN ÉTAT DU SITE APRÈS DÉMONTÈLEMENT

DEMANDE D'AUTORISATION UNIQUE PIECES COMPLEMENTAIRES

SIGNATURE :


I'M IN ARCHITECTURE
80 rue du Faubourg Saint Denis 75010 PARIS
06 71 15 45 63 / im.in.archi@gmx.com
SARL au capital de 16500€
533 863 940 R.C.S. PARIS

**PARC EOLIEN
«DE LA SEPE DES NOUES»
COMMUNE DE BLACY**

MAITRE D'OUVRAGE:

S.E.P.E. «DES NOUES»
1, Rue de Berne - Espace Européen de
l'entreprise - Les Terrasses de l'Europe -
67300 Schiltigheim
S.A.R.L. au capital de 15 000,000€
RCS de Strasbourg TI sous le n° 808 404 263

LEGENDE :

PJ 5

PAGE 158 / 221

DEMANDE
D'AUTORISATION UNIQUE
PIECES COMPLEMENTAIRES

SIGNATURE :

I'M IN ARCHITECTURE

80 rue du Faubourg Saint Denis 75010 PARIS
06 71 15 45 63 // im.in.archi@gmx.com
SARL au capital de 16500€
533 863 940 R.C.S. PARIS

PARC EOLIEN
«DE LA SEPE DES NOUES»
COMMUNE DE BLACY

MAITRE D'OUVRAGE:

S.E.P.E. «DES NOUES»
1, Rue de Berne - Espace Européen de
l'entreprise - Les Terrasses de l'Europe -
67300 Schiltigheim
S.A.R.L. au capital de 15 000,000€
RCS de Strasbourg TI sous le n° 808 404 263

LEGENDE :

| Numéro de l'Eolienne | Servitude(s) | Commune | section cadastrale | Parcelle | Propriétaire(s) concerné(s) | | | | | |
|----------------------|---|---------------------|--------------------|----------|--|-------------------|-------|----|----|--------------------------------------|
| BL-01 | Implantation éolienne + aire de grutage + câble + angle de braquage | Blacy | ZA | 45 | Rallet Marie-Paule | | | | | |
| | | | | | Rallet Aurélien (nu) | | | | | |
| | | | | | Rallet Aubin (nu, représenté par sa maman) | | | | | |
| / | Câble | Blacy | ZA | 46 | Blanchard Françoise (usu) | | | | | |
| | | | | | Miriaux Pascale (Nu) | | | | | |
| / | Câble | Blacy | ZA | 47 | Oudart Bernard | | | | | |
| BL-02 | Implantation éolienne + aire de grutage + câble + angle de braquage | Blacy | ZA | 51 | Cartier Gilbert | | | | | |
| | | | | | / | câble | Blacy | ZA | 50 | Blanchard Françoise |
| | | | | | / | cable + surplomb | Blacy | ZA | 52 | Monsieur Cartier |
| | | | | | / | Câble | Blacy | ZA | 53 | Feuilly Laurant Feuilly Geneviève |
| BL-03 | Implantation éolienne + aire de grutage + câble | Blacy | ZA | 9 | GFA GERARD-PESTRE | | | | | |
| BL-04 | Implantation éolienne + aire de grutage + câble + PDL | Blacy | ZA | 9 | GFA GERARD-PESTRE | | | | | |
| BL-05 | Implantation éolienne + aire de grutage + câble | Blacy | ZA | 17 | Girardin Françoise | | | | | |
| BL-06 | Implantation éolienne + aire de grutage + câble | Blacy | ZA | 17 | Girardin Françoise | | | | | |
| / | surplomb * 2 de BL05 et BL06 | Blacy | ZA | 16 | Matras George | | | | | |
| / | surplomb * 2 de BL05 et BL06 | Blacy | ZA | 15 | Ducharme Pierre | | | | | |
| / | Angle de braquage | Blacy | ZA | 69 | GFA GERARD-PESTRE | | | | | |
| / | Angle de braquage + cable | Blacy | ZA | 18 | Madame Barbier | | | | | |
| / | câble | Blacy | ZA | 64 | Lefèvre Jean Lefèvre Claude | | | | | |
| | | | | | Bertron Solange Valentin Elisabeth | | | | | |
| / | Angle de braquage | Blacy | ZA | 26 | | | | | | |
| BL-07 | Implantation éolienne + aire de grutage + câble + angle de braquage | Blacy | ZA | 63 | Lefèvre Claude | | | | | |
| | | | | | / | Angle de braquage | Blacy | ZB | 54 | GFA de la Perrière |
| / | Convois + câble | Blacy | | | AF : Jean Lefèvre | | | | | |
| / | Convois | Maison en Champagne | | | AF : Rallet Dominique | | | | | |
| / | Convois + câble | Blacy | | | Commune : Maire M. Fontaine | | | | | |

AVIS
SUR LA REMISE
EN ÉTAT DU SITE

PJ 5

PAGE 159 / 221

OSTWIND

OSTWIND INTERNATIONAL S.A.S.
Espace Européen de l'Entreprise
« Les terrasses de l'Europe »
1, rue de Berne
F-67300 SCHILTIGHEIM
Tél. +33 (0)3 90 22 73 40
Fax +33 (0)3 90 20 09 48
Email : info@ostwind.fr
Internet : www.ostwind.fr

OSTWIND INTERNATIONAL S.A.S.
Espace Européen de l'Entreprise
« Les terrasses de l'Europe »
1, rue de Berne
F-67300 SCHILTIGHEIM

Objet : Projet éolien / Consultation conditions de démantèlement

Madame, Monsieur,

Vous avez conclu avec la société OSTWIND un contrat de promesse de bail qui, en cas d'obtention du permis de construire et de l'autorisation d'exploiter du parc éolien, conduira à l'implantation d'une éolienne sur vos terres et au versement d'un loyer.

Dans le cadre de ce projet éolien développé sur la commune de Blacy, il nous est nécessaire de vous consulter de façon anticipée au sujet des dispositions de démantèlement du parc éolien après exploitation.

En effet, à l'issue de la première phase d'exploitation de 25 ans, le parc pourra alors soit être reconduit pour une nouvelle période d'exploitation, soit être démantelé. C'est en prévision de ce second cas que nous souhaitons dès à présent recueillir votre avis quant aux modalités de remise en état du site.

Sachez qu'à ce sujet, la réglementation impose par l'arrêté du 26 août 2011 des conditions précises de démantèlement et de remise en état du site après exploitation :

Arrêté du 26 août 2011 relatif à la remise en état [...] pour les installations de production d'électricité utilisant l'énergie mécanique du vent

Article 1

Les opérations de démantèlement et de remise en état des installations de production d'électricité utilisant l'énergie mécanique du vent prévues à l'article R. 553-6 du code de l'environnement comprennent :

1. Le démantèlement des installations de production d'électricité, y compris le « système de raccordement au réseau ».
 2. L'excavation des fondations et le remplacement par des terres de caractéristiques comparables aux terres en place à proximité de l'installation :
 - sur une profondeur minimale de 30 centimètres lorsque les terrains ne sont pas utilisés pour un usage agricole au titre du document d'urbanisme opposable et que la présence de roche massive ne permet pas une excavation plus importante ;
 - sur une profondeur minimale de 2 mètres dans les terrains à usage forestier au titre du document d'urbanisme opposable ;
 - sur une profondeur minimale de 1 mètre dans les autres cas.
 3. La remise en état qui consiste en le décaissement des aires de grutage et des chemins d'accès sur une profondeur de 40 centimètres et le remplacement par des terres de caractéristiques comparables aux terres à proximité de l'installation, sauf si le propriétaire du terrain sur lequel est sise l'installation souhaite leur maintien en l'état.
- Les déchets de démolition et de démantèlement sont valorisés ou éliminés dans les filières dûment autorisées à cet effet.

La société OSTWIND s'engage à respecter les conditions réglementaires de démantèlement du parc éolien et de remise en état du site. Et votre approbation écrite nous est nécessaire pour compléter ce dossier avant l'instruction par les services de l'état.

Vous trouverez donc joint à ce courrier un exemple d'avis pour modèle.

Vous pouvez nous retourner votre avis par courrier à l'adresse ci-dessous :

S.A.S. au capital de 3250000 €, RCS Strasbourg B 428 604 318 , Siret 428 604 318 00041, Code APE 7112B
Numéro de TVA intracommunautaire FR 75 428 604 318
CAAV Strasbourg Entreprises 17206 00070 63006389837 15

Dans l'attente d'une réponse de votre part, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos respectueuses salutations.

Cédric Lachenal
Assistant développeur de
projets
OSTWIND

DEMANDE D'AUTORISATION UNIQUE PIECES COMPLEMENTAIRES

SIGNATURE :

I'M IN ARCHITECTURE
80 rue du Faubourg Saint Denis 75010 PARIS
06 71 15 45 63 / im.in.archi@gmx.com
SARL au capital de 16500€
533 863 940 R.C.S. PARIS

PARC EOLIEN «DE LA SEPE DES NOUES» COMMUNE DE BLACY

MAITRE D'OUVRAGE:

S.E.P.E. «DES NOUES»
1, Rue de Berne - Espace Européen de
l'entreprise - Les Terrasses de l'Europe -
67300 Schiltigheim
S.A.R.L. au capital de 15 000,000€
RCS de Strasbourg TI sous le n° 808 404 263

LEGENDE :

S ✓
ED

2/2

S.A.S. au capital de 3250000 €, RCS Strasbourg B 428 604 318 , Siret 428 604 318 00041, Code APE 7112B
Numéro de TVA intracommunautaire FR 75 428 604 318
CAAV Strasbourg Entreprises 17206 00070 63006389837 15

2/2

**AVIS
SUR LA REMISE
EN ÉTAT DU SITE**

PJ 5

PAGE 160 / 221

Nom et adresse : VALENTIN Solange . 6ème du 11 Novembre 1918
51400 Mommelon le Petit

DECORNE Elisabeth niece VALENTIN 6ème du 11 Novembre 1918
51400 Mommelon le Petit
SEPE des Noues

Le 20/02/2015

Objet : Démantèlement parc éolien – remise en état des lieux

Monsieur,

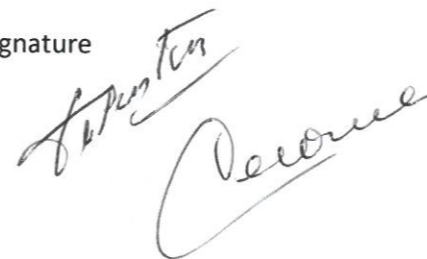
Je fais suite à votre courrier du 20/02/2015 sollicitant mon avis quant à la remise en état du site après démantèlement du parc éolien sur ma commune tel que stipulé au point 7 de l'article R.512-6 du Code de l'Environnement.

Vous vous êtes engagés en votre qualité d'exploitant du parc éolien à remettre en état le site conformément à la législation en vigueur.

Au vu des éléments que vous m'avez transmis et m'appuyant sur votre engagement, je déclare approuver la remise en état du site selon les dispositions règlementaires. Cette déclaration vaut avis sur l'état dans lequel devra être remis le site lors de l'arrêt définitif de l'installation au sens de l'article R 512-6 du Code de l'Environnement.

Je vous prie de croire, Monsieur, en l'assurance de ma considération distinguée.

Signature



DEMANDE
D'AUTORISATION UNIQUE
PIECES COMPLEMENTAIRES

SIGNATURE :



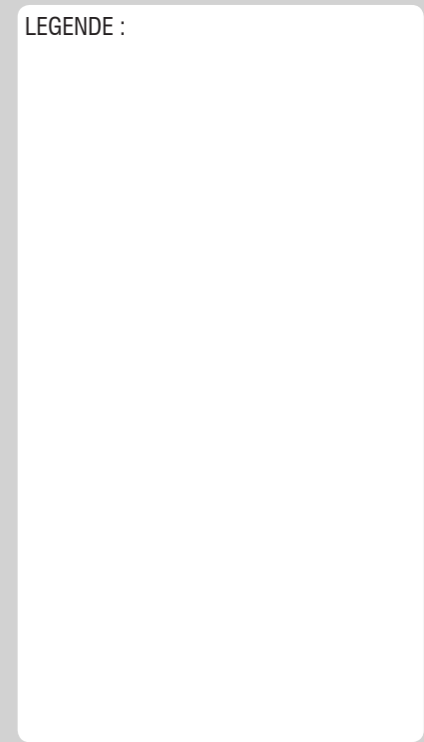
I'M IN ARCHITECTURE
80 rue du Faubourg Saint Denis 75010 PARIS
06 71 15 45 63 / im.in.archi@gmx.com
SARL au capital de 16500€
533 863 940 R.C.S. PARIS

PARC EOLIEN
«DE LA SEPE DES NOUES»
COMMUNE DE BLACY

MAITRE D'OUVRAGE:

S.E.P.E. «DES NOUES»
1, Rue de Berne - Espace Européen de
l'entreprise - Les Terrasses de l'Europe -
67300 Schiltigheim
S.A.R.L. au capital de 15 000,000€
RCS de Strasbourg TI sous le n° 808 404 263

LEGENDE :



**AVIS
SUR LA REMISE
EN ÉTAT DU SITE**

PJ 5

PAGE 161 / 221

OSTWIND

OSTWIND INTERNATIONAL S.A.S.
Espace Européen de l'Entreprise
« Les terrasses de l'Europe »
1, rue de Berne
F-67300 SCHILTIGHEIM
Tél. +33 (0)3 90 22 73 40
Fax +33 (0)3 90 20 09 48

Email : info@ostwind.fr
Internet : www.ostwind.fr

OSTWIND INTERNATIONAL S.A.S.
Espace Européen de l'Entreprise
« Les terrasses de l'Europe »
1, rue de Berne
F-67300 SCHILTIGHEIM

Objet : Projet éolien / Consultation conditions de démantèlement

Madame, Monsieur,

Vous avez conclu avec la société OSTWIND un contrat de promesse de bail qui, en cas d'obtention du permis de construire et de l'autorisation d'exploiter du parc éolien, conduira à l'implantation d'une éolienne sur vos terres et au versement d'un loyer.

Dans le cadre de ce projet éolien développé sur la commune de Blacy, il nous est nécessaire de vous consulter de façon anticipée au sujet des dispositions de démantèlement du parc éolien après exploitation.

En effet, à l'issue de la première phase d'exploitation de 25 ans, le parc pourra alors soit être reconduit pour une nouvelle période d'exploitation, soit être démantelé. C'est en prévision de ce second cas que nous souhaitons dès à présent recueillir votre avis quant aux modalités de remise en état du site.

Sachez qu'à ce sujet, la réglementation impose par l'arrêté du 26 août 2011 des conditions précises de démantèlement et de remise en état du site après exploitation :

Arrêté du 26 août 2011 relatif à la remise en état [...] pour les installations de production d'électricité utilisant l'énergie mécanique du vent

Article 1

Les opérations de démantèlement et de remise en état des installations de production d'électricité utilisant l'énergie mécanique du vent prévues à l'article R. 553-6 du code de l'environnement comprennent :

1. Le démantèlement des installations de production d'électricité, y compris le « système de raccordement au réseau ».
2. L'excavation des fondations et le remplacement par des terres de caractéristiques comparables aux terres en place à proximité de l'installation :
 - sur une profondeur minimale de 30 centimètres lorsque les terrains ne sont pas utilisés pour un usage agricole au titre du document d'urbanisme opposable et que la présence de roche massive ne permet pas une excavation plus importante ;
 - sur une profondeur minimale de 2 mètres dans les terrains à usage forestier au titre du document d'urbanisme opposable ;
 - sur une profondeur minimale de 1 mètre dans les autres cas.

3. La remise en état qui consiste en le décaissement des aires de grutage et des chemins d'accès sur une profondeur de 40 centimètres et le remplacement par des terres de caractéristiques comparables aux terres à proximité de l'installation, sauf si le propriétaire du terrain sur lequel est sise l'installation souhaite leur maintien en l'état.

Les déchets de démolition et de démantèlement sont valorisés ou éliminés dans les filières dûment autorisées à cet effet.

La société OSTWIND s'engage à respecter les conditions réglementaires de démantèlement du parc éolien et de remise en état du site. Et votre approbation écrite nous est nécessaire pour compléter ce dossier avant l'instruction par les services de l'état.

1/2

Vous trouverez donc joint à ce courrier un exemple d'avis pour modèle.

Vous pouvez nous retourner votre avis par courrier à l'adresse ci-dessous :

S.A.S. au capital de 3250000 €, RCS Strasbourg B 428 604 318 , Siret 428 604 318 00041, Code APE 7112B
Numéro de TVA intracommunautaire FR 75 428 604 318
CAAV Strasbourg Entreprises 17206 00070 63006389837 15

MFR

Dans l'attente d'une réponse de votre part, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos respectueuses salutations.

Cédric Lachenal
Assistant développeur de
projets
OSTWIND

DEMANDE D'AUTORISATION UNIQUE PIECES COMPLEMENTAIRES

SIGNATURE :

[Signature]
I'M IN ARCHITECTURE
80 rue du Faubourg Saint Denis 75010 PARIS
06 71 15 45 63 / im.in.archi@gmx.com
SARL au capital de 16500€
533 863 940 R.C.S. PARIS

PARC EOLIEN «DE LA SEPE DES NOUES» COMMUNE DE BLACY

MAITRE D'OUVRAGE:

S.E.P.E. «DES NOUES»
1, Rue de Berne - Espace Européen de
l'entreprise - Les Terrasses de l'Europe -
67300 Schiltigheim
S.A.R.L. au capital de 15 000,000€
RCS de Strasbourg TI sous le n° 808 404 263

LEGENDE :

**AVIS
SUR LA REMISE
EN ÉTAT DU SITE**

2/2

S.A.S. au capital de 3250000 €, RCS Strasbourg B 428 604 318 , Siret 428 604 318 00041, Code APE 7112B
Numéro de TVA intracommunautaire FR 75 428 604 318
CAAV Strasbourg Entreprises 17206 00070 63006389837 15

MFR

PJ 5

PAGE 162 / 221

Nom et adresse : *RAUET Marie-Paule*
Aurélien
Aubin
11 rue de Flarcourt
51300 Naissons en Champagne

SEPE des Noues

Le *19/02* / 2015

Objet : Démantèlement parc éolien – remise en état des lieux

Monsieur,

Je fais suite à votre courrier du *19/02* / 2015 sollicitant mon avis quant à la remise en état du site après démantèlement du parc éolien sur ma commune tel que stipulé au point 7 de l'article R.512-6 du Code de l'Environnement.

Vous vous êtes engagés en votre qualité d'exploitant du parc éolien à remettre en état le site conformément à la législation en vigueur.

Au vu des éléments que vous m'avez transmis et m'appuyant sur votre engagement, je déclare approuver la remise en état du site selon les dispositions réglementaires. Cette déclaration vaut avis sur l'état dans lequel devra être remis le site lors de l'arrêt définitif de l'installation au sens de l'article R 512-6 du Code de l'Environnement.

Je vous prie de croire, Monsieur, en l'assurance de ma considération distinguée.

Signature



**DEMANDE
D'AUTORISATION UNIQUE
PIECES COMPLEMENTAIRES**

SIGNATURE :

I'M IN ARCHITECTURE
80 rue du Faubourg Saint Denis 75010 PARIS
06 71 15 45 63 / im.in.archi@gmx.com
SARL au capital de 16500€
533 863 940 R.C.S. PARIS

**PARC EOLIEN
«DE LA SEPE DES NOUES»
COMMUNE DE BLACY**

MAITRE D'OUVRAGE:

S.E.P.E. «DES NOUES»
1, Rue de Berne - Espace Européen de
l'entreprise - Les Terrasses de l'Europe -
67300 Schiltigheim
S.A.R.L. au capital de 15 000,000€
RCS de Strasbourg TI sous le n° 808 404 263

LEGENDE :

**AVIS
SUR LA REMISE
EN ÉTAT DU SITE**

PJ 5

PAGE 163 / 221

ALLET Aubin
rue de Plancourt
300 Maisons-en-champagne
le 02/04/1997 à
Vitry-le-François

le 15 février 2015

Objet: pouvoir

Je soussigné RALLET Aubin, né le 02 avril 1997, à Vitry-le-François (51) domicilié à Maisons-en-champagne au 11 rue de Plancourt. Donne pouvoir à mon père RALLET Dominique ou à ma mère Rallet Marie-Paule, concernant le projet éolien sur le territoire de Blacy qui touchera la parcelle dite "la tône" section ZA45 dont je suis nu propriétaire avec mon frère RALLET Aurélien et dont ma mère est usufruitière.

le 15/02/15



Aurélien RALLET
11 Rue de Plancourt
51300 Maisons en ch.
né le 20/02/95 à V.l.F

le 15 février 2015

Objet: pouvoir

Je soussigné Aurélien RALLET, né le 20 février 1995 à Vitry-le-François (51) domicilié à Maisons en champagne au 11 rue de Plancourt, Je donne pouvoir à mon père Dominique RALLET ou à ma mère Marie-Paule RALLET, concernant le projet éolien sur la commune de Blacy et qui va toucher la parcelle "la tône" section ZA45 dont je suis nu propriétaire avec mon frère et dont ma mère est usufruitière.

le 15/02/15



DEMANDE
D'AUTORISATION UNIQUE
PIECES COMPLEMENTAIRES

SIGNATURE :


I'M IN ARCHITECTURE
80 rue du Faubourg Saint Denis 75010 PARIS
06 71 15 45 63 / im.in.archi@gmx.com
SARL au capital de 16500€
533 863 940 R.C.S. PARIS

PARC EOLIEN
«DE LA SEPE DES NOUES»
COMMUNE DE BLACY

MAITRE D'OUVRAGE:

S.E.P.E. «DES NOUES»
1, Rue de Berne - Espace Européen de
l'entreprise - Les Terrasses de l'Europe -
67300 Schiltigheim
S.A.R.L. au capital de 15 000,000€
RCS de Strasbourg TI sous le n° 808 404 263

LEGENDE :

**AVIS
SUR LA REMISE
EN ÉTAT DU SITE**

PJ 5

PAGE 164 / 221

OSTWIND

OSTWIND INTERNATIONAL S.A.S.
Espace Européen de l'Entreprise
« Les terrasses de l'Europe »
1, rue de Berne
F-67300 SCHILTIGHEIM
Tél. +33 (0)3 90 22 73 40
Fax +33 (0)3 90 20 09 48
Email : info@ostwind.fr
Internet : www.ostwind.fr

OSTWIND INTERNATIONAL S.A.S.
Espace Européen de l'Entreprise
« Les terrasses de l'Europe »
1, rue de Berne
F-67300 SCHILTIGHEIM

Objet : Projet éolien / Consultation conditions de démantèlement

Madame, Monsieur,

Vous avez conclu avec la société OSTWIND un contrat de promesse de bail qui, en cas d'obtention du permis de construire et de l'autorisation d'exploiter du parc éolien, conduira à l'implantation d'une éolienne sur vos terres et au versement d'un loyer.

Dans le cadre de ce projet éolien développé sur la commune de Blacy, il nous est nécessaire de vous consulter de façon anticipée au sujet des dispositions de démantèlement du parc éolien après exploitation.

En effet, à l'issue de la première phase d'exploitation de 25 ans, le parc pourra alors soit être reconduit pour une nouvelle période d'exploitation, soit être démantelé. C'est en prévision de ce second cas que nous souhaitons dès à présent recueillir votre avis quant aux modalités de remise en état du site.

Sachez qu'à ce sujet, la réglementation impose par l'arrêté du 26 août 2011 des conditions précises de démantèlement et de remise en état du site après exploitation :

Arrêté du 26 août 2011 relatif à la remise en état [...] pour les installations de production d'électricité utilisant l'énergie mécanique du vent

Article 1

Les opérations de démantèlement et de remise en état des installations de production d'électricité utilisant l'énergie mécanique du vent prévues à l'article R. 553-6 du code de l'environnement comprennent :

1. Le démantèlement des installations de production d'électricité, y compris le « système de raccordement au réseau ».
2. L'excavation des fondations et le remplacement par des terres de caractéristiques comparables aux terres en place à proximité de l'installation :
 - sur une profondeur minimale de 30 centimètres lorsque les terrains ne sont pas utilisés pour un usage agricole au titre du document d'urbanisme opposable et que la présence de roche massive ne permet pas une excavation plus importante ;
 - sur une profondeur minimale de 2 mètres dans les terrains à usage forestier au titre du document d'urbanisme opposable ;
 - sur une profondeur minimale de 1 mètre dans les autres cas.
3. La remise en état qui consiste en le décaissement des aires de grutage et des chemins d'accès sur une profondeur de 40 centimètres et le remplacement par des terres de caractéristiques comparables aux terres à proximité de l'installation, sauf si le propriétaire du terrain sur lequel est sise l'installation souhaite leur maintien en l'état.

Les déchets de démolition et de démantèlement sont valorisés ou éliminés dans les filières dûment autorisées à cet effet.

La société OSTWIND s'engage à respecter les conditions réglementaires de démantèlement du parc éolien et de remise en état du site. Et votre approbation écrite nous est nécessaire pour compléter ce dossier avant l'instruction par les services de l'état.

Vous trouverez donc joint à ce courrier un exemple d'avis pour modèle.

Vous pouvez nous retourner votre avis par courrier à l'adresse ci-dessous :

S.A.S. au capital de 3250000 €, RCS Strasbourg B 428 604 318 , Siret 428 604 318 00041, Code APE 7112B
Numéro de TVA intracommunautaire FR 75 428 604 318
CAAV Strasbourg Entreprises 17206 00070 63006389837 15

PM F.B.

Dans l'attente d'une réponse de votre part, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos respectueuses salutations.

Cédric Lachenal
Assistant développeur de
projets
OSTWIND

S.A.S. au capital de 3250000 €, RCS Strasbourg B 428 604 318 , Siret 428 604 318 00041, Code APE 7112B
Numéro de TVA intracommunautaire FR 75 428 604 318
CAAV Strasbourg Entreprises 17206 00070 63006389837 15

2/2

DEMANDE D'AUTORISATION UNIQUE PIECES COMPLEMENTAIRES

SIGNATURE :

I'M IN ARCHITECTURE
80 rue du Faubourg Saint Denis 75010 PARIS
06 71 15 45 63 / im.in.archi@gmx.com
SARL au capital de 16500€
533 863 940 R.C.S. PARIS

PARC EOLIEN «DE LA SEPE DES NOUES» COMMUNE DE BLACY

MAITRE D'OUVRAGE:

S.E.P.E. «DES NOUES»
1, Rue de Berne - Espace Européen de
l'entreprise - Les Terrasses de l'Europe -
67300 Schiltigheim
S.A.R.L. au capital de 15 000,000€
RCS de Strasbourg TI sous le n° 808 404 263

LEGENDE :

**AVIS
SUR LA REMISE
EN ÉTAT DU SITE**

PJ 5

PAGE 165 / 221

Nom et adresse : Blandin Françoise
25 rue des Bûchettes 51300 VITRY LE FRANÇOIS

MIRAUX Pascale
15 Rue des Tillers
51300 BLACY

SEPE des Noues

Le 13 / 02 / 2015

Objet : Démantèlement parc éolien – remise en état des lieux

Monsieur,

Je fais suite à votre courrier du 13 / 12 / 2015 sollicitant mon avis quant à la remise en état du site après démantèlement du parc éolien sur ma commune tel que stipulé au point 7 de l'article R.512-6 du Code de l'Environnement.

Vous vous êtes engagés en votre qualité d'exploitant du parc éolien à remettre en état le site conformément à la législation en vigueur.

Au vu des éléments que vous m'avez transmis et m'appuyant sur votre engagement, je déclare approuver la remise en état du site selon les dispositions réglementaires. Cette déclaration vaut avis sur l'état dans lequel devra être remis le site lors de l'arrêt définitif de l'installation au sens de l'article R 512-6 du Code de l'Environnement.

Je vous prie de croire, Monsieur, en l'assurance de ma considération distinguée.

Signature

Miroux
Blandin

**DEMANDE
D'AUTORISATION UNIQUE
PIECES COMPLEMENTAIRES**

SIGNATURE :

I'M IN ARCHITECTURE
80 rue du Faubourg Saint Denis 75010 PARIS
06 71 15 45 63 / im.in.archi@gmx.com
SARL au capital de 16500€
533 863 940 R.C.S. PARIS

**PARC EOLIEN
«DE LA SEPE DES NOUES»
COMMUNE DE BLACY**

MAITRE D'OUVRAGE:

S.E.P.E. «DES NOUES»
1, Rue de Berne - Espace Européen de
l'entreprise - Les Terrasses de l'Europe -
67300 Schiltigheim
S.A.R.L. au capital de 15 000,000€
RCS de Strasbourg TI sous le n° 808 404 263

LEGENDE :

**AVIS
SUR LA REMISE
EN ÉTAT DU SITE**

PJ 5

PAGE 166 / 221

OSTWIND

OSTWIND INTERNATIONAL S.A.S.
Espace Européen de l'Entreprise
« Les terrasses de l'Europe »
1, rue de Berne
F-67300 SCHILTIGHEIM
Tél. +33 (0)3 90 22 73 40
Fax +33 (0)3 90 20 09 48
Email : info@ostwind.fr
Internet : www.ostwind.fr

OSTWIND INTERNATIONAL S.A.S.
Espace Européen de l'Entreprise
« Les terrasses de l'Europe »
1, rue de Berne
F-67300 SCHILTIGHEIM

Objet : Projet éolien / Consultation conditions de démantèlement

Madame, Monsieur,

Vous avez conclu avec la société OSTWIND un contrat de promesse de bail qui, en cas d'obtention du permis de construire et de l'autorisation d'exploiter du parc éolien, conduira à l'implantation d'une éolienne sur vos terres et au versement d'un loyer.

Dans le cadre de ce projet éolien développé sur la commune de Blacy, il nous est nécessaire de vous consulter de façon anticipée au sujet des dispositions de démantèlement du parc éolien après exploitation.

En effet, à l'issue de la première phase d'exploitation de 25 ans, le parc pourra alors soit être reconduit pour une nouvelle période d'exploitation, soit être démantelé. C'est en prévision de ce second cas que nous souhaitons dès à présent recueillir votre avis quant aux modalités de remise en état du site.

Sachez qu'à ce sujet, la réglementation impose par l'arrêté du 26 août 2011 des conditions précises de démantèlement et de remise en état du site après exploitation :

Arrêté du 26 août 2011 relatif à la remise en état [...] pour les installations de production d'électricité utilisant l'énergie mécanique du vent

Article 1

Les opérations de démantèlement et de remise en état des installations de production d'électricité utilisant l'énergie mécanique du vent prévues à l'article R. 553-6 du code de l'environnement comprennent :

1. Le démantèlement des installations de production d'électricité, y compris le « système de raccordement au réseau ».
2. L'excavation des fondations et le remplacement par des terres de caractéristiques comparables aux terres en place à proximité de l'installation :
 - sur une profondeur minimale de 30 centimètres lorsque les terrains ne sont pas utilisés pour un usage agricole au titre du document d'urbanisme opposable et que la présence de roche massive ne permet pas une excavation plus importante ;
 - sur une profondeur minimale de 2 mètres dans les terrains à usage forestier au titre du document d'urbanisme opposable ;
 - sur une profondeur minimale de 1 mètre dans les autres cas.
3. La remise en état qui consiste en le décaissement des aires de grutage et des chemins d'accès sur une profondeur de 40 centimètres et le remplacement par des terres de caractéristiques comparables aux terres à proximité de l'installation, sauf si le propriétaire du terrain sur lequel est sise l'installation souhaite leur maintien en l'état.

Les déchets de démolition et de démantèlement sont valorisés ou éliminés dans les filières dûment autorisées à cet effet.

La société OSTWIND s'engage à respecter les conditions réglementaires de démantèlement du parc éolien et de remise en état du site. Et votre approbation écrite nous est nécessaire pour compléter ce dossier avant l'instruction par les services de l'état.

Vous trouverez donc joint à ce courrier un exemple d'avis pour modèle.

Vous pouvez nous retourner votre avis par courrier à l'adresse ci-dessous :

S.A.S. au capital de 3250000 €, RCS Strasbourg B 428 604 318 , Siret 428 604 318 00041, Code APE 7112B
Numéro de TVA intracommunautaire FR 75 428 604 318
CAAV Strasbourg Entreprises 17206 00070 63006389837 15 *B.O*

Dans l'attente d'une réponse de votre part, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos respectueuses salutations.

Cédric Lachenal
Assistant développeur de
projets
OSTWIND

DEMANDE
D'AUTORISATION UNIQUE
PIECES COMPLEMENTAIRES

SIGNATURE :

[Signature]

I'M IN ARCHITECTURE
80 rue du Faubourg Saint Denis 75010 PARIS
06 71 15 45 63 / im.in.archi@gmx.com
SARL au capital de 16500€
533 863 940 R.C.S. PARIS

PARC EOLIEN
«DE LA SEPE DES NOUES»
COMMUNE DE BLACY

MAITRE D'OUVRAGE:

S.E.P.E. «DES NOUES»
1, Rue de Berne - Espace Européen de
l'entreprise - Les Terrasses de l'Europe -
67300 Schiltigheim
S.A.R.L. au capital de 15 000,000€
RCS de Strasbourg TI sous le n° 808 404 263

LEGENDE :

2/2

2/2

**AVIS
SUR LA REMISE
EN ÉTAT DU SITE**

PJ 5

PAGE 167 / 221

Nom et adresse : *OUVART Bernard*

*57 rue de la Pentecôte
54300 Blacy*

SEPE des Noues

Le *27/02* 2015

Objet : Démantèlement parc éolien – remise en état des lieux

Monsieur,

Je fais suite à votre courrier du *27/02* 2015 sollicitant mon avis quant à la remise en état du site après démantèlement du parc éolien sur ma commune tel que stipulé au point 7 de l'article R.512-6 du Code de l'Environnement.

Vous vous êtes engagés en votre qualité d'exploitant du parc éolien à remettre en état le site conformément à la législation en vigueur.

Au vu des éléments que vous m'avez transmis et m'appuyant sur votre engagement, je déclare approuver la remise en état du site selon les dispositions règlementaires. Cette déclaration vaut avis sur l'état dans lequel devra être remis le site lors de l'arrêt définitif de l'installation au sens de l'article R 512-6 du Code de l'Environnement.

Je vous prie de croire, Monsieur, en l'assurance de ma considération distinguée.

Signature

B. Oudang

**DEMANDE
D'AUTORISATION UNIQUE
PIECES COMPLEMENTAIRES**

SIGNATURE :

I'M IN ARCHITECTURE
80 rue du Faubourg Saint Denis 75010 PARIS
06 71 15 45 63 / im.in.archi@gmx.com
SARL au capital de 16500€
533 863 940 R.C.S. PARIS

**PARC EOLIEN
«DE LA SEPE DES NOUES»
COMMUNE DE BLACY**

MAITRE D'OUVRAGE:

S.E.P.E. «DES NOUES»
1, Rue de Berne - Espace Européen de
l'entreprise - Les Terrasses de l'Europe -
67300 Schiltigheim
S.A.R.L. au capital de 15 000,000€
RCS de Strasbourg TI sous le n° 808 404 263

LEGENDE :

**AVIS
SUR LA REMISE
EN ÉTAT DU SITE**

PJ 5

PAGE 168 / 221

OSTWIND

OSTWIND INTERNATIONAL S.A.S.
Espace Européen de l'Entreprise
« Les terrasses de l'Europe »
1, rue de Berne
F-67300 SCHILTIGHEIM
Tél. +33 (0)3 90 22 73 40
Fax +33 (0)3 90 20 09 48
Email : info@ostwind.fr
Internet : www.ostwind.fr

OSTWIND INTERNATIONAL S.A.S.
Espace Européen de l'Entreprise
« Les terrasses de l'Europe »
1, rue de Berne
F-67300 SCHILTIGHEIM

Objet : Projet éolien / Consultation conditions de démantèlement

Madame, Monsieur,

Vous avez conclu avec la société OSTWIND un contrat de promesse de bail qui, en cas d'obtention du permis de construire et de l'autorisation d'exploiter du parc éolien, conduira à l'implantation d'une éolienne sur vos terres et au versement d'un loyer.

Dans le cadre de ce projet éolien développé sur la commune de Blacy, il nous est nécessaire de vous consulter de façon anticipée au sujet des dispositions de démantèlement du parc éolien après exploitation.

En effet, à l'issue de la première phase d'exploitation de 25 ans, le parc pourra alors soit être reconduit pour une nouvelle période d'exploitation, soit être démantelé. C'est en prévision de ce second cas que nous souhaitons dès à présent recueillir votre avis quant aux modalités de remise en état du site.

Sachez qu'à ce sujet, la réglementation impose par l'arrêté du 26 août 2011 des conditions précises de démantèlement et de remise en état du site après exploitation :

Arrêté du 26 août 2011 relatif à la remise en état [...] pour les installations de production d'électricité utilisant l'énergie mécanique du vent

Article 1

Les opérations de démantèlement et de remise en état des installations de production d'électricité utilisant l'énergie mécanique du vent prévues à l'article R. 553-6 du code de l'environnement comprennent :

1. Le démantèlement des installations de production d'électricité, y compris le « système de raccordement au réseau ».
2. L'excavation des fondations et le remplacement par des terres de caractéristiques comparables aux terres en place à proximité de l'installation :
 - sur une profondeur minimale de 30 centimètres lorsque les terrains ne sont pas utilisés pour un usage agricole au titre du document d'urbanisme opposable et que la présence de roche massive ne permet pas une excavation plus importante ;
 - sur une profondeur minimale de 2 mètres dans les terrains à usage forestier au titre du document d'urbanisme opposable ;
 - sur une profondeur minimale de 1 mètre dans les autres cas.
3. La remise en état qui consiste en le décaissement des aires de grutage et des chemins d'accès sur une profondeur de 40 centimètres et le remplacement par des terres de caractéristiques comparables aux terres à proximité de l'installation, sauf si le propriétaire du terrain sur lequel est sise l'installation souhaite leur maintien en l'état.
Les déchets de démolition et de démantèlement sont valorisés ou éliminés dans les filières dûment autorisées à cet effet.

La société OSTWIND s'engage à respecter les conditions réglementaires de démantèlement du parc éolien et de remise en état du site. Et votre approbation écrite nous est nécessaire pour compléter ce dossier avant l'instruction par les services de l'état.

Vous trouverez donc joint à ce courrier un exemple d'avis pour modèle.

Vous pouvez nous retourner votre avis par courrier à l'adresse ci-dessous :

S.A.S. au capital de 3250000 €, RCS Strasbourg B 428 604 318 , Siret 428 604 318 00041, Code APE 7112B
Numéro de TVA intracommunautaire FR 75 428 604 318
CAAV Strasbourg Entreprises 17206 00070 63006389837 15

Dans l'attente d'une réponse de votre part, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos respectueuses salutations.

Cédric Lachenal
Assistant développeur de
projets
OSTWIND

1/2

2/2

S.A.S. au capital de 3250000 €, RCS Strasbourg B 428 604 318 , Siret 428 604 318 00041, Code APE 7112B
Numéro de TVA intracommunautaire FR 75 428 604 318
CAAV Strasbourg Entreprises 17206 00070 63006389837 15

2/2

DEMANDE D'AUTORISATION UNIQUE PIECES COMPLEMENTAIRES

SIGNATURE :

I'M IN ARCHITECTURE
80 rue du Faubourg Saint Denis 75010 PARIS
06 71 15 45 63 / im.in.archi@gmx.com
SARL au capital de 16500€
533 863 940 R.C.S. PARIS

PARC EOLIEN «DE LA SEPE DES NOUES» COMMUNE DE BLACY

MAITRE D'OUVRAGE:

S.E.P.E. «DES NOUES»
1, Rue de Berne - Espace Européen de
l'entreprise - Les Terrasses de l'Europe -
67300 Schiltigheim
S.A.R.L. au capital de 15 000,000€
RCS de Strasbourg TI sous le n° 808 404 263

LEGENDE :

**AVIS
SUR LA REMISE
EN ETAT DU SITE**

PJ 5

PAGE 169 / 221

Nom et adresse : CARTIER Gilbert. Repente par CARTIER Joques

SEPE des Noues

Le 18/02/2015

Objet : Démantèlement parc éolien – remise en état des lieux

Monsieur,

Je fais suite à votre courrier du 18/02/2015 sollicitant mon avis quant à la remise en état du site après démantèlement du parc éolien sur ma commune tel que stipulé au point 7 de l'article R.512-6 du Code de l'Environnement.

Vous vous êtes engagés en votre qualité d'exploitant du parc éolien à remettre en état le site conformément à la législation en vigueur.

Au vu des éléments que vous m'avez transmis et m'appuyant sur votre engagement, je déclare approuver la remise en état du site selon les dispositions règlementaires. Cette déclaration vaut avis sur l'état dans lequel devra être remis le site lors de l'arrêt définitif de l'installation au sens de l'article R 512-6 du Code de l'Environnement.

Je vous prie de croire, Monsieur, en l'assurance de ma considération distinguée.

Signature



**DEMANDE
D'AUTORISATION UNIQUE
PIECES COMPLEMENTAIRES**

SIGNATURE :

I'M IN ARCHITECTURE
80 rue du Faubourg Saint Denis 75010 PARIS
06 71 15 45 63 / im.in.archi@gmx.com
SARL au capital de 16500€
533 863 940 R.C.S. PARIS

**PARC EOLIEN
«DE LA SEPE DES NOUES»
COMMUNE DE BLACY**

MAITRE D'OUVRAGE:

S.E.P.E. «DES NOUES»
1, Rue de Berne - Espace Européen de
l'entreprise - Les Terrasses de l'Europe -
67300 Schiltigheim
S.A.R.L. au capital de 15 000,000€
RCS de Strasbourg TI sous le n° 808 404 263

LEGENDE :

**AVIS
SUR LA REMISE
EN ÉTAT DU SITE**

PJ 5

PAGE 170 / 221

Droit d'Enregistrement
sur état 2.500 €

L'AN DEUX MILLE QUATORZE
Le VINGT TROIS JANVIER

Maître Philippe LEPAGE, membre d'une Société Civile Professionnelle dénommée 'Philippe LEPAGE et Arnaud LEFEVRE Notaires associés' titulaire d'un office notarial ayant son siège à VITRY-LE-FRANCOIS (Marne), 28 Rue Aristide Briand, soussigné.

A RECU le présent acte authentique à la requête des parties ci-après identifiées, contenant :

PROCURATION GENERALE

Par

Monsieur Gilbert Alfred CARTIER, Agriculteur retraité, époux de Madame Madeleine Marcelle JACQUINOT demeurant à BLACY (Marne) 1 Rue de la Bourrelière.

Né à BLACY (Marne) le 27 décembre 1924.

Marié sous le régime de la communauté réduite aux acquêts aux termes de son contrat de mariage reçu par Maître LAMBERT notaire à VITRY LE FRANCOIS (Marne) le 24 septembre 1946 préalable à son union célébrée à la Mairie de BLACY (Marne) le 28 septembre 1946.

Ce régime non modifié.

De nationalité française.

Ayant la qualité de 'Résident' au sens de la réglementation fiscale.

Ci-après dénommé «LE MANDANT».

Au profit de

1/Monsieur Jacques Pierre CARTIER, Agriculteur Retraité, époux de Madame Marie-Claude HUGOT demeurant à BLACY (Marne) 21 rue de Sompuis.

Né à VITRY LE FRANCOIS (Marne) le 2 décembre 1949.

Marié sous le régime de la communauté légale de biens réduite aux acquêts à défaut de contrat préalable à son union célébrée à la mairie de POGNY (Marne) le 2 octobre 1971.

Ce régime non modifié.

De nationalité française.

Ayant la qualité de 'Résident' au sens de la réglementation fiscale.

C.G. ⚡

2.

2/Madame Chantal Marie Gilberte CARTIER, Professeur retraitée, demeurant à BLACY (Marne) 7 rue de Sompuis, divorcée, non remariée, de Monsieur Daniel Lucien Eugène DAUTEL suivant jugement du Tribunal de grande instance de CHALONS EN CHAMPAGNE (Marne) en date du 1er juillet 1999.

Née à VITRY LE FRANCOIS (Marne) le 3 juillet 1947.

De nationalité française.

Ayant la qualité de 'Résident' au sens de la réglementation fiscale.

N'ayant pas signé de pacte civil de solidarité, ainsi déclaré.

Ci-après dénommés 'LE MANDATAIRE'

Avec faculté d'agir ensemble ou séparément.

Avec l'obligation d'agir ensemble pour toute décision ou tout engagement financier d'un montant de plus de TROIS MILLE EUROS (3.000.00 €).

A qui il donne pouvoir, pour lui et en son nom, de :

- REGIR, gérer et administrer, tant activement que passivement tous les biens et affaires présents et à venir du MANDANT, soit qu'ils lui appartiennent dès à présent en son nom, soit qu'ils dépendent de succession ou il peut et pourrait être intéressé, soit qu'ils lui proviennent de toute autre manière, sans aucune exception.

EN CONSEQUENCE :

- LOUER et affermer par telle forme, à telles personnes, pour le temps et aux prix, charges et conditions que le mandataire jugera convenables, tout ou partie des biens meubles et immeubles qui appartiennent et appartiendront par la suite au MANDANT ou dans lesquels il pourrait avoir des droits.

- PASSER, proroger, renouveler et accepter tous baux ; les résilier, même ceux existant avec ou sans indemnité ; donner et accepter tous congés ; faire dresser et reconnaître tous états de lieux ; faire toutes cessions de baux et toutes sous-locations.

- FAIRE faire toutes réparations et reconstructions ; arrêter tous devis et marchés ; régler tous mémoires d'ouvriers ou d'entrepreneurs ; exiger des locataires et fermiers les réparations à leur charge. Faire assurer contre l'incendie et autres risques tous biens meubles et Immeubles, signer à cet effet toutes polices d'assurances, contracter tous engagements à cet égard.

C.G. ⚡

**DEMANDE
D'AUTORISATION UNIQUE
PIECES COMPLEMENTAIRES**

SIGNATURE :


I'M IN ARCHITECTURE
80 rue du Faubourg Saint Denis 75010 PARIS
06 71 15 45 63 / im.in.archi@gmx.com
SARL au capital de 16500€
533 863 940 R.C.S. PARIS

**PARC EOLIEN
«DE LA SEPE DES NOUES»
COMMUNE DE BLACY**

MAITRE D'OUVRAGE:

S.E.P.E. «DES NOUES»
1, Rue de Berne - Espace Européen de
l'entreprise - Les Terrasses de l'Europe -
67300 Schiltigheim
S.A.R.L. au capital de 15 000,000€
RCS de Strasbourg TI sous le n° 808 404 263

LEGENDE :



**AVIS
SUR LA REMISE
EN ETAT DU SITE**

OSTWIND

OSTWIND INTERNATIONAL S.A.S.
Espace Européen de l'Entreprise
« Les terrasses de l'Europe »
1, rue de Berne
F-67300 SCHILTIGHEIM
Tél. +33 (0)3 90 22 73 40
Fax +33 (0)3 90 20 09 48

Email : info@ostwind.fr
Internet : www.ostwind.fr

OSTWIND INTERNATIONAL S.A.S.
Espace Européen de l'Entreprise
« Les terrasses de l'Europe »
1, rue de Berne
F-67300 SCHILTIGHEIM

Objet : Projet éolien / Consultation conditions de démantèlement

Madame, Monsieur,

Vous avez conclu avec la société OSTWIND un contrat de promesse de bail qui, en cas d'obtention du permis de construire et de l'autorisation d'exploiter du parc éolien, conduira à l'implantation d'une éolienne sur vos terres et au versement d'un loyer.

Dans le cadre de ce projet éolien développé sur la commune de Blacy, il nous est nécessaire de vous consulter de façon anticipée au sujet des dispositions de démantèlement du parc éolien après exploitation.

En effet, à l'issue de la première phase d'exploitation de 25 ans, le parc pourra alors soit être reconduit pour une nouvelle période d'exploitation, soit être démantelé. C'est en prévision de ce second cas que nous souhaitons dès à présent recueillir votre avis quant aux modalités de remise en état du site.

Sachez qu'à ce sujet, la réglementation impose par l'arrêté du 26 août 2011 des conditions précises de démantèlement et de remise en état du site après exploitation :

Arrêté du 26 août 2011 relatif à la remise en état [...] pour les installations de production d'électricité utilisant l'énergie mécanique du vent

Article 1

Les opérations de démantèlement et de remise en état des installations de production d'électricité utilisant l'énergie mécanique du vent prévues à l'article R. 553-6 du code de l'environnement comprennent :

1. Le démantèlement des installations de production d'électricité, y compris le « système de raccordement au réseau ».
2. L'excavation des fondations et le remplacement par des terres de caractéristiques comparables aux terres en place à proximité de l'installation :
 - sur une profondeur minimale de 30 centimètres lorsque les terrains ne sont pas utilisés pour un usage agricole au titre du document d'urbanisme opposable et que la présence de roche massive ne permet pas une excavation plus importante ;
 - sur une profondeur minimale de 2 mètres dans les terrains à usage forestier au titre du document d'urbanisme opposable ;
 - sur une profondeur minimale de 1 mètre dans les autres cas.
3. La remise en état qui consiste en le décaissement des aires de grutage et des chemins d'accès sur une profondeur de 40 centimètres et le remplacement par des terres de caractéristiques comparables aux terres à proximité de l'installation, sauf si le propriétaire du terrain sur lequel est sise l'installation souhaite leur maintien en l'état.
Les déchets de démolition et de démantèlement sont valorisés ou éliminés dans les filières dûment autorisées à cet effet.

La société OSTWIND s'engage à respecter les conditions réglementaires de démantèlement du parc éolien et de remise en état du site. Et votre approbation écrite nous est nécessaire pour compléter ce dossier avant l'instruction par les services de l'état.

Vous trouverez donc joint à ce courrier un exemple d'avis pour modèle.

Vous pouvez nous retourner votre avis par courrier à l'adresse ci-dessous :

S.A.S. au capital de 3250000 €, RCS Strasbourg B 428 604 318 , Siret 428 604 318 00041, Code APE 7112B
Numéro de TVA intracommunautaire FR 75 428 604 318
CAAV Strasbourg Entreprises 17206 00070 63006389837 15

Dans l'attente d'une réponse de votre part, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos respectueuses salutations.

Cédric Lachenal
Assistant développeur de
projets
OSTWIND

DEMANDE D'AUTORISATION UNIQUE PIECES COMPLEMENTAIRES

SIGNATURE :

I'M IN ARCHITECTURE
80 rue du Faubourg Saint Denis 75010 PARIS
06 71 15 45 63 / im.in.archi@gmx.com
SARL au capital de 16500€
533 863 940 R.C.S. PARIS

PARC EOLIEN «DE LA SEPE DES NOUES» COMMUNE DE BLACY

MAITRE D'OUVRAGE:

S.E.P.E. «DES NOUES»
1, Rue de Berne - Espace Européen de
l'entreprise - Les Terrasses de l'Europe -
67300 Schiltigheim
S.A.R.L. au capital de 15 000,000€
RCS de Strasbourg TI sous le n° 808 404 263

LEGENDE :

**AVIS
SUR LA REMISE
EN ÉTAT DU SITE**

PJ 5

PAGE 172 / 221

Nom et adresse : M^r Feuilly Laurent et M^{me} Feuilly Genevieve
15 chemin de la Haute Voie 25, rue de la pentecôte
51300 Loisy sur Meuse 51300 Blacy

SEPE des Noues

Le 19/02/2015

Objet : Démantèlement parc éolien – remise en état des lieux

Monsieur,

Je fais suite à votre courrier du 19/02/2015 sollicitant mon avis quant à la remise en état du site après démantèlement du parc éolien sur ma commune tel que stipulé au point 7 de l'article R.512-6 du Code de l'Environnement.

Vous vous êtes engagés en votre qualité d'exploitant du parc éolien à remettre en état le site conformément à la législation en vigueur.

Au vu des éléments que vous m'avez transmis et m'appuyant sur votre engagement, je déclare approuver la remise en état du site selon les dispositions règlementaires. Cette déclaration vaut avis sur l'état dans lequel devra être remis le site lors de l'arrêt définitif de l'installation au sens de l'article R 512-6 du Code de l'Environnement.

Je vous prie de croire, Monsieur, en l'assurance de ma considération distinguée.

Signature



**DEMANDE
D'AUTORISATION UNIQUE
PIECES COMPLEMENTAIRES**

SIGNATURE :

I'M IN ARCHITECTURE
80 rue du Faubourg Saint Denis 75010 PARIS
06 71 15 45 63 / im.in.archi@gmx.com
SARL au capital de 16500€
533 863 940 R.C.S. PARIS

**PARC EOLIEN
«DE LA SEPE DES NOUES»
COMMUNE DE BLACY**

MAITRE D'OUVRAGE:

S.E.P.E. «DES NOUES»
1, Rue de Berne - Espace Européen de
l'entreprise - Les Terrasses de l'Europe -
67300 Schiltigheim
S.A.R.L. au capital de 15 000,000€
RCS de Strasbourg TI sous le n° 808 404 263

LEGENDE :

**AVIS
SUR LA REMISE
EN ÉTAT DU SITE**

PJ 5

PAGE 173 / 221

Blacy le 24 février 2015

Madame Feutly Geneviève demeurant
25, rue de la pentecôte atteste donner les
pouvoirs de la représenter, et de signature
à mon fils M^r Feutly Laurent demeurant
15 chemin de la haute voie 51300 Louy sur
Saône Paris d'une étude de la Société
"OST Wind" qui a lieu sur le territoire
"SEPE des Noues"
de la commune de Blacy pour l'installation
d'un parc éolien

Feutly

DEMANDE
D'AUTORISATION UNIQUE
PIECES COMPLEMENTAIRES

SIGNATURE :

I'M IN ARCHITECTURE
80 rue du Faubourg Saint Denis 75010 PARIS
06 71 15 45 63 / im.in.archi@gmx.com
SARL au capital de 16500€
533 863 940 R.C.S. PARIS

PARC EOLIEN
«DE LA SEPE DES NOUES»
COMMUNE DE BLACY

MAITRE D'OUVRAGE:

S.E.P.E. «DES NOUES»
1, Rue de Berne - Espace Européen de
l'entreprise - Les Terrasses de l'Europe -
67300 Schiltigheim
S.A.R.L. au capital de 15 000,000€
RCS de Strasbourg TI sous le n° 808 404 263

LEGENDE :

AVIS
SUR LA REMISE
EN ÉTAT DU SITE

PJ 5

PAGE 174 / 221

OSTWIND

OSTWIND INTERNATIONAL S.A.S.
Espace Européen de l'Entreprise
« Les terrasses de l'Europe »
1, rue de Berne
F-67300 SCHILTIGHEIM
Tél. +33 (0)3 90 22 73 40
Fax +33 (0)3 90 20 09 48

Email : info@ostwind.fr
Internet : www.ostwind.fr

OSTWIND INTERNATIONAL S.A.S.
Espace Européen de l'Entreprise
« Les terrasses de l'Europe »
1, rue de Berne
F-67300 SCHILTIGHEIM

Objet : Projet éolien / Consultation conditions de démantèlement

Madame, Monsieur,

Vous avez conclu avec la société OSTWIND un contrat de promesse de bail qui, en cas d'obtention du permis de construire et de l'autorisation d'exploiter du parc éolien, conduira à l'implantation d'une éolienne sur vos terres et au versement d'un loyer.

Dans le cadre de ce projet éolien développé sur la commune de Blacy, il nous est nécessaire de vous consulter de façon anticipée au sujet des dispositions de démantèlement du parc éolien après exploitation.

En effet, à l'issue de la première phase d'exploitation de 25 ans, le parc pourra alors soit être reconduit pour une nouvelle période d'exploitation, soit être démantelé. C'est en prévision de ce second cas que nous souhaitons dès à présent recueillir votre avis quant aux modalités de remise en état du site.

Sachez qu'à ce sujet, la réglementation impose par l'arrêté du 26 août 2011 des conditions précises de démantèlement et de remise en état du site après exploitation :

Arrêté du 26 août 2011 relatif à la remise en état [...] pour les installations de production d'électricité utilisant l'énergie mécanique du vent

Article 1

Les opérations de démantèlement et de remise en état des installations de production d'électricité utilisant l'énergie mécanique du vent prévues à l'article R. 553-6 du code de l'environnement comprennent :

1. Le démantèlement des installations de production d'électricité, y compris le « système de raccordement au réseau ».
 2. L'excavation des fondations et le remplacement par des terres de caractéristiques comparables aux terres en place à proximité de l'installation :
 - sur une profondeur minimale de 30 centimètres lorsque les terrains ne sont pas utilisés pour un usage agricole au titre du document d'urbanisme opposable et que la présence de roche massive ne permet pas une excavation plus importante ;
 - sur une profondeur minimale de 2 mètres dans les terrains à usage forestier au titre du document d'urbanisme opposable ;
 - sur une profondeur minimale de 1 mètre dans les autres cas.
 3. La remise en état qui consiste en le décaissement des aires de grutage et des chemins d'accès sur une profondeur de 40 centimètres et le remplacement par des terres de caractéristiques comparables aux terres à proximité de l'installation, sauf si le propriétaire du terrain sur lequel est sise l'installation souhaite leur maintien en l'état.
- Les déchets de démolition et de démantèlement sont valorisés ou éliminés dans les filières dûment autorisées à cet effet.

La société OSTWIND s'engage à respecter les conditions réglementaires de démantèlement du parc éolien et de remise en état du site. Et votre approbation écrite nous est nécessaire pour compléter ce dossier avant l'instruction par les services de l'état.

Vous trouverez donc joint à ce courrier un exemple d'avis pour modèle.

Vous pouvez nous retourner votre avis par courrier à l'adresse ci-dessous :

S.A.S. au capital de 3250000 €, RCS Strasbourg B 428 604 318 , Siret 428 604 318 00041, Code APE 7112B
Numéro de TVA intracommunautaire FR 75 428 604 318
CAAV Strasbourg Entreprises 17206 00070 63006389837 15

WG
CG

Dans l'attente d'une réponse de votre part, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos respectueuses salutations.

Cédric Lachenal
Assistant développeur de
projets
OSTWIND

S.A.S. au capital de 3250000 €, RCS Strasbourg B 428 604 318 , Siret 428 604 318 00041, Code APE 7112B
Numéro de TVA intracommunautaire FR 75 428 604 318
CAAV Strasbourg Entreprises 17206 00070 63006389837 15

NG CG

DEMANDE D'AUTORISATION UNIQUE PIECES COMPLEMENTAIRES

SIGNATURE :

I'M IN ARCHITECTURE
80 rue du Faubourg Saint Denis 75010 PARIS
06 71 15 45 63 / im.in.archi@gmx.com
SARL au capital de 16500€
533 863 940 R.C.S. PARIS

PARC EOLIEN «DE LA SEPE DES NOUES» COMMUNE DE BLACY

MAITRE D'OUVRAGE:

S.E.P.E. «DES NOUES»
1, Rue de Berne - Espace Européen de
l'entreprise - Les Terrasses de l'Europe -
67300 Schiltigheim
S.A.R.L. au capital de 15 000,000€
RCS de Strasbourg TI sous le n° 808 404 263

LEGENDE :

**AVIS
SUR LA REMISE
EN ÉTAT DU SITE**

PJ 5

PAGE 175 / 221

Nom et adresse :

GFA GERARD-PESTRE
27 rue Saint-Hilaire
51300 Eciennes

SEPE des Noues

Le 26/02/2015

Objet : Démantèlement parc éolien – remise en état des lieux

Monsieur,

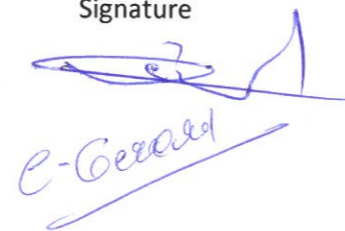
Je fais suite à votre courrier du 26 / 02 / 2015 sollicitant mon avis quant à la remise en état du site après démantèlement du parc éolien sur ma commune tel que stipulé au point 7 de l'article R.512-6 du Code de l'Environnement.

Vous vous êtes engagés en votre qualité d'exploitant du parc éolien à remettre en état le site conformément à la législation en vigueur.

Au vu des éléments que vous m'avez transmis et m'appuyant sur votre engagement, je déclare approuver la remise en état du site selon les dispositions règlementaires. Cette déclaration vaut avis sur l'état dans lequel devra être remis le site lors de l'arrêt définitif de l'installation au sens de l'article R 512-6 du Code de l'Environnement.

Je vous prie de croire, Monsieur, en l'assurance de ma considération distinguée.

Signature


E-Gerard

DEMANDE
D'AUTORISATION UNIQUE
PIECES COMPLEMENTAIRES

SIGNATURE :


I'M IN ARCHITECTURE
80 rue du Faubourg Saint Denis 75010 PARIS
06 71 15 45 63 / im.in.archi@gmx.com
SARL au capital de 16500€
533 863 940 R.C.S. PARIS

PARC EOLIEN
«DE LA SEPE DES NOUES»
COMMUNE DE BLACY

MAITRE D'OUVRAGE:

S.E.P.E. «DES NOUES»
1, Rue de Berne - Espace Européen de
l'entreprise - Les Terrasses de l'Europe -
67300 Schiltigheim
S.A.R.L. au capital de 15 000,000€
RCS de Strasbourg TI sous le n° 808 404 263

LEGENDE :

**AVIS
SUR LA REMISE
EN ÉTAT DU SITE**

PJ 5

PAGE 176 / 221

OSTWIND

OSTWIND INTERNATIONAL S.A.S.
Espace Européen de l'Entreprise
« Les terrasses de l'Europe »
1, rue de Berne
F-67300 SCHILTIGHEIM
Tél. +33 (0)3 90 22 73 40
Fax +33 (0)3 90 20 09 48

Email : info@ostwind.fr
Internet : www.ostwind.fr

OSTWIND INTERNATIONAL S.A.S.
Espace Européen de l'Entreprise
« Les terrasses de l'Europe »
1, rue de Berne
F-67300 SCHILTIGHEIM

Objet : Projet éolien / Consultation conditions de démantèlement

Madame, Monsieur,

Vous avez conclu avec la société OSTWIND un contrat de promesse de bail qui, en cas d'obtention du permis de construire et de l'autorisation d'exploiter du parc éolien, conduira à l'implantation d'une éolienne sur vos terres et au versement d'un loyer.

Dans le cadre de ce projet éolien développé sur la commune de Blacy, il nous est nécessaire de vous consulter de façon anticipée au sujet des dispositions de démantèlement du parc éolien après exploitation.

En effet, à l'issue de la première phase d'exploitation de 25 ans, le parc pourra alors soit être reconduit pour une nouvelle période d'exploitation, soit être démantelé. C'est en prévision de ce second cas que nous souhaitons dès à présent recueillir votre avis quant aux modalités de remise en état du site.

Sachez qu'à ce sujet, la réglementation impose par l'arrêté du 26 août 2011 des conditions précises de démantèlement et de remise en état du site après exploitation :

Arrêté du 26 août 2011 relatif à la remise en état [...] pour les installations de production d'électricité utilisant l'énergie mécanique du vent

Article 1

Les opérations de démantèlement et de remise en état des installations de production d'électricité utilisant l'énergie mécanique du vent prévues à l'article R. 553-6 du code de l'environnement comprennent :

1. Le démantèlement des installations de production d'électricité, y compris le « système de raccordement au réseau ».
 2. L'excavation des fondations et le remplacement par des terres de caractéristiques comparables aux terres en place à proximité de l'installation :
 - sur une profondeur minimale de 30 centimètres lorsque les terrains ne sont pas utilisés pour un usage agricole au titre du document d'urbanisme opposable et que la présence de roche massive ne permet pas une excavation plus importante ;
 - sur une profondeur minimale de 2 mètres dans les terrains à usage forestier au titre du document d'urbanisme opposable ;
 - sur une profondeur minimale de 1 mètre dans les autres cas.
 3. La remise en état qui consiste en le décaissement des aires de grutage et des chemins d'accès sur une profondeur de 40 centimètres et le remplacement par des terres de caractéristiques comparables aux terres à proximité de l'installation, sauf si le propriétaire du terrain sur lequel est sise l'installation souhaite leur maintien en l'état.
- Les déchets de démolition et de démantèlement sont valorisés ou éliminés dans les filières dûment autorisées à cet effet.

La société OSTWIND s'engage à respecter les conditions réglementaires de démantèlement du parc éolien et de remise en état du site. Et votre approbation écrite nous est nécessaire pour compléter ce dossier avant l'instruction par les services de l'état.

Vous trouverez donc joint à ce courrier un exemple d'avis pour modèle.

Vous pouvez nous retourner votre avis par courrier à l'adresse ci-dessous :

S.A.S. au capital de 3250000 €, RCS Strasbourg B 428 604 318 , Siret 428 604 318 00041, Code APE 7112B
Numéro de TVA intracommunautaire FR 75 428 604 318
CAAV Strasbourg Entreprises 17206 00070 63006389837 15



1/2

Dans l'attente d'une réponse de votre part, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos respectueuses salutations.

Cédric Lachenal
Assistant développeur de
projets
OSTWIND



2/2

S.A.S. au capital de 3250000 €, RCS Strasbourg B 428 604 318 , Siret 428 604 318 00041, Code APE 7112B
Numéro de TVA intracommunautaire FR 75 428 604 318
CAAV Strasbourg Entreprises 17206 00070 63006389837 15

2/2

DEMANDE D'AUTORISATION UNIQUE PIECES COMPLEMENTAIRES

SIGNATURE :


I'M IN ARCHITECTURE
80 rue du Faubourg Saint Denis 75010 PARIS
06 71 15 45 63 / im.in.archi@gmx.com
SARL au capital de 16500€
533 863 940 R.C.S. PARIS

PARC EOLIEN «DE LA SEPE DES NOUES» COMMUNE DE BLACY

MAITRE D'OUVRAGE:

S.E.P.E. «DES NOUES»
1, Rue de Berne - Espace Européen de
l'entreprise - Les Terrasses de l'Europe -
67300 Schiltigheim
S.A.R.L. au capital de 15 000,000€
RCS de Strasbourg TI sous le n° 808 404 263

LEGENDE :

**AVIS
SUR LA REMISE
EN ETAT DU SITE**

PJ 5

PAGE 177 / 221

Nom et adresse :



SEPE des Noues

Le 18/02/2015

Objet : Démantèlement parc éolien – remise en état des lieux

Monsieur,

Je fais suite à votre courrier du 18/02/2015 sollicitant mon avis quant à la remise en état du site après démantèlement du parc éolien sur ma commune tel que stipulé au point 7 de l'article R.512-6 du Code de l'Environnement.

Vous vous êtes engagés en votre qualité d'exploitant du parc éolien à remettre en état le site conformément à la législation en vigueur.

Au vu des éléments que vous m'avez transmis et m'appuyant sur votre engagement, je déclare approuver la remise en état du site selon les dispositions règlementaires. Cette déclaration vaut avis sur l'état dans lequel devra être remis le site lors de l'arrêt définitif de l'installation au sens de l'article R 512-6 du Code de l'Environnement.

Je vous prie de croire, Monsieur, en l'assurance de ma considération distinguée.

Signature

**DEMANDE
D'AUTORISATION UNIQUE
PIECES COMPLEMENTAIRES**

SIGNATURE :

I'M IN ARCHITECTURE
80 rue du Faubourg Saint Denis 75010 PARIS
06 71 15 45 63 / im.in.archi@gmx.com
SARL au capital de 16500€
533 863 940 R.C.S. PARIS

**PARC EOLIEN
«DE LA SEPE DES NOUES»
COMMUNE DE BLACY**

MAITRE D'OUVRAGE:

S.E.P.E. «DES NOUES»
1, Rue de Berne - Espace Européen de
l'entreprise - Les Terrasses de l'Europe -
67300 Schiltigheim
S.A.R.L. au capital de 15 000,000€
RCS de Strasbourg TI sous le n° 808 404 263

LEGENDE :

**AVIS
SUR LA REMISE
EN ÉTAT DU SITE**

PJ 5

PAGE 178 / 221

OSTWIND

OSTWIND INTERNATIONAL S.A.S.
Espace Européen de l'Entreprise
« Les terrasses de l'Europe »
1, rue de Berne
F-67300 SCHILTIGHEIM
Tél. +33 (0)3 90 22 73 40
Fax +33 (0)3 90 20 09 48

Email : info@ostwind.fr
Internet : www.ostwind.fr

OSTWIND INTERNATIONAL S.A.S.
Espace Européen de l'Entreprise
« Les terrasses de l'Europe »
1, rue de Berne
F-67300 SCHILTIGHEIM

Objet : Projet éolien / Consultation conditions de démantèlement

Madame, Monsieur,

Vous avez conclu avec la société OSTWIND un contrat de promesse de bail qui, en cas d'obtention du permis de construire et de l'autorisation d'exploiter du parc éolien, conduira à l'implantation d'une éolienne sur vos terres et au versement d'un loyer.

Dans le cadre de ce projet éolien développé sur la commune de Blacy, il nous est nécessaire de vous consulter de façon anticipée au sujet des dispositions de démantèlement du parc éolien après exploitation.

En effet, à l'issue de la première phase d'exploitation de 25 ans, le parc pourra alors soit être reconduit pour une nouvelle période d'exploitation, soit être démantelé. C'est en prévision de ce second cas que nous souhaitons dès à présent recueillir votre avis quant aux modalités de remise en état du site.

Sachez qu'à ce sujet, la réglementation impose par l'arrêté du 26 août 2011 des conditions précises de démantèlement et de remise en état du site après exploitation :

Arrêté du 26 août 2011 relatif à la remise en état [...] pour les installations de production d'électricité utilisant l'énergie mécanique du vent

Article 1

Les opérations de démantèlement et de remise en état des installations de production d'électricité utilisant l'énergie mécanique du vent prévues à l'article R. 553-6 du code de l'environnement comprennent :

1. Le démantèlement des installations de production d'électricité, y compris le « système de raccordement au réseau ».
 2. L'excavation des fondations et le remplacement par des terres de caractéristiques comparables aux terres en place à proximité de l'installation :
 - sur une profondeur minimale de 30 centimètres lorsque les terrains ne sont pas utilisés pour un usage agricole au titre du document d'urbanisme opposable et que la présence de roche massive ne permet pas une excavation plus importante ;
 - sur une profondeur minimale de 2 mètres dans les terrains à usage forestier au titre du document d'urbanisme opposable ;
 - sur une profondeur minimale de 1 mètre dans les autres cas.
 3. La remise en état qui consiste en le décaissement des aires de grutage et des chemins d'accès sur une profondeur de 40 centimètres et le remplacement par des terres de caractéristiques comparables aux terres à proximité de l'installation, sauf si le propriétaire du terrain sur lequel est sise l'installation souhaite leur maintien en l'état.
- Les déchets de démolition et de démantèlement sont valorisés ou éliminés dans les filières dûment autorisées à cet effet.

La société OSTWIND s'engage à respecter les conditions réglementaires de démantèlement du parc éolien et de remise en état du site. Et votre approbation écrite nous est nécessaire pour compléter ce dossier avant l'instruction par les services de l'état.

Vous trouverez donc joint à ce courrier un exemple d'avis pour modèle.

Vous pouvez nous retourner votre avis par courrier à l'adresse ci-dessous :

S.A.S. au capital de 3250000 €, RCS Strasbourg B 428 604 318 , Siret 428 604 318 00041, Code APE 7112B
Numéro de TVA intracommunautaire FR 75 428 604 318
CAAV Strasbourg Entreprises 17206 00070 63006389837 15

Dans l'attente d'une réponse de votre part, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos respectueuses salutations.

Cédric Lachenal
Assistant développeur de
projets
OSTWIND

S.A.S. au capital de 3250000 €, RCS Strasbourg B 428 604 318 , Siret 428 604 318 00041, Code APE 7112B
Numéro de TVA intracommunautaire FR 75 428 604 318
CAAV Strasbourg Entreprises 17206 00070 63006389837 15

DEMANDE D'AUTORISATION UNIQUE PIECES COMPLEMENTAIRES

SIGNATURE :

I'M IN ARCHITECTURE
80 rue du Faubourg Saint Denis 75010 PARIS
06 71 15 45 63 / im.in.archi@gmx.com
SARL au capital de 16500€
533 863 940 R.C.S. PARIS

PARC EOLIEN «DE LA SEPE DES NOUES» COMMUNE DE BLACY

MAITRE D'OUVRAGE:

S.E.P.E. «DES NOUES»
1, Rue de Berne - Espace Européen de
l'entreprise - Les Terrasses de l'Europe -
67300 Schiltigheim
S.A.R.L. au capital de 15 000,000€
RCS de Strasbourg TI sous le n° 808 404 263

LEGENDE :

**AVIS
SUR LA REMISE
EN ÉTAT DU SITE**

PJ 5

PAGE 179 / 221

Nom et adresse :

Quelhomme Pierre
46 rue des Nouelles
51300 Bloey

SEPE des Noues

Le 26/02/2015

Objet : Démantèlement parc éolien – remise en état des lieux

Monsieur,

Je fais suite à votre courrier du 26/02/2015 sollicitant mon avis quant à la remise en état du site après démantèlement du parc éolien sur ma commune tel que stipulé au point 7 de l'article R.512-6 du Code de l'Environnement.

Vous vous êtes engagés en votre qualité d'exploitant du parc éolien à remettre en état le site conformément à la législation en vigueur.

Au vu des éléments que vous m'avez transmis et m'appuyant sur votre engagement, je déclare approuver la remise en état du site selon les dispositions réglementaires. Cette déclaration vaut avis sur l'état dans lequel devra être remis le site lors de l'arrêt définitif de l'installation au sens de l'article R 512-6 du Code de l'Environnement.

Je vous prie de croire, Monsieur, en l'assurance de ma considération distinguée.

Signature



**DEMANDE
D'AUTORISATION UNIQUE
PIECES COMPLEMENTAIRES**

SIGNATURE :

I'M IN ARCHITECTURE
80 rue du Faubourg Saint Denis 75010 PARIS
06 71 15 45 63 / im.in.archi@gmx.com
SARL au capital de 16500€
533 863 940 R.C.S. PARIS

**PARC EOLIEN
«DE LA SEPE DES NOUES»
COMMUNE DE BLACY**

MAITRE D'OUVRAGE:

S.E.P.E. «DES NOUES»
1, Rue de Berne - Espace Européen de
l'entreprise - Les Terrasses de l'Europe -
67300 Schiltigheim
S.A.R.L. au capital de 15 000,000€
RCS de Strasbourg TI sous le n° 808 404 263

LEGENDE :

**AVIS
SUR LA REMISE
EN ÉTAT DU SITE**

PJ 5

PAGE 180 / 221

OSTWIND

OSTWIND INTERNATIONAL S.A.S.
Espace Européen de l'Entreprise
« Les terrasses de l'Europe »
1, rue de Berne
F-67300 SCHILTIGHEIM
Tél. +33 (0)3 90 22 73 40
Fax +33 (0)3 90 20 09 48

Email : info@ostwind.fr
Internet : www.ostwind.fr

OSTWIND INTERNATIONAL S.A.S.
Espace Européen de l'Entreprise
« Les terrasses de l'Europe »
1, rue de Berne
F-67300 SCHILTIGHEIM

Objet : Projet éolien / Consultation conditions de démantèlement

Madame, Monsieur,

Vous avez conclu avec la société OSTWIND un contrat de promesse de bail qui, en cas d'obtention du permis de construire et de l'autorisation d'exploiter du parc éolien, conduira à l'implantation d'une éolienne sur vos terres et au versement d'un loyer.

Dans le cadre de ce projet éolien développé sur la commune de Blacy, il nous est nécessaire de vous consulter de façon anticipée au sujet des dispositions de démantèlement du parc éolien après exploitation.

En effet, à l'issue de la première phase d'exploitation de 25 ans, le parc pourra alors soit être reconduit pour une nouvelle période d'exploitation, soit être démantelé. C'est en prévision de ce second cas que nous souhaitons dès à présent recueillir votre avis quant aux modalités de remise en état du site.

Sachez qu'à ce sujet, la réglementation impose par l'arrêté du 26 août 2011 des conditions précises de démantèlement et de remise en état du site après exploitation :

Arrêté du 26 août 2011 relatif à la remise en état [...] pour les installations de production d'électricité utilisant l'énergie mécanique du vent

Article 1

Les opérations de démantèlement et de remise en état des installations de production d'électricité utilisant l'énergie mécanique du vent prévues à l'article R. 553-6 du code de l'environnement comprennent :

1. Le démantèlement des installations de production d'électricité, y compris le « système de raccordement au réseau ».
 2. L'excavation des fondations et le remplacement par des terres de caractéristiques comparables aux terres en place à proximité de l'installation :
 - sur une profondeur minimale de 30 centimètres lorsque les terrains ne sont pas utilisés pour un usage agricole au titre du document d'urbanisme opposable et que la présence de roche massive ne permet pas une excavation plus importante ;
 - sur une profondeur minimale de 2 mètres dans les terrains à usage forestier au titre du document d'urbanisme opposable ;
 - sur une profondeur minimale de 1 mètre dans les autres cas.
 3. La remise en état qui consiste en le décaissement des aires de grutage et des chemins d'accès sur une profondeur de 40 centimètres et le remplacement par des terres de caractéristiques comparables aux terres à proximité de l'installation, sauf si le propriétaire du terrain sur lequel est sise l'installation souhaite leur maintien en l'état.
- Les déchets de démolition et de démantèlement sont valorisés ou éliminés dans les filières dûment autorisées à cet effet.

La société OSTWIND s'engage à respecter les conditions réglementaires de démantèlement du parc éolien et de remise en état du site. Et votre approbation écrite nous est nécessaire pour compléter ce dossier avant l'instruction par les services de l'état.

1/2

Vous trouverez donc joint à ce courrier un exemple d'avis pour modèle.

Vous pouvez nous retourner votre avis par courrier à l'adresse ci-dessous :

S.A.S. au capital de 3250000 €, RCS Strasbourg B 428 604 318 , Siret 428 604 318 00041, Code APE 7112B
Numéro de TVA intracommunautaire FR 75 428 604 318
CAAV Strasbourg Entreprises 17206 00070 63006389837 15

Dans l'attente d'une réponse de votre part, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos respectueuses salutations.

Cédric Lachenal
Assistant développeur de
projets
OSTWIND

DEMANDE
D'AUTORISATION UNIQUE
PIECES COMPLEMENTAIRES

SIGNATURE :


I'M IN ARCHITECTURE
80 rue du Faubourg Saint Denis 75010 PARIS
06 71 15 45 63 / im.in.archi@gmx.com
SARL au capital de 16500€
533 863 940 R.C.S. PARIS

PARC EOLIEN
«DE LA SEPE DES NOUES»
COMMUNE DE BLACY

MAITRE D'OUVRAGE:

S.E.P.E. «DES NOUES»
1, Rue de Berne - Espace Européen de
l'entreprise - Les Terrasses de l'Europe -
67300 Schiltigheim
S.A.R.L. au capital de 15 000,000€
RCS de Strasbourg TI sous le n° 808 404 263

LEGENDE :

2/2

**AVIS
SUR LA REMISE
EN ÉTAT DU SITE**

2/2

PJ 5

PAGE 181 / 221

FG

FG

Nom et adresse :

GIRARDIN Françoise
Hue de Tailleped
51300 COURDEMANGES

SEPE des Noues

Le 19/02/2015

Objet : Démantèlement parc éolien – remise en état des lieux

Monsieur,

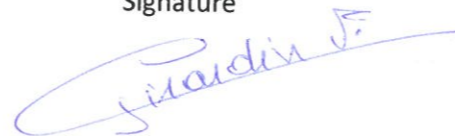
Je fais suite à votre courrier du 19/02/2015 sollicitant mon avis quant à la remise en état du site après démantèlement du parc éolien sur ma commune tel que stipulé au point 7 de l'article R.512-6 du Code de l'Environnement.

Vous vous êtes engagés en votre qualité d'exploitant du parc éolien à remettre en état le site conformément à la législation en vigueur.

Au vu des éléments que vous m'avez transmis et m'appuyant sur votre engagement, je déclare approuver la remise en état du site selon les dispositions réglementaires. Cette déclaration vaut avis sur l'état dans lequel devra être remis le site lors de l'arrêt définitif de l'installation au sens de l'article R 512-6 du Code de l'Environnement.

Je vous prie de croire, Monsieur, en l'assurance de ma considération distinguée.

Signature



**DEMANDE
D'AUTORISATION UNIQUE
PIECES COMPLEMENTAIRES**

SIGNATURE :

I'M IN ARCHITECTURE
80 rue du Faubourg Saint Denis 75010 PARIS
06 71 15 45 63 / im.in.archi@gmx.com
SARL au capital de 16500€
533 863 940 R.C.S. PARIS

**PARC EOLIEN
«DE LA SEPE DES NOUES»
COMMUNE DE BLACY**

MAITRE D'OUVRAGE:

S.E.P.E. «DES NOUES»
1, Rue de Berne - Espace Européen de
l'entreprise - Les Terrasses de l'Europe -
67300 Schiltigheim
S.A.R.L. au capital de 15 000,000€
RCS de Strasbourg TI sous le n° 808 404 263

LEGENDE :

**AVIS
SUR LA REMISE
EN ÉTAT DU SITE**

PJ 5

PAGE 182 / 221

OSTWIND

OSTWIND INTERNATIONAL S.A.S.
Espace Européen de l'Entreprise
« Les terrasses de l'Europe »
1, rue de Berne
F-67300 SCHILTIGHEIM
Tél. +33 (0)3 90 22 73 40
Fax +33 (0)3 90 20 09 48
Email : info@ostwind.fr
Internet : www.ostwind.fr

OSTWIND INTERNATIONAL S.A.S.
Espace Européen de l'Entreprise
« Les terrasses de l'Europe »
1, rue de Berne
F-67300 SCHILTIGHEIM

Objet : Projet éolien / Consultation conditions de démantèlement

Madame, Monsieur,

Vous avez conclu avec la société OSTWIND un contrat de promesse de bail qui, en cas d'obtention du permis de construire et de l'autorisation d'exploiter du parc éolien, conduira à l'implantation d'une éolienne sur vos terres et au versement d'un loyer.

Dans le cadre de ce projet éolien développé sur la commune de Blacy, il nous est nécessaire de vous consulter de façon anticipée au sujet des dispositions de démantèlement du parc éolien après exploitation.

En effet, à l'issue de la première phase d'exploitation de 25 ans, le parc pourra alors soit être reconduit pour une nouvelle période d'exploitation, soit être démantelé. C'est en prévision de ce second cas que nous souhaitons dès à présent recueillir votre avis quant aux modalités de remise en état du site.

Sachez qu'à ce sujet, la réglementation impose par l'arrêté du 26 août 2011 des conditions précises de démantèlement et de remise en état du site après exploitation :

Arrêté du 26 août 2011 relatif à la remise en état [...] pour les installations de production d'électricité utilisant l'énergie mécanique du vent

Article 1

Les opérations de démantèlement et de remise en état des installations de production d'électricité utilisant l'énergie mécanique du vent prévues à l'article R. 553-6 du code de l'environnement comprennent :

1. Le démantèlement des installations de production d'électricité, y compris le « système de raccordement au réseau ».
 2. L'excavation des fondations et le remplacement par des terres de caractéristiques comparables aux terres en place à proximité de l'installation :
 - sur une profondeur minimale de 30 centimètres lorsque les terrains ne sont pas utilisés pour un usage agricole au titre du document d'urbanisme opposable et que la présence de roche massive ne permet pas une excavation plus importante ;
 - sur une profondeur minimale de 2 mètres dans les terrains à usage forestier au titre du document d'urbanisme opposable ;
 - sur une profondeur minimale de 1 mètre dans les autres cas.
 3. La remise en état qui consiste en le décaissement des aires de grutage et des chemins d'accès sur une profondeur de 40 centimètres et le remplacement par des terres de caractéristiques comparables aux terres à proximité de l'installation, sauf si le propriétaire du terrain sur lequel est sise l'installation souhaite leur maintien en l'état.
- Les déchets de démolition et de démantèlement sont valorisés ou éliminés dans les filières dûment autorisées à cet effet.

La société OSTWIND s'engage à respecter les conditions réglementaires de démantèlement du parc éolien et de remise en état du site. Et votre approbation écrite nous est nécessaire pour compléter ce dossier avant l'instruction par les services de l'état.

Vous trouverez donc joint à ce courrier un exemple d'avis pour modèle.

Vous pouvez nous retourner votre avis par courrier à l'adresse ci-dessous :

S.A.S. au capital de 3250000 €, RCS Strasbourg B 428 604 318 , Siret 428 604 318 00041, Code APE 7112B
Numéro de TVA intracommunautaire FR 75 428 604 318
CAAV Strasbourg Entreprises 17206 00070 63006389837 15

Dans l'attente d'une réponse de votre part, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos respectueuses salutations.

Cédric Lachenal
Assistant développeur de
projets
OSTWIND

DEMANDE
D'AUTORISATION UNIQUE
PIECES COMPLEMENTAIRES

SIGNATURE :

I'M IN ARCHITECTURE
80 rue du Faubourg Saint Denis 75010 PARIS
06 71 15 45 63 / im.in.archi@gmx.com
SARL au capital de 16500€
533 863 940 R.C.S. PARIS

PARC EOLIEN
«DE LA SEPE DES NOUES»
COMMUNE DE BLACY

MAITRE D'OUVRAGE:

S.E.P.E. «DES NOUES»
1, Rue de Berne - Espace Européen de
l'entreprise - Les Terrasses de l'Europe -
67300 Schiltigheim
S.A.R.L. au capital de 15 000,000€
RCS de Strasbourg TI sous le n° 808 404 263

LEGENDE :

2/2

1/2

ML

S.A.S. au capital de 3250000 €, RCS Strasbourg B 428 604 318 , Siret 428 604 318 00041, Code APE 7112B
Numéro de TVA intracommunautaire FR 75 428 604 318
CAAV Strasbourg Entreprises 17206 00070 63006389837 15

2/2

**AVIS
SUR LA REMISE
EN ÉTAT DU SITE**

PJ 5

PAGE 183 / 221

Nom et adresse :

BARBIER gisèle
3 rue des 11 Novembre
51530 Ervilly

SEPE des Noues

Le 26/2/2015

Objet : Démantèlement parc éolien – remise en état des lieux

Monsieur,

Je fais suite à votre courrier du 26/2/2015 sollicitant mon avis quant à la remise en état du site après démantèlement du parc éolien sur ma commune tel que stipulé au point 7 de l'article R.512-6 du Code de l'Environnement.

Vous vous êtes engagés en votre qualité d'exploitant du parc éolien à remettre en état le site conformément à la législation en vigueur.

Au vu des éléments que vous m'avez transmis et m'appuyant sur votre engagement, je déclare approuver la remise en état du site selon les dispositions réglementaires. Cette déclaration vaut avis sur l'état dans lequel devra être remis le site lors de l'arrêt définitif de l'installation au sens de l'article R 512-6 du Code de l'Environnement.

Je vous prie de croire, Monsieur, en l'assurance de ma considération distinguée.

Signature



**DEMANDE
D'AUTORISATION UNIQUE
PIECES COMPLEMENTAIRES**

SIGNATURE :

I'M IN ARCHITECTURE
80 rue du Faubourg Saint Denis 75010 PARIS
06 71 15 45 63 / im.in.archi@gmx.com
SARL au capital de 16500€
533 863 940 R.C.S. PARIS

**PARC EOLIEN
«DE LA SEPE DES NOUES»
COMMUNE DE BLACY**

MAITRE D'OUVRAGE:

S.E.P.E. «DES NOUES»
1, Rue de Berne - Espace Européen de
l'entreprise - Les Terrasses de l'Europe -
67300 Schiltigheim
S.A.R.L. au capital de 15 000,000€
RCS de Strasbourg TI sous le n° 808 404 263

LEGENDE :

**AVIS
SUR LA REMISE
EN ÉTAT DU SITE**

PJ 5

PAGE 184 / 221

OSTWIND

OSTWIND INTERNATIONAL S.A.S.
Espace Européen de l'Entreprise
« Les terrasses de l'Europe »
1, rue de Berne
F-67300 SCHILTIGHEIM
Tél. +33 (0)3 90 22 73 40
Fax +33 (0)3 90 20 09 48

Email : info@ostwind.fr
Internet : www.ostwind.fr

OSTWIND INTERNATIONAL S.A.S.
Espace Européen de l'Entreprise
« Les terrasses de l'Europe »
1, rue de Berne
F-67300 SCHILTIGHEIM

Objet : Projet éolien / Consultation conditions de démantèlement

Madame, Monsieur,

Vous avez conclu avec la société OSTWIND un contrat de promesse de bail qui, en cas d'obtention du permis de construire et de l'autorisation d'exploiter du parc éolien, conduira à l'implantation d'une éolienne sur vos terres et au versement d'un loyer.

Dans le cadre de ce projet éolien développé sur la commune de Blacy, il nous est nécessaire de vous consulter de façon anticipée au sujet des dispositions de démantèlement du parc éolien après exploitation.

En effet, à l'issue de la première phase d'exploitation de 25 ans, le parc pourra alors soit être reconduit pour une nouvelle période d'exploitation, soit être démantelé. C'est en prévision de ce second cas que nous souhaitons dès à présent recueillir votre avis quant aux modalités de remise en état du site.

Sachez qu'à ce sujet, la réglementation impose par l'arrêté du 26 août 2011 des conditions précises de démantèlement et de remise en état du site après exploitation :

Arrêté du 26 août 2011 relatif à la remise en état [...] pour les installations de production d'électricité utilisant l'énergie mécanique du vent

Article 1

Les opérations de démantèlement et de remise en état des installations de production d'électricité utilisant l'énergie mécanique du vent prévues à l'article R. 553-6 du code de l'environnement comprennent :

1. Le démantèlement des installations de production d'électricité, y compris le « système de raccordement au réseau ».
 2. L'excavation des fondations et le remplacement par des terres de caractéristiques comparables aux terres en place à proximité de l'installation :
 - sur une profondeur minimale de 30 centimètres lorsque les terrains ne sont pas utilisés pour un usage agricole au titre du document d'urbanisme opposable et que la présence de roche massive ne permet pas une excavation plus importante ;
 - sur une profondeur minimale de 2 mètres dans les terrains à usage forestier au titre du document d'urbanisme opposable ;
 - sur une profondeur minimale de 1 mètre dans les autres cas.
 3. La remise en état qui consiste en le décaissement des aires de grutage et des chemins d'accès sur une profondeur de 40 centimètres et le remplacement par des terres de caractéristiques comparables aux terres à proximité de l'installation, sauf si le propriétaire du terrain sur lequel est sise l'installation souhaite leur maintien en l'état.
- Les déchets de démolition et de démantèlement sont valorisés ou éliminés dans les filières dûment autorisées à cet effet.

La société OSTWIND s'engage à respecter les conditions réglementaires de démantèlement du parc éolien et de remise en état du site. Et votre approbation écrite nous est nécessaire pour compléter ce dossier avant l'instruction par les services de l'état.

Vous trouverez donc joint à ce courrier un exemple d'avis pour modèle.

Vous pouvez nous retourner votre avis par courrier à l'adresse ci-dessous :

S.A.S. au capital de 3250000 €, RCS Strasbourg B 428 604 318 , Siret 428 604 318 00041, Code APE 7112B
Numéro de TVA intracommunautaire FR 75 428 604 318
CAAV Strasbourg Entreprises 17206 00070 63006389837 15

LC

Dans l'attente d'une réponse de votre part, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos respectueuses salutations.

Cédric Lachenal
Assistant développeur de
projets
OSTWIND

DEMANDE D'AUTORISATION UNIQUE PIECES COMPLEMENTAIRES

SIGNATURE :

I'M IN ARCHITECTURE
80 rue du Faubourg Saint Denis 75010 PARIS
06 71 15 45 63 / im.in.archi@gmx.com
SARL au capital de 16500€
533 863 940 R.C.S. PARIS

PARC EOLIEN «DE LA SEPE DES NOUES» COMMUNE DE BLACY

MAITRE D'OUVRAGE:

S.E.P.E. «DES NOUES»
1, Rue de Berne - Espace Européen de
l'entreprise - Les Terrasses de l'Europe -
67300 Schiltigheim
S.A.R.L. au capital de 15 000,000€
RCS de Strasbourg TI sous le n° 808 404 263

LEGENDE :

2/2

**AVIS
SUR LA REMISE
EN ETAT DU SITE**

2/2

PJ 5

PAGE 185 / 221

S.A.S. au capital de 3250000 €, RCS Strasbourg B 428 604 318 , Siret 428 604 318 00041, Code APE 7112B
Numéro de TVA intracommunautaire FR 75 428 604 318
CAAV Strasbourg Entreprises 17206 00070 63006389837 15

LC

Nom et adresse : LEFEVRE Claude (ZA 03 et 04)
GFA de la Penière (ZB 54)
Fermes des Penières 51300 Blacy
SEPE des Noues

Le 26/02/2015

Objet : Démantèlement parc éolien – remise en état des lieux

Monsieur,

Je fais suite à votre courrier du 26/02/2015 sollicitant mon avis quant à la remise en état du site après démantèlement du parc éolien sur ma commune tel que stipulé au point 7 de l'article R.512-6 du Code de l'Environnement.

Vous vous êtes engagés en votre qualité d'exploitant du parc éolien à remettre en état le site conformément à la législation en vigueur.

Au vu des éléments que vous m'avez transmis et m'appuyant sur votre engagement, je déclare approuver la remise en état du site selon les dispositions réglementaires. Cette déclaration vaut avis sur l'état dans lequel devra être remis le site lors de l'arrêt définitif de l'installation au sens de l'article R 512-6 du Code de l'Environnement.

Je vous prie de croire, Monsieur, en l'assurance de ma considération distinguée.

Signature



DEMANDE
D'AUTORISATION UNIQUE
PIECES COMPLEMENTAIRES

SIGNATURE :

I'M IN ARCHITECTURE
80 rue du Faubourg Saint Denis 75010 PARIS
06 71 15 45 63 / im.in.archi@gmx.com
SARL au capital de 16500€
533 863 940 R.C.S. PARIS

PARC EOLIEN
«DE LA SEPE DES NOUES»
COMMUNE DE BLACY

MAITRE D'OUVRAGE:

S.E.P.E. «DES NOUES»
1, Rue de Berne - Espace Européen de
l'entreprise - Les Terrasses de l'Europe -
67300 Schiltigheim
S.A.R.L. au capital de 15 000,000€
RCS de Strasbourg TI sous le n° 808 404 263

LEGENDE :

**AVIS
SUR LA REMISE
EN ÉTAT DU SITE**

PJ 5

PAGE 186 / 221

Nom et adresse : LEFEVRE Jean
Le me Bellevue
51300 Blacy.

SEPE des Noues

Le 26 / 02 / 2015

Objet : Démantèlement parc éolien – remise en état des lieux

Monsieur,

Je fais suite à votre courrier du 26 / 02 / 2015 sollicitant mon avis quant à la remise en état du site après démantèlement du parc éolien sur ma commune tel que stipulé au point 7 de l'article R.512-6 du Code de l'Environnement.

Vous vous êtes engagés en votre qualité d'exploitant du parc éolien à remettre en état le site conformément à la législation en vigueur.

Au vu des éléments que vous m'avez transmis et m'appuyant sur votre engagement, je déclare approuver la remise en état du site selon les dispositions réglementaires. Cette déclaration vaut avis sur l'état dans lequel devra être remis le site lors de l'arrêt définitif de l'installation au sens de l'article R 512-6 du Code de l'Environnement.

Je vous prie de croire, Monsieur, en l'assurance de ma considération distinguée.

Signature



**DEMANDE
D'AUTORISATION UNIQUE
PIECES COMPLEMENTAIRES**

SIGNATURE :

I'M IN ARCHITECTURE
80 rue du Faubourg Saint Denis 75010 PARIS
06 71 15 45 63 / im.in.archi@gmx.com
SARL au capital de 16500€
533 863 940 R.C.S. PARIS

**PARC EOLIEN
«DE LA SEPE DES NOUES»
COMMUNE DE BLACY**

MAITRE D'OUVRAGE:

S.E.P.E. «DES NOUES»
1, Rue de Berne - Espace Européen de
l'entreprise - Les Terrasses de l'Europe -
67300 Schiltigheim
S.A.R.L. au capital de 15 000,000€
RCS de Strasbourg TI sous le n° 808 404 263

LEGENDE :

**AVIS
SUR LA REMISE
EN ÉTAT DU SITE**

PJ 5

PAGE 187 / 221

Parc Eolien «DE LA SEPE DES NOUES» Commune de BLACY

PJ6. AVIS DU MAIRE ET DES ASSOCIATIONS FONCIÈRES SUR LA REMISE EN ÉTAT DU SITE APRÈS DÉMONTÈLEMENT

DEMANDE D'AUTORISATION UNIQUE PIECES COMPLEMENTAIRES

SIGNATURE :


I'M IN ARCHITECTURE
80 rue du Faubourg Saint Denis 75010 PARIS
06 71 15 45 63 / im.in.archi@gmx.com
SARL au capital de 16500€
533 863 940 R.C.S. PARIS

PARC EOLIEN
«DE LA SEPE DES NOUES»
COMMUNE DE BLACY

MAITRE D'OUVRAGE:

S.E.P.E. «DES NOUES»
1, Rue de Berne - Espace Européen de
l'entreprise - Les Terrasses de l'Europe -
67300 Schiltigheim
S.A.R.L. au capital de 15 000,000€
RCS de Strasbourg TI sous le n° 808 404 263

LEGENDE :

PJ 6

PAGE 188 / 221

OSTWIND

OSTWIND INTERNATIONAL S.A.S.
Espace Européen de l'Entreprise
« Les terrasses de l'Europe »
1, rue de Berne
F-67300 SCHILTIGHEIM
Tél. +33 (0)3 90 22 73 40
Fax +33 (0)3 90 20 09 48
Email : info@ostwind.fr
Internet : www.ostwind.fr

OSTWIND INTERNATIONAL S.A.S.
Espace Européen de l'Entreprise
« Les terrasses de l'Europe »
1, rue de Berne
F-67300 SCHILTIGHEIM

Objet : **Projet éolien / Consultation conditions de démantèlement**

Madame, Monsieur,

Vous avez conclu avec la société OSTWIND un contrat de promesse de bail qui, en cas d'obtention du permis de construire et de l'autorisation d'exploiter du parc éolien, conduira à l'implantation d'une éolienne sur vos terres et au versement d'un loyer.

Dans le cadre de ce projet éolien développé sur la commune de Blacy, il nous est nécessaire de vous consulter de façon anticipée au sujet des dispositions de démantèlement du parc éolien après exploitation.

En effet, à l'issue de la première phase d'exploitation de 25 ans, le parc pourra alors soit être reconduit pour une nouvelle période d'exploitation, soit être démantelé. C'est en prévision de ce second cas que nous souhaitons dès à présent recueillir votre avis quant aux modalités de remise en état du site.

Sachez qu'à ce sujet, la réglementation impose par l'arrêté du 26 août 2011 des conditions précises de démantèlement et de remise en état du site après exploitation :

Arrêté du 26 août 2011 relatif à la remise en état [...] pour les installations de production d'électricité utilisant l'énergie mécanique du vent

Article 1

Les opérations de démantèlement et de remise en état des installations de production d'électricité utilisant l'énergie mécanique du vent prévues à l'article R. 553-6 du code de l'environnement comprennent :

1. Le démantèlement des installations de production d'électricité, y compris le « système de raccordement au réseau ».
2. L'excavation des fondations et le remplacement par des terres de caractéristiques comparables aux terres en place à proximité de l'installation :
 - sur une profondeur minimale de 30 centimètres lorsque les terrains ne sont pas utilisés pour un usage agricole au titre du document d'urbanisme opposable et que la présence de roche massive ne permet pas une excavation plus importante ;
 - sur une profondeur minimale de 2 mètres dans les terrains à usage forestier au titre du document d'urbanisme opposable ;
 - sur une profondeur minimale de 1 mètre dans les autres cas.
3. La remise en état qui consiste en le décaissement des aires de grutage et des chemins d'accès sur une profondeur de 40 centimètres et le remplacement par des terres de caractéristiques comparables aux terres à proximité de l'installation, sauf si le propriétaire du terrain sur lequel est sise l'installation souhaite leur maintien en l'état.
Les déchets de démolition et de démantèlement sont valorisés ou éliminés dans les filières dûment autorisées à cet effet.

La société OSTWIND s'engage à respecter les conditions réglementaires de démantèlement du parc éolien et de remise en état du site. Et votre approbation écrite nous est nécessaire pour compléter ce dossier avant l'instruction par les services de l'état.

Vous trouverez donc joint à ce courrier un exemple d'avis pour modèle.

Vous pouvez nous retourner votre avis par courrier à l'adresse ci-dessous :

S.A.S. au capital de 3250000 €, RCS Strasbourg B 428 604 318 , Siret 428 604 318 00041, Code APE 7112B
Numéro de TVA intracommunautaire FR 75 428 604 318
CAAV Strasbourg Entreprises 17206 00070 63006389837 15

Dans l'attente d'une réponse de votre part, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos respectueuses salutations.

Cédric Lachenal
Assistant développeur de
projets
OSTWIND

S.A.S. au capital de 3250000 €, RCS Strasbourg B 428 604 318 , Siret 428 604 318 00041, Code APE 7112B
Numéro de TVA intracommunautaire FR 75 428 604 318
CAAV Strasbourg Entreprises 17206 00070 63006389837 15

DEMANDE D'AUTORISATION UNIQUE PIECES COMPLEMENTAIRES

SIGNATURE :

I'M IN ARCHITECTURE
80 rue du Faubourg Saint Denis 75010 PARIS
06 71 15 45 63 / im.in.archi@gmx.com
SARL au capital de 16500€
533 863 940 R.C.S. PARIS

PARC EOLIEN
«DE LA SEPE DES NOUES»
COMMUNE DE BLACY

MAITRE D'OUVRAGE:

S.E.P.E. «DES NOUES»
1, Rue de Berne - Espace Européen de
l'entreprise - Les Terrasses de l'Europe -
67300 Schiltigheim
S.A.R.L. au capital de 15 000,000€
RCS de Strasbourg TI sous le n° 808 404 263

LEGENDE :

**AVIS
SUR LA REMISE
EN ÉTAT DU SITE**

PJ 6

PAGE 189 / 221

Nom et adresse :

LEFEVRE Jean
4 rue Bellevue
51300 BLACY.

SEPE des Noues

Le 26 / 02 / 2015

Objet : Démantèlement parc éolien – remise en état des lieux

Monsieur,


Je fais suite à votre courrier du 26 / 02 / 2015 sollicitant mon avis quant à la remise en état du site après démantèlement du parc éolien sur ma commune tel que stipulé au point 7 de l'article R.512-6 du Code de l'Environnement.

Vous vous êtes engagés en votre qualité d'exploitant du parc éolien à remettre en état le site conformément à la législation en vigueur.

Au vu des éléments que vous m'avez transmis et m'appuyant sur votre engagement, je déclare approuver la remise en état du site selon les dispositions réglementaires. Cette déclaration vaut avis sur l'état dans lequel devra être remis le site lors de l'arrêt définitif de l'installation au sens de l'article R 512-6 du Code de l'Environnement.


Je vous prie de croire, Monsieur, en l'assurance de ma considération distinguée.

Signature



**DEMANDE
D'AUTORISATION UNIQUE
PIECES COMPLEMENTAIRES**

SIGNATURE :


I'M IN ARCHITECTURE
80 rue du Faubourg Saint Denis 75010 PARIS
06 71 15 45 63 / im.in.archi@gmx.com
SARL au capital de 16500€
533 863 940 R.C.S. PARIS

**PARC EOLIEN
«DE LA SEPE DES NOUES»
COMMUNE DE BLACY**

MAITRE D'OUVRAGE:

S.E.P.E. «DES NOUES»
1, Rue de Berne - Espace Européen de
l'entreprise - Les Terrasses de l'Europe -
67300 Schiltigheim
S.A.R.L. au capital de 15 000,000€
RCS de Strasbourg TI sous le n° 808 404 263

LEGENDE :

**AVIS
SUR LA REMISE
EN ÉTAT DU SITE**

PJ 6

PAGE 190 / 221

REPUBLIQUE FRANCAISE
Département de la MARNE

ARRONDISSEMENT DE
VITRY LE FRANCOIS

ASSOCIATION FONCIERE
DE BLACY

N°10/2014 DU REGISTRE

Objet :
**AUTORISATION DE
SIGNATURE**

Nombre de membres
désignés : 8

Membres de droit
- Maire
- DDT

Total des membres en
exercice : 10

Nombre de membres
présents : 7

REMEMBREMENT (LOI validée du 31 décembre 1985)

ASSOCIATION FONCIERE DE BLACY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU

L'an deux mil quatorze, le lundi 6 octobre à 20H30 le bureau de l'Association Foncière de BLACY légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la présidence de Monsieur LEFEVRE Jean

Etaient présents tous les membres en exercice, à l'exception de :
ORTILLON B, DECORNE Ch,

Lesquels forment la majorité des membres d'en exercice

M.

Représentait la Direction Départementale du Territoire, membre de droit du Bureau. (absent)

Les membres du bureau autorisent le Président de l'Association Foncière de Blacy à signer avec la Société Ostwind ou la S.F.P.E. des noues :

- La convention de mise à disposition avec promesse de bail,
- Les autorisations d'utilisation des sols qui pourraient être nécessaires pour la construction et l'exploitation du parc éolien, notamment aux fins de câblage ou d'accès au parc, de surplomb des chemins nécessaires au projet par les aérogénérateurs, et en particulier pour l'installation et le renforcement, éventuellement nécessaires, des chemins.
- Donne tous pouvoirs au président pour l'application de cette décision et l'autorise à signer toutes les pièces administratives, financières, comptables, juridiques et techniques se rapportant à ce dossier

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus,
Le Président de l'Association Foncière,
Mr LEFEVRE Jean

ASSOCIATION FONCIERE
DE BLACY



COUE PREFECTURE D'YPERNAVY

12 NOV. 2014

COURRIER ARRIVE

DEMANDE D'AUTORISATION UNIQUE PIECES COMPLEMENTAIRES

SIGNATURE :

I'M IN ARCHITECTURE
80 rue du Faubourg Saint Denis 75010 PARIS
06 71 15 45 63 / im.in.archi@gmx.com
SARL au capital de 16500€
533 863 940 R.C.S. PARIS

**PARC EOLIEN
«DE LA SEPE DES NOUES»
COMMUNE DE BLACY**

MAITRE D'OUVRAGE:

S.E.P.E. «DES NOUES»
1, Rue de Berne - Espace Européen de
l'entreprise - Les Terrasses de l'Europe -
67300 Schiltigheim
S.A.R.L. au capital de 15 000,000€
RCS de Strasbourg TI sous le n° 808 404 263

LEGENDE :

**AVIS
SUR LA REMISE
EN ÉTAT DU SITE**

PJ 6

PAGE 191 / 221

OSTWIND

OSTWIND INTERNATIONAL S.A.S.
Espace Européen de l'Entreprise
« Les terrasses de l'Europe »
1, rue de Berne
F-67300 SCHILTIGHEIM
Tél. +33 (0)3 90 22 73 40
Fax +33 (0)3 90 20 09 48

Email : info@ostwind.fr
Internet : www.ostwind.fr

OSTWIND INTERNATIONAL S.A.S.
Espace Européen de l'Entreprise
« Les terrasses de l'Europe »
1, rue de Berne
F-67300 SCHILTIGHEIM

Objet : **Projet éolien / Consultation conditions de démantèlement**

Madame, Monsieur,

Vous avez conclu avec la société OSTWIND un contrat de promesse de bail qui, en cas d'obtention du permis de construire et de l'autorisation d'exploiter du parc éolien, conduira à l'implantation d'une éolienne sur vos terres et au versement d'un loyer.

Dans le cadre de ce projet éolien développé sur la commune de Blacy, il nous est nécessaire de vous consulter de façon anticipée au sujet des dispositions de démantèlement du parc éolien après exploitation.

En effet, à l'issue de la première phase d'exploitation de 25 ans, le parc pourra alors soit être reconduit pour une nouvelle période d'exploitation, soit être démantelé. C'est en prévision de ce second cas que nous souhaitons dès à présent recueillir votre avis quant aux modalités de remise en état du site.

Sachez qu'à ce sujet, la réglementation impose par l'arrêté du 26 août 2011 des conditions précises de démantèlement et de remise en état du site après exploitation :

Arrêté du 26 août 2011 relatif à la remise en état [...] pour les installations de production d'électricité utilisant l'énergie mécanique du vent

Article 1

Les opérations de démantèlement et de remise en état des installations de production d'électricité utilisant l'énergie mécanique du vent prévues à l'article R. 553-6 du code de l'environnement comprennent :

1. Le démantèlement des installations de production d'électricité, y compris le « système de raccordement au réseau ».
2. L'excavation des fondations et le remplacement par des terres de caractéristiques comparables aux terres en place à proximité de l'installation :
 - sur une profondeur minimale de 30 centimètres lorsque les terrains ne sont pas utilisés pour un usage agricole au titre du document d'urbanisme opposable et que la présence de roche massive ne permet pas une excavation plus importante ;
 - sur une profondeur minimale de 2 mètres dans les terrains à usage forestier au titre du document d'urbanisme opposable ;
 - sur une profondeur minimale de 1 mètre dans les autres cas.
3. La remise en état qui consiste en le décaissement des aires de grutage et des chemins d'accès sur une profondeur de 40 centimètres et le remplacement par des terres de caractéristiques comparables aux terres à proximité de l'installation, sauf si le propriétaire du terrain sur lequel est sise l'installation souhaite leur maintien en l'état.
Les déchets de démolition et de démantèlement sont valorisés ou éliminés dans les filières dûment autorisées à cet effet.

La société OSTWIND s'engage à respecter les conditions réglementaires de démantèlement du parc éolien et de remise en état du site. Et votre approbation écrite nous est nécessaire pour compléter ce dossier avant l'instruction par les services de l'état.

Vous trouverez donc joint à ce courrier un exemple d'avis pour modèle.

Vous pouvez nous retourner votre avis par courrier à l'adresse ci-dessous :

S.A.S. au capital de 3250000 €, RCS Strasbourg B 428 604 318 , Siret 428 604 318 00041, Code APE 7112B
Numéro de TVA intracommunautaire FR 75 428 604 318
CAAV Strasbourg Entreprises 17206 00070 63006389837 15

DR

Dans l'attente d'une réponse de votre part, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos respectueuses salutations.

Cédric Lachenal
Assistant développeur de
projets
OSTWIND

DEMANDE D'AUTORISATION UNIQUE PIECES COMPLEMENTAIRES

SIGNATURE :

I'M IN ARCHITECTURE
80 rue du Faubourg Saint Denis 75010 PARIS
06 71 15 45 63 / im.in.archi@gmx.com
SARL au capital de 16500€
533 863 940 R.C.S. PARIS

PARC EOLIEN
« DE LA SEPE DES NOUES »
COMMUNE DE BLACY

MAITRE D'OUVRAGE:

S.E.P.E. « DES NOUES »
1, Rue de Berne - Espace Européen de
l'entreprise - Les Terrasses de l'Europe -
67300 Schiltigheim
S.A.R.L. au capital de 15 000,000€
RCS de Strasbourg TI sous le n° 808 404 263

LEGENDE :

2/2

DR

2/2

**AVIS
SUR LA REMISE
EN ÉTAT DU SITE**

PJ 6

PAGE 192 / 221

Nom et adresse :

AF de MAISONS en champagne
11, rue de flancourt
51300 MAISONS EN CHAMPAGNE

SEPE des Noues

Le 20/09/2015

Objet : Démantèlement parc éolien – remise en état des lieux

Monsieur,

Je fais suite à votre courrier du 20/09/2015 sollicitant mon avis quant à la remise en état du site après démantèlement du parc éolien sur ma commune tel que stipulé au point 7 de l'article R.512-6 du Code de l'Environnement.

Vous vous êtes engagés en votre qualité d'exploitant du parc éolien à remettre en état le site conformément à la législation en vigueur.

Au vu des éléments que vous m'avez transmis et m'appuyant sur votre engagement, je déclare approuver la remise en état du site selon les dispositions réglementaires. Cette déclaration vaut avis sur l'état dans lequel devra être remis le site lors de l'arrêt définitif de l'installation au sens de l'article R 512-6 du Code de l'Environnement.

Je vous prie de croire, Monsieur, en l'assurance de ma considération distinguée.

Signature



**DEMANDE
D'AUTORISATION UNIQUE
PIECES COMPLEMENTAIRES**

SIGNATURE :

I'M IN ARCHITECTURE
80 rue du Faubourg Saint Denis 75010 PARIS
06 71 15 45 63 / im.in.archi@gmx.com
SARL au capital de 16500€
533 863 940 R.C.S. PARIS

**PARC EOLIEN
«DE LA SEPE DES NOUES»
COMMUNE DE BLACY**

MAITRE D'OUVRAGE:

S.E.P.E. «DES NOUES»
1, Rue de Berne - Espace Européen de
l'entreprise - Les Terrasses de l'Europe -
67300 Schiltigheim
S.A.R.L. au capital de 15 000,000€
RCS de Strasbourg TI sous le n° 808 404 263

LEGENDE :

**AVIS
SUR LA REMISE
EN ÉTAT DU SITE**

PJ 6

PAGE 193 / 221

DEPARTEMENT DE
LA MARNE

ARRONDISSEMENT DE
VITRY LE FRANCOIS

ASSOCIATION FONCIERE
DE REMEMBREMENT DE
MAISONS EN CHAMPAGNE

N°: 10 / 2014 DU REGISTRE

OBJET :
Parc Eolien Ostwind sur Blacy

DATE DE LA CONVOCATION :
09/12/14

Date de la réunion : 16/12/14

Membres convoqués :

Claude BOURGOIN
Patrick GUAY,
Gilbert DELIVERT,
Pierre DEMOGET,
Cyril COLLOT,
Cyril DIOT,
Fabien BOUDE,
Thierry RAVILLION,
Dominique RALLET, président,
Jean-Luc DESRUELLES
Et
Christian MOULIN, maire.
DDT.

Membres élus : 10
Membres de droit : 2
Total des membres en exercice :
12

Nombre de membres présents : 8
Nombre de membres excusés : 2
Nombre de membres absents : 4

Votants : 8

SOUS PREFECTURE D'EPERNAY
23 DEC. 2014
COURRIER ARRIVE

ASSOCIATION FONCIERE DE REMEMBREMENT DE MAISONS EN CHAMPAGNE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU

L'an deux mille quatorze, le seize décembre à neuf heures,
Le bureau de l'Association Foncière légalement convoqué, s'est réuni en
séance publique sous la présidence de M. Dominique RALLET, président.

Étaient présents :

Fabien BOUDE, Claude BOURGOIN, Cyril COLLOT, Gilbert
DELIVERT, Jean-Luc DESRUELLES, Patrick GUAY, Dominique
RALLET et Cyril COLLOT (commune de Maisons).

Lesquels forment la majorité des membres en exercice.

Membre absent excusé : Cyril DIOT, Thierry RAVILLION et Christian
MOULIN maire de Maisons en Champagne, mais qui mandate Cyril
COLLOT, 1^{er} adjoint pour représenter la commune.

Membres absents non excusés : Pierre DEMOGET et DDT.

Après sollicitations par la société OSTWIND concernant le projet
dénommé Parc Eolien de la SEPE des NOUES, et la présentation de ce
projet :

Les membres du Bureau autorise le président à signer avec la SEPE des
Noues, ou OSTWIND, les autorisations d'utilisation des chemins, qui
pourraient être nécessaires pour la construction et l'exploitation du parc
éolien, aux fins d'accès au parc et de surplomb possible des chemins par les
aérogénérateurs.

Les membres du bureau donne tous pouvoirs au Président, Dominique
Rallet, pour l'application de cette décision, et l'autorise à signer toutes les
pièces administratives, financières, comptables, juridiques et techniques se
rattachant à ce dossier.

Après présentation, cette délibération est approuvée par 8 voix sur les 8
suffrages exprimés.

A MAISONS EN CHAMPAGNE,
Fait et délibéré le 16/12/2014
Le président, Dominique RALLET.



DEMANDE D'AUTORISATION UNIQUE PIECES COMPLEMENTAIRES

SIGNATURE :

I'M IN ARCHITECTURE
80 rue du Faubourg Saint Denis 75010 PARIS
06 71 15 45 63 / im.in.archi@gmx.com
SARL au capital de 16500€
533 863 940 R.C.S. PARIS

PARC EOLIEN
«DE LA SEPE DES NOUES»
COMMUNE DE BLACY

MAITRE D'OUVRAGE:

S.E.P.E. «DES NOUES»
1, Rue de Berne - Espace Européen de
l'entreprise - Les Terrasses de l'Europe -
67300 Schiltigheim
S.A.R.L. au capital de 15 000,000€
RCS de Strasbourg TI sous le n° 808 404 263

LEGENDE :

**AVIS
SUR LA REMISE
EN ÉTAT DU SITE**

PJ 6

PAGE 194 / 221

OSTWIND

OSTWIND INTERNATIONAL S.A.S.
Espace Européen de l'Entreprise
« Les terrasses de l'Europe »
1, rue de Berne
F-67300 SCHILTIGHEIM
Tél. +33 (0)3 90 22 73 40
Fax +33 (0)3 90 20 09 48

Email : info@ostwind.fr
Internet : www.ostwind.fr

A l'attention de M. Fontaine
Mairie 4 rue des Tilleuls
51300 BLACY

Schiltigheim, le 23 février 2015

Objet : demande d'avis concernant la remise en état du site en cas de cessation d'activité en application de l'article R. 512-6 du Code de l'environnement

Monsieur Le Maire,

La Société OSTWIND International projette la construction d'un parc éolien sur le territoire de votre commune.

Les éoliennes sont dorénavant considérées comme des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE) soumis au régime de l'autorisation au titre des rubriques 2980.

Un dossier de demande d'autorisation est actuellement en cours de constitution pour la construction du parc éolien.

Conformément au 7° de l'article R.512-6 du Code de l'environnement, nous sollicitons votre avis sur l'état dans lequel devra être remis le site dans le cas de l'arrêt définitif de l'installation.

Cet avis doit figurer au dossier de demande d'autorisation.

Les conditions prévues pour la remise en état du site sont énoncées à la page suivante.

S.A.S. au capital de 3250000 €, RCS Strasbourg B 428 604 318 , Siret 428 604 318 00041, Code APE 7112B
Numéro de TVA intracommunautaire FR 75 428 604 318
CAAV Strasbourg Entreprises 17206 00070 63006389837 15

DEMANDE
D'AUTORISATION UNIQUE
PIECES COMPLEMENTAIRES

SIGNATURE :

I'M IN ARCHITECTURE

80 rue du Faubourg Saint Denis 75010 PARIS
06 71 15 45 63 / im.in.archi@gmx.com
SARL au capital de 16500€
533 863 940 R.C.S. PARIS

PARC EOLIEN
«DE LA SEPE DES NOUES»
COMMUNE DE BLACY

MAITRE D'OUVRAGE:

S.E.P.E. «DES NOUES»
1, Rue de Berne - Espace Européen de
l'entreprise - Les Terrasses de l'Europe -
67300 Schiltigheim
S.A.R.L. au capital de 15 000,000€
RCS de Strasbourg TI sous le n° 808 404 263

LEGENDE :

**AVIS
SUR LA REMISE
EN ÉTAT DU SITE**

PJ 6

PAGE 195 / 221

Arrêté du 26 août 2011 relatif à la remise en état [...] pour les installations de production d'électricité utilisant l'énergie mécanique du vent

Article 1

Les opérations de démantèlement et de remise en état des installations de production d'électricité utilisant l'énergie mécanique du vent prévues à l'article R. 553-6 du code de l'environnement comprennent :

1. Le démantèlement des installations de production d'électricité, y compris le « système de raccordement au réseau ».
 2. L'excavation des fondations et le remplacement par des terres de caractéristiques comparables aux terres en place à proximité de l'installation :
 - sur une profondeur minimale de 30 centimètres lorsque les terrains ne sont pas utilisés pour un usage agricole au titre du document d'urbanisme opposable et que la présence de roche massive ne permet pas une excavation plus importante ;
 - sur une profondeur minimale de 2 mètres dans les terrains à usage forestier au titre du document d'urbanisme opposable ;
 - sur une profondeur minimale de 1 mètre dans les autres cas.
 3. La remise en état qui consiste en le décaissement des aires de grutage et des chemins d'accès sur une profondeur de 40 centimètres et le remplacement par des terres de caractéristiques comparables aux terres à proximité de l'installation, sauf si le propriétaire du terrain sur lequel est sise l'installation souhaite leur maintien en l'état.
- Les déchets de démolition et de démantèlement sont valorisés ou éliminés dans les filières dûment autorisées à cet effet.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions d'agréer, Monsieur Le Maire, nos salutations distinguées.

Cédric Lachenal
Assistant développeur de
projet

JF

DEMANDE
D'AUTORISATION UNIQUE
PIECES COMPLEMENTAIRES

SIGNATURE :


I'M IN ARCHITECTURE
80 rue du Faubourg Saint Denis 75010 PARIS
06 71 15 45 63 / im.in.archi@gmx.com
SARL au capital de 16500€
533 863 940 R.C.S. PARIS

PARC EOLIEN
«DE LA SEPE DES NOUES»
COMMUNE DE BLACY

MAITRE D'OUVRAGE:

S.E.P.E. «DES NOUES»
1, Rue de Berne - Espace Européen de
l'entreprise - Les Terrasses de l'Europe -
67300 Schiltigheim
S.A.R.L. au capital de 15 000,000€
RCS de Strasbourg TI sous le n° 808 404 263

LEGENDE :

**AVIS
SUR LA REMISE
EN ÉTAT DU SITE**

PJ 6

Nom et adresse :



SEPE des Noues

Le 24/09/2015

Objet : Démantèlement parc éolien – remise en état des lieux

Monsieur,

Je fais suite à votre courrier du 24/09/2015 sollicitant mon avis quant à la remise en état du site après démantèlement du parc éolien sur ma commune tel que stipulé au point 7 de l'article R.512-6 du Code de l'Environnement.

Vous vous êtes engagés en votre qualité d'exploitant du parc éolien à remettre en état le site conformément à la législation en vigueur.

Au vu des éléments que vous m'avez transmis et m'appuyant sur votre engagement, je déclare approuver la remise en état du site selon les dispositions réglementaires. Cette déclaration vaut avis sur l'état dans lequel devra être remis le site lors de l'arrêt définitif de l'installation au sens de l'article R 512-6 du Code de l'Environnement.

Je vous prie de croire, Monsieur, en l'assurance de ma considération distinguée.

Daniel FONTAINE
Le Maire
Signature

**DEMANDE
D'AUTORISATION UNIQUE
PIECES COMPLEMENTAIRES**

SIGNATURE :

I'M IN ARCHITECTURE
80 rue du Faubourg Saint Denis 75010 PARIS
06 71 15 45 63 / im.in.archi@gmx.com
SARL au capital de 16500€
533 863 940 R.C.S. PARIS

**PARC EOLIEN
«DE LA SEPE DES NOUES»
COMMUNE DE BLACY**

MAITRE D'OUVRAGE:

S.E.P.E. «DES NOUES»
1, Rue de Berne - Espace Européen de
l'entreprise - Les Terrasses de l'Europe -
67300 Schiltigheim
S.A.R.L. au capital de 15 000,000€
RCS de Strasbourg TI sous le n° 808 404 263

LEGENDE :

**AVIS
SUR LA REMISE
EN ÉTAT DU SITE**

PJ 6

PAGE 197 / 221

COMMUNE DE BLACY
DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU VENDREDI 01 MARS 2013 à 20H30

REÇU LE
- 7 MARS 2013

Nombre de conseillers municipaux : 15
Nombre de conseillers en exercice : 14
Nombre de conseillers présents : 12

L'an deux mil treize le 01 mars, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni, en séance publique à la mairie, sous la présidence de Monsieur Daniel FONTAINE, maire. La convocation a été affichée au tableau des affichages officiels le 20/02/2013.

Étaient présents : D.FONTAINE, JP.LUGNIER, T.BOUR, P.MATHIOT, JL.NEMBRINI, J.LEFEVRE, F.BISSON, C.CARTIER, Mmes L.GUERINOT, M. MARTINOT, S.ESPOCK, M.PECHEUR

Étaient absents : S.HOUGET,

Étaient absents excusés : C.LAMBERT,

Secrétaire de séance : M. PECHEUR

N° 201303/12 : Développement de l'Eolien

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal du dossier de présentation qui lui a été soumis par RTE (Réseau de Transport d'Electricité) concernant le schéma régional de raccordement au réseau des énergies renouvelables (S3REnR) Champagne Ardennes.

Sur ce sujet, le Conseil Municipal,
VOTE Pour 10, Contre 1 (M. MARTINOT), Abstention 1 (M. PECHEUR)
DONNE un avis favorable pour que la Société OSTWIND mène une réflexion et développe un projet éolien sur les secteurs identifiés comme favorables au développement éolien sur son territoire.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

Certifié exécutoire
A compter du 01/03/2013
Le Maire,

- 4 MARS 2013

Pour extrait conforme
Le Maire
Daniel FONTAINE



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir auprès du Tribunal Administratif de Châlons-En-Champagne dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification.

**DEMANDE
D'AUTORISATION UNIQUE
PIECES COMPLEMENTAIRES**

SIGNATURE :

I'M IN ARCHITECTURE
80 rue du Faubourg Saint Denis 75010 PARIS
06 71 15 45 63 / im.in.archi@gmx.com
SARL au capital de 16500€
533 863 940 R.C.S. PARIS

**PARC EOLIEN
«DE LA SEPE DES NOUES»
COMMUNE DE BLACY**

MAITRE D'OUVRAGE:

S.E.P.E. «DES NOUES»
1, Rue de Berne - Espace Européen de
l'entreprise - Les Terrasses de l'Europe -
67300 Schiltigheim
S.A.R.L. au capital de 15 000,000€
RCS de Strasbourg TI sous le n° 808 404 263

LEGENDE :

**AVIS
SUR LA REMISE
EN ÉTAT DU SITE**

PJ 6

PAGE 198 / 221

Parc Eolien «DE LA SEPE DES NOUES» Commune de BLACY

ANNEXE. ACCORD DU GESTIONNAIRE

DEMANDE D'AUTORISATION UNIQUE PIECES COMPLEMENTAIRES

SIGNATURE :


I'M IN ARCHITECTURE
80 rue du Faubourg Saint Denis 75010 PARIS
06 71 15 45 63 / im.in.archi@gmx.com
SARL au capital de 16500€
533 863 940 R.C.S. PARIS

**PARC EOLIEN
«DE LA SEPE DES NOUES»
COMMUNE DE BLACY**

MAITRE D'OUVRAGE:

S.E.P.E. «DES NOUES»
1, Rue de Berne - Espace Européen de
l'entreprise - Les Terrasses de l'Europe -
67300 Schiltigheim
S.A.R.L. au capital de 15 000,000€
RCS de Strasbourg TI sous le n° 808 404 263

LEGENDE :

Nom et adresse

LEFEVRE Jean (Pr de l'Association Foncière)
4 rue Bellevue
51300 Blacy

SEPE des Noues

Le 3 Mai 2016

Objet : accord sur l'utilisation et le renforcement des chemins

Monsieur,

Je fais suite à nos différents échanges relatifs au développement d'un projet éolien sur le territoire de la commune de.....Blacy.....et vous confirme, par la présente, mon accord à l'utilisation et le renforcement des chemins appartenant à l'association foncière de.....Blacy..... (cf. Plan joint)

Je vous prie de croire, Monsieur, en l'assurance de ma considération distinguée.

Signature



DEMANDE
D'AUTORISATION UNIQUE
PIECES COMPLEMENTAIRES

SIGNATURE :

I'M IN ARCHITECTURE
80 rue du Faubourg Saint Denis 75010 PARIS
06 71 15 45 63 / im.in.archi@gmx.com
SARL au capital de 16500€
533 863 940 R.C.S. PARIS

PARC EOLIEN
«DE LA SEPE DES NOUES»
COMMUNE DE BLACY

MAITRE D'OUVRAGE:

S.E.P.E. «DES NOUES»
1, Rue de Berne - Espace Européen de
l'entreprise - Les Terrasses de l'Europe -
67300 Schiltigheim
S.A.R.L. au capital de 15 000,000€
RCS de Strasbourg TI sous le n° 808 404 263

LEGENDE :

**ACCORD
DU GESTIONNAIRE**

DEMANDE
D'AUTORISATION UNIQUE
PIECES COMPLEMENTAIRES

SIGNATURE :

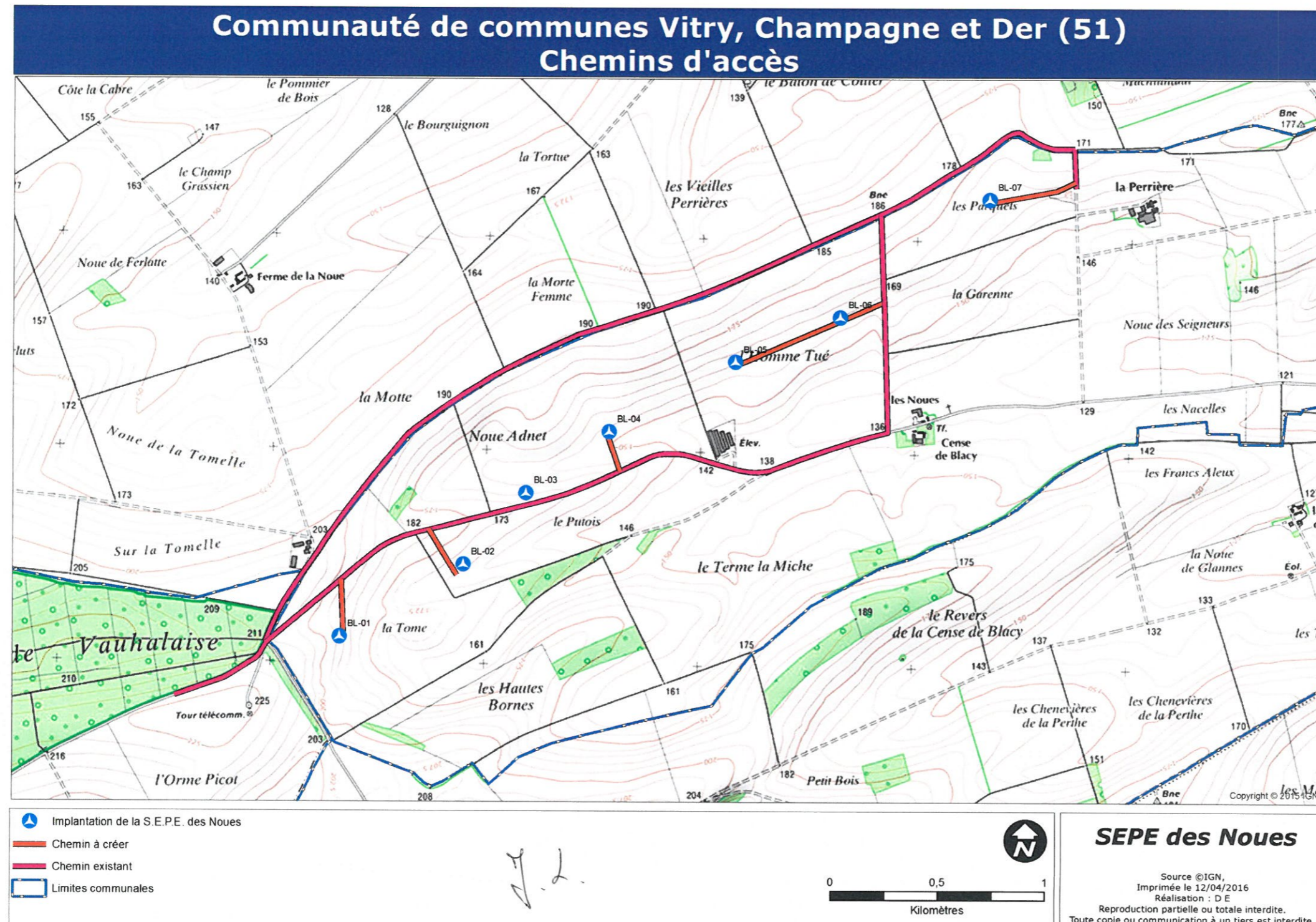
I'M IN ARCHITECTURE
80 rue du Faubourg Saint Denis 75010 PARIS
06 71 15 45 63 / im.in.archi@gmx.com
SARL au capital de 16500€
533 863 940 R.C.S. PARIS

PARC EOLIEN
«DE LA SEPE DES NOUES»
COMMUNE DE BLACY

MAITRE D'OUVRAGE:

S.E.P.E. «DES NOUES»
1, Rue de Berne - Espace Européen de
l'entreprise - Les Terrasses de l'Europe -
67300 Schiltigheim
S.A.R.L. au capital de 15 000,000€
RCS de Strasbourg TI sous le n° 808 404 263

LEGENDE :



**ACCORD
DU GESTIONNAIRE**

REPUBLIQUE FRANCAISE
Département de la MARNE

REMEMBREMENT (LOI validée du 31 décembre 1985)

ASSOCIATION FONCIERE DE BLACY

ARRONDISSEMENT DE
VITRY LE FRANCOIS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU

ASSOCIATION FONCIERE
DE BLACY

L'an deux mil quatorze, le lundi 6 octobre à 20H30 le bureau de l'Association Foncière de BLACY légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la présidence de Monsieur LEFEVRE Jean

N°10/2014 DU REGISTRE

Etaient présents tous les membres en exercice, à l'exception de :
ORTILLON B, DECORNE Ch,

Lesquels forment la majorité des membres d'en exercice

M.

Représentait la Direction Départementale du Territoire, membre de droit du Bureau. (absent)

Objet :
**AUTORISATION DE
SIGNATURE**

Les membres du bureau autorisent le Président de l'Association Foncière de Blacy à signer avec la Société Ostwind ou la S.E.P.E. des noues :

- La convention de mise à disposition avec promesse de bail,
- Les autorisations d'utilisation des sols qui pourraient être nécessaires pour la construction et l'exploitation du parc éolien, notamment aux fins de câblage ou d'accès au parc, de surplomb des chemins nécessaires au projet par les aérogénérateurs, et en particulier pour l'installation et le renforcement, éventuellement nécessaires, des chemins.
- Donne tous pouvoirs au président pour l'application de cette décision et l'autorise à signer toutes les pièces administratives, financières, comptables, juridiques et techniques se rapportant à ce dossier

Nombre de membres
désignés : 8

Membres de droit
- Maire
- DDT

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus,
Le Président de l'Association Foncière,
Mr LEFEVRE Jean

Total des membres en
exercice : 10

Nombre de membres
présents : 7

ASSOCIATION FONCIERE
DE BLACY

SOUS PREFECTURE D'EPERNAY

12 NOV. 2014

COURRIER ARRIVE

DEMANDE D'AUTORISATION UNIQUE PIECES COMPLEMENTAIRES

SIGNATURE :

I'M IN ARCHITECTURE
80 rue du Faubourg Saint Denis 75010 PARIS
06 71 15 45 63 / im.in.archi@gmx.com
SARL au capital de 16500€
533 863 940 R.C.S. PARIS

**PARC EOLIEN
«DE LA SEPE DES NOUES»
COMMUNE DE BLACY**

MAITRE D'OUVRAGE:

S.E.P.E. «DES NOUES»
1, Rue de Berne - Espace Européen de
l'entreprise - Les Terrasses de l'Europe -
67300 Schiltigheim
S.A.R.L. au capital de 15 000,000€
RCS de Strasbourg TI sous le n° 808 404 263

LEGENDE :

**ACCORD
DU GESTIONNAIRE**

Association foncière de Maisons en champagne
représentée par
Nom et adresse

RALLEY Dominique
11, rue de flambourt
51300 Maisons en champagne

SEPE des Noues

Le 03 mai 2016

Objet : accord sur l'utilisation et le renforcement des chemins

Monsieur,

Je fais suite à nos différents échanges relatifs au développement d'un projet éolien sur le territoire de la commune de *Maisons en ch*.....et vous confirme, par la présente, mon accord à l'utilisation et le renforcement des chemins appartenant à l'association foncière de *Maisons en ch*..... (cf. Plan joint)

Je vous prie de croire, Monsieur, en l'assurance de ma considération distinguée.



Signature

DEMANDE
D'AUTORISATION UNIQUE
PIECES COMPLEMENTAIRES

SIGNATURE :

I'M IN ARCHITECTURE
80 rue du Faubourg Saint Denis 75010 PARIS
06 71 15 45 63 / im.in.archi@gmx.com
SARL au capital de 16500€
533 863 940 R.C.S. PARIS

PARC EOLIEN
«DE LA SEPE DES NOUES»
COMMUNE DE BLACY

MAITRE D'OUVRAGE:

S.E.P.E. «DES NOUES»
1, Rue de Berne - Espace Européen de
l'entreprise - Les Terrasses de l'Europe -
67300 Schiltigheim
S.A.R.L. au capital de 15 000,000€
RCS de Strasbourg TI sous le n° 808 404 263

LEGENDE :

**ACCORD
DU GESTIONNAIRE**

DEMANDE
D'AUTORISATION UNIQUE
PIECES COMPLEMENTAIRES

SIGNATURE :

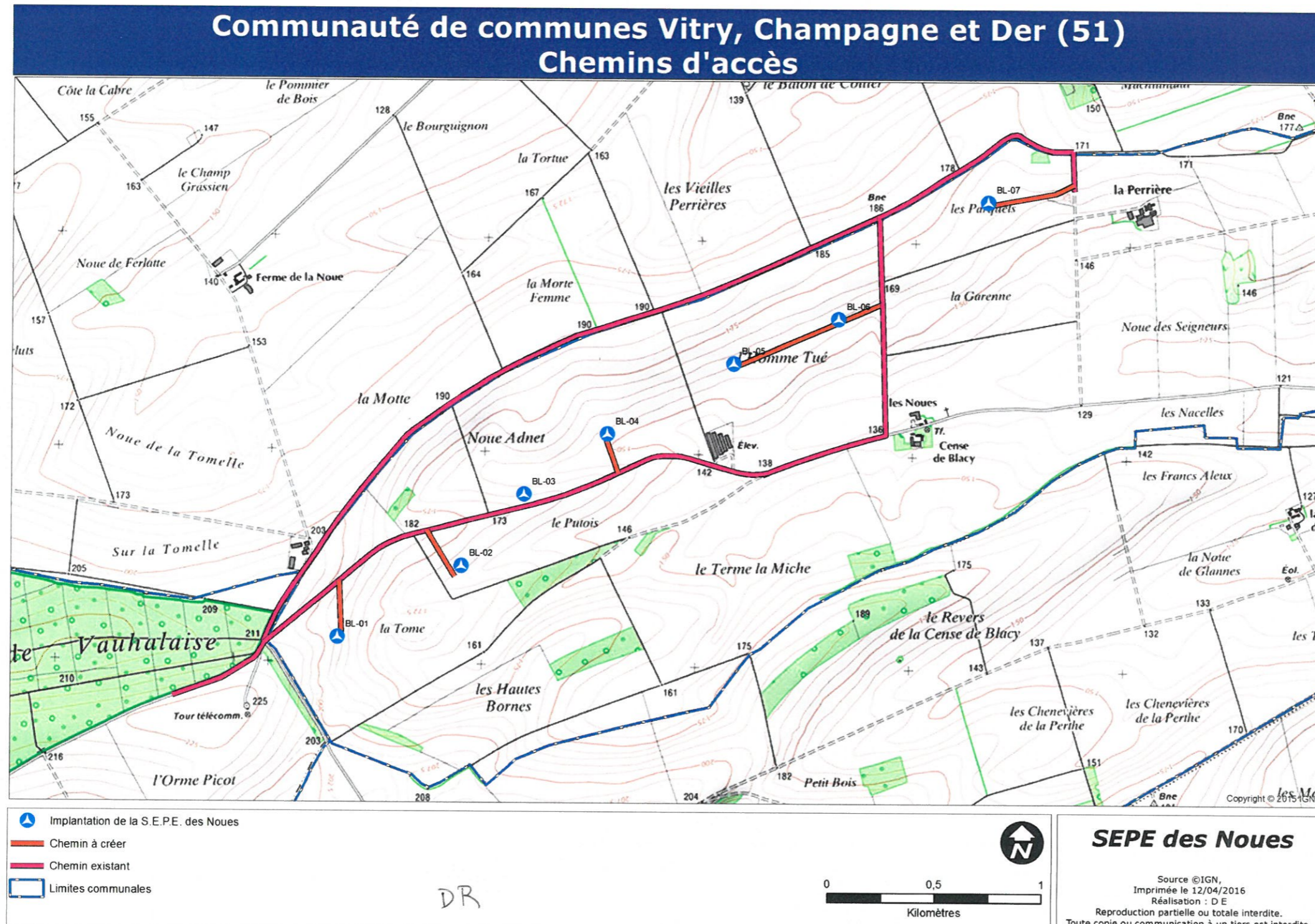
I'M IN ARCHITECTURE
80 rue du Faubourg Saint Denis 75010 PARIS
06 71 15 45 63 / im.in.archi@gmx.com
SARL au capital de 16500€
533 863 940 R.C.S. PARIS

PARC EOLIEN
«DE LA SEPE DES NOUES»
COMMUNE DE BLACY

MAITRE D'OUVRAGE:

S.E.P.E. «DES NOUES»
1, Rue de Berne - Espace Européen de
l'entreprise - Les Terrasses de l'Europe -
67300 Schiltigheim
S.A.R.L. au capital de 15 000,000€
RCS de Strasbourg TI sous le n° 808 404 263

LEGENDE :



ACCORD
DU GESTIONNAIRE

DEPARTEMENT DE
LA MARNE

ARRONDISSEMENT DE
VITRY LE FRANCOIS

ASSOCIATION FONCIERE
DE REMEMBREMENT DE
MAISONS EN CHAMPAGNE

N°: 10 / 2014 DU REGISTRE

OBJET :

Parc Eolien Ostwind sur Blacy

DATE DE LA CONVOCATION :
09/12/14

Date de la réunion : 16/12/14

Membres convoqués :

Claude BOURGOIN
Patrick GUAY,
Gilbert DELIVERT,
Pierre DEMOGET,
Cyril COLLOT,
Cyril DIOT,
Fabien BOUDE,
Thierry RAVILLION,
Dominique RALLET, président,
Jean-Luc DESRUELLES
Et
Christian MOULIN, maire.
DDT.

Membres élus : 10
Membres de droit : 2
Total des membres en exercice :
12

Nombre de membres présents : 8
Nombre de membres excusés : 2
Nombre de membres absents : 4

Votants : 8

SOUS PREFECTURE D'EPERNAY
23 DEC. 2014
COURRIER ARRIVE

ASSOCIATION FONCIERE DE REMEMBREMENT DE MAISONS EN CHAMPAGNE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS DU BUREAU

L'an deux mille quatorze, le seize décembre à neuf heures,
Le bureau de l'Association Foncière légalement convoqué, s'est réuni en
séance publique sous la présidence de M. Dominique RALLET, président.

Étaient présents :

Fabien BOUDE, Claude BOURGOIN, Cyril COLLOT, Gilbert
DELIVERT, Jean-Luc DESRUELLES, Patrick GUAY, Dominique
RALLET et Cyril COLLOT (commune de Maisons).

Lesquels forment la majorité des membres en exercice.

Membre absent excusé : Cyril DIOT, Thierry RAVILLION et Christian
MOULIN maire de Maisons en Champagne, mais qui mandate Cyril
COLLOT, 1^{er} adjoint pour représenter la commune.

Membres absents non excusés : Pierre DEMOGET et DDT.

Après sollicitations par la société OSTWIND concernant le projet
dénommé Parc Eolien de la SEPE des NOUES, et la présentation de ce
projet :

Les membres du Bureau autorise le président à signer avec la SEPE des
Noues, ou OSTWIND, les autorisations d'utilisation des chemins, qui
pourraient être nécessaires pour la construction et l'exploitation du parc
éolien, aux fins d'accès au parc et de surplomb possible des chemins par les
aérogénérateurs.

Les membres du bureau donne tous pouvoirs au Président, Dominique
Rallet, pour l'application de cette décision, et l'autorise à signer toutes les
pièces administratives, financières, comptables, juridiques et techniques se
rapportant à ce dossier.

Après présentation, cette délibération est approuvée par 8 voix sur les 8
suffrages exprimés.

A MAISONS EN CHAMPAGNE,
Fait et délibéré le 16/12/2014
Le président, Dominique RALLET.



DEMANDE D'AUTORISATION UNIQUE PIECES COMPLEMENTAIRES

SIGNATURE :

I'M IN ARCHITECTURE
80 rue du Faubourg Saint Denis 75010 PARIS
06 71 15 45 63 / im.in.archi@gmx.com
SARL au capital de 16500€
533 863 940 R.C.S. PARIS

**PARC EOLIEN
«DE LA SEPE DES NOUES»
COMMUNE DE BLACY**

MAITRE D'OUVRAGE:

S.E.P.E. «DES NOUES»
1, Rue de Berne - Espace Européen de
l'entreprise - Les Terrasses de l'Europe -
67300 Schiltigheim
S.A.R.L. au capital de 15 000,000€
RCS de Strasbourg TI sous le n° 808 404 263

LEGENDE :

**ACCORD
DU GESTIONNAIRE**

Mairie de Blacy
51300 Blacy

A

Monsieur le gérant
SEPE des Noues
1 rue de Berne
67300 Schiltigheim

Le 27 avril 2016

Objet : accord sur l'utilisation et le renforcement des chemins communaux

Monsieur,

Je fais suite à nos différents échanges relatifs au développement d'un projet éolien sur le territoire de la commune de Blacy et vous confirme, par la présente, mon accord à l'utilisation et le renforcement des chemins communaux (cf. plan joint).

Je vous prie de croire, Monsieur, en l'assurance de ma considération distinguée.

Le Maire
Daniel FONTAINE
Le Maire



DEMANDE
D'AUTORISATION UNIQUE
PIECES COMPLEMENTAIRES

SIGNATURE :

I'M IN ARCHITECTURE
80 rue du Faubourg Saint Denis 75010 PARIS
06 71 15 45 63 / im.in.archi@gmx.com
SARL au capital de 16500€
533 863 940 R.C.S. PARIS

PARC EOLIEN
«DE LA SEPE DES NOUES»
COMMUNE DE BLACY

MAITRE D'OUVRAGE:

S.E.P.E. «DES NOUES»
1, Rue de Berne - Espace Européen de
l'entreprise - Les Terrasses de l'Europe -
67300 Schiltigheim
S.A.R.L. au capital de 15 000,000€
RCS de Strasbourg TI sous le n° 808 404 263

LEGENDE :

**ACCORD
DU GESTIONNAIRE**

DEMANDE
D'AUTORISATION UNIQUE
PIECES COMPLEMENTAIRES

SIGNATURE :

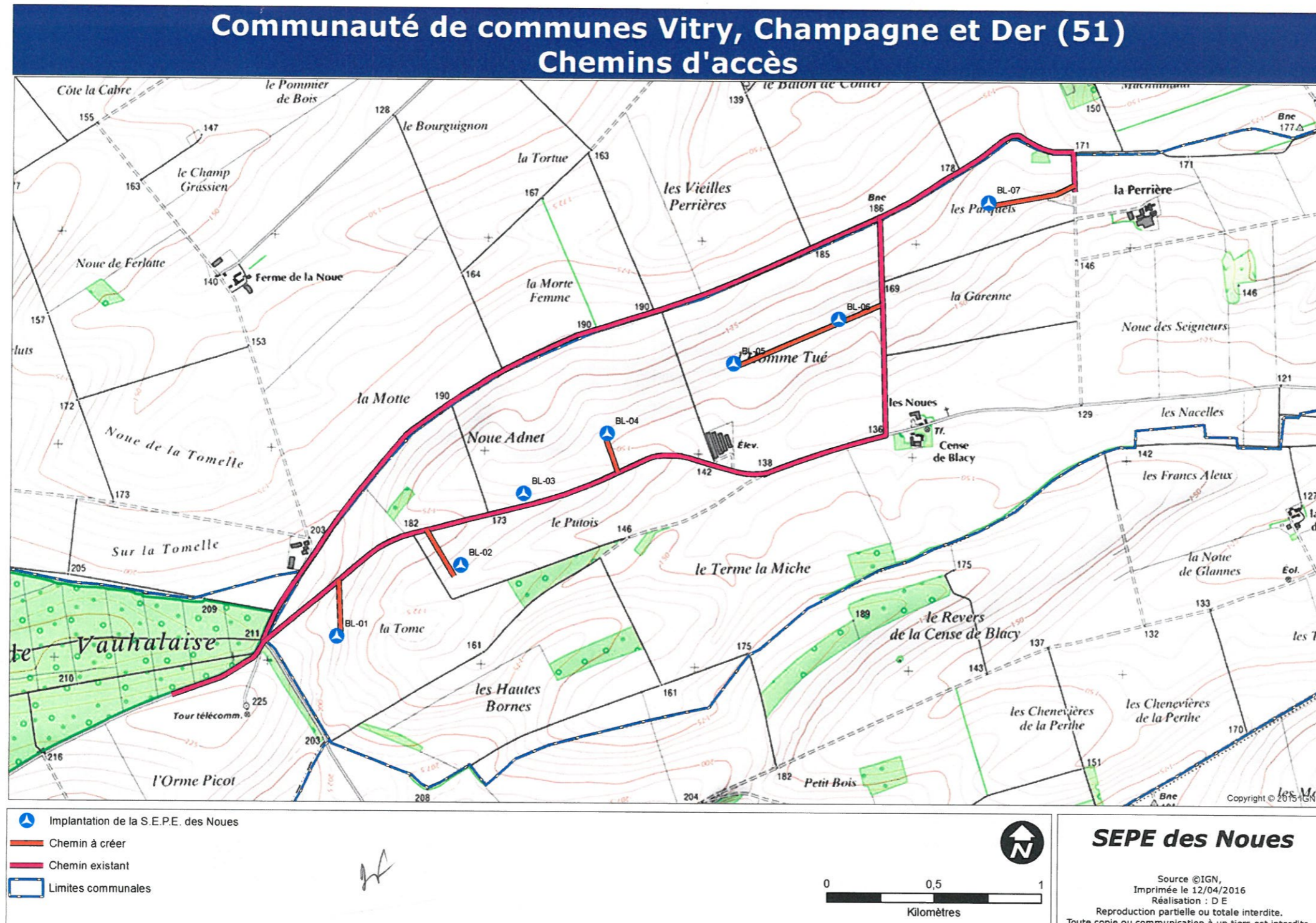
I'M IN ARCHITECTURE
80 rue du Faubourg Saint Denis 75010 PARIS
06 71 15 45 63 / im.in.archi@gmx.com
SARL au capital de 16500€
533 863 940 R.C.S. PARIS

PARC EOLIEN
«DE LA SEPE DES NOUES»
COMMUNE DE BLACY

MAITRE D'OUVRAGE:

S.E.P.E. «DES NOUES»
1, Rue de Berne - Espace Européen de
l'entreprise - Les Terrasses de l'Europe -
67300 Schiltigheim
S.A.R.L. au capital de 15 000,000€
RCS de Strasbourg TI sous le n° 808 404 263

LEGENDE :



**ACCORD
DU GESTIONNAIRE**

COMMUNE DE BLACY
DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU VENDREDI 01 MARS 2013 à 20H30

REÇU LE
7 MARS 2013

Nombre de conseillers municipaux : 15
Nombre de conseillers en exercice : 14
Nombre de conseillers présents : 12

L'an deux mil treize le 01 mars, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni, en séance publique à la mairie, sous la présidence de Monsieur Daniel FONTAINE, maire. La convocation a été affichée au tableau des affichages officiels le 20/02/2013.

Étaient présents : D.FONTAINE, JP.LUGNIER, T.BOUR, P.MATHIOT, JL.NEMBRINI, J.LEFEVRE, F.BISSON, C.CARTIER, Mmes L.GUERINOT, M. MARTINOT, S.ESPOCK, M.PECHEUR

Étaient absents : S.HOUGET,

Étaient absents excusés : C.LAMBERT,

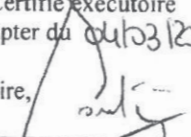
Secrétaire de séance : M. PECHEUR

N° 201303/12 : Développement de l'Éolien

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal du dossier de présentation qui lui a été soumis par RTE (Réseau de Transport d'Électricité) concernant le schéma régional de raccordement au réseau des énergies renouvelables (S3REnR) Champagne Ardennes.

Sur ce sujet, le Conseil Municipal,
VOTE Pour 10, Contre 1 (M. MARTINOT), Abstention 1 (M. PECHEUR)
DONNE un avis favorable pour que la Société OSTWIND mène une réflexion et développe un projet éolien sur les secteurs identifiés comme favorables au développement éolien sur son territoire.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

Certifié exécutoire
A compter du 04/03/2013
Le Maire, 

01 MARS 2013

Pour extrait conforme
Le Maire
Daniel FONTAINE



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir auprès du Tribunal Administratif de Châlons-En-Champagne dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification.

**DEMANDE
D'AUTORISATION UNIQUE
PIECES COMPLEMENTAIRES**

SIGNATURE :

I'M IN ARCHITECTURE
80 rue du Faubourg Saint Denis 75010 PARIS
06 71 15 45 63 / im.in.archi@gmx.com
SARL au capital de 16500€
533 863 940 R.C.S. PARIS

**PARC EOLIEN
«DE LA SEPE DES NOUES»
COMMUNE DE BLACY**

MAITRE D'OUVRAGE:

S.E.P.E. «DES NOUES»
1, Rue de Berne - Espace Européen de
l'entreprise - Les Terrasses de l'Europe -
67300 Schiltigheim
S.A.R.L. au capital de 15 000,000€
RCS de Strasbourg TI sous le n° 808 404 263

LEGENDE :

**ACCORD
DU GESTIONNAIRE**

Parc Eolien «DE LA SEPE DES NOUES» Commune de BLACY

ANNEXE. DOSSIER TECHNIQUE

DEMANDE D'AUTORISATION UNIQUE PIECES COMPLEMENTAIRES

SIGNATURE :

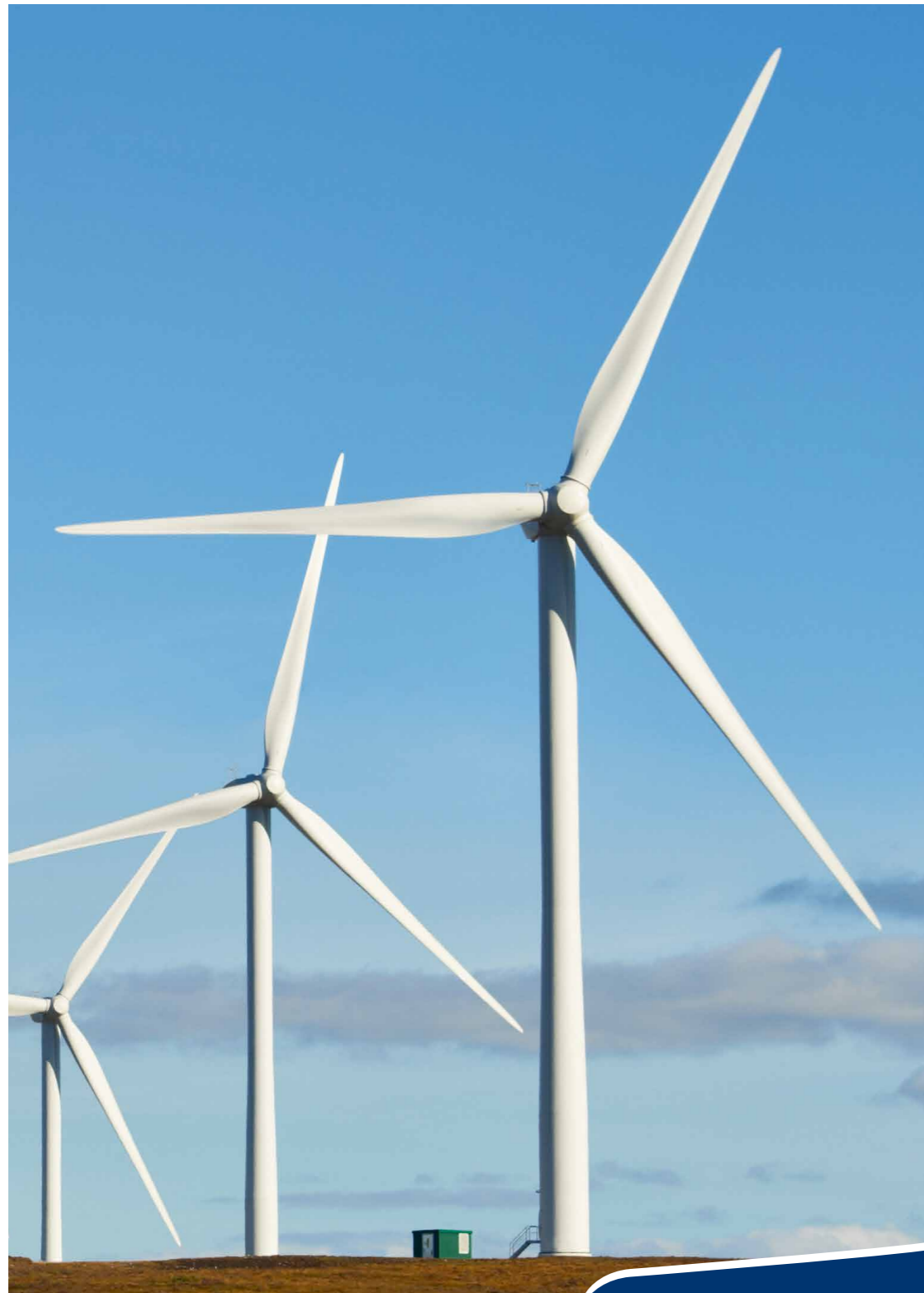

I'M IN ARCHITECTURE
80 rue du Faubourg Saint Denis 75010 PARIS
06 71 15 45 63 / im.in.archi@gmx.com
SARL au capital de 16500€
533 863 940 R.C.S. PARIS

**PARC EOLIEN
«DE LA SEPE DES NOUES»
COMMUNE DE BLACY**

MAITRE D'OUVRAGE:

S.E.P.E. «DES NOUES»
1, Rue de Berne - Espace Européen de
l'entreprise - Les Terrasses de l'Europe -
67300 Schiltigheim
S.A.R.L. au capital de 15 000,000€
RCS de Strasbourg TI sous le n° 808 404 263

LEGENDE :



Dimensionnement

| | |
|--|--------------------------------|
| Puissance nominale | 2 000 kW |
| Vitesse de démarrage | 3,0 m/s |
| Vitesse de vent nominale | 11,0 m/s |
| Vitesse de décrochage | 22,0 m/s |
| Vitesse de redémarrage | 20,0 m/s |
| Plage de température de fonctionnement en option | -20 °C à +35 °C max. +40 °C |

Certification

| | |
|------------------|----------------|
| Hauteur du moyeu | Classe de vent |
| 75,0 m | IEC IIIA |
| 78,0–80,0 m * | IEC IIB |
| 98,0–100,0 m * | IEC IIB |

* En fonction du design de la fondation

Rotor

| | |
|---------------------|---------------------------------------|
| Diamètre | 100,0 m |
| Surface balayée | 7 854 m ² |
| Vitesse de rotation | 7,8–13,89 min ⁻¹ (+12,5 %) |
| Régulation | Calage électrique des pales |

Pale du rotor

| | |
|--------------|--|
| Longueur | 48,9 m |
| Type | Composite résine et fibre de verre par injection sous-vide |
| Largeur max. | 5,0 m |

Multiplicateur

| | |
|-------------------------|-------------------------------------|
| Type | Multiplicateur de type épicycloïdal |
| Rapport de transmission | i = env. 129,6 |
| Type de suspension | Suspension par trois points |

Poids

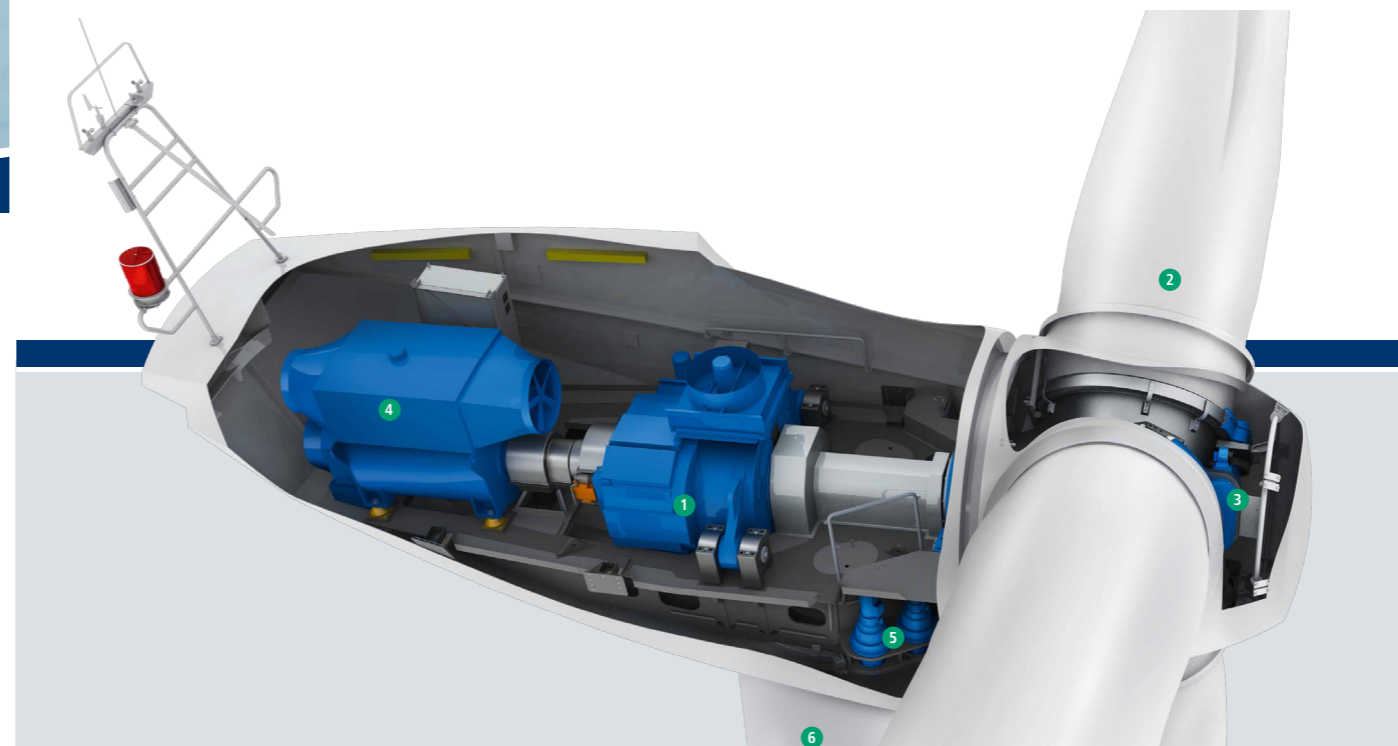
| | |
|---------|-------------|
| Pale | Env. 8,5 t |
| Nacelle | Env. 72,5 t |
| Moyeu | Env. 17,5 t |

Système électrique

| | |
|--|---|
| Puissance nominale | 2 000 kW |
| Tension nominale | 690 V |
| Fréquence nominale | 50 Hz |
| Type de génératrice | Génératrice asynchrone à double alimentation |
| Classe de protection de la génératrice | IP 54 |
| Tension du stator | 690 V |
| Plage de vitesse de rotation | 900–1 800 min ⁻¹ |
| Type de convertisseur | IGBT à commande MLI |
| Transformateur | Transformateur sec enrobé (ITS) Transformateur à huile (ETS) |

Niveau acoustique

| | |
|---------------------------|--|
| Niveau acoustique maximal | 103,8 dB (A) |
| Sound management I | Réduction du niveau acoustique max. Plusieurs niveaux d'émissions maximales possibles |
| Sound management II | Réduction du niveau acoustique max. sur les faibles vitesses de vent |



- 1 - Multiplicateur
- 2 - Pale
- 3 - Système de calage des pales
- 4 - Génératrice / Convertisseur de fréquences
- 5 - Azimut / Système d'orientation
- 6 - Tour tubulaire en acier

DEMANDE D'AUTORISATION UNIQUE PIECES COMPLEMENTAIRES

SIGNATURE :

I'M IN ARCHITECTURE

80 rue du Faubourg Saint Denis 75010 PARIS
06 71 15 45 63 / im.in.archi@gmx.com
SARL au capital de 16500€
533 863 940 R.C.S. PARIS

PARC EOLIEN «DE LA SEPE DES NOUES» COMMUNE DE BLACY

MAITRE D'OUVRAGE:

S.E.P.E. «DES NOUES»
1, Rue de Berne - Espace Européen de
l'entreprise - Les Terrasses de l'Europe -
67300 Schiltigheim
S.A.R.L. au capital de 15 000,000€
RCS de Strasbourg TI sous le n° 808 404 263

LEGENDE :

SPECIFICATIONS TECHNIQUES

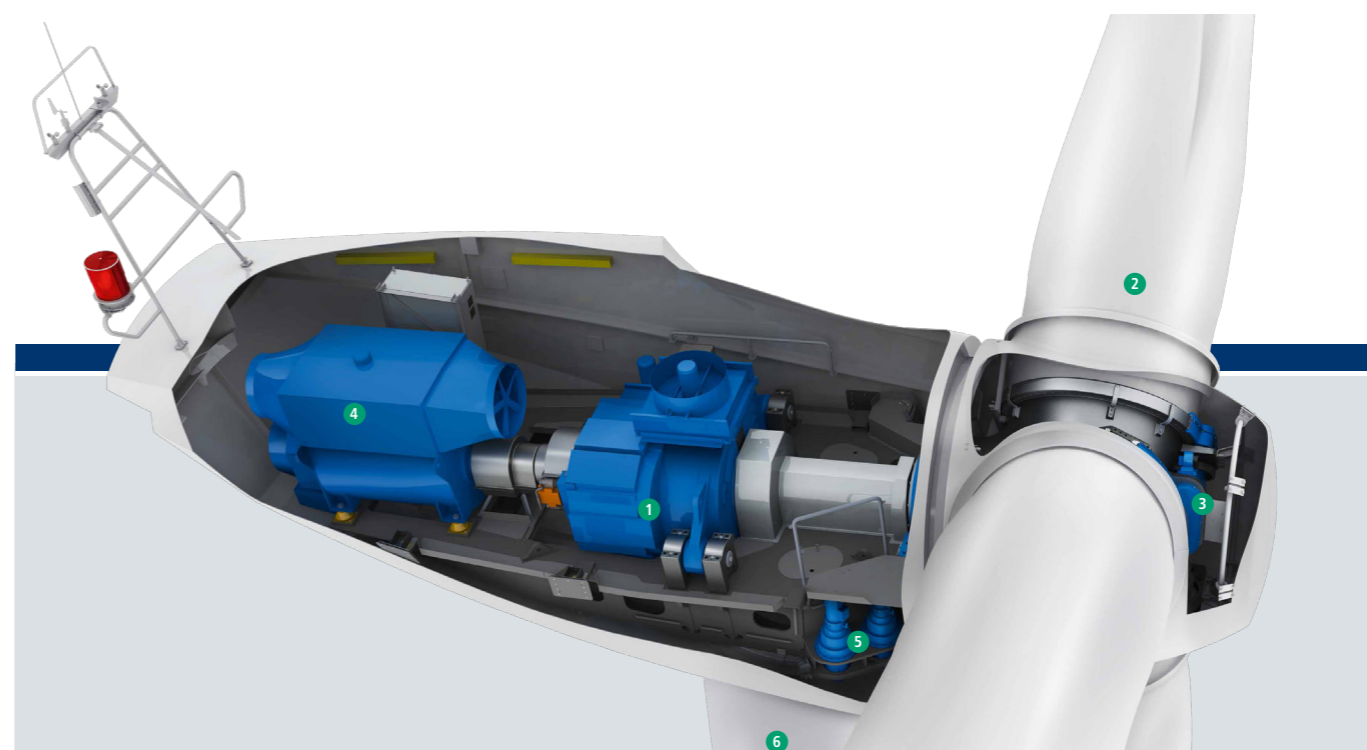
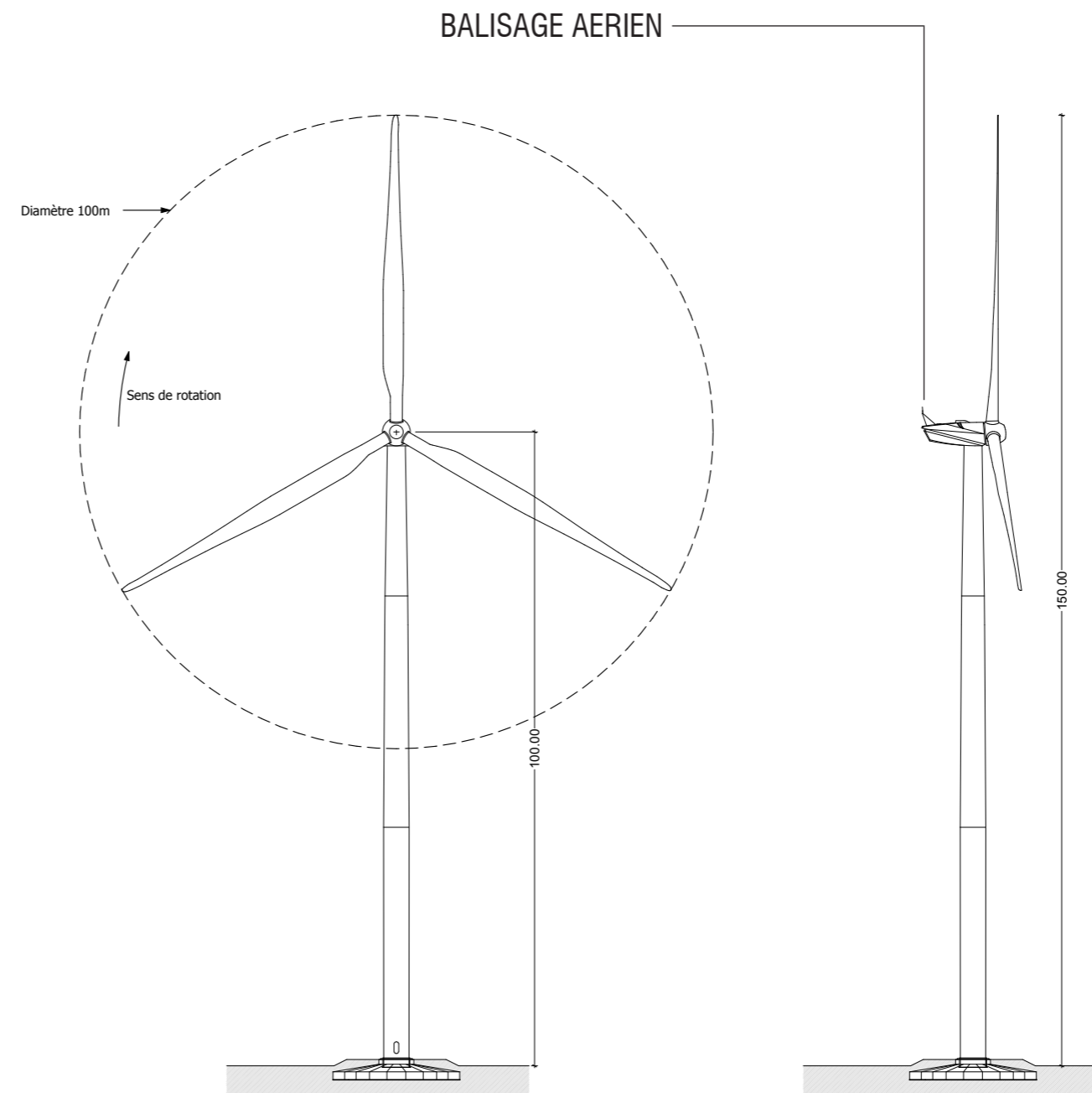
L'éolienne est équipée de feux d'obstacles clignotants de technologie ORGA L303-864 / 865 ou L450-63A / 63B. Ces systèmes de balisage de structures intègrent des technologies de pointe fiables sur le long terme et à faible consommation d'énergie.

Les caractéristiques de ces deux systèmes de balisages sont présentées dans le tableau ci-après :

| | ORGA L303-864/865 | ORGA L450-63A/63B |
|----------------------|--|---|
| |  |  |
| Fréquence | 40 flash par minutes le jour 40 flash par minutes la nuit | 40 flash par minutes le jour 40 flash par minutes la nuit |
| Intensité | 20 000 cd le jour 2 000 cd la nuit | 20 000 cd le jour 2 000 cd la nuit |
| Visibilité | 360° | 360° |
| Certification | ICAO Annex 14 Volume 1, 4th Edition, July 2004, Chapter 6, Medium Intensity Type A and Type B obstacle light depending on model. | |

Conformément aux instructions de la Direction de l'Aviation Civile et de l'Armée de l'Air, les éoliennes seront balisées dans le respect de :

- la circulaire du 16 novembre 2000 n 20 778/DNA/2A
- l'arrêté du 25 juillet 1990, relatif aux installations dont l'établissement à l'extérieur des zones grevées de servitudes aéronautiques de dégagement est soumis à autorisation.
- Arrêté du 13 novembre 2009 relatif à la réalisation des éoliennes situées en dehors des zones prévues de servitude aéronautique.



DEMANDE D'AUTORISATION UNIQUE PIECES COMPLEMENTAIRES

SIGNATURE :

I'M IN ARCHITECTURE

80 rue du Faubourg Saint Denis 75010 PARIS
06 71 15 45 63 / im.in.archi@gmx.com
SARL au capital de 16500€
533 863 940 R.C.S. PARIS

**PARC EOLIEN
«DE LA SEPE DES NOUES»
COMMUNE DE BLACY**

MAITRE D'OUVRAGE:

S.E.P.E. «DES NOUES»
1, Rue de Berne - Espace Européen de
l'entreprise - Les Terrasses de l'Europe -
67300 Schiltigheim
S.A.R.L. au capital de 15 000,000€
RCS de Strasbourg TI sous le n° 808 404 263

LEGENDE :

BALISAGE AERIEN

DEMANDE
D'AUTORISATION UNIQUE
PIECES COMPLEMENTAIRES

SIGNATURE :

I'M IN ARCHITECTURE
80 rue du Faubourg Saint Denis 75010 PARIS
06 71 15 45 63 / im.in.archi@gmx.com
SARL au capital de 16500€
533 863 940 R.C.S. PARIS

PARC EOLIEN
«DE LA SEPE DES NOUES»
COMMUNE DE BLACY

MAITRE D'OUVRAGE:

S.E.P.E. «DES NOUES»
1, Rue de Berne - Espace Européen de
l'entreprise - Les Terrasses de l'Europe -
67300 Schiltigheim
S.A.R.L. au capital de 15 000,000€
RCS de Strasbourg TI sous le n° 808 404 263

LEGENDE :

| S.E.P.E. | Numéro | Type de Machine | N.G.F. | Coordonnées CC49 | | W.G.S. 84 | | Lambert II | | N.G.F. | |
|-----------|--------|--------------------|---------------------------|---------------------|---------------------|------------------------|-----------------------|---------------------|---------------------|---------------------|----------------------------------|
| | | | Z _{T.N. initial} | X _{Projet} | Y _{Projet} | Nord _{Projet} | Est _{Projet} | X _{Projet} | Y _{Projet} | Z _{Projet} | Z _{Bout de Pâle Projet} |
| des Noues | BL-01 | MM100 - 80m - 2MW | 191,95 | 1 806 501,399 | 8 168 552,991 | 48°42'29,045" | 4°26'50,108" | 755 397,871 | 2 414 255,398 | 192,00 | 322,00 |
| | BL-02 | MM100 - 100m - 2MW | 166,01 | 1 807 079,553 | 8 168 891,972 | 48°42'39,660" | 4°27'18,702" | 755 973,668 | 2 414 599,044 | 166,50 | 316,50 |
| | BL-03 | MM100 - 100m - 2MW | 166,88 | 1 807 371,845 | 8 169 227,662 | 48°42'50,3424" | 4°27'33,314" | 756 263,491 | 2 414 937,172 | 167,20 | 317,20 |
| | BL-04 | MM100 - 100m - 2MW | 154,10 | 1 807 759,177 | 8 169 511,663 | 48°42'59,2920" | 4°27'52,5276" | 756 648,804 | 2 415 224,325 | 154,10 | 304,10 |
| | BL-05 | MM100 - 100m - 2MW | 160,42 | 1 808 349,597 | 8 169 840,668 | 48°43'09,5736" | 4°28'21,7236" | 757 236,956 | 2 415 558,083 | 160,50 | 310,50 |
| | BL-06 | MM100 - 100m - 2MW | 161,31 | 1 808 837,861 | 8 170 051,842 | 48°43'16,1004" | 4°28'45,8076" | 757 723,820 | 2 415 773,157 | 161,30 | 311,30 |
| | BL-07 | MM100 - 100m - 2MW | 166,81 | 1 809 533,503 | 8 170 602,879 | 48°43'33,4956" | 4°29'20,3676" | 758 415,527 | 2 416 329,872 | 167,05 | 317,05 |

| | | | | | | | | |
|--------------------|--------|---------------|---------------|-------------|------------|-------------|---------------|--------|
| Poste de livraison | 151,53 | 1 807 789,622 | 8 169 464,182 | 48°42'57,7" | 4°27'54,0" | 756 679,633 | 2 415 177,058 | 152,85 |
|--------------------|--------|---------------|---------------|-------------|------------|-------------|---------------|--------|

**TABLEAU DE
COORDONNÉES
DES MACHINES**

Parc Eolien «DE LA SEPE DES NOUES» Commune de BLACY

ANNEXE. NOTICE ACCESSIBILITÉ

DEMANDE D'AUTORISATION UNIQUE PIECES COMPLEMENTAIRES

SIGNATURE :


I'M IN ARCHITECTURE
80 rue du Faubourg Saint Denis 75010 PARIS
06 71 15 45 63 / im.in.archi@gmx.com
SARL au capital de 16500€
533 863 940 R.C.S. PARIS

**PARC EOLIEN
«DE LA SEPE DES NOUES»
COMMUNE DE BLACY**

MAITRE D'OUVRAGE:

S.E.P.E. «DES NOUES»
1, Rue de Berne - Espace Européen de
l'entreprise - Les Terrasses de l'Europe -
67300 Schiltigheim
S.A.R.L. au capital de 15 000,000€
RCS de Strasbourg TI sous le n° 808 404 263

LEGENDE :

Société d'exploitation du parc éolien
« Des Noues »

COMMUNE DE BLACY
IMPLANTATION DE 7 EOLIENNES SUR LA COMMUNE

NOTICE D'ACCESSIBILITE

Présentation

L'opération consiste en l'implantation de 7 éoliennes et d'un poste de livraison sur la commune de Blacy

Le projet n'est pas constitué de bâtiments mais d'ouvrages techniques et n'est donc pas accessible aux personnes à mobilité réduite.

Fait le 24/04/2015

Le Maître d'ouvrage :
Société d'exploitation du parc éolien
« Des Noues » représentée
par M. Fabien Kayser



La Maître d'œuvre
SARL I'M IN ARCHITECTURE
Représenté par M. Vincent RAES

I'M IN ARCHITECTURE
80 rue du Faubourg Saint Denis 75010 PARIS
06 71 15 45 63 // im.in.archi@gmx.com
SARL au capital de 16500€
533 863 940 R.C.S. PARIS

**DEMANDE
D'AUTORISATION UNIQUE
PIECES COMPLEMENTAIRES**

SIGNATURE :

I'M IN ARCHITECTURE
80 rue du Faubourg Saint Denis 75010 PARIS
06 71 15 45 63 // im.in.archi@gmx.com
SARL au capital de 16500€
533 863 940 R.C.S. PARIS

**PARC EOLIEN
«DE LA SEPE DES NOUES»
COMMUNE DE BLACY**

MAITRE D'OUVRAGE:

S.E.P.E. «DES NOUES»
1, Rue de Berne - Espace Européen de
l'entreprise - Les Terrasses de l'Europe -
67300 Schiltigheim
S.A.R.L. au capital de 15 000,000€
RCS de Strasbourg TI sous le n° 808 404 263

LEGENDE :

**NOTICE
ACCESSIBILITÉ**

Parc Eolien «DE LA SEPE DES NOUES» Commune de BLACY

ANNEXE. NOTICE SÉCURITÉ

DEMANDE D'AUTORISATION UNIQUE PIECES COMPLEMENTAIRES

SIGNATURE :


I'M IN ARCHITECTURE
80 rue du Faubourg Saint Denis 75010 PARIS
06 71 15 45 63 / im.in.archi@gmx.com
SARL au capital de 16500€
533 863 940 R.C.S. PARIS

**PARC EOLIEN
«DE LA SEPE DES NOUES»
COMMUNE DE BLACY**

MAITRE D'OUVRAGE:

S.E.P.E. «DES NOUES»
1, Rue de Berne - Espace Européen de
l'entreprise - Les Terrasses de l'Europe -
67300 Schiltigheim
S.A.R.L. au capital de 15 000,000€
RCS de Strasbourg TI sous le n° 808 404 263

LEGENDE :

Société d'exploitation du parc éolien
« DES NOUES »

COMMUNE DE BLACY
IMPLANTATION DE 7 EOLIENNES SUR LA COMMUNE

NOTICE DE SECURITE

Présentation

L'opération consiste en l'implantation de 7 éoliennes et d'un poste de livraison sur la commune de Blacy

Réglementation applicable

Code du travail, règlement d'hygiène et de sécurité (décrets n°92-332 et 92-333 du 31 mars 1992 – arrêté du 05 août 1992).

Toutes les dispositions relatives à cette réglementation seront respectées

Le maître d'ouvrage s'engage à faire procéder à tous les contrôles nécessaires avant, pendant la réalisation des travaux ainsi que pendant l'exploitation des éoliennes afin d'assurer la sécurité conformément à la législation en vigueur.

Fait le 24/05/2015

Le Maître d'ouvrage :
Société d'exploitation du parc éolien
« Des Noues » représentée
par M. Fabien Kayser



La Maître d'œuvre
SARL I'M IN ARCHITECTURE
Représenté par M. Vincent RAES

I'M IN ARCHITECTURE
80 rue du Faubourg Saint Denis 75010 PARIS
06 71 15 45 63 // im.in.archi@gmx.com
SARL au capital de 16500€
533 863 940 R.C.S. PARIS

**DEMANDE
D'AUTORISATION UNIQUE
PIECES COMPLEMENTAIRES**

SIGNATURE :

I'M IN ARCHITECTURE
80 rue du Faubourg Saint Denis 75010 PARIS
06 71 15 45 63 // im.in.archi@gmx.com
SARL au capital de 16500€
533 863 940 R.C.S. PARIS

**PARC EOLIEN
«DE LA SEPE DES NOUES»
COMMUNE DE BLACY**

MAITRE D'OUVRAGE:

S.E.P.E. «DES NOUES»
1, Rue de Berne - Espace Européen de
l'entreprise - Les Terrasses de l'Europe -
67300 Schiltigheim
S.A.R.L. au capital de 15 000,000€
RCS de Strasbourg TI sous le n° 808 404 263

LEGENDE :

**NOTICE
SÉCURITÉ**

**Parc Eolien «DE LA SEPE DES NOUES»
Commune de BLACY**

ANNEXE. KBIS DE LA S.E.P.E. « DES NOUES »

**DEMANDE
D'AUTORISATION UNIQUE
PIECES COMPLEMENTAIRES**

SIGNATURE :


I'M IN ARCHITECTURE
80 rue du Faubourg Saint Denis 75010 PARIS
06 71 15 45 63 / im.in.archi@gmx.com
SARL au capital de 16500€
533 863 940 R.C.S. PARIS

**PARC EOLIEN
«DE LA SEPE DES NOUES»
COMMUNE DE BLACY**

MAITRE D'OUVRAGE:

S.E.P.E. «DES NOUES»
1, Rue de Berne - Espace Européen de
l'entreprise - Les Terrasses de l'Europe -
67300 Schiltigheim
S.A.R.L. au capital de 15 000,000€
RCS de Strasbourg TI sous le n° 808 404 263

LEGENDE :

Extrait Kbis

IMMATRICULATION PRINCIPALE AU REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Extrait du 19 Janvier 2015

IDENTIFICATION

Dénomination sociale : SEPE des Noues
Numéro d'identification : R.C.S. STRASBOURG TI 808 404 263 - N° de Gestion 2015 B 100
Date d'immatriculation : 19 Janvier 2015

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A LA PERSONNE MORALE

Forme juridique : Société à responsabilité limitée à associé unique
Capital : 15 000.00 EUR (fixe)
Adresse du siège : 1, rue de Berne - Espace Européen de l'Entreprise - 67300 Schiltigheim
Durée de la société : 99 ans du 19 Janvier 2015 au 18 Janvier 2114
Date de clôture de l'exercice : 31 Décembre
Dépôt de l'acte au greffe : le 19 Janvier 2015 sous le numéro 2015A585
Journal d'annonces légales : Les Affiches d'Alsace et de Lorraine, le 02 Décembre 2014

ADMINISTRATION

Gérant : Monsieur KAYSER Fabien
né(e) le 21 Juillet 1969 à Haguenau (67), de nationalité FRANCAISE
demeurant 1, rue Principale - NEUBOURG - 67350 Dauendorf

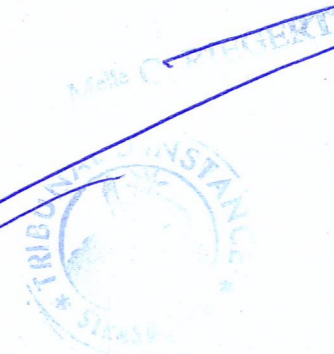
RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'ETABLISSEMENT PRINCIPAL

Adresse : 1, rue de Berne - Espace Européen de l'Entreprise - 67300 Schiltigheim
Date de début d'exploitation : 26/11/2014
Activité : Acquisition et exploitation d'installations utilisant l'énergie mécanique du vent pour la production d'énergie électrique.
Origine de l'activité ou de l'établissement : Création
Mode d'exploitation : Exploitation directe

FIN DE L'EXTRAIT COMPRENANT 1 PAGE(S)

TOUTE MODIFICATION OU FALSIFICATION DU PRESENT EXTRAIT EXPOSE A DES POURSUITES PENALES. SEUL LE GREFFIER EST LEGALEMENT HABILITE A DELIVRER DES EXTRAITS SIGNES EN ORIGINAL. TOUTE REPRODUCTION DU PRESENT EXTRAIT, MEME CERTIFIEE CONFORME, EST SANS VALEUR.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME ET DELIVRE LE 19/01/2015
LE GREFFIER



**DEMANDE
D'AUTORISATION UNIQUE
PIECES COMPLEMENTAIRES**

SIGNATURE :

I'M IN ARCHITECTURE
80 rue du Faubourg Saint Denis 75010 PARIS
06 71 15 45 63 / im.in.archi@gmx.com
SARL au capital de 16500€
533 863 940 R.C.S. PARIS

**PARC EOLIEN
«DE LA SEPE DES NOUES»
COMMUNE DE BLACY**

MAITRE D'OUVRAGE:

S.E.P.E. «DES NOUES»
1, Rue de Berne - Espace Européen de
l'entreprise - Les Terrasses de l'Europe -
67300 Schiltigheim
S.A.R.L. au capital de 15 000,000€
RCS de Strasbourg TI sous le n° 808 404 263

LEGENDE :

**KBIS DE LA S.E.P.E.
DES NOUES**

Parc Eolien «DE LA SEPE DES NOUES» Commune de BLACY

ANNEXE. ATTESTATIONS ORDRE DES ARCHITECTES

DEMANDE D'AUTORISATION UNIQUE PIECES COMPLEMENTAIRES

SIGNATURE :


I'M IN ARCHITECTURE
80 rue du Faubourg Saint Denis 75010 PARIS
06 71 15 45 63 / im.in.archi@gmx.com
SARL au capital de 16500€
533 863 940 R.C.S. PARIS

PARC EOLIEN
«DE LA SEPE DES NOUES»
COMMUNE DE BLACY

MAITRE D'OUVRAGE:

S.E.P.E. «DES NOUES»
1, Rue de Berne - Espace Européen de
l'entreprise - Les Terrasses de l'Europe -
67300 Schiltigheim
S.A.R.L. au capital de 15 000,000€
RCS de Strasbourg TI sous le n° 808 404 263

LEGENDE :

en Île-de-France le 4 février 2016
l'Ordre des architectes

Attestation d'inscription

Je soussignée, Christine Leconte, Secrétaire générale de l'Ordre des architectes d'Île-de-France, atteste que :

Monsieur VINCENT RAES, Architecte,

dont l'activité principale est située :

I'M IN ARCHITECTURE
80 RUE DU FAUBOURG SAINT DENIS
75010 PARIS

est inscrit depuis le 26/11/2008 au Tableau régional de l'Ordre des architectes d'Île-de-France, sous le numéro national 074842, et a déclaré le mode d'exercice suivant :

- Associé d'une société d'architecture (I'M IN) depuis le 10/09/2011

Cette attestation est établie pour servir et valoir ce que de droit.



La Secrétaire générale,
Christine Leconte

DEMANDE
D'AUTORISATION UNIQUE
PIECES COMPLEMENTAIRES

SIGNATURE :

I'M IN ARCHITECTURE
80 rue du Faubourg Saint Denis 75010 PARIS
06 71 15 45 63 / im.in.archi@gmx.com
SARL au capital de 16500€
533 863 940 R.C.S. PARIS

PARC EOLIEN
«DE LA SEPE DES NOUES»
COMMUNE DE BLACY

MAITRE D'OUVRAGE:

S.E.P.E. «DES NOUES»
1, Rue de Berne - Espace Européen de
l'entreprise - Les Terrasses de l'Europe -
67300 Schiltigheim
S.A.R.L. au capital de 15 000,000€
RCS de Strasbourg TI sous le n° 808 404 263

LEGENDE :

ATTESTATION
ORDRE DES
ARCHITECTES

en Île-de-France le 4 février 2016
l'Ordre des architectes

Attestation d'inscription

Je soussignée, Christine Leconte, Secrétaire générale de l'Ordre des architectes d'Île-de-France, atteste que :

la SARL d'architecture **I'M IN ARCHITECTURE**

ayant pour gérant(e/s) PAUL KAUCHER, VINCENT RAES

et dont l'établissement principal est
I'M IN ARCHITECTURE
80 RUE DU FAUBOURG SAINT DENIS
75010 PARIS

est inscrite depuis le 19/07/2011 au Tableau régional de l'Ordre des architectes d'Île-de-France, sous le n° national S14812.

Cette attestation est établie pour servir et valoir ce que de droit.



La Secrétaire générale,
Christine Leconte

Conseil régional
de l'Ordre des architectes
d'Île-de-France
148, rue du Faubourg Saint-Martin
75010 Paris
tél. 01 53 26 10 60
fax 01 53 26 10 61
contact@architectes-idf.org
www.architectes-idf.org

Cette attestation est établie en fonction des informations transmises par la société au 05/01/2016.
Sa situation actuelle peut être vérifiée sur l'annuaire internet officiel consultable sur le site du Conseil régional : www.architectes-idf.org.
NB : une attestation d'assurance doit être jointe, dans tous les cas, au contrat passé entre le maître d'ouvrage et la société (article 16 de la loi sur l'architecture).

DEMANDE
D'AUTORISATION UNIQUE
PIECES COMPLEMENTAIRES

SIGNATURE :

I'M IN ARCHITECTURE
80 rue du Faubourg Saint Denis 75010 PARIS
06 71 15 45 63 / im.in.archi@gmx.com
SARL au capital de 16500€
533 863 940 R.C.S. PARIS

PARC EOLIEN
«DE LA SEPE DES NOUES»
COMMUNE DE BLACY

MAITRE D'OUVRAGE:

S.E.P.E. «DES NOUES»
1, Rue de Berne - Espace Européen de
l'entreprise - Les Terrasses de l'Europe -
67300 Schiltigheim
S.A.R.L. au capital de 15 000,000€
RCS de Strasbourg TI sous le n° 808 404 263

LEGENDE :

ATTESTATION
ORDRE DES
ARCHITECTES

ANX PAGE 221 / 221